

SÀINT JEAN BAPTISTE

L'EVANGILE

ET

LE CANADA.

LEGISLATIVE LIBRARY
DISCARDED

Se vend au Profit



de L'UNION ALLET

MÉDITATIONS SOCIALES.

SAINT JEAN-BAPTISTE

L'ÉVANGILE

ET

LE CANADA

SOUVENIR DE LA FÊTE NATIONALE DU 24 JUIN 1874.

Et radicati in populo honorificato et
in parte Dei mei hereditas illius
et in plenitudine sanctorum de-
tentio mea.
Ecclesiastici Cap. XXIV, v. 16.

PAR

PAUL DE MALIJAY,

Des Zouaves pontificaux — ancien officier d'ordonnance de S. Exc. le Général Kanzler, Ministre des Armes de Sa Sainteté — Chevalier de Pie IX. — Membre de l'Union-Allet — de l'Académie Romaine des Arcades — de la société des écrivains catholiques de Montréal. — Correspondant pour le Canada des Cercles Catholiques d'ouvriers de France, etc., etc., etc.

MONTREAL :

DES PRESSES A VAPEUR DE "LA MINERVE"

1874.

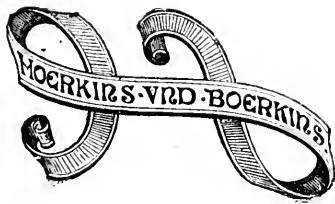
23



165

SPIRITUS ET SPONSA DICUNT: VENI. — ET QUI AUDIT DICAT: VENI. — ET QUI
SITIT VENIAT. — ET QUI VULT ACCIPIAT AQUAM VITÆ GRATIS. — AMEN.

Ex libro Apocalypsis Joannis Cap. XXII. Vers. 17.



DEDICACE

AU

Fanion de Manœuvres

DES

ZOUAVES - PONTIFICAUX DE FRANCE

PORTANT L'EFFIGIE DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS.

Dans toutes les armées, il y a une sonnerie qui s'appelle la Sonnerie du Drapeau.—La voix du clairon, le battement du tambour, l'harmonie de la fanfare saluent l'insigne de la fierté militaire, signalent sa présence, exaltent ses traditions et portent témoignage à son idée, qui est essentiellement l'idée de l'Ordre, du Sacrifice et de l'Honneur, cette trinité du Service. Devant le Drapeau, les hommes présentent les armes, et les chefs, depuis le plus jeune des Cadets jusqu'au Souverain, Sa-

prême Commandant des forces de terre et de mer, inclinent leur épée, en manière de dévouement, de respect et de fidélité.

En ces jours où Dieu a décidé pour nous que nous aurions à vivre, une petite troupe,—les Zouaves Pontificaux,—troupe éminemment catholique par le triple caractère :—de son but, qui est l'intégrité de tous les droits de l'Eglise ;—de son activité, qui se traduit par la civilisation, en tant que fruit de la liberté du St. Siège ;—et enfin de sa composition elle-même, qui embrassait à la fois, et dans son effectif, tous les peuples de l'Univers, et dans l'incorporation à ses rôles, une infrangible égalité de soldat chrétien,—fût-on Prince du sang ;—cette petite troupe, disons-nous, s'est trouvée tout d'un coup, dispersée, vaincue et licenciée. Ce fait accompli fut le bel ouvrage de la coalition des trois plus forts éléments de désordre que le monde social ait jamais connue : le despotisme sanguinaire de la populace cosmopolite, la complicité sacrilège d'un Roi perdu d'ambition et de vices, et la désertion aussi inintelligente que lâche des Etats soi-disant chrétiens. Mais cette dispersion, cette défaite, ce licenciement ont été sanctificateurs ;—c'est le mot juste,—en édictant la première et la plus anti-révolutionnaire prescription du métier de soldat, la vertu d'obéissance.—Pie IX Roi, Modérateur des Rois, Régent des Nations et Père de tout ce qui possède esprit de vie éternelle en ce monde, dicta à nos armes le commandement du silence, et nous les fîmes taire.

Alors, rendus ; pleurant et soumis ; désolés et pacifiques, Nous, Officiers de ce corps, nous prîmes son Drapeau pour nous le partager. Chacun, dans son exil de Rome, en emporta un lambeau sur son cœur.

Aux heures à jamais poignantes des désastres guerriers et des villes forcées, la langue des camps possède un mot qui fut, hélas ! en cette même année, douloureusement rayé du vocabulaire des armes françaises, dans la capitulation de Metz ; c'est l'Incinération des Drapeaux. () Soldats du Pape, nous avions, quelques semaines auparavant, remplacé ce mot par un autre, pour lequel nous sommes obligés de forger un néologisme, en l'appelant la Reliquairerie de notre Drapeau Régimentaire ;—la sainteté de la cause méritait la piété de cette innovation et le culte de ce déchirement.*

Aussi, le Dieu des armées en bénit-il l'inspiration.

En effet, sans perdre une minute et sans reprendre haleine, une fraction des Zouaves Pontificaux,—la fraction française,—se ralliant sur le sol de la patrie battue, épuisée, haletante ; poignée de fantassins déjà désarmés, infime et presque imperceptible portion de ce grand troupeau de vaincus que nous formions alors, entra en lice, marcha au feu, fut écrasée, mais inspira, par sa contenance sans fanfaronnade et sans recul, respect à ses deux classes d'ennemis les plus déclarés : les Allemands, enivrés de victoires sur toute la ligne et les Régisseurs du Pays, affolés d'impiété tout le long de l'échelle.

(*) Ce fait humiliant reste acquis à l'histoire de la dernière guerre Franco-Prussienne, car il émane du Commandant-en-Chef d'une armée française.—Cruel, mais profond éclaircissement, en vérité, des négations morales qui, de longue date, de longue date, s'étaient infiltrées au cœur de ce commandement, au cœur de cette armée, et—pourquoi ne pas le dire ?—au cœur de cet Insigne qu'a empêché Berlin pour en décorer les Musées césariens de la Fortune Prussique.

Mais, pour donner à la vérité historique d'une telle défloration d'honneur la juste revanche d'exceptions qui en ont amoindri d'autant les trophées de l'Empire du Protestantisme ayant raccroché la couronne de l'Empire du Carbonarisme,—la philosophie intime de la dernière guerre est toute dans ce raccroc—il faut s'empresse de noter ici que quelques Lieutenants du Maréchal Bazaine, ont pris sous la digne responsabilité de leur valeur personnelle l'accomplissement, parmi leurs soldats, de la funèbre cérémonie militaire à laquelle nous faisons allusion. Cet ordre dans ce désordre portera ses fruits ; et, sans craindre de nous tromper, nous croyons pouvoir affirmer a priori, que la fibre chrétienne était certainement très vivace au cœur de ces Officiers-Generaux.

L'envahissement de la Force sur le Droit éclatait à double détente, et pourtant, la vertu militaire de France s'éclairait, en toute pureté, de la lueur d'un nouveau prestige, au feu des Zouaves de Charette,—lueur mourante, mais bien certainement étincelle de résurrection et de vie.

C'est ce que l'histoire du siècle a consigné dans son Livre d'Ordres.

Or, cette modeste cohorte de volontaires vêtus, dans les plaines françaises, du justaucorps gris-bleu des soldats de Pie IX, avait son Fanion de Manœuvres. Il fut baptisé de sang, et de quelle aspersion, on le sait ! C'était une blanche bannière, portant l'effigie du Sacré-Cœur de Jésus primitivement destinée par les saintes femmes de France à Trochu, qui n'en était pas digne. —Charette, aimé de son Pape et de son Roi, en hérita ; et cela, Gambetta étant proconsul, et par son amitié césarienne, Garibaldi, pillard patenté et richement équipé des Eglises et Monastères des Gaules.—Il fallait bien faire pièce à l'élan patriotique et pur de la Bretagne catholique !—Le Drapeau du Sacré-Cœur de Jésus, toléré sur ce fumier politique, n'étaient-ce pas les reliques du Drapeau Pontifical qui opéraient ce miracle ?

A ce Fanion de Manœuvres d'Orléans et de Patay, fils, portant les mêmes noms que son père, de l'Etendard de Jeanne-d'Arc, cette Bergère-Généralissime, cette Généralissime-Martyre, cette Vierge de l'Epée, cette Marraine de Restauration ;—à ce Fanion, précurseur béni du Drapeau Blanc de Sa Majesté Très-Chrétienne, Henri-l'Inébranlable et le Pur-Social ;—à ce Fanion, qui dans un Sanctuaire sauveur, monte aujourd'hui sa



grand'garde, auprès du Tabernacle,—(Tabernacle veut dire Tente),—où brûle, sans se consumer, le Sang de la grande Victime des péchés du monde, je dédie humblement les pages qu'on va lire.

Du sentiment de gratitude catholique que m'inspire, au coin le plus secret du cœur, l'hospitalité de cœur dont m'ont surnaturellement honoré quelques âmes d'élite sur ce sol canadien, que je traverse lentement, à petites journées ; de cet enchaînement intime, simple et vrai, qui constitue toute l'obscur bonne volonté de cet écrit sur le Patron céleste du Canada, j'ai voulu faire une note, isolée mais fidèle ; bien modeste, bien peu savante ; mais ayant la sincérité de tout mon souffle et la conviction de toute ma foi ; une note, une simple note de cette Sonnerie du Drapeau, qui doit maintenir jour et nuit toutes nos ardeurs en haleine, parce qu'elle ralliera, tôt ou tard, notre salut universel.

Le SACRÉ CŒUR DE JÉSUS, foyer lumineux du monde, "est " le centre de toutes les vérités enseignées par la Foi ; et que " de sentiments s'impriment dans les âmes qui contemplant " avec amour ce divin original ! " (†)

(†) *Sa Grandeur Monseigneur Ignace Bourget.—Circulaire au Clergé sur le Mois du Sacré-Cœur, pour la présente année 1874.*

Peut-on s'empêcher d'emprunter à cette Circulaire, comme une sublime oraison, les quelques extraits de St. Bonaventure sur le Sacré-Cœur de Jésus, qu'y a insérés avec tant de bonheur, Monseigneur Bourget ?

" Fontem vitæ, fontem sapientiæ, et scientiæ, fontem æterni luminis, torrentem voluptatis, ubertatem Domus Dei.

" Te semper ambiat, te quærat, te inueniat, ad te tendat, at te perueniat, te meditetur, te loquaturn.

" Omnia operemur in laudem et gloriam nominis tui, cum humilitate et discretionem, cum dilectione et dilectatione, cum perseverantia usque in finem ; et tu sis solus semper spes mea, tota fiducia mea, divitiæ meæ, delectatio mea, jucunditas mea, gaudium meum, quies et tranquillitas mea, pax mea, suavis mea, odor meus, dulcedo mea, cibus meus, refectio mea, refugium meum, auxilium meum, sapientia mea, possessio mea, thesaurus meus in quo fixa et firma et immobiliter semper sit radicata mens mea et cor meum."

Et je résume la catholique intention de cette Dédicace en ces deux cris qui contiennent la jumelle espérance du salut de notre Mère l'Eglise et du salut de sa Fille-Aînée parmi les Nations :

Cœur de Jésus ! délivrez le Pape, par l'amour de tous ses enfants !

Cœur de Jésus ! sauvez la France..... et tous ses enfants !

PAUL DE MALIŶAY.

*Ce premier jour du beau mois de }
juin, consacré au Sacré-Cœur de }
Jésus et orné des Fêtes du Prêcur- }
seur Jean et des Apôtres Pierre et }
Paul.*

H O M M A G E .

I.

*All hail the power of Jesus' name !
Let Angels with prostrate face,
Bring forth the royal diadem,
AND CROWN HIM LORD OF ALL !*

Salut, honneur et gloire à ce pouvoir suprême
Du nom immortel de Jésus !
Devant lui prosternés, les Archanges émus
Portent un royal diadème
Et chantent en leurs chœurs ce céleste refrain :
DE TOUT JÉSUS EST ROI, SEIGNEUR ET SOUVERAIN !

II.

*Ye chosen seed of Israel's race,
Ye ransomed from the fall
Hail Him who saves you by his grace
AND CROWN HIM LORD OF ALL :*

Vous, ses premiers élus, fils-ainés de la race
Promise au pur sang d'Israël,
Vous, les avant-coureurs du saint éternel,
Précurseurs choisis de la grâce,
Répétez lui ces mots, prophétique refrain :
DE TOUT JÉSUS EST ROI, SEIGNEUR ET SOUVERAIN !

III.

*Sinners, whose love can ne'er forget
The wormwood and the gall
Go spread your trophies at his feet,
AND CROWN HIM LORD OF ALL !*

Et nous, pauvres pécheurs, gardant non étouffée,
Pleine d'un salutaire fiel,
Cette mémoire en pleurs de nos oublis du ciel :
Le Repentir ; — qu'il soit trophée
Du Pardon ! — Qu'il devienne une note au refrain :
DE TOUT JÉSUS EST ROI, SEIGNEUR ET SOUVERAIN !

IV.

*Let every kindred, every tribe,
On this terrestrial ball
To Him all majesty ascribe,
AND CROWN HIM LORD OF ALL !*

Oh ! que chaque Famille et chaque Etat du monde,
Patriotes de vérité,
Reconnaissent en lui l'unique majesté !
Et passons nous tous à la ronde,
Comme charte de paix et d'honneur, ce refrain :
DE TOUT JÉSUS EST ROI, SEIGNEUR ET SOUVERAIN !

V.

*O that with yonder sacred throng,
We at his feet may fall
We'll join the everlasting song,
AND CROWN HIM LORD OF ALL !*

Puis, viendra le grand jour où chaque conscience
Des combattants victorieux,
Ayant réalisé ces mots mystérieux :
" FINIS " d'espoir humain, " SEMPER " de confiance,
Dira tous ses secrets dans ce commun refrain :
DE TOUT JÉSUS EST ROI, SEIGNEUR ET SOUVERAIN !

1854.

.....
.....
Montréal, en Canada, }
Ce 20 Mai 1874. }

CHAPITRE I.

LE PATRONAGE.

*Pater noster qui es in caelis
Adveniat regnum tuum.*

AMEN.

D. Que devons-nous penser de la SAINT JEAN-BAPTISTE ?

R. Les pensées que doit légitimement amener à l'esprit cette expression : " LA SAINT JEAN-BAPTISTE " embrassent l'idée du grand *Saint* qui porta sur la terre ce nom devenu inséparable de la qualification qui l'accompagne, — l'idée de la *Fête Nationale* des Canadiens-Français, — et enfin, l'idée d'une *Association* civile, volontaire et libre, instituée par ceux-ci, pour représenter la communauté de leurs meilleurs sentiments et de leurs intérêts les plus chers.

D. Quel est le fondement de ces trois ordres d'idées ?

R. Si l'on veut bien considérer ce qu'est l'homme en réalité, le but final de sa vie sur la terre et la grandeur de sa destinée à venir, qui n'est autre qu'un bonheur immense, souverain, insondable, le bonheur du Ciel ; si l'on admet, de plus, comme il est vraiment impossible de ne pas l'admettre, que toutes nos actions, grandes ou petites, individuelles ou collectives, préméditées ou irréflechies, seront alignées, classées et chiffrées, dans leur véritable valeur morale, avec une précision mathématique mille et mille fois supérieure à celle que peut déployer, pour des valeurs d'argent, le caissier le

plus expert et le plus consommé des banques de ce monde, on comprendra sans effort que tout ce qui peut constituer pour nous un *crédit*, dans cet ordre d'*opérations* surnaturelles, est, dans notre propre intérêt, d'une incomparable importance.

Or, ce crédit existe ; c'est une réalité indéniable. Par un des plus touchants décrets de la volonté divine, il se trouve que les âmes rachetées au prix du sang de Jésus-Christ sont instituées par lui-même les cohéritières, les coopératrices, et l'on peut presque dire, les cofondatrices de cette œuvre de rachat ou de rédemption, et que leurs mérites, surtout quand ils sont couronnés de cette couronne de vie, récompense éternelle de leur fidélité, (1) possèdent une action puissante et réversible sur le salut non encore assuré des autres âmes. Elles peuvent en devenir les répondantes et les endosseuses. Cette merveille s'appelle la *Communion des Saints*.

D. Soit. — Le Dogme est admis pour les âmes, pour les âmes prises individuellement et qui ne doivent pas mourir ; mais quelle portée ce principe peut-il donc avoir à l'égard d'une société, d'un ÉTAT qui n'est, — le mot lui-même l'indique, — qu'une SITUATION périssable et n'ayant pas l'éternité pour fin ?

R. Il est très-utile d'éclaircir cette objection, spécieuse en apparence, mais en réalité sans bases solides et foncièrement malsaine, car elle entraîne insensiblement un grand nombre d'esprits aux attentats les plus graves contre la Divinité. On veut à toute force, en effet, que les lois morales qui régissent les consciences des hommes ne puissent être invoquées en faveur des sociétés, et que celles-ci aient une manière de se conduire entièrement différente de la manière de se conduire de celles-là ; — bref, deux *plateformes* tout à fait distinctes. On prétend qu'un Etat a le droit de faire, ou même d'ordonner et de rendre obligatoires une foule de choses qui, venant d'un simple particulier, seraient une souillure de sa conscience et un déshonneur moral pour sa mémoire. Cette théorie porte le nom générique de *Raison d'Etat*. Se prévalant de ce qu'il n'y a pas de ciel pour les sociétés, cette *Raison* prétend que, pour elles, tout se borne à des devoirs matériels et terrestres, et en arrive même jusqu'à émettre qu'un Etat, voulant spiritualiser ses actes, sort des limites de son droit et commet une véritable usurpation. N'est-ce pas ce qui s'affirme tous les jours en déclarations et en faits ?

Pour démontrer combien une pareille Raison déraisonne, il suffira d'une simple comparaison, tirée du domaine de la nature.

(1) Esto fidelis usque ad mortem et dabo tibi coronam vitæ.—*Apoc. II. 10.*

Prenez la mer, les grands fleuves, les rivières ; de quoi se composent toutes ces masses liquides, si ce n'est de gouttes d'eau ? Et une goutte d'eau en elle-même, comme c'est peu de chose en vérité ; combien est faible son pouvoir personnel et isolé ! Elle resterait même, pour ainsi dire, insaisissable et perdue, si elle ne rencontrait une autre goutte d'eau, ou n'était rencontrée par elle. Alors, par le fait de cette rencontre, il semble qu'une force extra-naturelle leur soit communiquée. A peine unies, elles se sentent entraînées ; elles marchent ; elles enlèvent d'autres gouttes d'eau à leur suite et la course en devient plus rapide. Déjà, elles se creusent un sillon pour passer. D'aggrégations en aggrégations, le sillon devient ruisseau ; — il chante, devient torrent ; — il bondit, devient rivière ; — il règne. Quelle large place au soleil, il leur faut, dès lors, à ces gouttes d'eau confédérées, et comme on est obligé de compter avec elles ! Certes, elles distribuent royalement leurs largesses et leurs bienfaits ; elles se prêtent à tous les détours, à tous les méandres, à toutes les inventions de l'homme, mais elles ont leurs jours de colère et d'un acte de leur déplaisir, elles peuvent vous raser une ville en une heure. — Notons en passant que ces grandes sévérités de leur domination ne sont gonflées en elles que lorsque les cataractes du ciel sont venues alimenter et comme consacrer leur puissance. — Et puis, toutes ces rivières après avoir, selon leurs caprices, laissé sur leur chemin des Lacs, qui sont comme les châteaux de plaisance de leur royauté, — majorats incessibles de leurs domaines, quelquefois plus étendus que dix provinces de terre ferme, — se réunissent en fleuves immenses et se terminent dans l'Océan, dont elles sont à la fois les sujettes, les pourvoyeuses et les tributaires. Et l'Océan ! quel insondable empire ! C'est lui qui a ses caprices, ses lois, sa souveraineté, et quand il a dit : " Je veux " ou : " Je ne veux pas, " sans le secours de personne, par ses propres forces, tout seul, il exécute toujours ses fantaisies ; rien ne lui résiste, et c'est un jeu perpétuel. Pour ceux qui sont ses victimes, il paraît en fureur, mais ces fureurs ne sont que ses ébats, ou plutôt, c'est son équilibre ; c'est sa complaisance en lui-même ; c'est sa manière de s'honorer ; c'est ce qu'il serait presque permis de désigner par ces mots : la justice éternelle des ondes.

Et pourtant, l'Océan, les Fleuves et les Rivières, ce ne sont que des gouttes d'eau en société. L'eau des divers fleuves varie. Il y a des rivières limpides et savoureuses ; il y en a de noires et d'amères. L'eau de la mer n'est pas du tout la même que les autres eaux qui sillonnent la terre, mais ce sont toutes ces eaux rassemblées, goutte par goutte, qui constituent toute l'autorité de ce royaume de la nature. Leur origine est une ; leurs lois sont donc et doivent être identiques.

Et ces lois sont dominées, — nous l'avons déjà indiqué, — par une grande force mystérieuse et cachée. Or, cette force, chaque goutte en a sa part, et ces parts confondues en centuplent l'action, sans en dénaturer l'essence. La loi de rencontre, qui a donné à deux d'entre elles, en les unissant, l'impulsion de marcher en avant et de suivre leur cours pour s'agrandir et progresser, comme nous venons de le dépeindre, est la même loi enfermée dans les entrailles de l'Océan, qui engendre le phénomène saisissant de son immuable mobilité, et qui fait sa puissance indomptable.

On nous pardonnera l'étendue de cette comparaison, en voulant bien songer que nous écrivons ceci *pour* les rives du St. Laurent, et aussi, et surtout, parce que les déductions sociales qui en découlent ne peuvent être logiques qu'à la condition de se mériter à elles-mêmes la dénomination de transatlantiques.

C'est donc là l'image de l'humanité tout entière. Chaque goutte d'eau séparément, c'est une âme créée. Une force supérieure et essentiellement originelle fait rencontrer ces âmes et les unit. Unies, elles *peuvent* ; elles acquièrent le secret de l'activité. Les filets d'eau sont les Familles ; les ruisseaux, ce sont les Villages, — et ce sont bien les villages qui chantent ; — puis, dans la gradation que nous avons indiquée, figurent les Cités, les Provinces, les Royaumes, les grandes Confédérations de Peuples, aboutissant au Royaume Eternel, à l'Empire des Eaux incorruptibles, toutes-puissantes et souveraines, dont la profondeur est inaccessible, dont les mystères sont impénétrables ; le Royaume du Ciel.

Et maintenant, est-il possible de dire sans déraisonner que cette loi supérieure et divine peut bien avoir sa valeur pour la goutte d'eau prise séparément, mais que, lorsqu'il s'agit du ruisseau, du canal, de la rivière et du fleuve, cette loi doit être laissée de côté comme inutile, illusoire et mauvaise ? Il n'y a vraiment qu'un Esprit qui puisse avoir inventé cette opinion contre nature et la déverser sur la terre ; c'est précisément l'Esprit contradictoire de l'œuvre de Dieu et par suite, "homicide dès le commencement," (1) l'esprit du Prince des Ténèbres.

D. Votre Démonstration laisse pourtant encore un point dans l'obscurité ; celui qui touche à la durée des sociétés civiles, laquelle n'est pas immortelle, comme doit être la durée des âmes prises séparément. Pour les lois sociales et la conduite politique, cette différence n'a-t-elle pas sa portée ?

(1) Vos ex patre Diabolo estis, et desideria patris vestri vultis facere : Ille homicida erat ab initio et in veritate non stetit : quia non est veritas in eo : quum loquitur mendacium, ex propriis loquitur : quia mendax est et pater ejus.—*Joan. VIII, 44.*

R. Encore un paradoxe pour détourner les Etats du respect et de la pratique de la Loi Divine. — Oui, la différence existe en ce sens que les sociétés pèrissent et périront toutes ici-bas, sans résurrection, soit au bonheur, soit au malheur d'une autre vie. C'est pourquoi l'on peut affirmer que, *sans exception*, les Peuples, *en tant que Peuples*, ont, *dès ce monde*, leurs récompenses à leurs châtimens. Ces récompenses et ces châtimens embrassent, il est vrai, plusieurs générations d'hommes ; ce qui peut les rendre assez difficiles à discerner par des contemporains, mais c'est leur droit aux unes comme aux autres, puisque, n'ayant précisément pas une Eternité pour sanction, la mesure de leur portée n'a pas d'autre étalon que la durée elle-même du Peuple qui les reçoit. Et l'histoire, la stricte histoire, est là pour démontrer que les grands fléaux des Etats, la radiation de leur nationalité, qui peut bien être considérée comme leur condamnation capitale, sont le fruit de leur manquement à quelque loi surnaturelle. Il en est de même pour les prospérités, pour l'importance, pour *la place au soleil*, pour l'action civilisatrice et la vitalité réelle des nations, *en tant que nations*. Ces bonheurs, — Et distingue-t-on bien toujours ce qui constitue les bonheurs sociaux ? — sont les récompenses et le prix de leur fidélité à Dieu, à sa direction, à ses appels et à ses commandemens- — C'est déjà beaucoup ; mais ce n'est encore, pouvons-nous dire, qu'un point secondaire.

Les âmes prises séparément ont seules un autre monde pour terme et pour sanction. — Soit. — Mais, le mérite et le démérite de ces mêmes âmes, d'où résultera pour elle la part heureuse ou malheureuse de leur éternité, où donc résident-ils ? Sont ils mérite et démérite isolés, personnels, purement individuels ? Oh ! pas le moins du monde. — La nomenclature des devoirs de l'homme isolé est bien restreinte en soi ; on pourrait peut-être dire qu'elle n'existe pas, que c'est un mythe, car on ne peut en réalité admettre *l'homme seul*, l'homme totalement en dehors de ses semblables. Le mérite et le démérite ; autrement dit, le Devoir et le Libre-Arbitre de l'homme, sont donc chose essentiellement collective et solidaire. — Membre de la famille — la variété en est grande — citoyen, sujet, contribuable, participant à la Chose Publique de mille et mille façons, tels sont les échelons de cette échelle-double, dont un versant porte sur les Obligations et l'autre sur les Prérrogatives. — Si donc, la Famille, la Cité, l'Etat, la Chose Publique, sous le prétexte que toutes ces Institutions sont bornées à la durée de ce monde, se mettent à rejeter tout souci de devoirs qui touchent à l'autre monde, comme n'incombant qu'aux individualités, qu'en adviendra-t-il ? — Il en adviendra que des millions de ces individualités auront perdu, sans retour, leur droit au bonheur éternel, *par le fait* de la Famille, de la Cité, de

l'Etat, de la Chose Publique ; de sorte que c'est l'Individu qui paye éternellement les frais des fautes de ces associations passagères. — Est-ce juste ? dira-t-on. — Oui, c'est juste ; mais voici comment. — Centuple et centuple, en vérité, sera le châtement éternel et la réprobation cuisante des hommes responsables d'une aussi nombreuse damnation d'hommes. Ce qu'il y a de personnel, d'irrévocablement personnel, dans cette grave matière, c'est la responsabilité. Or, la responsabilité des procréateurs d'un fait social hostile à Dieu est, pour ainsi dire, incommensurable, et Dieu seul peut en sonder les abîmes. Mais voilà ; on répudie la notion du *péché social*, presque toujours pour s'octroyer libéralement à soi-même et aux autres, la faculté et la fausse, la très-fausse, inocuité de péchés personnels. En fouillant les mobiles des prétentions de ce genre, on en arrive toujours à cette plaie cachée.

Et d'ailleurs, cette négation du péché social, cette répudiation de *devoirs éternels* incombant à l'Etat, ce n'est en réalité qu'un pur non-sens philosophique. Le ruisseau qui court à la rivière, de la rivière au fleuve et du fleuve à l'océan, portant ainsi dans le sein de cet océan, les unes après les autres, toutes les gouttes d'eau qui le composent, ne cesse pas moins d'en exister à sa place, n'est-ce pas ? Or, dites-moi, si sous le prétexte que ce sont les gouttes d'eau de ce ruisseau qui vont se réunir à la mer, et non pas le ruisseau lui-même, quelqu'un soutenait que le ruisseau a, par ce fait, le pouvoir et le droit de renverser les lois naturelles de l'eau ; de remonter quand il lui plaît vers sa source ; ou bien, de s'élever dans les airs en gerbes variées, par sa propre puissance et sans niveau supérieur qui le presse ; ou bien, de s'y tenir suspendu en masses liquides, sans aucun lien liquide qui le rattache à son lit, ou tout autre imagination de ce genre, ne serait-ce pas insensé ?

Et puis encore. — Les nations meurent, les sociétés finissent avec ce monde ; oui, oui, mais est-ce tout-à-fait ? seront-elles anéanties *absolument* ? Le "*non omnis moriar,*" qui est un cri si vivace de l'humanité tout entière, ne peut-il pas avoir pour elles, quelque juste écho d'outre-tombe, quelque légitime retentissement du Ciel ? Pour notre part, nous en avons la foi. Oui, les Peuples, en tant que Peuples, s'échelonnent spirituellement et se compteront, dans leur essence, tout le long des faubourgs de la Cité de Dieu, de cette Jérusalem qui n'aura plus d'ennemis, plus de frontières et plus de troubles. Le Ciel ! Nous pouvons si peu saisir ses immensités infinies ! mais nous savons que nos jouissances y seront multiples et fortes, variées et profondes, *au possible* ; au-delà de tout possible humain. Nous savons, par exemple, que nos sentiments de famille, cette voix du sang qui crie

si fort : "Persuasion," ces liens si tendres et si impérieux de nos cœurs sur la terre, non moins que toutes autres tendresses *humaines*, légitimes et sans reproche, qui se seront montrées, dans le fond de nos cœurs, fécondes pour le bien et vraies *mères* de conscience, (1) loin d'être anéanties, seront béatifiées dans les embrassements des noces éternelles. Le Nationalisme chrétien en serait-il donc banni ? Et devant Dieu, si nous pouvons dire un jour avec transports, en chantant son hosannah, tout illuminés des rayons de sa face : "Nous sommes de cette famille !" nous sera-t-il défendu d'ajouter : "Nous sommes de ce village ; nous sommes de cette patrie ?" Salomon, dans la vision prophétique de son *Cantique des Cantiques*, nous donne une image mystique de la Tour de David, et il nous dit : "Mille boucliers sont suspendus à ses murs ; ce sont les armoiries des forts." (2)

Ces réflexions générales nous ont semblé utiles, pour servir de fondement, ou, si l'on aime mieux, l'introduction, à la claire notion du Patronage spirituel exercé par St. Jean-Baptiste sur la nationalité canadienne.

D. Qu'entendez-vous par le Patronage spirituel exercé sur une Nation ?

R. Quand on a le bonheur d'être catholique, on croit que chacun de nous, en venant en ce monde, est accompagné d'un Ange Gardien qui, durant toute notre vie, nous fait bonne et fidèle escorte, nous assiste, est un messager bienveillant et généreux entre notre âme et Dieu, s'afflige de nos fautes, se réjouit de nos mérites et tient parfaitement en règle le Livre intérieur de notre conscience, en y inscrivant tout ce qui, au dernier jour, devra former le dossier de notre jugement sans appel.

Mais de plus, en passant héritiers de Dieu, frères de Jésus-Christ et enfants de l'Eglise, par la vertu du Sacrement du Baptême, nous sommes mis, d'une manière toute spéciale, sous la protection d'un Elu de Dieu, d'un frère de l'Eglise triomphante déjà couronné de la couronne de vie, d'un Saint en un mot ; c'est celui, dont le nom nous est donné, nous est imposé, avec l'eau qui nous christianisé ; c'est notre *Patron*. Comme notre Ange Gardien, il doit être, pour toute la durée de notre existence et principalement à l'heure de la mort, notre conseiller, notre ami, notre guide, notre modèle spécial, notre assistant et notre avocat.

Eh bien, d'après la démonstration que nous venons d'en faire ci-dessus, il en est de même pour les Etats, pour les Peuples, pour les Cités, pendant le

(1) Et matres et filios..... et in sæculo futuro vitam æternam.—*Marc X*, 30.

(2) Mille clypei pendent ex ea ; omnis armatura fortium.—*Cant IV*, 4.



cours de leur existence terrestre. Dieu, qui a créé l'homme pour vivre en société, n'a pas voulu se montrer moins généreux envers les sociétés qu'envers les hommes pris individuellement et il a fourni, aux unes comme aux autres, les mêmes *moyens*, les mêmes *modes*, les mêmes *milieux*, pour arriver jusqu'à lui ; c'est-à-dire, pour le *cannaitre*, l'*aimer* et le *servir*, car on a beau faire, il faut toujours et en tout en revenir à la première question de son *Catéchisme* ; c'est elle qui renferme la vérité des vérités, la leçon des leçons.

C'est une croyance respectée que les diverses Patries, les diverses Villes, les diverses Agglomérations d'hommes, ont chacune un Ange protecteur, qui veille mystérieusement sur elles. Mais il est positif que ces mêmes Patries, ces mêmes Villes, ces mêmes Associations, peuvent se donner un habitant du Ciel, comme leur représentant devant Dieu, comme inspirateur de leurs bonnes actions, comme intercesseur des bienfaits de la Providence sur leur carrière publique, comme *Patron*, en un mot, dans tout le bon et vrai secours que comporte ce titre.

Jésus-Christ a dit, en effet, en propres termes à ses Apôtres d'aller enseigner, non seulement les hommes, mais les nations ; (1) — d'aller prêcher son Evangile à toutes les nations. (2) Il a promis le Royaume de Dieu à la nation qui sait produire des fruits de Dieu. (3) Il a été annoncé lui-même, dès sa naissance, par le saint vieillard Siméon comme étant la lumière qui doit amener la révélation des peuples. (4) Il a dit de son temple, de ces édifices consacrés à l'invoquer et à lui parler à cœur ouvert : " Ma maison s'appellera une maison de prière, pour toutes les nations." — (5) Ce qui prouve, à la fois, et le précepte et la vertu de la prière publique, de la prière nationale. — Enfin, par la bouche elle-même de ses plus mortels ennemis, les Phariséens, il a été confessé comme devant être le grand Précepteur des Etats. (6) Voilà ce qui explique la vérité perpétuelle et irréfutable des relations qui existent entre les sociétés humaines et Dieu, par l'entremise des Elus du Ciel.

D. Mais, comment ces Elus se trouvent-ils désignés pour remplir ce rôle d'intermédiaires ?

(1) Euntes ergo docete omnes gentes.—*Math XXVIII*, 19.

(2) In omnes gentes oportet prædicari Evangelium.—*Marc XIII*, 10.

(3) Regnum Dei dabitur genti facienti fructus ejus.—*Math XXI*, 43.

(4) Lumen ad revelationem gentium.—*Luc II*, 32.

(5) Domus mea domus orationis vocabitur omnibus gentibus.—*Marc XI*, 17.

(6) Docturus gentes.—*Jean VII*, 35.

R. Ce sont les nations elles-mêmes qui font ce choix ; car, du moment que Dieu accorde des grâces *nationales* à un peuple, et que ce peuple peut en user ou en abuser, — grande vérité qui nous a été strictement démontrée dans l'antiquité, et par suite surnaturellement préfigurée pour toute la durée de l'ère chrétienne, par l'histoire du Peuple Juif, — on doit admettre qu'il existe pour les peuples un *Libre-Arbitre National*, et que les sociétés participent à la plus sublime émanation que Dieu ait voulu souffler de sa propre essence sur cette terre en “ faisant l'homme à son image et à sa ressemblance “ pour qu'ils se multiplient, qu'ils remplissent la terre et la soumettent. ” (1)

D. Et de quelle manière s'exerce ce Libre-Arbitre National dans le choix que font les peuples de leurs Patrons dans le ciel ?

R. Quelquefois, et même très souvent, ces Saints sont les propres fondateurs du Christianisme dans leurs patries. En les choisissant ainsi pour Patrons, ces patries se donnent à elles-mêmes les *Actes* de leur Baptême national ; comme l'Irlande, à l'égard de St. Patrick ; l'Allemagne, à l'égard de St. Boniface et tant d'autres pays.

Mais quelquefois aussi, ce choix a quelque chose de plus directement inspiré de Dieu ; c'est comme l'effet surnaturel d'une Pentecôte nationale ; c'est le Sacrement de Confirmation que reçoivent certaines patries, qui sont plus spécialement choisies par le St. Esprit pour étendre au loin le Royaume de Dieu. Le Seigneur dit à ces Patries, comme à St. Paul, le grand apôtre des nations : “ Je t'ai posé là où tu es, pour servir de flambeau aux peuples, “ et pour être un agent de salut jusqu'à l'extrémité de la terre. ” (2) Il en est ainsi, par exemple, du Royaume de France, la Fille aînée de l'Eglise, qui a pour marraine dans le ciel la Ste. Vierge Marie, la propre Reine du Ciel, et pour parrain, le grand Archange St. Michel, le généralissime des armées du Très-Haut.

Eh bien, le Canada, la *Patrie* canadienne, dans son *Patron*, St. Jean Baptiste, est bien positivement honoré de Dieu d'un privilège de cette nature, en ce qui touche à sa mission, c'est-à-dire, à sa vitalité nationale et politique.

D. Le Canada est-il à proprement parler une Nation, et ses enfants peuvent-ils réellement l'appeler une Patrie ?

(1) *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram..... Et ait : crescite et multiplicamini et replete terram et subijcite eam.—Gen. I, 26-28.*

(2) *Posui te in lucem gentium ut sis in salutem usque ad extremum terræ.—Act XIII, 47*

R. A cette question, nous répondrons hardiment : Oui ; le Canada a le droit de s'appeler une Nation, et les Canadiens, en tant que Canadiens, sont bien réellement les enfants d'une Patrie.

Mais, pour justifier cette affirmation catégorique et convaincue, il est presque indispensable d'entrer dans quelques développements. Bien qu'en apparence un peu *étrangers* à ce pays, nous les croyons d'autant plus à leur place dans ces très humbles considérations, qu'on en fait fort souvent un usage tout à fait à côté de la vérité, qu'on en jase un peu partout, et ma foi ! assez à tort et à travers ; enfin parce que, si leur exactitude arrivait à s'implanter tant soit peu dans l'esprit public, la sève en sourdrait, sans aucun conteste, dans toutes les fibres intérieures de l'*Arbre populaire*, pour y faire couler à flots savoureux et bénis, — qu'on nous pardonne l'expression ; mais, Canada y oblige, — ce *sucre de patriotisme*, qui doit être considéré par tout enfant de ce sol comme un don tout spécial de Dieu.

Il n'y a pas encore vingt ans, dans ce qu'on est convenu d'appeler la *Politique des temps modernes*, on a fait grand bruit en Europe du *Principe des Nationalités*, mais c'était un bruit révolutionnaire, c'est-à-dire, ayant pour principe tout autre intérêt que celui des peuples soi-disant en faveur desquels ces clameurs étaient poussées. — C'est là le grand signe auquel on reconnaîtra toujours la Fraternité de la Révolution, et ses cris.

Qu'était donc tout ce bruit ?

C'étaient, à la fois, et d'insatiables ambitions personnelles qui poussaient quelques Souverains à invoquer un nouveau fantôme de mots, non à cause de la *nationalité*, mais à cause du simple *voisinage* de quelques Etats, envers lesquels ils se sentaient atteints d'un famélique accès d'accaparement ; et d'autre part, c'était la haine invétérée dans le cœur de quelques autres Souverains contre tous les gouvernements légitimes, — parce qu'ils étaient usurpateurs eux-mêmes ; contre tous les gouvernements chrétiens, — parce qu'ils étaient athées ; et surtout, contre tous les gouvernements ecclésiastiques, — parce que l'Eglise était pour eux comme un reproche perpétuel de leur passé, comme un remords vivant de leurs succès d'un jour.

Tel est, en deux mots, le fond prouvé, et très prouvé, de tout ce qu'on a fait, ces derniers temps, au sujet de la question des Nationalités, Victor-Emmanuel étant Roi de Piémont, et s'étant fait décorer par l'impiété cosmopolite du surnom de *Galanthomme* ; et Napoléon III se trouvant affublé du titre d'Empereur des Français, pour finir, quelques années plus tard, par mériter le sobriquet de Napoléon-le-*Sédantaire*.

Mais, du fait au prendre, sur quoi appuyait-on ce prétendu principe des nationalités ?—Sur rien de fixe, sur rien de sensé, sur rien de stable, sur rien d'honnête, sur rien de généreux, sur rien de civilisateur, sur rien même qui fût seulement plausible.

Il suffit pour s'en convaincre, de donner un aperçu rapide des simples utopies qui *auraient pu* servir de décorum à ce prétendu principe ; et on ne s'en est pas même servi. — On n'en a pas eu besoin, du reste ; on avait pour soi la force des baïonnettes, et l'escamotage diplomatique.

Peut-on dire que ce sont les *accidents géographiques* qui doivent opérer la distinction des nationalités entre elles ? De ces accidents de séparation matérielle, il n'y a que deux sortes : les chaînes de montagne et les grands cours d'eau. Or, la grande majorité des nationalités sont, de fait, plutôt séparées entre elles par des fleuves que par des montagnes ; et il est prouvé que les fleuves sont, de leurs nature, non pas des agents de séparation d'un peuple à un autre, mais bien au contraire, des véhicules de relations entre eux. L'utopie était donc trop matériellement criante pour qu'on ait pu s'y arrêter. — Et d'une.

Alors, on a balbutié quelques pâles controverses au sujet des *langues*. C'était une idée un peu plus, sinon rationnelle, au moins rationaliste, et qui, par cela même, a un peu plus, sinon de consistance, au moins, de subtilité. On a essayé de lancer cette proposition que tous les peuples parlant la même langue devaient être régis par la même autorité politique. Mais, devant cette seconde utopie, se sont dressées deux barrières, que le cheval échappé de la Révolution n'a pu franchir.

La première est une barrière de droit et de philosophie. — Elle consiste en cette donnée expérimentale bien établie, que l'idiôme, dont se sert un peuple pour exprimer ses idées, se transforme par le temps et en vertu de l'état social de ce peuple ; que la langue d'un pays est donc, à proprement parler, un *effet*, et non pas une *cause*. C'est le *résultat* de sa civilisation particulière ; — résultat lent et venant de longue main, — et la chose elle-même ne peut donc être rationnellement invoquée comme un *mobile* déterminant à changer la nationalité, à faire un transfert de patrie.

Il y a même à remarquer, ce nous semble, dans l'histoire universelle des peuples, que chez eux l'efflorescence intellectuelle de leur langue, qui n'est autre que ce qu'on entend par ces mots ; *les Lettres, les Belles-Lettres*, n'acquiert son plus sensible éclat, son plus grand épanouissement extérieur, que lorsque la décadence morale et sociale de la Nation est déjà très-avancée.

Dans le cours de la vie politique d'un pays, la beauté des formes de l'esprit est tout-à-fait posthume à la laideur du fond de sa conscience. C'est là une pierre d'achoppement, contre laquelle se heurte souvent l'étude philosophique de l'histoire, mais le Siècle de Périclès, le Siècle d'Auguste, le Siècle des Médicis, et le Siècle de Louis XIV, avec leur illustration littéraire et leur moralité comparée, sont là, pour corrober cette remarque. Le pèlerinage de tout ce qui constitue le monde des idées se trouve ainsi encombré de retardaires ; ou plutôt, non ; c'est une vraie procession, car c'est un *ordre* mystérieux établi par Dieu lui-même, dans des développements dont aucune force humaine n'est capable d'intervir le défilé spiritualiste.

On doit pourtant tirer d'un tel phénomène une conclusion pratique ; c'est qu'une patrie, une nationalité, doit essentiellement tenir à sa langue, la respecter profondément, être jalouse de sa pureté et la traiter avec une extrême décence. En agissant ainsi, ce peuple coopèrera, pour une part plus grande qu'on ne pense, à cet ordre divin que nous venons de signaler et concourra à l'harmonie, à la dignité, à la sainteté de la Procession de ses idées, à travers les âges. *Procession* signifie d'ailleurs : "*Emaner,*" "*Etre issu.*" — De qui les idées ne *procèdent*-elles pas, si ce n'est de l'Eternel Dieu ?

La seconde barrière, qui a empêché la langue d'un peuple d'être ouvertement invoquée comme le principe de sa nationalité, a été une barrière *de fait*, et brutale comme un fait ; c'est que, ce principe une fois admis dans le droit des gens, c'était un remaniement obligatoire de la carte d'Europe ; et cela ne faisait plus le compte de la Révolution couronnée ; car elle est bien disposée aux Annexions de ses voisins qui gênent sa domination, mais aux Cessions des peuples qu'elle domine ; jamais. — Et de deux.

Alors, en troisième analyse, on s'est rabattu sur une autre idée, ou plutôt encore, sur un autre mot, qui n'est également qu'une utopie, quoique beaucoup plus spécieuse. C'est la théorie des *Races*. Les récentes victoires des Prussiens contre les Français ont donné comme un aliment nouveau de popularité et un retentissement en apparence très-substantiel à cette théorie ; mais là encore, après un examen un peu sérieux de la question, n'est pas la vérité.

On dit bien des races, qu'elles sont douées d'une vie ayant, dans ses phases diverses, de grandes analogies avec la vie de l'individu humain ; c'est-à-dire, qu'elles ont leur enfance, leur jeunesse, leur maturité et leur vieillissement ; que dès lors, la décrépitude et la mort leur sont choses aussi fatales que pour l'homme, et qu'elles se succèdent ainsi, les unes aux autres, comme des générations sociales. Et l'on ajoute triomphalement à l'appui de

cette thèse : “ Voyez la *Race Latine* ; elle a dépassé l'âge de sa maturité ; elle grisonne ; elle s'achemine à sa mort naturelle ; il faut qu'elle en prenne son parti ; c'est la *Race Germanique* qui s'apprête à la remplacer, qui est même déjà en pleine voie de le faire, pour établir, dans le monde, une civilisation nouvelle et délimiter, par cela même, les divers groupes des nationalités. Puis, la race germanique subira, comme la race latine, les mêmes lois de déchéance par suite de vieillesse ; et déjà, l'on voit poindre à l'horizon la *Race slave*, qui formera vraisemblablement un jour une troisième génération de peuples, devant à leur tour dominer le monde. ”

Il faut le reconnaître, cette théorie est prestigieuse, mais elle n'a qu'un défaut, c'est de n'avoir absolument pas l'ombre de fondement.

C'est assez facile à démontrer.

Et tout d'abord, arrêtons-nous un tout petit instant sur la dénomination spéciale de *Race Latine*. C'est une dénomination des plus fausses en elle-même qui se puisse voir, attendu que les nations dites de cette race, dont les principales sont : la France, l'Italie et l'Espagne, n'ont en elles qu'une proportion extrêmement minime de sang latin. Composées, pour une part, des *Aborigènes*, qui existaient sous l'antique domination Romaine ; — (Et cette domination, il ne faut pas l'oublier, était le fait de la suprématie d'une seule ville, — *Urbs*, — sur le monde entier, et non pas une question de peuplement du monde par l'expansion d'une souche primitive), — et pour une autre part, des *Barbares* de la grande Invasion des premiers siècles de l'Ere Chrétienne, les populations européennes sont toutes, au même degré, le fruit, le résultat et l'expression de ce mélange. Elles sont originairement *du même âge*.

En France, ce sont : Celtes, Germains, Bretons, Francs, Normands, et autres variétés descendues du Nord. En Italie, pour la partie septentrionale, les Lombards y trouvèrent, non des Latins, mais des peuples de race celtique ; et pour la partie méridionale, c'étaient des colonies grecques qui furent greffées de rameaux espagnols et normands. Enfin pour l'Espagne, c'est un mélange de sang Celtique, Basque, Gothique et Mauresque qui s'est infusé dans la race aborigène des Ibères. Dans ces divers pays, la *latinité* de la race y est donc, pour ainsi dire, insignifiante.

Et pour ce qu'on appelle les *Races Germaniques*, il en est absolument de même. C'est une composition tout-à-fait semblable des deux éléments de l'*Autochtonie* et de l'*Invasion*. La généalogie des diverses nationalités qui se disent de cette race est de la même antiquité, de la même formation, de la

même conception à la vie des peuples, que pour les pays désignés du nom de *Latins*.

On peut en dire autant de la *Race Slave* elle-même. Elle n'est pas plus jeune que les deux précédentes. Si elle a paru plus tard qu'elles sur la scène du monde, c'est qu'elle a été pendant longtemps comprimée par la domination Tartare, de sorte que, pour son plus grand malheur, son activité est restée en arrière de toute la durée de cette belle époque de foi et de civilisation, dont la plus vivace effusion s'est signalée par les Croisades.

Le défaut de la cuirasse de cette théorie affirmant une succession des peuples par voie de caducité progressive et fatale, c'est l'oubli d'un grand fait qu'il est inutile ici d'analyser en lui-même. C'est qu'il n'y a plus de *Migrations* de races primitives tenues, non sans dessein par Dieu, à l'état *Barbare*, lequel est le point extrême et l'antipode de l'état *Sauvage*. — La *Migration* n'a aucun rapport foncier avec l'*Emigration*.

Cela n'empêche pas que les grandes ramifications de la famille humaine, n'aient leurs débuts dans l'existence, qu'elles ne suivent des développements variés dans leur virilité et enfin, qu'elles ne puissent disparaître ; mais c'est plutôt en elle un commencement, un milieu et une fin qu'une enfance, une jeunesse et une mort, telles que ces phénomènes de la vie s'accomplissent obligatoirement pour l'individu.

C'est ce *Milieu* de l'existence d'un peuple qui offre les plus grandes dissemblances avec la jeunesse de l'homme, par sa durée autant que par ses alternatives extrêmement variées d'épuisements mortifères, de décadence et de régénération. — L'étymologie même de ce mot : *Régénération*, qui ne s'applique qu'à l'âme baptisée et aux nations, suffirait à indiquer clairement que la vitalité sociale ne peut-être comparée, avec un semblant de justesse, dans tout ce qui concerne à sa durée à la vie individuelle.

On entrevoit d'ici les éléments sociaux de Foi, d'Espérance et de Charité nationales, qui surgissent de cette exacte donnée.

En résumé donc et comme conclusion de ce rapide et léger aperçu d'ethnologie traditionnelle, l'on doit reconnaître que ni la situation géographique, ni la langue, ni même la race, ne constituent réellement le droit à la *Nationalité* et le fondement de la *Patrie*.

Il faut chercher plus haut le principe originaire de ce droit, et asseoir sur d'autres bases le fondement de cette sainteté sociale ; car la Patrie est sainte.

Et c'est parce qu'elle est sainte qu'il faut sans hésitation remonter jusqu'à Dieu pour en trouver le principe.

Or, cela posé, ceci s'établit :

La vertu de Nationalité et l'essence de la Patrie résident tout entières dans la *Mission*, pour laquelle Dieu élit certains peuples, dans les conseils de sa Providence sur le gouvernement du monde entier. Il n'y a pas d'autre criterium qui puisse engendrer le Patriotisme, ni d'autre droit qui puisse octroyer à une société la légitimité de s'affirmer à l'état de Nation.

Mais de plus, cette Mission se manifeste par le principe et par le fait de la *transmission héréditaire*, tout simplement parce que l'Etat n'est en somme que la collectivité fédérale des familles. C'est dans ce sens que le *sang* joue son rôle légitime dans le droit à la nationalité ; mais ce rôle est le *moyen* et non pas le *principe* de ce droit. — Il est facile d'en déduire quelle doit être la *fin*, c'est-à-dire, le but social de toute nationalité, si elle ne veut pas *finir*.

Cet *héritage*, dont nous venons de constater la loi sociale, un peuple peut le répudier, car c'est un axiôme de droit qu'on n'est héritier qu'une fois. "*Semel hæres.*" Il peut méconnaître sa *mission*, car le peuple, en tant que société, a un libre-arbitre national, ainsi que nous l'avons déjà noté précédemment ; mais ce sont précisément cette répudiation et cette méconnaissance qui constituent seules, absolument seules, pour lui, la réalité de ses décrépitudes, de ses effacements, et en dernier ressort, de sa radiation du grand livre des Patries.

Les inductions pratiques à tirer, pour le Canada, de toutes ces prémisses qui étaient nécessaires à élucider tant soit peu, sont bien faciles, en même temps qu'elles sont bien consolantes et bien civilisatrices pour lui. — Les Canadiens doivent se dire, non pas comme une parole prononcée à la légère, mais avec toute la conviction philosophique et morale d'une telle profession de foi sociale : " Nous sommes réellement une *Nation* ; notre sol est véritablement une *Patrie*, par la double prérogative du germe, en quelque sorte métaphysique, dont nous avons été formés, c'est-à-dire, parce que nous sommes des *Missionnaires* et des *Héritiers*, ou, plus explicitement encore, parce que nous sommes *Catholiques* et *Français*."

Et même, Dieu dans sa miséricorde a accentué d'une touche bien sensible de son doigt adorable, pour la jeune nationalité canadienne, ces traits sociaux si souverains de ses plans providentiels sur elle. Le Canada n'était qu'une colonie française, quand la France, sa mère, qui l'avait enfanté à la vie du plus pur de son sang, a méconnu sa propre mission à elle-même ;

— mission divine plus incisivement marquée de l'empreinte éternelle, qu'il ne l'a été accordé à aucun autre peuple du monde entier ; — et en cet instant, la France a traité le Canada en marâtre. Mais le Père Souverain, le Générateur Suprême et le Chef indéniable de la grande famille de toutes les nations, veillait sur le Canada. En permettant cette séparation, il l'a sauvé des grandes calamités qui ont tant accablé, tant bouleversé, tant épuisé la France, et il a, par le fait même, émancipé ce vaillant Fils de France à la vie des patries distinctes et personnelles. C'est que le Christ, qui est le souverain et l'universel Roi, parce qu'il est le souverain et l'universel Père, a toujours aimé les enfants d'un immense amour. Il les a tant aimés que durant sa vie mortelle il ne cessait de les donner au monde, comme le modèle de toute conduite humaine. " Si vous ne leur ressemblez, disait-il, vous ne sauriez trouver l'entrée du Royaume des Cieux. " (1) Voyant le Canada enfant et délaissé, il s'est senti ému de pitié pour lui et, comme gage de cette maternelle pitié, il a fait de cet orphelinat comme le véritable sceau et le sacre surnaturel d'une nouvelle nationalité dans le monde.

Oh ! que cette mémoire substantielle peut se montrer féconde ! C'est bien de pareils titres, et de ces titres seuls, que les Canadiens ont tout devoir, comme tout intérêt, de s'affirmer *conservateurs*.

Les considérations originelles contenues dans les pages qui précèdent devaient être établies, et pour ainsi dire creusées dans la terre, pour servir de fondations aux solides et hauts enseignements, qui se trouvent tout édifiés, pour le Canada, par la vie de St. Jean-Baptiste, dans toutes ses merveilleuses particularités.

D. Où trouve-t-on ces particularités qu'offre la vie de St. Jean Baptiste, par rapport à la vitalité de la Nationalité Canadienne ?

R. Ces particularités, qui naturellement n'ont rien d'humain et de matériel, mais qui nous font voir dans St. Jean-Baptiste le surnaturel défenseur de la cause canadienne, le Solliciteur-Général des Miséricordes divines envers ce pays, sont inscrites en caractères lumineux dans l'Évangile.

Les textes qui parlent de ce grand Saint sont très-nombreux et très-variés. Ils touchent successivement à sa NAISSANCE, — au BAPTÊME, qu'il administra à Notre Seigneur Jésus-Christ, — à l'AMBASSADE, qu'étant prisonnier

(1) Amen dico vobis, nisi efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in Regnum Cælorum.—
Math. XVIII, 3.

il envoya au Divin Maître — et enfin, à sa MORT, qui fut un martyr. De plus, à chacune des phases de cette vie prédestinée se joignent dans le Livre Sacré des préceptes, des maximes, des programmes, tout un Code de Lois Divines, et par conséquent immuables, constituant, au plus haut degré, l'essence et la vertu de la MISSION nationale des peuples, qui veulent marcher dans des voies si royalement tracées.

Ce sont ces divers sujets des *Actes* de la vie et de la mort de St. Jean-Baptiste, et à leur suite, du résumé de sa mission surnaturelle, que nous allons étudier, notes en mains, en autant de Chapitres séparés.

PRIÈRE.

O Trinité Eternelle de Dieu, Notre Père qui êtes au Ciel, — PATER NOSTER QUI ES IN CÆLIS ; — Jésus son Fils Unique, fait Homme par miséricorde envers chacun de nous, Christ, seul vrai Roi surnaturel de toutes les nations du monde ; et Vous, Esprit-Saint, qui procédez au Père et du Fils, par la vertu incompréhensible de l'incommensurable amour, qui seul, pouvez éclairer nos intelligences, féconder nos volontés pacifier, purifier et sanctifier nos cœurs ; donnez-nous le Protectorat bienfaisant et régénérateur de vos Saints du Ciel, car nous ne sommes que la Milice, et eux sont le Triomphe de votre Gloire. Que par ce mystérieux équilibre de leurs forces et de nos efforts, votre beau Règne nous arrive, et manifeste aux gouvernements de la terre quelques unes des splendeurs de votre universelle autorité. — ADVENIAT REGNUM TUUM.

Nous vous demandons cette grâce, pour la Chrétienté tout entière, et spécialement pour le Canada, notre patrie, par les mérites de son Bienheureux Protecteur du Ciel, St. Jean-Baptiste, et en mémorial du PATRONAGE par lequel nous nous sommes voués à lui. — AMEN.



CHAPITRE II.

LA NAISSANCE.

*Pater noster qui es in cœlis
Sanctificetur nomen tuum.*

AMEN.

D. Que devons-nous remarquer tout particulièrement dans la Naissance de St. Jean-Baptiste ?

R. Remarquons d'abord, — Et cette première remarque est une vraie marque d'honneur, dont on doit décorer le berceau canadien, — que St. Jean-Baptiste était le fils d'un Pontife de l'ancienne Loi. (1) Le Canada n'a-t-il pas eu, pour origine de sa conception à la vie des peuples, l'apostolat de Prêtres de la Loi nouvelle, de ces Missionnaires et de ces Martyrs, de ces Jésuites, de ces Recollets et de ces Capucins, qui ont vivifié de leur parole et arrosé de leur sang les racines de la Patrie Canadienne ? — Le Canada, — il ne doit l'oublier en rien, et s'en souvenir en tout, — est de race sacerdotale comme son Patron. — Il y a tout un monde politique dans cette mémoire.

La naissance de St. Jean fut miraculeuse. Son père, était un vieillard, et sa mère était également fort avancée en âge, quand l'Ange Gabriel, le même qui devait annoncer, quelques semaines après, à la Vierge Marie qu'elle

(1) Fuit in diebus Herodis regis Judææ sacerdos quidam nomine Zacharias, de vice Abia ; et uxor illius de filiabus Aaron et nomen ejus Elisabeth.—*Luc I, 5.*

deviendrait la mère du Fils unique de Dieu, annonçait à Zacharie, dans le temple, et pendant qu'il remplissait ses fonctions sacerdotales, (1) qu'il aurait un fils de sa femme Elisabeth, et lui ordonna d'appeler cet enfant inattendu du nom de Jean, qui signifie : *Miséricordieux*. (2)

Cette vieillesse des parents de Jean selon la nature, a bien quelques rapports avec l'âge de la Mère-Patrie, qui a enfanté le Canada à la Chrétienté. Nous venons de dire dans le Chapitre I. que la Nationalité Canadienne, longtemps portée dans les flancs de la France, avait, pour ainsi dire, vu le jour, quand elle a été douloureusement séparée de sa mère. Et à cette époque, oh ! que la France était vieillie ; comme elle était avancée en ses jours ! — J'entends la France traditionnelle et catholique, la France fidèle au Christ et à son Eglise. — Mais Dieu a fait les nations guérissables, et par cela même, à miracle capables de rajouissements.

L'Ange qui annonce la naissance de St. Jean trace à son père de bien beaux traits de la grande mission à laquelle a été prédestiné le divin Précurseur. Nous grouperons ensemble, dans un Chapitre spécial, ainsi que nous l'avons déjà signalé, pour n'en faire qu'un tout homogène, les splendeurs spirituelles de cette mission disséminées, en quelque sorte, dans toute la phase de la vie de ce Saint incomparable. Pour le moment, contentons-nous de noter, dans les paroles de préexistence prononcées par l'Ange sur la vocation du Protobaptiste, un ordre tout spécial, un commandement de conduite personnelle, on ne peut plus caractéristique, dont l'appropriation à quelque chose de souverainement instructif pour le Canada.

D. Quel est cet ordre spécial et personnel ?

R. C'est celui de "ne boire ni vin ni cervoise," c'est-à-dire, ni liqueur enivrante. (3)

Qu'en dites-vous ? L'Esprit-Saint, pour qui le temps, aussi bien que l'espace, sont comme s'ils n'étaient pas, car il est infini, s'y est-il pris assez longtemps d'avance, pour flétrir, combattre et réprover l'*Ivrognerie*, dans cette portion de l'universel troupeau, dont St. Jean devait être le pasteur mystique et le guide élu ? — L'*Ivrognerie* ! "mal capital de ce pays

(1) Factum est autem quum sacerdotio fungeretur in ordine vicis suæ ante Deum — apparuit autem illi Angelus Domini stans a dextris altaris incensi. — *Luc I, 8.11.*

(2) Ait autem ad illum Angelus : ne timeas Zacharia Uxor tua Elisabeth pariet tibi filium et vocabis nomen ejus Joannem — Et dixit Zacharias ad Angelum : Unde hoc sciam ? Ego enim sum senex et uxor mea processit in diebus suis. — *Luc I, 13.18.*

(3) Et vinum et siceram non bibet. — (*Luc I, 15*).

“ menaçant de ruiner la fortune comme la religion de beaucoup de nos compatriotes. ” (1) L'Ivrognerie ! “ qui a fait un jour pousser de profonds soupirs de tristesse au Père commun des Fdèles, au Vicaire de Jésus-Christ, quand il a appris que ce grand désordre était la passion dominante ” de ses Benjamins du Nouveau-Monde, “ et qu'il ternissait les belles qualités et les mœurs douces de ce peuple, si cher à l'Eglise ” (2). L'ivrognerie, “ qui se joue de l'autorité publique, qui engendre les plus grands malheurs de la patrie, qui glace d'effroi ” la conscience nationale, (3) et qui, sans cesse combattue, sans cesse frappée d'anathèmes religieux et civils, sans cesse percée de coups, reparait toujours, et actuellement encore, pleine d'une audacieuse vie, renaissant de ses cendres comme un phénix d'enfer, survivant aux réprobations qu'elle inspire, échappant à ses propres blessures, et défiant presque la miséricorde, la confiance et la charité ! Ah ! que la dévotion envers St- Jean-Baptiste, une dévotion de bon aloi, franche et sincère, virile et patriotique, serait donc d'un bel usage pour les Canadiens, si elle pouvait leur remettre sans cesse en mémoire, avec une pieuse et salutaire crainte, les ordres si précis et si absolus de tempérance et de sobriété dictés par l'Envoyé du Souverain Juge au Précurseur élu de son Verbe de vie ; et cela, dès avant la conception même de ce grand Justicier du Roi Jésus !

D. La naissance de St. Jean Baptiste offre-t-elle quelque autre particularité à nos méditations ?

R. Oui. Deux autres ; et pour mieux les classifier, nous appellerons la première, une particularité Évangélique, et la seconde, une particularité Ecclésiastique.

D. Quelle est la particularité Évangélique que vous signalez ?

R. C'est la visite que fit à la mère de Jean-le-Sacerdotal, la mère de Jésus-le-Royal. Elles étaient proche-parentes, et portaient, chacune dans leur sein, ces deux enfants jumellement annoncés par les Prophètes, dont l'un, étant Fils unique de Dieu dans son essence, et Fils d'une vierge dans sa nature humaine, a voulu, par un prodige d'humilité et d'amour, être appelé le Fils de l'Homme ; et dont l'autre fut proclamé par ce Fils de

(1) S. G. Mgr. Ignace Bourget, Evêque de Montréal.—(Circulaire au Clergé du 23 7bre 1841.)

(2) Idem —(Mandement du 25 Janvier, 1842.)

(3) Idem. —(Lettre pastorale du 18 Avril, 1854.)

l'Homme lui-même, comme étant " le plus grand qui se soit levé sur la terre. " (1)

La part d'allégresse sanctificatrice que St. Jean prit, dès avant sa naissance, à ce joyeux mystère de la *Visitation*, (2) doit inspirer au Canada, ce peuple qui n'est venu qu'après tant d'autres à la vie sociale, une profonde vénération, une étude favorite et jamais lassée, un esprit de recherche tout-à-fait national pour les secrets du plan providentiel, du *concept divin*, dans l'économie temporelle des peuples.

Au moment où les premiers navigateurs Français, suivis de leur escorte d'apôtres, de martyrs et de vierges, plantaient la Croix de Jésus-Christ sur les rives du St. Laurent, ce Jourdain de Sauvages, vivait, au centre de l'Europe, un doux et grand Evangéliste, St. François de Sales, Evêque et Prince de Genève ; — cette ingrate et sottise cité, qui s'est vaniteusement affublée du nom de Rome du Protestantisme et qui n'est plus, aujourd'hui, que la Rome du Loysonnisme. — Quelle chute ! — Alors, à la voie paternelle et compatissante de ce Saint, un des plus aimables de tous les Saints, des milliers de nos pauvres frères séparés rentraient avec joie dans le maternel giron de l'Eglise, dans le bercail de ce Bon Pasteur qui connaît, qui appelle toutes ses brebis chacune par leur nom. (3) Or, le contemporain de Jacques-Cartier et de ses vaillants compagnons fondait en l'honneur de la Visitation de Marie à Elisabeth, toutes deux sur le point d'être mères, un Ordre Religieux décoré du doux et domestique nom de ce mystère consolateur. Et cette Maison de Vierges suppliantes et réparatrices, Dieu l'a choisie pour être la dépositaire fidèle, la confidente prédestinée, la gardienne jalouse, de sa plus intime dévotion, d'une dévotion qui, de nos jours, dans d'exceptionnelles tempêtes sociales déchaînées sur le monde, se dresse comme le phare lumineux de la régénération sociale du monde, pour lui montrer le port du salut : la *Dévotion au Sacré Cœur de Jésus*.

La fin des hérésies par la conversion des malheureux enfants qui en ont sucé le lait, avec le lait de leurs mères ; — l'apaisement des tourmentes politiques, qui grondent dans l'*air du temps* ; — le Règne social de Jésus-Christ sur la terre, par les simples effusions triomphatrices de son royal amour, qui est pour les Fils de la Lumière, l'Election des Elections ; — la sainte fraternité des peuples, dans l'inépuisable paternité du Sang de l'Agneau sans tache qui

(1) Amen dico vobis : non surrexit inter natos mulierum major Joanne Baptista.— *Math. XI, 11.*

(2) Et Spiritu sancto replebitur adhuc ex utero matris suae (*Luc I, 15*).

(3) Proprias oves vocat nominatim.— *Joan X, 3.*

efface tout péché, — Oh ! Seigneur Notre Dieu, Notre Maître et Notre Roi à tous, comme tout est un et tout universel, comme tout s'enchaîne, tout s'illumine et tout se tient, dans les déroulements infatigables de votre beau Plan divin !

Quand Elisabeth venant au devant de sa cousine Immaculée et saluée par elle, qui avait voyagé pour lui *rendre ses devoirs*, a senti tressaillir de joie son fils dans ses entrailles ; (1) quand Marie a entonné son *Magnificat*, hymne sublime, que St. Ambroise a appelé *l'extase de l'humilité*, et où sont contenus tant de traits qui touchent si directement aux plus profonds problèmes des sociétés civiles, (2) n'est il pas vrai qu'en l'honneur du si grand, si prédestiné, et si puissant Patron de son pays, tout bon Canadien doit sentir tressaillir, dans les entrailles de son cœur, la vieille foi de ses pères, devant les manifestations si providentielles, si saisissantes et si contemporaines du SACRÉ CŒUR DE JÉSUS ?

Le Sacré Cœur de Jésus ! Ah ! la bonne manière de l'honorer, aussi bien pour un peuple tout entier que pour un individu perdu dans la foule, ne consiste-t-elle pas, au premier chef, pour l'un comme pour l'autre, à ce que le *cœur ne lui manque pas*. Et c'est là une expression très philosophique dans le génie de la langue française, car la violation de cette chaude et joyeuse maxime implique, en même temps, la négation et la défaillance du Cœur, — la perte et la déviation du Courage, — l'Insensibilité, le Sentimentalisme et la Sensiblerie, trois déguisements d'incharité, trois subtilités d'impudeur, — le Stoïcisme, qui n'est qu'une abnégation paganisée, — la Coquetterie qui est la vivacité d'esprit se sensualisant, — et l'Oubli, ce triste et méprisable Oubli, qui contient toujours en germe un reniement de Dieu ; — en un mot, l'Égoïsme et la Peur ; tout égoïsme et toute peur.

D. Quelle est la particularité Ecclésiastique à observer dans la naissance de St. Jean-Baptiste ?

R. C'est que l'Eglise Catholique, Apostolique et Romaine a fixé, par un privilège tout spécial, la Fête de ce Saint au jour de sa naissance, et non pas au jour de sa mort, comme cela a lieu pour la Fête des autres Saints.

Et notez, qu'en cette exception l'Eglise, dont la sainte liturgie est toute

(1) Ecce enim ut facta est vox salutationis tuæ in auribus meis, exultavit in gaudio infans in utero meo.—*Luc I, 44.*

(2) NOTE.—Fecit potentiam in brachio suo ; dispersit superbos mente cordis sui.—Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles.—Esurientes implevit bonis et divites dimisit inanes. *Luc. — I, 51. 52. 53.*

remplie d'inimitables profondeurs jointes à d'inimitables finesesses, célèbre, avant toute chose, dans ce privilège accordé à St. Jean, le mystère de la Visitation ; car c'est en l'honneur de la sanctification apportée par la visite de Jésus-Christ, qui n'était pas encore né, faite à St. Jean-Baptiste, qui ne l'était pas davantage, que l'Eglise a décrété cette particularité, dans son beau culte des Saints, si rationnel, si consolant, si pur d'esprit et de cœur. — Tout est si solidaire dans les choses divines !

Or, voici les réflexions que ce trait amène tout naturellement à l'esprit.

Une des grandes conditions de salut établies par Jésus-Christ lui-même, dans l'inébranlable ensemble de sa sublime morale, est de renaître une seconde fois. C'est à un Pharisien, et à un Prince de Judée, nommé Nicodème, qu'il explique cette doctrine. (1) — Un Pharisien et un Prince ! quelles nuances d'inductions à en tirer ! — Mais ce Prince Pharisien avait la foi en la divinité de Jésus-Christ. Il était venu le trouver dans la nuit, — dans la nuit de sa conscience, — pour confesser cette foi, sans hésitation, sans respect-humain, sans fausse honte, et en dehors de toutes les habitudes hypocrites et raisonneuses de ses pairs. (2) Ce n'est vraiment que par la pratique de cette honnêteté de l'intelligence et du cœur, que tous ceux qui ne sont pas dans la véritable voie pourront trouver le sentier divin qui y ramène. Et c'est bien en récompense de ce courage et de cette franchise, que le Seigneur lui accorda l'insigne faveur de l'instruire, avec la plus touchante sollicitude ; d'être son bon maître d'école. — C'est tout un cathéchisme complet, que cette belle instruction ; et, il faut l'avouer ; Nicodème malgré sa foi, — malgré sa bonne foi, — n'ayant pas encore accompli ce grand acte de seconde nativité, avait de véritables raisonnements d'enfant, dans le sens de puérilité d'esprit, (3) si bien que, dans l'impression populaire, son nom est resté à la chose.

Et c'est alors que Jésus lui dit : “ En vérité, en vérité ” — affirmation répétée ; — “ je te le dis, si chacun n'est pas né une seconde fois, il ne peut pas voir le règne de Dieu ” (4) *Il ne peut*, et non pas : “ *il ne pourra,* ” ce qui indique précisément que cette Vision du beau Royaume des Cieux, non-seulement ne s'effectuera pas dans l'autre monde, pour celui qui refuse de renaître, mais encore, qu'en ce monde-ci, il n'y comprendra rien, il n'y *verra* rien.

(1) Erat autem homo ex pharisæis, Nicodemus nomine, princeps Judæorum.—
Joan III. 1.

(2) Hic venit ad Jesum nocte ac dixit ei : Rabbi, scimus quia a Deo venisti magister : nemo enim potest hæc signa facere quæ tu facis nisi fuerit Deus cum eo.

(3) *Joan.*—*III*, de 4. à 21.

(4) Respondit Jesus et dixit ei : Amen, dico tibi : nisi quis renatus fuerit denuo, non potest videre regnum Dei.—*Joan III*, 3.

Toutes ces délicatesses d'insistances sont bien faites, en vérité, pour nous inspirer le désir et la confiance, la supplication et la charité, de toute *conversion* !

Et n'est-il pas dit, d'ailleurs, de St. Jean-Baptiste qu' " il convertira un grand nombre d'enfants d'Israël au Seigneur leur Dieu " ? (1) C'est l'Ange Gabriel qui a chanté ce prophétique espoir, avant la naissance du Saint Précurseur, quand Zacharie, son père était tout troublé de cette apparition céleste, et qu'une immense crainte avait envahi son esprit. (2) Mais aussi, quelle joie, quelle allégresse est préparée à tout cœur en qui tressaille la *fièvre paternelle*, (3) quand s'opèrent ces naissances, ces secondes naissances bénies !

PRIÈRE

O Trinité Eternelle de Dieu, Notre Père qui êtes au Ciel, — PATER NOSTER QUI ES IN COELIS ; — Jésus, son Fils Unique, fait Homme par miséricorde envers chacun de nous, Christ, seul vrai Roi surnaturel de toutes les nations du monde ; et Vous, Esprit-Saint, qui procédez du Père et du Fils, par la vertu incompréhensible de l'incommensurable amour, qui seul, pouvez éclairer nos intelligences, féconder nos volontés, pacifier, purifier et sanctifier nos cœurs ; vous nous avez fait naître ; faites nous vivre, mais bien vivre, c'est-à-dire, renaître à vous. Et, votre grâce aidant, nous en trouverons le grand secret, dans votre vie à vous, O Seigneur Jésus, dans cette vie, que vous avez voulu perpétuellement renaissante, pour le monde, en instituant votre admirable Eglise, dont vous êtes à la fois et l'Epoux et le Père ; en un mot, dans la pratique vraie et se reproduisant en tous nos actes, de cette grande et universelle parole : la Sanctification de votre Nom. — SANCTIFICETUR NOMEN TUUM.

Nous vous demandons cette grâce, pour la Chrétienté tout entière, et spécialement pour le Canada, notre patrie, par les mérites de son Bienheureux Protecteur du Ciel, St. Jean-Baptiste, et en mémorial de sa NAISSANCE miraculeuse, qui sera le germe de notre courage et de toutes nos résolutions. — AMEN.

(1) Et multos filiorum Israël convertet ad Dominum Deum ipsorum.—*Luc I, 16.*

(2) Et Zacharias turbatus est videns, et timor irruit super eum.—*Luc I, 12.*

(3) Et erit gaudium tibi et exultatio, et multi in nativitate ejus gaudebunt.—*Luc I, 14.*

CHAPITRE III.

LE BAPTÊME.

*Pater noster qui es in caelis,
Fiat voluntas tua sicut in caelo et in terra.*

AMEN.

D. Quels sont les enseignements qui signalent le Baptême de Notre Seigneur Jésus-Christ par St. Jean ?

R. Avant de baptiser Notre Seigneur Jésus-Christ, Jean baptisait la population de Jérusalem et de tout le pays de Judée, qui accourait en foule à lui. (1) L'Évangile prend soin de nous faire une classification très-marquée de cette multitude ; et c'est une véritable classification politique qui se déroule à nos regards, dans le Livre de Vie. De plus, comme au baptême le divin Précurseur joignait la prédication, (2) dans l'exercice de ce haut ministère, il traçait à chacun des groupes sociaux, qui se présentaient à lui et l'interrogeaient, le cadre de leurs principaux devoirs. Il va suffire de transcrire ici le texte sacré ; les inductions que chacun peut en tirer pour servir, en Canada, de *Programme* à leurs divers devoirs civils, sont trop claires et trop précises pour avoir besoin de bien longs commentaires.

Ces classes, ou couches de la société, indiquées en cet endroit par le Saint Évangile, se divisent en trois groupes.

(1) Et egrediebatur ad eum omnis Judaeae regio et universi Jerosolymitae et baptisabantur ab illo in Jordanis flumine.—*Marc I, 5.*

(2) Et praedicabat dicens.—*Marc I, 6.*

D. Quel est le premier groupe ?

R. C'est la *Foule* en elle-même, ce qu'on appelle la *masse du peuple*, ou le *bas peuple* ; ce qui constitue, dans tous les pays, l'agglomération sociale, le corps de la nationalité proprement dite. (1) Le précepte que St. Jean leur donne à tous est le grand précepte de l'assistance mutuelle, du secours aumônieux, des œuvres de Miséricorde ; cet immortel et imprescriptible précepte, dont le Christ a décrété qu'il formera, pour chacun, le terrible interrogatoire du Jugement dernier. — " Si quelqu'un a deux habits " dit le Précurseur, " qu'il en donne un à celui qui n'en a pas ; et que celui qui " possède des vivres, en agisse de même. " (2) C'est la grande loi sociale du *Partage par la Charité chrétienne*, et cette loi est l'unique, absolument l'unique panacée, — qu'on ne l'oublie pas ! — à ces deux maux extrêmes et plus menaçants aujourd'hui que jamais de l'Etat social : le *Paupérisme* et le *Communisme*.

Les vieilles traditions nationales du Canada, la générosité, la bienfaisance, l'hospitalité, la *main ouverte* de ses habitants, — de ceux du moins qui n'ont pas dégénéré, — montrent bien que le Peuple, le vrai bon peuple canadien qui s'est *conservé* à lui-même, a su retenir, dans ses meilleurs instincts, cet enseignement fondamental et populaire de son Bienheureux Patron. De nos jours, où dans le monde entier, la grosse question du *Capital* et du *Salaire*, de l'*Enrichissement* des uns et du *Travail* des autres, a pris, par la force des choses, à la fois, les plus intéressantes et les plus ombrageuses proportions, sous la dénomination générique de "*Question Ouvrière*" , puisse le Canada, en restant *charitable*, ce qui est une qualité, — on peut l'affirmer sans crainte, — exclusivement catholique, — les *faits* le crient au monde ; — en le devenant de plus en plus, marcher, de cet unique avancement dans la voie du véritable progrès ! Puisse-t-il, non-seulement écarter de son sein tout ce que cette grave et cosmopolite *Question Ouvrière* peut avoir de rongéant, d'empoisonné, de pestilentiel et de tuant, mais encore, s'attirer les regards de tous les autres peuples, en leur apprenant, par son exemple et par sa pratique, que seuls les impérissables enseignements de l'Evangile sont capables de résoudre les problèmes sociaux les plus ardues, les complications politiques les plus épineuses. L'Eglise, écho maternel de la Paternité divine, est la dépositaire, la gardienne, la caissière, de toutes les prospérités réelles, de toutes les gloires franches,

(1) Et interrogabant turbæ dicentes : Quid ergo faciamus ?—*Luc III, 10.*

(2) Respondens autem dicebat illis : Qui habet duas tunicas det non habenti, et qui habet escas similiter faciat.—*Luc III, 11.*

de toutes les grandeurs fécondes et de la véritable paix ; la paix intérieure des Etats, leur plus enviable trésor ; car seule elle possède le secret de l'équilibre à établir entre les diverses couches sociales.

D. Quel est le second groupe qui se présentait au Baptême du Jourdain ?

R. C'est le groupe des *Publicains* (1). Et il faut entendre par ce mot tous les employés publics, tous les agents, tous les fonctionnaires de l'autorité civile. Après le peuple dont, socialement, le premier et l'inéluctable devoir, comme peuple, est d'obéir, c'est-à-dire, d'être gouverné, vient la classe des Gouvernants, de tous ceux qui ont charge légitime de puissance gouvernementale sur leurs semblables, dans l'ordre des choses temporelles. Rien n'est plus logique.

D. Et quel précepte leur communique St. Jean ?

R. Un précepte éminemment concis et précis, mais dont l'observance n'en est que plus capitale pour eux, s'ils veulent que Dieu bénisse et fasse fructifier leurs fonctions, leurs dignités et leurs charges.

A leur demande : " Que devons nous faire ? " — Demande qu'ils adressent, en donnant au Saint le titre de " *Maître*, " — détail qui n'est pas sans portée, — St. Jean leur répond textuellement : " Ne faites rien de plus " que les choses pour lesquelles vous êtes constitués " en fonctions, en charges et en dignités. (2)

Est-ce assez clair ? Et peut-on assez admirer la profonde sagesse politique de cette courte réponse ? Elle atteint, droit au cœur, pour la prévenir ou la cautériser, la grande plaie administrative des *Empiètements*. Et cette plaie a deux faces, où si l'on veut, deux trous, d'où s'échappe, en flots de pourriture, la vitalité nationale des peuples. En premier lieu, l'empiètement d'une fonction sur une autre, dans l'organisme intérieur du Gouvernement. C'est ainsi qu'un Magistrat doit rendre la Justice, sans s'immiscer, en formulant ses arrêts, dans la situation politique, ou autre, de ceux qui défilent à sa barre ; sans se laisser influencer par les diverses couches sociales, au milieu desquelles il est appelé à vivre ; et ainsi de suite, pour toutes les branches du service public. En second lieu, il y a l'empiètement mille fois plus grave, plus coupable et plus épuisant encore de ce qu'on désigne, dans tous les

(1) Venerunt autem et Publicani ut baptisarentur et dixerunt ad illum : *Magister, quid faciamus ?* — *Luc III, 12.*

(2) At ille dixit ad eos : *Nihil amplius quam quod constitutum est vobis, faciatis.* — *Luc III, 13.*

pays, par ces mots : *le Temporel sur le Spirituel*. — “ Ne faites rien de plus que “ ce qui constitue votre part spéciale d'autorité. ” — Cette brève mais très vaste injonction ne contient-elle pas la condamnation formelle et précise de toutes les théories modernes, véritables drogues d'empiriques dont on fatigue tant la conscience publique, en lui insufflant la plus perfide des somnolences, en lui faisant ingérer tous les mortels empoisonnements de son intelligence et de son cœur ; nous voulons dire : — l'immixtion de l'Etat dans le domaine de l'Eglise ; — la séparation de l'Eglise et de l'Etat ; — l'indifférence politique et législative du Gouvernement, en matière religieuse ; — la suprématie accordée, dans l'économie du progrès social, aux intérêts matériels et au bien-être terrestre sur les besoins de l'âme et les jouissances spirituelles ; et toutes les autres poudres de cette réelle pharmacopée de l'Enfer ?

Les bords prophétiques du Jourdain viennent de répercuter à nos oreilles, l'article fondamental et souverain de la grande charte nationale des Peuples qui veulent mériter le nom de Chrétiens. En nous signalant les limites d'autorité civile dans lesquelles les Publicains doivent strictement circonscrire leurs actes politiques, St. Jean proclame l'imprescriptible droit de la *Liberté de l'Eglise*.

D. Dites nous maintenant quel est le troisième groupe des Baptisés de St. Jean.

R. Ce sont les *Soldats*. (1) — Et à ce mot, il me semble, que tout bon Canadien doit sentir tressauter dans son cœur le sang d'où la patrie canadienne est issue ; ce vieux sang de la France, qui est si constitutivement la nation guerrière, le soldat traditionnel de l'Ancien-Monde. Qu'importent les cruels revers, les fautes immenses et les rudes châtimens, dont ces dernières années ont marqué l'histoire des Armes Françaises, aux regards du monde qui n'en pouvait pas croire ses yeux ? Nous l'avons déjà dit, les nations sont guérissables, et les châtimens dont Dieu les frappe sont un des signes les plus sensibles de ses miséricordes sur elles ; et le sang ne ment pas, surtout le sang versé. Ce sang militaire, — qui oserait le nier ? — il coule avec chaleur et santé dans les veines du Canadien. Un appel du clairon trouverait tout entier le pays debout, aligné, fébrile de bravoure et d'honneur. Que “ *la poudre parle,* ” comme disent les Arabes, ces enfants du *Désert*, prédestinés à être Français, et la voix canadienne saura lui donner fidèlement la réplique d'écho en écho. Canadiens et Français, gardons ce signe commun de la race ; gardons ce don de Dieu ; et c'en est vraiment

(1) Interrogabant autem eum et milites dicentes : — *Luce III, 14.*

un, car toute générosité du sang est un bienfait de la Providence. Pour cela, maintenons fermes dans nos cœurs les instructions militaires, le véritable Ordre-du Jour du Divin Précurseur.

D. Quelles sont ces Instructions ?

R. Les voici en trois mots, telles que St. Jean les promulge en trois mots : “ Ni concussion, ni calomnie, et le contentement de sa solde. ” (1)

Nous n'avons garde de vouloir faire ici une appropriation tout-à-fait technique de ces paroles aux Milices Canadiennes, dont l'organisation est naturellement appelée à varier, suivant les besoins et les diverses phases politiques du pays. Ces variations, quelque importantes et quelque significatives qu'elles soient en elles-mêmes, — car c'est un thermomètre très sûr de la chaleur patriotique, — ne sont, à regarder les choses de haut, qu'une question de forme. Mais il nous semble de la plus haute utilité sociale pour les Canadiens d'adapter à leurs devoirs civils les trois points de cette belle loi disciplinaire édictée par St. Jean pour l'Ecole des Braves qui *formaient le cercle* autour de lui afin d'écouter ses *Rapports*. Le saint homme Job n'a-t-il pas donné cette belle définition de la vie : “ C'est une milice ” ? (2) Or le Canada, par le Patronage de St. Jean-Baptiste, doit être le Bataillon d'Elite de cet Officier si haut gradé du Ciel. Et tenez, ce Commandant surnaturel des Canadiens n'a-t-il pas été décoré par le Christ du titre d'*Ainé* parmi les hommes. En latin, “ *Ainé* ” se dit : “ *Major* ” — Bien souvent, ce qui a l'air d'un jeu de mots n'est en substance que l'expression voilée et obscurcie d'une très exacte donnée philosophique.

D. Commentez nous la Loi militaire de St. Jean.

R. ARTICLE PREMIER. — *Ne pas commettre de concussion.* — C'est-à-dire : — apporter une sévère, une inviolable honnêteté, une consigne morale infrangible, dans la gestion des deniers publics ; — avoir horreur, faire en sa propre conscience, prompte et martiale justice, comme d'autant de cas de désertion, de tout *Scandale* de ce genre, de toute *Corruption*, soit d'argent, soit de favoritisme, de tout *Passe-droit* qui touche, de près ou de loin, aux sphères actives du pouvoir civil.

ARTICLE DEUXIÈME. — *Ne pas pécher par calomnie.* — C'est-à-dire : — Respecter en tout, entre citoyens, qu'ils soient les *Soldats réguliers* des

(1) Et ait illis : Neminem concutiatis, neque calumniā faciatis, et contenti estote stipendiis vestris. — *Luc III, 14.*

(2) Militia est vita hominis super terram. — *Job VII, 1.*



fonctions publiques, ou les *Volontaires* de leur position personnelle, l'honorabilité privée de chacun, la dignité sociale du grade, le loyal mérite du service ; — éviter, en paroles, en écrits et en actes ; en provocations de ces corps-de-garde de la fortune, ou en mauvaises plaisanteries de ces chambrées de l'existence courante, toutes *personnalités* malignes, blessantes et malintentionnées. — Etre, en un mot, *dans le rang*, et s'y maintenir inébranlable, du seul alignement vital, qui soit efficace pour les manœuvres du devoir et fécond pour les *affaires* qui illustrent un pays ; l'alignement de la charité, du dévouement, de l'honneur, et de la bonne confraternité des armes chrétiennes.

ARTICLE TROISIÈME. — *Se contenter de sa solde.* — Grande science et difficile secret en vérité ! Science de paix conquérante, et secret de joies sans égales. — Répudier, par cet article, toutes les ambitions envieuses de déplacement malhonnête hors de la condition où l'on est né, et de déclassement désordonné du poste social que l'on occupe ; lesquelles contraventions au commandement supérieur, celui de la *Vocation*, — vraie Conscriptio surnaturelle, — amènent fatalement tous les écrasements et toutes les défaites des Peuples ; sans compter les frais de la guerre qu'il leur faut toujours payer.

Etre content de sa Solde ; c'est-à-dire, aimer sans agitation et sans inquiétude du lendemain, son *quartier*, sa famille, le clocher de son village, les étapes de son chemin, les traditions de ses pères, le sol sacré de sa patrie, avec la foi en la vérité de cette belle carrière providentielle que Dieu semble avoir ouverte si large aux horizons du pays, comme étant un drapeau qui lui vient du Ciel. “ *Aime Dieu et va ton chemin*, “ est un magnifique cri de guerre, non seulement troupier, mais encore politique et social.

Et voyez, ce grand et magistral mot de *Discipline*, qui est toute l'âme du Service des Armes, est aussi tout le cœur de l'Ordre Civil. C'est, d'ailleurs, un fait reconnu, que les peuples nés guerriers ont les meilleures aptitudes naturelles, — disons le mot, les plus grandes grâces, *pourvu qu'ils y correspondent*, — qui puissent les rendre des peuples d'ordre intérieur ; et, par suite, conquérants de fertiles conquêtes morales. Un peuple donc, qui mettrait en pratique, par un *exercice* scrupuleusement militaire, les trois articles de ce magnifique Code de discipline, contenu tout entier dans ce verset de l'Évangile où St. Jean parle à des soldats, si circonscrit que soit ce peuple dans des limites territoriales, serait non seulement un grand peuple, mais, qui plus est, un peuple heureux.

Canadiens ! “ Vous êtes heureux, d'avoir eu pour pères des hommes de

“ foi, qui vous ont transmis des bénédictions plus abondantes que celles que leur avaient léguées leurs ancêtres ! ” (1)

“ Vous êtes heureux, dans le pays que la divine Providence vous a donné pour votre part d'héritage, car il est un des plus beaux, des plus fertiles et des plus salubres du monde ! ” (2)

“ Vous êtes heureux dans vos épouses, qui pour la plupart offrent le beau caractère de la femme forte dont l'Écriture fait un si admirable portrait, et qui, au témoignage de l'Esprit Saint lui-même, est un des plus beaux dons que Dieu puisse faire à l'homme sage et vertueux ! ” (3)

“ Vous êtes heureux dans vos enfants, qui forment partout des familles patriarcales. (4) — Vos Evêques, vos Prêtres, vos Juges, vos Magistrats, et autres citoyens marquants, se glorifient presque tous d'appartenir aux respectables familles d'un peuple si privilégié.”

“ Vous êtes donc heureux, honorés et glorifiés, lorsque vous savez profiter de toutes les faveurs que vous prodigue la divine Providence, dans ce cher Canada, qui est la portion chérie de votre héritage.” (5)

Sentinelles des Amériques, prenez garde à vous ! et ne vous attirez pas la décevante surprise d'avoir à vous appliquer un jour à vous même ce mot attristé qu'adressait Virgile aux laboureurs de son époque de découragement populaire et de dissolution sociale :

“ O Fortunatos nimium sua si bona norint
“ Agricolas... ” !

D. — *D'après tout ce qui précède, ce grand concours de peuple de toutes les classes de la société, qui venait se faire baptiser sur les rives du Fourdain, était donc composé des plus braves gens du monde ?*

R. — C'est ce qui vous tromperait étrangement, si vous le croyiez.— L'Évangile a grand soin de nous spécifier tout le contraire, car “ un grand nombre de Phariséens et de Sadducéens accouraient, avec la foule, au Baptême du Précurseur. ” (6)

(1) Benedictiones patris tui confortatæ sunt benedictionibus patrum¹ ejus. — *Gen XLIX*, 26.

(2) Benedictio in medio terræ.—*Isaï. XLIX*, 24.

(3) Dicatur benedictio super uxorem tuam.—*Tob. IX* 10

(4) Benedictio patris firmat domos filiorum.—*Eccli III*, 11.

(5) S. G. Mgr. Ignace Bourget.—Lettre Pastorale du 31 Mai 1858.

(6) Videns autem multos Pharisæorum et Saducaorum venientes ad baptismum suum. —*Math. III*, 7.

Et de ce fait, il y a un grand enseignement à tirer pour les Baptisés de Jésus-Christ, autrement dit, pour les Canadiens catholiques, à qui ces méditations sont destinées ; car les rives du St. Laurent et les rives du Jourdain se ressemblent comme deux gouttes d'eau. — Dans l'immensité de Dieu, ces fleuves sont-ils, d'ailleurs, autre chose que deux gouttes d'eau ? — Il ne suffit pas d'être né catholique pour se croire élu, et pour aller son chemin, avec présomption, avec égoïsme, avec vanité, avec nonchalance, avec ignorance volontaire, avec latitudinarisme des institutions et des mœurs, avec promiscuité des incompatibles, avec conciliation des inconciliables, avec fusion des infusibles, avec support des insupportables, dont le terme générique est la *tolérance*, et, pour tout dire en un mot, — c'est celui qui résume toutes ces aberrations, — avec *Tièdeur*, cette nausée de la grâce, ce vomitif du bon Dieu (1) Hélas ! dans le giron de la véritable Eglise, combien de ses enfants, aveugles volontaires et prodiges sans retour, peut-être tout simplement, parce qu'ils ne sont pas réduits à garder des pourceaux, tombent dans ce piège grossier de la conscience, et se laissent prendre à ce perfide traquenard de la Foi de leur Baptême ! — Le Baptême Catholique, le Sacrement du Baptême, est, comme l'a tout dernièrement si bien appelé le Pape Pie IX, s'adressant à la jeunesse éprouvée mais fidèle de sa malheureuse patrie, "*la Porte de tous les Sacrements*," mais précisément, parce que la Religion Catholique est la seule vraie, cette porte est la *Porte étroite*," qui seule conduit à la vie (2) selon la parole expresse du Christ. Les mauvais Juifs, les juifs orgueilleux et méchants, ergoteurs et cauteleux, égoïstes et corrompus, qui avaient le haut du pavé, et qui suivaient la voie large, tout en venant se faire baptiser par St. Jean, doivent nous prémunir d'une salutaire crainte sur les subtils dangers qu'entraînerait à sa suite une criminelle confiance en notre beau titre de catholiques.

Et remarquez que l'Evangile désigne, en ce passage, comme compères et compagnons des visites au Jourdain, les Pharisiens et les Sadducéens, c'est-à-dire, les deux classes légendaires des insoumis de l'esprit et des corrompus du cœur. Ces deux classes de pécheurs publics et impénitents symbolisent à souhait le *Rationalisme* et le *Sensualisme*. Or, ces deux vices, qui sapent par la base tout édifice social, sont en apparence hostiles l'un à l'autre ; mais, en réalité, il n'y a d'autre hostilité entre eux que cette hostilité des *Partis* politiques, que le Parlementarisme athée de nos jours a

(1) Quia tepidus es, incipiam te evomere ex ore meo (Apoc. III, 16.)

(2) Intrate per angustam portam, quia lata porta, et spatiosa via est quae ducit ad perditionem, et multi sunt qui intrant per eam — Quam angusta porta et arcta via est quae ducit ad vitam et pauci sunt qui inveniunt eam (Math. VII. 13. 14.)

l'hallucination de considérer comme une nécessité, un bénéfique et une merveille.

Dans les Chapitres suivants, le texte lui-même du Saint Evangile projettera d'éclatants jets de lumière sur ces grandes tristesses et ces cruels périls de la société. Mais il ressort, dès à présent, de cette affluence simultanée des Pharisiens et des Sadducéens, le long du fleuve où Jean baptisait et prêchait, que le jeu politique des *Partis* ne peut absolument pas constituer la religion du patriotisme. Les *Partis* ne sont que des *Sectes* ; — étymologiquement ces dénominations sont identiques ; — et toute Secte est un retranchement, une déchiqeture, une négation de la Vérité.

Aussi, les paroles dont St. Jean accueille les endurcis de la Judée sont-elles brûlantes comme le feu de l'éternelle Justice.

D. Quelles sont ces paroles ?

R. " Race de vipères ! De qui croyez vous donc tenir le secret " d'échapper à l'inexorable courroux qui fondra un jour sur vos têtes." (1)

Ces terribles malédictions, qui ne sont, d'ailleurs, que la préparation des anathèmes que devait prononcer, peu de temps après, le Divin Maître en personne, sont bien faites pour faire rentrer avec effroi en eux-mêmes les Catholiques du Canada. Sorties de la bouche de St. Jean, elles les atteignent tout particulièrement au cœur et leur montrent l'énormité des dangers que court l'avenir de leur patrie, si le *Pharisaïsme* et le *Sadducéisme*, — autrement dit, pour bien définir le côté social et politique universel de ses deux sectes juives, — si la *Révolte systématique et raisonneuse de l'Etat contre l'Eglise*, et la *Suprématie accordée aux intérêts matériels sur les besoins de l'âme*, en arrivaient à prendre en mains les rênes du Gouvernement et à diriger ses actes.

Il n'y a qu'un moyen de conjurer ces dangers. Le Patron du Canada nous l'indique ; c'est de faire pénitence, et remarquez qu'il dit : " *Un digne fruit de pénitence.*" (2) Or, si le mal est dans la nation, la pénitence doit être nationale, pour être digne, c'est-à-dire, efficace. La pénitence nationale, c'est l'aveu sincère fait par l'Etat des fautes du passé ; — c'est le changement résolu des actions de la politique que l'on reconnaît coupables, — et enfin, c'est l'effacement de ce mal, opéré par la bénédiction

(1) Dixit eis : Progenies viperarum quis demonstravit vobis fugere a ventura ira.—*Math. III, 7.*

(2) Facite ergo fructum dignum poenitentiae.—*Math. III, 8.*

surnaturelle de l'Eglise, par ses conseils, par ses encouragements, et par sa véritable Absolution. L'*Absolution* c'est la maternité d'*Absolutisme* de cette belle Reine des peuples et des Rois. Car, ajoute encore le Divin Précurseur, "Celui qui viendra après moi tient en main le crible par où tout doit être vanné. C'est lui qui balayera son aire. Le froment sera recueilli dans le grenier et la paille jetée au feu, mais ce feu sera inextinguible." (1)

Quand on est fils d'un sol si fertile et si nourricier que celui du Canada ; quand la plus vaillante partie de sa population est agricole ; — et c'est — l'expérience de tous les pays en fait foi, — la première et la plus enviable des forces d'une nation, — cette comparaison de l'Evangile sur la justice de Dieu doit être tout particulièrement saisissante. Et si l'on veut en faire juste et obligatoire application aux choses publiques, il s'agit de se demander si l'on veut que le Canada devienne le grenier d'abondance des bénédictions du Ciel, pour nourrir ses enfants du pur froment de toutes les prospérités chrétiennes ; ou bien, s'il consent à être anéanti par le feu, à disparaître pour jamais de l'aire des nationalités, par ce qu'il n'aura su être qu'une nation de paille.

Enfin, St. Jean-Baptiste nous présente encore une image bien propre à attirer notre attention sur les malheurs qui peuvent fondre sur nous ; et il nous présente cette image pour nous inspirer la salutaire pensée que ces malheurs peuvent éclater d'un moment à l'autre, qu'ils sont imminents, et que nous commençons déjà à en ressentir les premiers ébranlements. "La cognée du Tout-Puissant, dit-il, est déjà à la racine des arbres." (2) Les arbres ! n'est-ce pas la richesse primordiale et légendaire des colonisateurs canadiens, dans les voies de la nature terrestre ? Ah ! dans la nature de leurs voies célestes, qui sont les fruits ; les fruits d'humilité de conscience et d'énergie pour tout ce qui est vrai, pour tout ce qui est bien, pour tout ce qui est pur, plaise à St. Jean-Baptiste, le puissant défenseur du Canada, devant le tribunal de l'Infaillible Justice, de désarmer le bras du divin bucheron, dans la poursuite de ses coups !

Et ses féaux clients ne cesseront de prier.

D. St. Jean a-t-il laissé quelque instruction spéciale relativement au Sacrement du Bapême, tel que devait l'instituer Notre Seigneur Jésus-Christ ?

(1) Cujus vantilabrum in manu sua et permundabit aream suam et congregabit triticum suum in horreum, paleas autem comburet igni inextinguibili. — *Math, III. 12.*

(2) Jam enim securis ad radicem arborum posita est (*Math III. 10*)

R. Oui.—Il a précisément indiqué tout le côté surnaturel des dispositions dont l'âme doit être pénétrée, quand elle reçoit ce grand Sacrement; et par conséquent, lorsque, l'ayant reçu, dès notre naissance, par la grâce que Dieu nous a faite en nous donnant des parents catholiques, nous correspondons à cette insigne faveur de toute la force active de notre âme. C'est là une condition indispensable de salut. Nous ne saurions, en effet, — on ne peut assez le répéter, — mériter l'honneur d'être appelés et de nous dire catholiques, que si nous savons *nous en rendre compte à nous-mêmes*, comme si, ne l'étant pas, il s'agissait pour nous de le devenir. Retour sur soi, et contrôle intérieur de sa propre conscience qu'on oublie si souvent !

Cette fois, Jean s'adresse à *tous* ; — Le texte sacré le marque expressément, et il dit : “ Pour moi, c'est dans l'eau que je vous baptise, mais il en viendra un autre que moi, plus fort que moi, puisque je ne suis seulement pas digne de délier la courroie qui attache sa chaussure, et lui, il vous baptisera dans l'Esprit-Saint et dans le Feu. ” (1)

L'Esprit et le *Feu* ! — C'est bien là, en effet, ce qui doit perpétuer en nous la vertu sacramentelle de l'Eau baptismale, qui nous a lavés de la souillure héréditaire. — *L'Esprit*, l'Esprit Saint, qui nous donne l'intelligence de tous nos devoirs et la force morale de leur accomplissement ; et le *Feu*, c'est-à-dire, le *Cœur à l'œuvre*, l'étincelle qui féconde, ce que le langage populaire appelle le *Feu Sacré* ; — l'Esprit, dont l'Esprit Sanctificateur lui-même a fait dire et répéter par St. Paul, le grand Docteur des nations ; qu'il vivifie, tandis que la Lettre ne fait que tuer, ” (2) car “ l'intelligence de l'Esprit vient de Dieu et l'ineptie de la Lettre vient des hommes ” (3). — Cette maxime de l'éternelle vérité trouve son application à tout en ce monde ; — et le *Feu*, qui n'est autre que la Charité, la Charité, qui domine tout ; “ qui est caressante de la vérité en toute liesse ; qui sait tout souffrir et tout croire, tout espérer et tout soutenir, qui survit à tout, et qui resterait debout sur les ruines du monde, quand bien même les prophéties s'évanouiraient ; quand bien même les langues viendraient à disparaître et la science à tomber en décomposition ” (4). Dans un des plus beaux chants

(1) Respondit Joannes dicens omnibus : Ego quidem aqua baptizo vos. Veniet autem fortior me, cujus non sum dignus solvere corrigiam calceamentorum ejus. Ipse vos baptizabit in spiritu sancto et igni. — *Luc.* III. 16

(2) Non littera sed spiritu ; littera enim occidit, spiritus autem vivificat. — *II, Cor.* III. 6

(3) Circumcisio cordis in spiritu non littera cujus laus non hominibus, sed ex Deo est. — *Rom.* II. 22.

(4) Congaudet autem veritati. Omnia suffert, omnia credit, omnia sperat. omnia sustinet — Charitas nunquam excidit, sive prophetiae evacuabuntur, sive linguae, cessabunt, sive scientia destruetur (I Cor. XIII. 7. 8.).



de l'Eglise en l'honneur du St. Esprit, cette vertu surnaturelle du Baptême de l'Esprit et du Feu, en dehors duquel il n'y a vraiment pas de salut, est admirablement exprimée par ces trois mots programmatiques : *Fons vivus, — Ignis, — Caritas* ” (1).

“ Quand une âme est frappée des foudres de la grâce, il se fait en elle un parfait embrasement. Cette grâce puissante, qui ne porte avec elle que feu et qu'amour brûle et consume tout ce qu'elle trouve d'humain et d'imparfait, tout ce qui s'oppose à cet amour qu'elle mène avec elle, comme un conquérant, pour triompher des cœurs. Elle abat toutes les fortifications que l'amour matériel et sensuel a élevées ; elle force les barrières et enfonce les portes de notre obstination, qui sont nos habitudes et nos manières d'agir, qu'on appelle *propres* parce qu'elles viennent de nous mêmes, et non pas de Dieu ; elle renverse les maximes contraires à la simplicité de l'esprit de Dieu, les déterminations qui ont été formées par notre propre volonté, et qui sont fondées en l'ancien usage que notre nature a de se satisfaire et d'agir à sa mode, à quoi nous sommes entièrement attachés, par ce que c'est notre coutume et notre manière d'agir.”

“ Cela étant renversé, ce feu se prend à la dernière palissade dressée par notre amour-propre. C'est cette activité qui nous est si naturelle, que nous faisons paraître en toutes choses, et *qui est bien la citadelle ennemie de l'activité de Dieu*. Quand la grâce l'a une fois arrachée, et qu'elle est réduite en cendre, alors ce feu céleste est le maître et règne absolument dans l'âme. Il va de chambre en chambre, parcourant toutes les facultés. Il y consume tout ce qui lui reste de propre, de sentiments, de vues, d'affections, d'inclinations et d'instincts terrestres, matériels et grossiers ; il abat toutes les résistances occultes, et il change tout en la belle uniformité de l'amour de Dieu et de l'amour en Dieu.”

“ L'âme possédée de ce feu, pénétrée de cet amour, sent une tendresse et une ardeur extrêmes pour Dieu, avec une familiarité surprenante ; et Dieu, de son côté, ne trouvant plus rien en elle qui la rende désagréable à ses yeux, se plaît à demeurer en elle et la gagne par ses largesses et par sa douceur. Il se donne lui-même à elle, n'ayant rien de meilleur à lui donner, et vint, en véritable Epoux, la réjouir et la caresser, par ses consolations et par une intime application de sa bonté, que l'âme sent en soi et qu'elle goûte pleinement en vertu de ce feu sacré qui la brûle.”

(1). Hymne du *Veni Creator*.

“ De plus, à la faveur de cette même flamme, elle voit toutes les créatures et tous les effets de la puissance divine en elles, d’un autre air qu’elle les voyait auparavant, Elle y découvre ce qu’elle n’y avait jamais aperçu, c’est-à-dire, des rayons du premier Etre, des vestiges sensibles des perfectiones de Dieu, de sa bonté, de sa majesté, de sa force, de sa justice ; et tous les objets qui se présentent à elle, de toutes parts, lui donnent de nouvelles lumières pour connaître Dieu et une nouvelle ardeur pour l’aimer.”

“ Il n’est personne qui ne doive souhaiter cette claire communication que Dieu désire avoir avec les âmes, puisqu’elle est un si grand moyen pour le connaître et pour le servir purement et parfaitement.”

.....

“ Ce que je vous écris ici, c’est à tous ceux de votre famille que je le dis ; vous les en assurerez s’il vous plaît. ” (1)

En résumé, cette façon de s’appliquer la grâce du Baptême porte, dans la vie morale, un bien beau non ; c’est celui de *Générosité*. Et c’est là, en toute réalité, une éminente vertu sociale, car, — son étymologie elle-même l’indique, — la *Générosité* est le principe *générateur* de *l’activité*. — Sainte Générosité ! qui donne à l’âme cette trempe vigoureuse, qui la rend capable des plus héroïques sacrifices ! — Sainte Générosité ! qui ambitionne les plus bas emplois, qui embrasse les plus durs travaux, se plaît avec les caractères les plus acariâtres, sympathise avec les humeurs les plus fâcheuses, vit en paix avec toute sorte d’offices et toute sorte de personnes. — Sainte Générosité ! qui accepte bumblement les corrections les plus répugnantes à la nature, reçoit courageusement les humiliations les plus terribles à l’amour-propre, baise amoureusement la main qui châtie, bénit modestement la main qui outrage ! — Sainte Générosité ! qui coule de la croix comme une sève féconde, et vivifie les vraies plantes du Calvaire.” (2)

D. L’Evangile présente-t-il quelque autre particularité dans cette phase de la vie de St. Jean-Baptiste ?

R. Oui, deux autres petites particularités, que nous ne craignons pas d’appeler *Canadiennes*, en ce qu’elles semblent avoir, pour le Canada Catholique, une portée toute spéciale, et qu’elles peuvent former pour

(1) Lettre du Père Jean-Joseph Surin, à M. Dussault, Conseiller au siège présidial de Guenne, 15 octobre 1562.

(2) Monseigneur Ignace Bourget. — Mandement du 8 Septembre 1850.

les habitants de cette contrée, le sujet des méditations les plus appropriatives et des enseignements les plus pratiques.

D. Quelle est la première de ces particularités Canadiennes ?

R. Elle est contenue dans les détails que nous donne l'Evangile sur le genre de vie personnelle que menait St. Jean Baptiste, quand il accomplissait son ministère de baptême et de prédication. " Son vêtement, " dit le texte sacré, " était fait de poil de chameau ; il portait autour des reins une " ceinture de pelletterie, et sa nourriture se composait de sauterelles et " de miel sauvage." (1)

En bons Canadiens, en Canadiens de St. Jean Baptiste qui, fidèles à leur Patron du Ciel, répètent sans-cesse avec lui : " Il y en a un plus fort " que tout et que tous — "*Fortior,*" — et nul n'est digne de délier sa " chaussure, " les Catholiques de ce pays, devraient, devant cette peinture de la vie du Précurseur, se confondre en actions de grâces envers cette bonté de "*Notre Père qui est au Ciel,*" à laquelle ils doivent d'être nés sur un sol qui leur produit si abondamment les ressources de la nourriture et du vêtement. Or, de ces ressources la suffisance pacifique et dépouillée de toute inquiétude du lendemain (2) est un vrai précepte usuel de la vie chrétienne, comme l'indique St. Paul à Timothée, l'ami de son cœur (3) et devrait servir, pour toutes les *fortunes*, d'unique bâte aux légitimités des soucis temporels.

Et lorsque quelques pauvres esprits, chagrins et vaniteux, aigris et tourmentés, envieux et possédés d'une soif malsaine d'enrichissements, viennent dire aux Canadiens : " Si vous ne vous jetez pas à corps perdu dans l'exploitation de vos richesses naturelles, fût-ce au prix de votre âme ; si vous ne faites pas un Dieu de l'*Industrie*, une religion du trafic ; si vous ne consacrez pas à la production de l'argent ce que vos pères consacraient à la propagation de leur Foi et à la garde de leur honneur national ; si vous ne concentrez pas tout votre patriotisme à lutter avec vos entreprenants voisins, sur le terrain du progrès et des intérêts matériels, vous êtes un peuple en décadence, un peuple indigne de vivre ; " — oh ! que les vrais canadiens n'écoutent pas ces " hommes-séducteurs, " car c'est la voix du Tentateur qui parle par leur bouche. — Le Tentateur disait au Christ : " Tu n'as qu'à

(1) Et erat Joannes vestitus pilis cameli et zona pellicea circa lumbos ejus et locustas et mel sylvestre edebat.—*Marc I, 6.*

(2) Panem nostrum quotidianum da nobis hodie.—*Luc XI, 1-3.*

(3) Habentes autem alimenta et quibus tegamur, his contenti simus.—*Tim. VI, 8.*

ordonner, et les pierres se changeront en pains" (1) ; et le Christ répond au Tentateur : " L'homme ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu." (2) — Le Tentateur disait au Christ : " Jette toi du haut du Temple en bas. Que risques-tu ? Les Anges te recevront dans leurs mains, et tu ne te blesseras pas seulement le pied contre une pierre ; (3) Et le Christ répond au Tentateur : " Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu" (4) — Le Tentateur disait au Christ : " Je te donnerai tous les royaumes du monde et leur gloire, si tu consens à m'adorer." (5) ; Et le Christ expulse le Tentateur : — " Va-t-en, Satan ! car il est écrit : Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu ne serviras que lui seul." (6) — Oh ! c'est bien cela en vérité ! — Cette adoration de la Déesse Industrie, pour posséder les royaumes du monde et leur gloire, ces hasards, ces risque-tout, ces sauts-périlleux du pinacle des édifices séculaires, ces rêves de transmutation des pierres en pains, c'est-à-dire, de toute sueur en or : voila leur dogme, voila leur morale et voila leur culte ! voila leur foi nationale et leur drapeau !!

" Pour mieux connaître ces hommes séducteurs, écoutons l'Apôtre „ St. Jude, qui nous en fait un portrait frappant, en nous assurant que ce " sont des hommes qui ne cherchent qu'à se satisfaire eux-mêmes, tout en se " vantant de ne chercher que les intérêts des peuples.— " *Semetipsos pas-* " *centes ;—*" qu'ils sont des nuages sans eau, que le vent emporte avec rapidité, " parce qu'ils n'ont aucun principe fixe, — " *Nubes sine aqua, quæ a ventis* " *circumferuntur ;*" que ce sont des arbres d'automne, qui ne portent aucun " fruit, qu'ils sont doublement morts et qu'ils sont entièrement déracinés ; " — " *Arbores autumnales, infructuosæ, bis mortuæ, eradicatæ ;*" qu'ils res- " semblent aux flots d'une mer en fureur qui ne viennent se briser sur " le rivage que pour y laisser l'écume du désordre et de la confusion.— " *Fluctus feri maris despumantes suas confusiones*" ; — que ce sont des astres " errants, qui n'ont à attendre pour toujours qu'une tempête terrible, au " milieu des ténèbres les plus épaisses, — " *Sidera errantia quibus procella* " *tenebrarum servata est in æternum.*" *Jud.— 12, 13. (7)*

(1) Dic et lapides isti panes fiant.—*Math. IV, 3.*

(2) Non in solo pane vivit homo sed in omni verbo quod procedit de ore Dei.—*Math. IV, 4.*

(3) Mitte te deorsum. Scriptum est enim quia angelis suis mandavit de te et in manibus tollent te, ne forte offendas ad lapidem pedem tuum.—*Math. IV, 6.*

(4) Non tentabis Dominum Deum tuum.—*Math. IV, 7.*

(5) Omnia regna mundi et gloriam eorum..... Haec omnia dabo tibi, si cadens adoraveris me.—*Math. IV, 8-9.*

(6) Vade Satana. Scriptum est enim : Dominum Deum tuum adorabis et illi soli servies.—*Math. IV, 10.*

(7) Mgr. Ignace Bourget, Ev. de Montréal.— Lettre Pastorale du 10 Mars 1858.

Toutes ces séductions de l'*Esprit moderne*, ne tendent en réalité, qu'à une chose ; c'est à faire du Canada une pâle étoile de plus à la matérialiste constellation de la Puissance Yankee.

Un instant, une fraction de cette vaste Puissance, qui craque de partout et qui s'effondrera dans la corruption et dans la mort, si le Catholicisme ne lui insuffle une force nouvelle de résurrection et de vie, a marqué son drapeau du Signe de la Croix. C'était le drapeau du Sud, qui poussé, malgré lui, et d'une façon presque inconsciente, par une force chrétienne, — pourquoi ne pas dire, catholique ? — n'a pas su en comprendre, hélas ! toute la grandeur et toute la portée. Suivant une légende poétique, répandue parmi ces vaincus, qui ont été écrasés bien moins par le fer que par l'or. — Toujours l'or et toujours son adoration ! — le drapeau du Sud ne s'est point rendu, n'a point été abattu, mais il est remonté vers les nuages, reportant au Ciel ses étoiles alignées dans le symbole du Crucifié, sur le *Labarum* blanc. Il en redescendra peut-être un jour, mais ne triomphera que s'il sait abriter, de ses plis, la liberté de l'Eglise, seule gardienne et seule garantie de la liberté des Peuples. La cause du Sud, par ces affinités de l'honneur qui sont restées si vivaces au cœur des nations chrétiennes, a eu, dans le temps, toutes les sympathies du Canada ; et, — fait bien remarquable dans l'histoire, — Notre Saint Père le Pape, Pie IX, est le seul Souverain régnant de l'Europe qui ait accueilli avec une fraternité paternelle la députation que les hommes d'Etat *Confédérés* ont eu d'ailleurs le généreux *instinct* de lui envoyer,

Toujours est-il, — et quelque soit, d'ailleurs, l'avenir de la Nationalité Canadienne ; — ayant pour Patron, St. Jean-Baptiste, son devoir, le premier de ses devoirs, si elle veut vivre la vie qui lui a été donnée, est d'opposer aux perfides insinuations mercantiles, traficantes et positivistes qui l'obsèdent de toutes parts, les paroles que criait le Divin Précurseur, vêtu de peaux de bête, sur les rives du Jourdain ! “ Celui que Dieu envoie parle la parole de Dieu, car Dieu donne son Esprit sans mesure. — Le Père aime le Fils et lui a tout donné en main. — Celui qui croit au Fils a la vie éternelle ; celui qui est incrédule au Fils ne verra pas la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui. ” (1)

D. — Quelle est la seconde particularité Canadienne que nous devons méditer dans la phase de la vie de St. Jean se rapportant au Baptême ?

(1) Quem enim misit Deus, verba Dei loquitur ; non enim ad mensuram dat Deus spiritum, — Pater diligit Filium et omnia dedit in manu ejus — Qui credit in Filium habet vitam æternam : Qui autem incredulus est Filio, non videbit vitam, sed ira Dei manet super eum (*Jean I, 11, 34, 35, 36.*)



P. — Cette autre particularité Canadienne n'est pas indiquée textuellement dans l'Évangile, mais elle ressort victorieusement de tout l'ensemble de cette grande mission du Baptême exercée par le Patron du Canada.

Or, il est un vice canadien qui frappe d'un douloureux étonnement tous les chrétiens qui abordent parmi cette population pourtant si chrétienne, — sujets britanniques ou étrangers ; — c'est un Blasphème spécial à la langue canadienne-française ; le *Blasphème par le Baptême !*

Le Blasphème est bien certainement un des plus grands crimes qui se puissent commettre ; c'est un crime de gratuite malice, “ injurieux au ciel et exécration à la terre ” (1), comme dit, dans sa paternelle indignation, le Vénéral Evêque de Montréal, ce Pasteur vigilant sans cesser d'être combattant ; — ce qui est la fine fleur du patriotisme, — ce beau vieillard canadien qui réalise si bien le mot de St. Jean que nous citons plus haut : “ Celui que Dieu envoie parle la parole de Dieu ; ” — mais, quand on a le Saint Baptiste pour Patron, blasphémer par le Baptême est une habitude qui peut à peine se concevoir. — Il n'est pas besoin d'insister davantage sur la nécessité d'extirper du peuple cet infâme vice de son langage, qui n'est vraiment qu'une ironie de l'Enfer, et dont l'inepte le dispute à l'odieux.

PRIÈRE.

O Trinité Eternelle de Dieu, Notre Père qui êtes au Ciel, — PATER NOSTER QUI ES IN CÆLIS ; — Jésus son Fils Unique, fait Homme par miséricorde envers chacun de nous, Christ, seul vrai Roi surnaturel de toutes les nations du monde ; et Vous, Esprit-Saint, qui procédez du Père et du Fils, par la vertu incompréhensible de l'incommensurable amour, qui, seul, pouvez éclairer nos intelligences, féconder nos volontés, pacifier, purifier et sanctifier nos cœurs ; Vos volontés sont sublimes ; elles sont uniformément rigoureuses en vous, mais toujours, de votre part, compatissantes à l'avenant, pour nous-mêmes. Elles sont multipliées, multipliées comme votre harmonie-céleste, mais, en même temps, unes, comme votre essence divine. Elles se rapportent à tout ce qui existe, à tout ce qui a vie, à tout ce qui s'unit, s'associe et s'engendre, dans tout ordre d'idées, de sentiments et d'actes ; mais aussi, vous ne manquez jamais de nous marquer du doigt le signe auquel nous pouvons les reconnaître ; c'est que la terre devienne dans leur accomplis-

(1) Mandement du 6 mai 1853.



sement, la traduction de leur dictée du Ciel. Voilà ce que vous voulez ; nous le voulons avec vous, mais donnez-nous la grâce de le vouloir encore et toujours davantage, afin que nous ne mentionnions jamais, en vous disant : “ Que votre volonté soit faite, sur la terre comme au ciel.” — FIAT VOLUNTAS TUA SICUT IN CÆLO ET IN TERRA.

Nous vous demandons cette grâce, pour la Chrétienté tout entière, et spécialement pour le Canada, notre patrie, par les mérites de son Bienheureux Protecteur du Ciel, St. Jean-Baptiste, et en mémorial du BAPTÊME, dont il fut le ministre envers un Dieu fait Homme qui, étant l'Innocence incarnée, a porté tout le poids de nos péchés, pour nous en décharger.—AMEN.

CHÂPITRE IV.

L'AMBASSADE.

*Pater noster qui es in cœlis
Ne nos inducas in tentationem.*

AMEN.

D. Quels enseignements devons-nous retirer de l'Ambassade envoyée par St. Jean prisonnier à Notre Seigneur Jésus-Christ ?

R. Ces enseignements sont aussi profonds que variés. Ils ressortent, non-seulement du fait lui-même de cette Ambassade, mais encore, de l'occasion que le Christ en prend pour parler à la foule et pour promulguer un des côtés les plus caractéristiques de sa divine morale. L'époque elle-même, où se passe cet incident, dans la vie du Sauveur des hommes, a également sa portée bien digne de remarque et de méditation. Et si l'on veut condenser dans son esprit, par un bien facile petit travail de synthèse, la surnaturelle philosophie de cette triple étude : — le moment où les députés de Jean viennent au Sauveur, — le fait lui-même de la députation, — et les réponses auxquelles elle donne lieu de la part du Divin Maître, on se convaincra, sans effort, que ces saintes merveilles de la révélation sont revêtues d'un caractère social très-accentué. Elles contiennent une très-haute, très-puissante et très-radieuse morale politique. L'autorité publique du Christ, Roi des Nations, Arbitre des Gouvernements, et Centre de tout pouvoir civil, s'y affirme avec une précision, une netteté et une *maestria* des plus saisissantes.

D. Quelles sont les circonstances qui marquent l'époque où Notre Seigneur Jésus-Christ reçut les Ambassadeurs de St. Jean Baptiste ?

R. Jésus était dans la floraison de ses trois années de prédication et de miracles. — Baptisé par son cousin, le Précurseur Jean (1) et tenté ensuite par Lucifer, après quarante jours de jeûne, (2), il avait été convié aux noces de Cana et il y avait consacré, par le premier signe sensible de sa divinité, l'appel de sa présence à cette solennité majeure des familles ; — appel et consécration qui symbolisent doublement : — en premier lieu, le berceau des sociétés humaines, le mariage primordial ; — Jésus et sa Mère honorent ainsi par leur assistance cette institution originelle du Créateur—et en second lieu, le germe tout surnaturel des générations nouvelles, le mariage catholique. — En changeant l'Eau en Vin, le Fils de la Vierge donne à ce Sacrement une fécondité de sanctification, de mérites et d'honneur, que la Loi Antique n'avait point encore connue. (3) Puis, après avoir fait le choix de ses premiers disciples ; (4) après avoir appris au monde l'immortelle prière à adresser à son Père, à NOTRE PÈRE à tous (5) et prêché les sublinités non encore imaginées du Sermon sur la Montagne, (6), il traversait les villes et les bourgades en faisant du bien. (7) — Il avait déjà rendu sain un lépreux ; (8) — redressé les membres du serviteur d'un Centurion et admiré publiquement la profession publique de foi, dont cet officier de troupes venait de donner l'exemple ; (9) — délivré du démon plusieurs possédés ; (10) — guéri la belle-mère de celui qui devait passer de l'état de pêcheur à la dignité de Prince des Apôtres, de pêcheur d'hommes dans les filets de la grâce ; (11) — opéré la première pêche miraculeuse ; (12) — chassé à coups de fouet les vendeurs du temple ; (13)—ressuscité le fils d'une pauvre veuve, qui rendait avec courage les honneurs de la sépulture à son mort aimé ; (14)—rétabli

(1) Math III, 13, et suiv. — Marc, I. 9, et suiv. — Luc III, 21 et suiv. — Jean I, 29 et suiv.

(2) Math IV, 1, et suiv. — Marc I, 12 et suiv. — Luc IV, 2 et suiv.

(3) Jean II, 1 et suiv.

(4) Math. IV. 18 et suiv. — IX 9 et suiv. — Marc. I 16 et suiv. — II 14 et suiv. — Luc IV 10 et suiv. — V. 27 et suiv. — Jean I 38 et suiv.

(5) Math. VI, 9 et suiv.

(6) Math. V, VI, VII — Luc VI, 20 et suiv.

(7) Math. IV. 23 et suiv. — Marc I. 32 et suiv. III 1 et suiv. — Luc IV. 40 et suiv. VI. 6 et suiv.

(8) Math. VIII 2 et suiv. — Marc. I. 40 et suiv. — Luc V. 12 et suiv.

(9) Math. VIII 5 et suiv. — Luc VII 2 et suiv.

(10) Math. VIII 16 et suiv. — 28 et suiv. — Marc I. 23 et suiv. — Luc IV. 23 et suiv. — VIII. 2

(11) Math VIII 14 et suiv. — Marc I 30 et suiv. — Luc IV. 38 et suiv.

(12) Luc V 4 et suiv.

(13) Jean II. 14 et suiv.

(14) Luc. VII, 11 et suiv.

les lois du mouvement dans les membres d'un paralytique ; (1) — commandé aux vents et à la mer ; (2) — restitué à la raison et à la morale publique l'esprit d'un maniaque, que les puissances immondes faisaient vivre, depuis de longues années, tout nu, au milieu des tombeaux ; (3) — redonné, le même jour et presque au même instant, à quelques pas et à quelques heures de distance, la santé à une pauvre femme âgée, qui perdait la vie dans la souffrance et son patrimoine entre les mains inhabiles des médecins, depuis douze années, et l'existence à une jeune fille noble, morte à l'âge de douze ans. (4)

Et cette journée de miracles avait été miraculeuse jusqu'au bout. Cet ami, cet exaltateur des enfants, qui à douze ans prêchait dans le temple et confondait les docteurs, en sortant de la maison de Jaïrus, après y avoir laissé l'allégresse et la recommandation si divinement profonde et si humainement maternelle de donner à manger à la petite ressuscitée, trouvait sur son chemin ces deux mystérieux aveugles, que les incrépations de la foule ne pouvaient faire taire et qui n'avaient, comme des jumeaux de la grâce, — (Qui sait s'ils n'étaient pas mari et femme ?) — qu'un cœur pour crier pitié au Fils de David, et qu'une âme pour lui répondre " Nous croyons ; " et leurs yeux s'ouvraient à la lumière ; (5) laissant ainsi pour toujours, en cette *intimité* de leurs personnes, le témoignage de ce qu'on pourrait appeler l'*universelle aventure de l'humanité*, c'est-à-dire, la solidarité cachée de tant d'aveuglements, de tant d'illusions et de tant de mendicités d'ici-bas, mais aussi, la fréquente communion — (Union de communauté et communication instantanée,) — des miséricordes, des intelligences et des clartés d'en haut. — "*Rien n'est mystère comme une âme*," répète sans cesse en France, un très saint prêtre qui vit encore.

Enfin, sur le soir du même jour, un malheureux que les mauvais Anges rendaient muet recouvrait, avec la parole, la saine et pure possession du lui-même. (6)

Parler, c'est si souvent signe d'honnêteté,
Comme se taire l'est de honte.

Puis, pour consacrer, en quelque sorte, cette première poussée des bénédictions du Verbe, survenait la conversion de la Samaritaine ; (7)

(1) Math. IX, 2 et suiv. — Marc II, 3 et suiv. — Luc. V, 18 et suiv.

(2) Math. VIII, 24 et suiv. — Marc. IV, 37 et suiv. — Luc VIII, 23 et suiv.

(3) Marc. V, 2 et suiv. — Luc VIII, 27 et suiv.

(4) Math. IX, 18 et suiv. — Marc V, 22 et suiv. — Luc VIII 41 suiv.

(5) Math. IX, 27 et suiv.

(6) Math. IX, 32 et suiv.

(7) Jean. IV.

touchante étape, entre les plus touchantes, parmi ces excursions de la vie du Bon Pasteur. La Samaritaine ! qui vit toujours et qui pour nous, dans les temps que nous traversons, nous représente, avec une incisive netteté de contours psychologiques, la pauvre conscience protestante ; honnête, mais ne sachant pas ; n'ayant pas de révoltes préméditées contre l'appel de Dieu, mais absorbée dans les devoirs purement humains ; naïve en ces devoirs jusqu'à la franchise ; inconsciente des choses surnaturelles ; adorant ce qu'elle ne connaît pas, comme le Christ le dit lui-même à l'habitante de Sichar — (*Sichar* signifie *Ivrognerie* — Ivrognerie de l'individualisme de la Raison qui produit la déraison de la Personnalité. — Tout le génie du Protestantisme est dans l'ivresse de ce vin frelaté) ; — bref, ayant déjà eu cinq maris et avouant elle-même, sous le regard du Maître, qui lui traverse l'âme, qu'elle n'est pas, en réalité, la vraie femme du mari qu'elle a pour le moment ! !

Ces pauvres protestants que nous cotoyons tous les jours, ah ! comme il nous faut les aimer et les respecter ! comme ils valent tant et tant de fois mieux que nous, et comme ils nous dépasseraient de mille et mille distances dans le chemin de la vérité et de ses actes, s'ils avaient reçu seulement la moitié des bienfaits et des grâces dont nous sommes comblés nous-mêmes ! c'est bien d'eux qu'il faut dire ce que disait, de son temps, des Donatistes, leurs aînés en infortune, le doux et profond St. Augustin, ce fils de Ste. Monique, ce converti de ses larmes, qui causait si sereinement de l'Eternité avec sa mère mourante, dans le tête-à-tête d'Ostie : “ Que ceux-là vous traitent avec rigueur qui ne savent pas combien il est difficile de trouver la vérité et d'éviter l'erreur ! Que ceux-là vous traitent avec rigueur, qui ignorent combien il y a de peine à s'élever au dessus des fantômes dont on est une fois rempli ! Mais pour nous, nous sommes bien éloigné de suivre cette doctrine envers des personnes divisées d'avec nous, non pas des erreurs qu'elles aient inventées elles-même, mais pour s'être trouvées dans l'égarement des autres. Nous offrons, au contraire, nos prières à Dieu, afin qu'en réfutant les fausses opinions de ceux que vous suivez, avec une préoccupation que nous taxons plutôt d'imprudence que de malice, il nous fasse la grâce de n'y apporter qu'un esprit qui ne soit touché ni d'autres impressions que de celles de la charité, ni d'autres intérêts que de ceux de Jésus-Christ, ni d'autres désirs que de celui de votre salut.”

Et qu'il est beau le Christ, qu'il est patient et qu'il est vraiment père vis-à-vis de la Samaritaine ! Il commence par lui demander à boire, et lui dit : “ Si tu connaissais le don de Dieu et ces fontaines d'eau vive qui désaltèrent toute soif ! Viendra l'heure où l'on adorera l'Eternel en esprit et

“ en vérité ; car Dieu est Esprit. ” (1) — Et la femme, émerveillée de ces choses spéculatives qui lui sont toutes nouvelles, plus émerveillée encore d'être si bien connue de cet Etranger, court raconter à ses proches cette aventure de son âme ; et le Sauveur ne la poursuit pas ; il reste assis ; il l'attend, mais en l'attendant, comme il pense à elle, à elle et à toutes ses sœurs de l'avenir, qu'il médite de conquérir à son amour ! Aussi, quand ses disciples le rejoignent, continue-t-il tout haut son divin colloque intérieur ; ce qu'on pourrait appeler le rêve de ses bénédictions futures. — “ Celui qui “ moissonne, dit-il, reçoit son salaire, de façon qu'il y ait une joie commune “ entre les semeurs et les moissonneurs. (2) — Il y a des circonstances où il “ est bien vrai de dire que celui qui sème n'est pas le même que celui qui “ récolte la moisson ” (3). — Mais c'est toujours le fondement de cette nourriture intérieure et cachée, ayant pour substance la volonté du Dieu bon qui est le Père vrai. (4) — C'est toujours l'envoi, la délégation, le mandement de ce Père ; (5) — C'est toujours l'achèvement de son ouvrage. (6) C'est toujours le blanchissement printanier de ces régions intimes de l'âme, caressées des plus chauds rayons de soleil et laissant onduler la bonne semence qui a germé au souffle de la grâce, dans cette maturité qui frissonne en tout cœur sachant élever ses regards. (7) Enfin, c'est toujours le mandat, la repartition, l'équilibre, la poussée divine, l'ordre tout surnaturel, le dévouement tout humble et la bénédiction promise du Travail ! (8) — *Il faut entrer dans le travail les uns des autres !* (9)

O trois fois saintes sublinités — personnelles — domestiques — et sociales des Choix, des Appels et du Règne de notre si bon Maître, le Seigneur Jésus.

Et la foule le suivait, toujours plus nombreuse à faire cercle autour de lui, toujours plus ardente, à écouter ses enseignements, toujours plus riche en

(1) Dicit ei Jesus : Da mihi bibere. — Si scires donum Dei et quis est qui dicit tibi : Da mihi bibere, tu forsitan petisses ab eo et dedisset tibi aquam vivam. — Sed venit hora, et nunc est, quando veri adoratores adorabunt Patrem in spiritu et veritate. — Spiritus est Deus. — *Joan. IV, 7, 10, 23, 24.*

(2) Qui metit mercedem accipit..... ut et qui seminat simul gaudeat et quit metit. — *Joan IV, 36.*

(3) In hoc enim est verbum verum : quia alius est qui seminat et alius est quit metit. — *Joan IV, 37.*

(4) Meus cibus est ut faciam voluntatem ejus.

(5) Qui misit me.

(6) Ut perficiam opus ejus. — *Joan IV, 34.*

(7) Nonne hoc dicitis quod adhuc quatuor menses sunt et messis venit ? — Ecce dico vobis : Levate oculos vestros et videte regiones quia albæ sunt jam ad messem. — *Joan IV, 35.*

(8) Ego misi vos metere quod non laborastis.

(9) Alii laboravemut et vos labores eorum introistis. — *Joan IV, 38.*

misères à étaler devant ses yeux (1) — La *Foule*, les masses populaires, cette substance des nationalités, ce ferment des Etats, cette gestation continue de tous les problèmes, comme de toutes les énigmes de la politique. Et devant cette foule, Jésus s'arrête, et une immense compassion s'empare de son cœur. — “ Voyez ces hommes, dit-il à ces disciples, — ces hommes, ces femmes, ces vieillards, ces enfants, ces pèlerins brisés de toutes lassitudes et affamés de toute nourriture, ces grands et ces petits, ces riches et ces pauvres, ces superbes et ces infirmes, ces mendiants dans le luxe et ces soldats vaincus de la misère, ces languissants dans le tourbillon et ces éseulés dans la multitude ; ces consciences humaines, en un mot, tour-à-tour abandonnantes et abandonnées ; elle sont devant moi, “ tourmentées et gisantes, comme des “ brebis qui n'ont point de pasteur. — Oh ! que cette moisson désirée “ est donc grande, mais que les moissonneurs sont rares ! Priez le maître de “ moisson qu'il envoie des ouvriers à sa moisson. ” (2)

Alors, l'institution divine des Apôtres, chacun par leur nom, succède à cette grande parole attristée. Leurs pouvoirs sont définis, leurs attributions délimitées, leurs charges départies, leurs devoirs tracés, leur radicale séparation d'avec le monde affirmée sans retour, leurs innombrables persécutions prédites et peintes d'avance, trait pour trait. Ils sont armés chevaliers de prophétiques souffrances par l'accolade d'un glaive divin, tranchant comme le glaive des sanglantes batailles ; et le mot de CROIX est prononcé, pour la première fois, en ce jour, par le Crucifié du lendemain. (3)

Et c'est en ces instants qu'arrive l'Ambassade de Jean ; elle va donner au Divin Maître un surcroît d'amertume sociale et de douleurs poignantes, au sujet de la foule.

D. Qu'avait à mander Jean-Baptiste à Jésus-Christ, par l'entremise de ses Ambassadeurs ?

R. Et d'abord, le fait en lui-même de l'envoi de cette Ambassade mérite quelques minutes d'attention.

Jean était prisonnier. — Dans le Chapitre suivant, nous étudierons cette inique captivité et la condamnation à mort dont elle fut suivie. — Personne plus que Jean n'avait rendu témoignage à la divinité de Jésus-Christ. Per-

(1) Math. IX, 39.

(2) Math IX, 36-37-38.

(3) Math. X. — Marc III, 14 et suiv. VI, 7 et suiv. — Luc VI, 13 et suiv. X, 1 et suiv.



sonne plus que lui ne l'avait proclamé comme étant le Messie attendu, la Vérité incarnée, la Lumière éternelle, et l'unique Sauveur du monde. Et pourtant, il lui envoie des députés pour lui adresser cette étrange question : " Es-tu Celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre ? " (1)

Evidemment, ce n'était pas pour s'éclairer lui-même que Jean dépêchait cette ambassade, mais c'était pour *convaincre* ses propres disciples, ceux sur qui il avait juridiction de conscience et de foi. C'était pour que tout doute fût dissipé en eux, par la vertu d'une *autorité infaillible* ; et Jean affirmait, par cette délégation de propretique voyage, qu'il ne peut exister, réellement qu'une seule autorité ayant ce privilège de l'Infaillibilité.

Les leçons et les rapprochements qui découlent de cette démarche sont d'une clarté qui n'a pas besoin de longues démonstrations.

Jésus-Christ seul est la vérité infaillible, mais ayant voulu que cette vérité de sa doctrine et de sa loi se perpétue intacte, après sa mort et sa résurrection, il en a confié l'indéfectible dépôt à la personnalité du Chef de ses Apôtres et de ses successeurs, qui sont les Evêques de Rome. A moins de n'être pas Dieu, et alors, d'être le plus immense des insensés, il ne pouvait pas agir autrement ; car, en rachetant l'homme, il n'a pas anéanti en lui le signe divin qu'avait imprimé à l'âme humaine le souffle éternel du Créateur ; ce signe de l'image et de la similitude de Dieu, qui n'est autre, — on ne saurait trop y penser, — que le Libre-Arbitre. Or, si Jésus-Christ avait disséminé l'infailibilité de sa doctrine sur toutes les âmes simultanément, il aurait, par cela même, effacé ce sceau du Libre-Arbitre de la conscience humaine, et de plus, créé du même coup l'absurde philosophique et le contradictoire rationnel. Il aurait fracturé à l'indéfinité et pulvérisé à outrance la Foi, la Sainte Foi, dont l'essence est d'être une ; il aurait déprécié et véritablement avili toutes vérités, en les émiettant, (2) — ce qui est précisément l'œuvre fatale de toutes les hérésies, et spécialement du Protestantisme, dont le malheureux génie tire vanité de les représenter toutes. — Il aurait, en un mot, selon une expression familière mais juste, que nous avons entendu émettre un jour par un cœur catholique parlant à une conscience protestante : "*fait des Saint-Esprit de poche.*" — D'où il suit, que dans tous les pays du monde, les fidèles eussent-ils pour Pasteur un St. Jean, un Précurseur de la Parole Divine, un héros de sainteté, de science et de vertu, qui le rende plus qu'un prophète, selon le titre qu'a donné le Christ lui-même au fils de Zacharie, il

(1) Joannes autem quum audivit in vinculis opera Christi, mittens duos de discipulis suis.—Ait illi : Tu es qui venturus es an nium expectamus ?—*Math. XI, 2, 3.*

(2) Diminuntae sunt veritates a filiis hominis.—*Ps. XI. 2.*

faudrait toujours, et de toute nécessité, *communiquer* avec Rome, par des relations, par des missions, par des ambassades réelles et personnifiées. Il faut toujours aller interroger l'arbitre de la doctrine, le Vicaire de Jésus-Christ. Il faut toujours *passer les monts* ; et c'est là le vrai *Ultramontanisme* ; — un mot qui, Dieu merci, avec les lumières éblouissantes qui jaillissent du Vatican, au temps où nous vivons, et les coups de tonnerre qui ébranlent les peuples contempteurs du Vatican, en arrivera bientôt à ne plus effaroucher que les lâches, les poltrons et les sots.

C'est cette habitude de communications continues avec Rome, dont le *Gallicanisme* a eu pour but de sevrer les Eglises et de dénuder les Etats.

Et elles peuvent être si variées, ces fécondes Ambassades de la Chrétienté à Rome ! Le génie d'un Ambassadeur est, d'ailleurs, d'être témoin. — “ *Témoin*, ” c'est un des plus grands mots qui existent ; le mot *Martyr* ne signifie pas autre chose ; c'est le témoin, qui signe son témoignage avec son sang.

En fait d'Ambassades envoyées à Rome, Monseigneur Ignace Bourget, Evêque de Montréal, a acquis devant Dieu, devant l'Eglise et devant sa patrie, le saint honneur d'avoir député toute une légion d'Ambassadeurs du Canada auprès du Vicaire de Jésus-Christ, en se faisant, comme il l'a fait, c'est-à-dire avec cette douceur et cette énergie qui le caractérisent, l'inspirateur, l'initiateur et le propagateur du mouvement des Zouaves Pontificaux de ce pays. C'est qu'en lui, “ le dévouement, excite le dévouement, comme le feu embrase le feu, ” (1) selon ses propres paroles, qu'il adressait à ses enfants alignés pour le départ, et qui ne se sont montrés dignes de s'en faire l'application que parce qu'ils ont eu, dans ce saint Pontife, un père qui leur en a donné supérieurement l'exemple. Il a voulu envoyer auprès de la Chaire Apostolique qu'il aime tant, ce patriotique bataillon de témoins, “ afin de prouver à l'univers entier que l'extrême Occident se joint à toutes “ les autres parties du monde, pour épouser la cause sacrée de l'Eglise, et “ que des froides contrées du Nord ont surgi des combattants pour le grand “ principe sur lequel seul peuvent reposer solidement les sociétés humaines. ” (2)

Effectivement, le rôle le plus providentiel des Zouaves Pontificaux Canadiens, leur mission la plus bénie de Dieu et les fruits les plus catho-

(1) Allocution de S. G. Mgr. Ign. Bourget aux Zouaves Canadiens, à leur départ pour Rome, le 19 Février 1868.

(2) Mgr. Ignace Bourget. — Lettre Pastorale 8 Décembre 1867.

ques qu'ils laisseront de leur Ambassade Romaine au Canada, — qui a tant à en profiter, — ce sera d'être revenus dans leur patrie, comme autant de *Témoins d'Ultramontanisme*.

Or, ce fait substantiel, cette obligation véridique, cette allégeance de l'âme, une femme, une vierge, une sainte, une admirable sainte, en a proclamé l'honneur et la vertu, il y a cinq siècles, en s'adressant à un soldat du Pape alors régnant, à un croisé de St. Pierre, à un capitaine de l'Eglise, qui partait en expédition pour le service de la Chaire Apostolique, — *Pro Petri sede*." — C'est Ste. Catherine de Sienne, conseillère de la Papauté, médiatrice de politique chrétienne entre l'Eglise et les Etats de son temps, proclamée, il y a quelques années, par Pie IX, Protectrice spéciale de la ville de Rome, grande Patronne d'Ultramontanisme, en un mot. — Voici quelques extraits de ce qu'elle écrivait à Charles de Duraz, investi par Urbain VI d'un commandement militaire sur la frontière de Naples, où régnait précisément une Salomé de l'époque, la Reine Jeanne de Provence. — Tout homme ayant eu l'honneur de porter l'uniforme des volontaires de Pie IX ne peut manquer d'être profondément impressionné par ces hautes paroles ; car elles contiennent, en tout ce qui touche à la défense armée de l'Eglise, un superbe ordre-du-jour, sur la noblesse des services passés, non moins qu'un haut commandement surnaturel, pour tout ce qui concerne les devoirs capitaux — (nous allions dire : "*les devoirs-capitaines*,") — de l'heure présente. — Mais surtout, ce qui, dans la page qu'on va lire, a été soufflé par la bouche du St. Esprit, — cet éternel rassembleur des hommes pour les rassemblements inspirés tout autant qu'inspireurs, — est bien de nature à servir de sonnerie retentissante pour les recrutements, pour les appels, de l'avenir.

“ Très cher Frère en CHRIST, doux JÉSUS, — moi, Catherine, esclave
 “ des serviteurs de JÉSUS-CHRIST, je vous écris dans son précieux sang, avec
 “ le désir de vous voir un chevalier courageux, combattant vaillamment pour
 “ la gloire et la louange du nom de Dieu, pour l'exaltation et la réformation
 “ de la Sainte Eglise.

“ Considérez, Très cher Frère, que vous ne pourrez pas vigoureuse-
 “ ment accomplir ce bien et subvenir aux nécessités de la Sainte Eglise, si,
 “ d'abord, vous ne faites la guerre et ne livrez bataille aux ennemis qui
 “ tuent l'âme spirituellement, *dans quelque état qu'elle soit* . . .

“ Je ne dit pas que pour vivre en grâce il faille quitter son état dans le
 “ monde. David et St. Louis étaient Rois, et ils ont été des Saints. Ils ont

“ possédé temporellement le Royaume, mais sans affection désordonnée.
 “ En eux brillait la perle de la *justice*, avec une vraie *humilité* et une ardente
 “ *charité*. Ils rendaient à chacun ce qui lui était dû, au petit comme au
 “ grand, au pauvre comme au riche.

“ Celui là peut s'appeler chevalier intrépide, qui a défendu et qui garde
 “ courageusement la cité de son âme contre les ennemis et les tyrans
 “ malicieux qui voudraient l'opprimer. Il est apte, alors, à faire de grandes
 “ choses pour Dieu, c'est-à-dire, pour la gloire et pour la louange de son
 “ nom et de la Sainte Eglise. Il peut, ainsi, sûrement livrer bataille et
 “ dehors, après qu'il aura bien combattu au dedans. — *S'il n'avait pas bien*
 “ *combattu au dedans, il combattrait mal au dehors.*

“ N'est-ce pas une grande misère de voir la vérité attaquée et niée ?
 “ de voir l'Agneau poursuivi par les loups ? de voir les âmes jetées dans les
 “ bras du démon ? *de voir la douce Epouse du Christ démembrée ?—Les seuls*
 “ *amateurs d'eux-mêmes* ne sentent pas ces choses. Comme Pharaon, ils
 “ ont endurci leur cœur par *l'amour-propre*. Il ne paraît pas que la bonté
 “ divine veuille que votre cœur ait une dureté si coupable. C'est pour cela
 “ que le Christ vous appelle au secours de son Epouse.

“ *Attendez donc votre cœur.* Soyez courageux *avec sollicitude et sans*
 “ *négligence.* Venez promptement. Ne tardez pas. Dieu sera pour vous. *Il*
 “ *ne faut point attendre le temps ; cela porte malheur.* Venez donc. Cachez-
 “ vous dans l'Arche de la Ste. Eglise, sous l'aile de votre Père le Pape, qui
 “ *tient les clefs du Sang de Jésus-Christ.* Je sais que vous serez courageux,
 “ que vous vous efforcerez d'accomplir la volonté de Dieu, sans vous souvenir
 “ de vous-même : *Autrement, vous ne ferez rien.*

“ C'est pour cela que je vous ai dit que je désirais vous voir un
 “ chevalier courageux ; et ainsi je vous en prie pour l'amour du Christ
 “ crucifié. Quelle honte pour les Princes du monde, et comme il est
 “ déplaisant à Dieu de voir tant de froideur dans leur cœur, car ils n'ont
 “ apporté à l'Eglise *que le secours de leurs paroles !* Comment pourraient-ils
 “ donner leur vie pour la vérité, quand ils ne peuvent même pas lui donner
 “ *le secours de leurs biens et de leurs bras ?* Je crois qu'un jour ils en auront
 “ de *grands reproches.* Je ne veux pas que vous fassiez ainsi ; mais, avec
 “ une grande allégresse, donnons notre vie s'il le faut.

“ Pardonnez-moi la *dureté* de mes paroles ; *l'amertume des fautes et*
 “ *l'amour de la Ste. Eglise,* me seront une excuse devant Dieu et devant vous.

“ Je ne dis rien de plus. Demeurez dans la sainte et douce dilection de “ Dieu. — O Jésus Amour ! ” (1)

(1) NOTE.—Nous ne saurions positivement résister à l'invitation intérieure qui se fait en nous de donner publicité, dans cet opuscule, à une autre lettre de Ste. Catherine, également adressée par cette femme sublime à un homme de guerre de son temps, Tommaso d'Alviano, Capitaine renommé qui se battait en Toscane pour le service de l'Eglise. La morale de cette lettre est d'une pureté au dessus de toute comparaison ; et c'est cette ardente pureté de la Vierge consacrée au Sang de Jésus qui donne à sa parole la profondeur philosophique, la vertu doctrinale et les hautes impulsions sociales, dont est tout émaillé ce précieux document. Ecrivant à un soldat du Pape, elle trace au défenseur des droits de l'Eglise une monographie achevée de l'ouvrier, de l'ouvrier, de l'ouvrier du Seigneur. Dans le Christ et dans son Eglise, en effet, “ *In Christo et in Ecclesia*, SOLDAT et OUVRIER sont deux dignités de l'âme qui se confondent si pleinement !

On permettra bien à cette copie de souligner quelques traits d'un manifeste si royal.

“ Très-cher frère en CHRIST, doux JÉSUS !

“ Moi, Catherine, servante et esclave des serviteurs de Jésus-Christ, je vous écris dans son Précieux Sang “ avec le plaisir de vous voir serviteur fidèle et colonne de la sainte Eglise.”

“ Soyez le défenseur de cette douce Epouse du Christ. Celui qui sera trouvé fidèle au moment de la mort, “ ne verra pas les peines éternelles. “ *Tout bon chrétien est tenu d'être fidèle, et de servir la sainte Eglise, “ chacun suivant son état. Dieu met ses ouvriers dans ce glorieux jardin ; nous sommes ses ouvriers, et nous “ devons le servir en trois manières.”*

“ La première regarde généralement tous les fidèles chrétiens, qui doivent travailler par d'humbles et saintes “ oraisons et dans une vraie obéissance. *C'est-à-dire qu'ils doivent être soumis en tout à la sainte Eglise, “ qui est le jardin des chrétiens, où ils se réjouissent, d'où ils tirent la vie de grâce, quand ils ne méprisent pas “ le sang en faisant le péché mortel et en se montrant irrévérents et désobéissants à la Sainte Eglise.— Soyons “ donc des ouvriers, ainsi qu'il est dit.”*

“ La deuxième manière regarde ceux qui sont établis ministres pour travailler dans ce jardin ; ils doivent “ administrer les saints sacrements de l'Eglise, paître et nourrir spirituellement ceux à qui ils doivent la doctrine “ et l'exemple. Et s'il arrivait que leur exemple ne fût pas un miroir de vertu, cela ne diminue pas la vie “ que nous tirons de ces sacrements, quand nous les recevons dignement. *Le respect que nous devons avoir “ pour les pasteurs ne doit point non plus diminuer pour aucun défaut ou mauvais exemple de leur part, “ car la vertu du sacrement ne reçoit aucune diminution à cause de cela, et c'est la vertu du sacrement que “ nous devons vénérer. Ils sont les oints de Dieu, qui les appelle ses Christs dans l'Ecriture, et, bons ou “ mauvais, il ne veut point qu'ils soient touchés par la main du peuple. C'est un crime abominable devant “ Dieu, que celui de ces hommes méchants et membres du démon, qui, se faisant leurs juges et voulant punir “ leurs crimes, persécutent en aveugles la sainte Eglise.”*

“ Pour cette méchante et inique persécution, Dieu a envoyé dans son jardin une troisième sorte d'ouvriers : “ ce sont ceux qui secourent temporellement l'Eglise, la servent avec fidélité et de leurs biens et de leur “ personne. Dieu vous a choisi pour être de ce nombre, car vous êtes son serviteur fidèle dans une grande “ nécessité. Nous ne pourrions dire combien ce service est agréable à Dieu, surtout quand l'homme sert, *non “ pour son plaisir et sa propre utilité, mais par zèle pour la sainte Eglise, pour son accroissement et son “ exaltation. Oui, il est si agréable à Dieu que, bien que tous n'aient pas cette sainte et droite intention “ qu'ils devraient avoir, ils seront pourtant récompensés de tous les services rendus à cette douce Epouse. “ Dieu sera pour ceux qui se fatiguent pour lui, et si Dieu est pour eux, personne ne sera contre eux.”*

“ C'est pour cela, très-cher frère, que je vous invite vous et les vôtres qui sont dans votre compagnie, à “ vous fatiguer saintement pour la sainte Epouse du Christ. C'est la plus douce et la plus utile fatigue de ce “ monde. Cette fatigue est victorieuse, *lors même qu'elle perd, c'est-à-dire, qu'en perdant la vie corporelle “ elle a la vie éternelle. Dans le sang répandu pour la sainte Eglise se lavent tous les défauts et tous les “ péchés commis. Si l'on est victorieux, on avait offert à Dieu sa vie, on s'était exposé à la mort, et si l'on a “ acquis des biens temporels, on peut en jouir licitement.”*

“ Qui ne voudrait, très-cher frère, être prêt à souffrir toutes sortes de tourments pour être serviteur fidèle “ de cette Epouse ? Celui qui est aveuglé, qui méprise le sang du Christ et qui la persécute, perd d'un seul “ coup et son âme et son corps et ses biens temporels.

“ Quelle grande grâce Dieu vous a faite, à vous et aux autres qui la servent ! Je vous le dis : Jeteriez- “ vous vos corps dans le feu, vous ne pourriez reconnaître une si grande grâce. C'est pour cela que je vous “ supplie d'y correspondre avec un ineffable amour, et d'être dans votre état un miroir de vertu, afin que vous “ perséveriez dans votre sainte et bonne intention,—que vous soyez une colonne ferme, un serviteur fidèle, et



C'est par de pareilles impulsions surnaturelles, bien supérieures aux propres vues des âmes qui les reçoivent, que les Zouaves Pontificaux peuvent réellement exercer, dans leurs pays respectifs, et pour les besoins sociaux tout particuliers de l'époque actuelle, une fécondité de civilisation tout-à-fait analogue à celle qui distingue l'incalculable et véritablement impérissable influence des antiques *Croisades*.

“ que le gonfalon de la sainte Croix soit toujours dans votre cœur et dans votre esprit. Si vous n'êtes point vertueux, si vous ne purifiez pas votre conscience par la sainte confession, vous ne serez pas le serviteur fidèle de Dieu et de l'Eglise, vous ne serez pas un bon ouvrier dans le jardin sacré. Et pourtant, je vous le dis, j'ai désiré vous voir un serviteur fidèle de l'Eglise.”

“ Je vous en prie, je vous en conjure, vous et les vôtres, de la part du Christ crucifié, faites ainsi; *basez votre vertu sur la justice et sur la miséricorde, autrement elle ne sera point vertu.* Baignez-vous dans le sang du Christ crucifié, et, avec une sainte intention et une pieuse sollicitude, faites ce que vous devez faire ;— et moi, je lèverai mes mains et mon esprit au ciel,—je prierai sans cesse pour vous, pour les autres, demandant à Dieu de vous préserver de tout mal, de vous donner sa grâce et la paix,—et alors, nous pourrions tous marcher en belle compagnie contre les Infidèles.”

“ Cela me donnerait une grande joie. Ce qui me fait beaucoup de peine, c'est de voir que nous, chrétiens, nous nous combattons les uns les autres, que les fils se révoltent contre le Père, persécutant le sang du Christ crucifié. Je ne dis rien de plus ; demeurez dans la sainte et douce dilection de Dieu. *Gesù dolce ! Gesù amore !*”

Altra robba.—C'est pour moi un tout joyeux devoir de vieille camaraderie catholique et militaire de noter franchement ici à quelle source j'ai puisé ces radieuses citations. Elles ont été, avec un rare bonheur, lancées dans la circulation de la publicité ultramontaine par un jeune journal de Bruxelles parfaitement intitulé : “ *La Croix*.”—On remarque à prime vue le burin du Zouave Pontifical dans les maîtres-traités de la rédaction de cette feuille qui “ n'est pas un journal d'abonnement, mais l'organe d'une association.”—(Bravo pour cette intelligente notion de la liberté de la Presse.)—Cette *faveur* des bonnes inspirations divines est toute naturelle du reste car “ Dieu ne marchandé pas, ne jauge pas la mesure dans le don qu'il fait de son esprit ” aux hommes qui se font siens, selon les propres paroles de St. Jean-Baptiste. (1) Or, dès l'origine du Régiment des Zouaves Pontificaux,—cette milice de sabres et d'idées, dont très-noble, très-sage, très-vaillant et très-regretté feu le colonel Cte. de Beccdelièvre, un des plus *rudes chrétiens* qui se soit pu rencontrer, dans l'acceptation bravement surnaturelle de ce terme, a si bien mérité devant Dieu d'avoir été le créateur et le premier père,—le plan providentiel de cet enrôlement volontaire et spontané s'est manifesté par l'union armée de la France et de la Belgique sous le drapeau de la Croix : de la Sainte Croix Catholique Apostolique et Romaine.—La dénomination primitive des Zouaves du Pape a été celle de “ Bataillon des Tirailleurs Franco-Belges.”

Maintenant,—pour rendre un juste hommage au journal “ *La Croix* ” qui est *supérieurement* fait pour servir de *modèle* à tout organe d'association d'Ultramontanisme, et surtout, de l'Ultramontanisme-Zouave-Pontifical, lequel est l'Ultramontanisme indispensable, car “ Noblesse oblige,”—nous ne pouvons mieux faire que de reproduire les propres paroles prononcées par Notre Très-Saint Père et Roi, le Pape Pie IX, quand Il fut informé des débuts de cette publication.—“ S'étant fait rendre compte par les personnes de son service du but de cette feuille périodique, Sa Béatitude a tout particulièrement apprécié en elle la première partie de son programme catholique, à savoir : la résolution de donner le plus de publicité et de popularité possible “ aux grands Actes doctrinaux du St. Siège dans toute la série des diverses époques de l'histoire.” Puis, lorsque le Souverain Pontife eut connaissance que ce journal s'était engagé, vis-à-vis de lui-même, à ne rien laisser échapper de tout ce qui émane de Rome à l'adresse de Messieurs les Catholiques-Libéraux, “ *Benissimo !*”—s'est écrié le saint captif du Vatican.—“ ces hommes-là, s'apprennent au martyre, car qui touche, de nos jours, “ à cette plaie sociale, doit se préparer à tout genre de persécution ;—à celle des méchants, bien entendu,—mais aussi à celle des TIMIDES, qui sous le prétexte de ne pas laisser voir l'ivraie, la laissent croître et lui permettent de devenir la maîtresse absolue de nos champs.”

Sic “ Roma locuta est.”

(1) Non enim ad mensuram dat Deus Spiritum, — Joan III 34.

D. Quelle fut la réponse de Jésus-Christ aux députés de St. Jean-Baptiste ?

R. Ce fut la réponse simple, paternelle et victorieuse, qu'à l'imitation de son Divin fondateur, la Papauté a toujours donnée et donnera toujours à tous ceux qui viennent l'interroger et lui demander s'il doit arriver quelque autorité meilleure, quelque puissance plus bienfaisante que celle de Jésus-Christ. Jésus-Christ se borne à dire, et dicte ainsi à tous ses successeurs dans le domaine des bénédictions agissantes : " Allez, retournez auprès de qui vous a envoyés et dites tout simplement ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu : des aveugles qui voient clair, des boiteux qui marchent droit, des lépreux dont le corps est devenu sain, des sourds qui entendent juste, des morts qui ressuscitent ; et pour couronner ces merveilles, les pauvres qui sont évangélisés." (1) — O Sainte et Séculaire Papauté ! Que de dons de la vue tu as restitués à la terre par la salive de ta bouche mélangée à la poussière de ce monde ! Que de membres tordus tu as redressés de tes attouchements délicats ! Que de lèpres morales tu as purifiées de ton souffle embaumé ! Que de mutismes et que de surdités tu as eu le génie de vaincre par la force de ta parole et la patience de tes auditions ! Que de cœurs glacés par la mort de l'orgueil sont sortis de leurs tombeaux à la voix de ta maternelle humilité ! — Et tous ces prodiges, tu les as opérés, à travers les âges et à travers les nations, toujours pacifique en tes amertumes, familière en tes triomphes et inébranlable en tes résistances au mal, par la réalisation universelle du grand mot prononcé par le Maître : *l'Évangélisation des Pauvres.*

Ah ! voilà le secret entier et souverain, le secret social et civilisateur par excellence, le secret domestique et intérieur au possible ! Et de quelle immense vastitude n'est donc pas fait ce mot de PAUVRES !

La Pauvreté ! — Où ne la trouve t-on pas, grand Dieu ! sur cette terre, et que sont, en vérité, les indigences de l'ordre physique à côté des dénuements de l'ordre moral ! Cette Pauvreté là, encrassement de l'esprit, haillons du cœur et défroques de la conscience, elle vient s'asseoir à la table somptueuse du riche, — du riche en argent et en or monnayés de ce monde, — et coucher dans son lit que souvent elle souille. Elle réclame, avec usure, sa part de pression dans les conseils des Rois et son droit de vote aux délibérations d'Etat. Elle assiste à tous les tournois de la politique, y pèse de tout le

(1) Et respondeus Jesus aït illis : Euntes renunciate Joanni quæ audistis et vidistis. — Cæci vident, claudi ambulat, leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resurgunt ; pauperes evangelisantur. — *Math. XI, 4. 5.*

poinds de ses applaudissements, et ce poids est lourd à porter pour le peuple. Elle surgit au cœur de toutes les saines effusions des joies nationales et communique son ulcère à la santé publique. Et même, dans le Temple, si l'entrée du Sanctuaire, qui s'appelle si merveilleusement le Saint des Saints, lui est interdite par la vertu de ce voile divin, à l'abri duquel s'immole la grande Victime de propitiation et réside en paix l'Arche sainte de la vérité (1), ne la rencontre-t-on pas, cette Pauvreté délétère, cette pauvreté responsable *de l'âme*, sous les parvis sacrés et dans le vestibule? Et là, elle est la pire de toutes; elle insulte, elle vole, elle siffle, elle crache, car c'est, au plus haut degré, l'inévitable mise en œuvre de cette très-véridique et très-ancienne maxime: "*Corruptio oplimi pessima*. — Pauvreté du foyer des familles et des promesses conjugales; Pauvreté des constitutions politiques et des agissements sociaux; Pauvreté des habitudes populaires et des modes du jour; Pauvreté des saines études et de tous les loyaux *couronnements de l'éducation chrétienne*; Pauvreté du ministère spirituel et du culte; Pauvreté de l'indépendance religieuse et de la hiérarchie ecclésiastique,—l'Évangélisation des Pauvres de toutes ces Pauvretés n'est pas autre chose que la synonymie parfaite et l'équation souveraine de ce mot: *La Rédemption du Christ*; et la réponse du Christ aux Ambassadeurs du héraut de ses combats, de celui qu'il appelle l'Aîné de tous les hommes, contient tout entière, dans sa concision divine, cette universelle synthèse.

Mais là aussi est la *Pierre-de-touche* de toute députation qui pourrait prendre la route de Rome, en suivant mentalement des chemins de traverse; en se rendant, non pas "*ad limina Apostolorum*, mais bien "*ad limina Personalitatum*." L'Évangélisation ou la Monopolisation d'une *Pauvreté* quelconque établit, en ces voyages dissemblables, la même distance que celle dont se distingue une conspiration, d'un témoignage; une trahison à l'ennemi, d'un service commandé; un flibustier, d'un ambassadeur. — Il est, au surplus, parfaitement inutile d'insister davantage sur cette donnée de hasard qui d'*Ultramontaines* affadirait et aplatirait ces partances pour Rome jusqu'à les rendre, en toute étroitesse de cœur et stérilité de foi, tout simplement *Transocéanes*, si le mot peut s'inventer. — Le Verbe Divin a congédié de cette magistrale parole d'adieu les députés de son Précurseur enchaîné. "Fort heureux est, tout de même, celui qui ne sera pas scandalisé en moi." (2)

(1) Ne omni tempore ingrediatur Sanctuarium quod est intra velum coram Propitiatorio quo tegitur Arca.—*Levit. XVI. 2.*

(2) Et beatus qui non fuerit scandalisatus in me.—*Math XI. 6.*

D. Jésus-Christ a-t-il borné à ces enseignements ce qu'il a voulu nous apprendre au sujet de l'Ambassade de St. Jean Baptiste ?

R. Loin de là, car au contraire l'Évangile nous dit qu'à peine les Ambassadeurs étaient-ils partis, le Christ commença à parler aux foules au sujet de Jean (1). Et c'est bien en effet *aux foules* qu'il s'adresse, dans le sens populaire que nous avons indiqué plus haut. Or, ses paroles, en cette circonstance, revêtent un cachet tout particulier de doctrine sur l'*Autorité publique*. — S'animant par degré, il semble avoir divisé les graves questions qu'il a ainsi à traiter, pour les avertissements impérissables des peuples, en trois parties :

10. Les Interrogations sociales.
20. La Peinture politique.
30. Les Anathèmes nationaux.

D. Quelles sont les Interrogations sociales du Christ au sujet de St. Jean ?

R. Les voici : — Si ce passage, comme toutes les paroles sorties de la bouche de Dieu, ne contenait pas un sens de doctrine et de philosophie qui doit en primer toute étude et en dominer toute méditation, au simple point de vue de la forme, il mériterait d'être cité comme un véritable chef d'œuvre. C'est un morceau de la plus haute poésie ; c'est une inspiration littéraire, nous pouvons même dire musicale, — tant c'est harmonieux ! — comme aucun génie humain n'en a produit de semblables.

Il parle donc de Jean à ces masses et il leur dit : “ Qu'êtes-vous allés voir dans le désert ? — Un roseau agité par le vent ? ” (2) — Et la foule se tait.

“ Mais qu'êtes-vous donc allés voir dans le désert ? — Un homme vêtu de molleses, couvert d'habits somptueux, vivant dans les délices ? ” — Et, répondant pour la foule, qui semble pétrifiée par cette ironie divine, le Sauveur ajoute : — “ Mais ces gens-là, ce n'est pas dans le désert, c'est dans la maison des rois qu'on les rencontre. ” (3)

Enfin pour la troisième fois : — “ Mais dites-moi donc ce que vous

(1) Illis autem abeuntibus cœpit Jesus dicere ad turbas de Joanne. — *Math. XI, 7.*

(2) Quid existis in desertum videre ? Arundinem vento agitatum ? — *Math. XI, 7.*

(3) Sed quid existis videre ? Hominem mollibus vestimentis indutum ? Ecce qui in veste pretiosa sunt et deliciis in domibus regum sunt. — *Luc VII, 25.*

“ êtes allés voir dans le désert ! — Un prophète ? — Oh oui, je vous le dis, “ en vérité, un prophète et plus qu'un prophète ! ” (1)

Le désert ; les roseaux agités par le vent ; les hommes portant la livrée de la mollesse dans les antichambres des rois ; les prophètes ! Quelle image de notre siècle ! quel emblème de la civilisation contemporaine ! quelle photographie de nos curiosités du jour ! Que va-t-on voir dans les pays lointains, qui sont presque toujours, hélas, pour bien des sentiments humains et bien des intentions voyageuses, de véritables *déserts*, quand ils ne symbolisent pas des *désertions* ? — (Ces deux mots ont la même origine ; ils viennent, l'un et l'autre, d'un verbe latin qui veut dire : “ *Abandonner.* ”) Dans les pays lointains, disons-nous, dans les déplacements de la vie, que va-t-on contempler ? — Ce qu'on est convenu d'appeler les spectacles de la nature ? — Roseaux agités par le vent. — Va-t-on faire ce qu'on désigne par des études de mœurs ? — Mollesse des grands, habits somptueux des riches, délices des ignorants ; c'est toujours la même chose. Retournez, si vous voulez, la proposition et changez en les termes symboliques, l'Evangile aura la même réponse. C'est dans la maison des Rois qu'on trouve le plus de roseaux agités par le vent ; c'est dans le monde du plaisir et parmi les familiers de la faveur publique, que se concentrent ces nonchalairs hébétés qui tournent au plus léger souffle, ces tiges creuses qui plient sous le moindre faix, ces balancements et ces courbettes devant toute illusion qui traverse l'air ; c'est toujours l'éternelle devise des plats faméliques de jouissances terrestres : “ *Tout passe. — Tout casse. — Tout lasse ;* ” c'est toujours le roseau agité par le vent ; — et Salomon, dans toute sa gloire, était moins somptueusement vêtu que la fleur des champs et le lys des vallées ; aussi Salomon s'écriait-il : “ Vanité des vanités et tout est vanité. ” (2)

Mais, faites le désert dans votre âme, changez l'abandon du cœur des hommes en abandonnement dans le sein de Dieu. — Comme le Prophète fils du Prophète, qui tressaillit dans les entrailles de sa mère, à la présence d'un Dieu conçu dans la virginité, ceignez vos reins de ces tuniques d'expiation, que les doigts des hommes n'ont pas tissées, qui indiquent, à la fois, et la mortalité pécheresse, et la brutalité occise, et dont, aux premiers jours du monde, le Créateur miséricordieusement irrité fabriqua de ses mains ingénieuses le premier modèle pour nos premiers parents étourdis de la confusion

(1) Sed quid existis videre ? — Prophetam ? — Etiam dico vobis et plus quam prophetam. — *Math. XI, 9.*

(2) Vanitas vanitatum, dixit Ecclesiastes. Vanitas vanitatum et omnia vanitas. — *Ecl. I, 21.*

de leur déchéance. (1) Nourrissez vos consciences du souvenir de vos fautes, ces racines amères de toute vie d'homme ; de la prise et de l'appropriation réparatrice des péchés des autres, ces sauterelles du monde ; et de la pure doctrine de la vérité, ce miel sauvage, si doux au cœur, si limpide à l'esprit ; — et alors, vous verrez des prophètes, et plus que des prophètes ; vous contemplez des Saints ; car, dit le Seigneur, " entre ceux qui sont nés des " femmes, personne ne s'est levé qui fût plus grand que Jean-le-Baptiste ; et " pourtant, celui qui est le plus petit dans le Royaume des Cieux est plus " grand que lui." (2) Alors, vous *connaitrez*, et vous arriverez à *prophétiser* vous-mêmes ; car, ainsi que le dit St. Paul, après avoir chanté la Charité universelle, dans le plus inimitable, dans le plus social de tous les Cantiques : (3) " De toutes ces choses, il en est une partie que nous connaissons " et il en est une partie que nous prophétisons." (4)

Résumons la portée de ces interrogations divines, en ce qui peut toucher au cœur la Nationalité Canadienne.

Cette Nationalité comprend-elle l'idée du desert dans le sens des désertions mondaines ou dans le sens de l'abandon en Dieu ?

N'offre-t-elle pas aux regards de ceux qui la visitent les flexibilités malsaines de ces roseaux des mœurs, des institutions et de la conduite, qui croissent dans les terrains mous et sur les sols fangeux ?

Elle n'a pas de Rois ; elle n'a pas de cour. — C'est peut-être un bénéfice pour elle, car presque toujours, c'est l'air des cours qui empoisonne la Royauté, pour de là, venir vicier la respiration morale du peuple ; — mais, bénéficie-t-elle de cette sobriété sociale qui lui est octroyée par la grande Charte Providentielle, en restant austère dans ses habitudes, en proscrivant le luxe et la frivolité de ses usages domestiques, les efféminements de ses foyers, les étourdissements et les étourderies de sa vie nationale ? — N'avoir pas de cour et s'en faire les singes, ce serait joindre le ridicule au vicieux et le grotesque à l'indécet !

Enfin, cette Nationalité Canadienne, que Dieu a placée, sous la bannière de St. Jean, aux avant-postes de la civilisation américaine, sait-elle se faire prophétesse de vérité, de charité et de pureté ?

(1) Fecit quoque Dominus Deus Adæ et uxori ejus tunicas pelliceas et induit eos,—*Gen. III, 21.*

(2) Amen dico vobis. Non surrexit inter natos mulierum major Joanne Baptista; Qui autem minor est in regno cœlorum, major est illo.—*Math. XI, 11.*

(3) 1ère Epître aux Corinthiens.—Chapitre XIII.

(4) Ex parte enim cognoscimus et ex parte prophetamus.—*I Cor. XIII, 9;*

Telles sont les gloses interrogatives qui, pour le Canada de St. Jean, s'inscrivent d'elles-mêmes en marge aux interrogations sociales adressées dans l'Évangile par le Verbe de Dieu, au sujet du Prophète.

Mais, quand Dieu interroge, il répond toujours, car la Vérité incarnée répudie essentiellement les énigmes. Et voici la réponse souveraine du Maître :

“ Depuis les jours de Jean-Baptiste jusqu'à présent... ” — *Les Jours de Jean-Baptiste !* quelle merveille d'expression ! quel honneur de date ! — Et dire que si le Canada a la vraie intelligence de sa mission, il peut, — il doit, — compter sa vie nationale par cette ère : “ les Jours de Jean-Baptiste ” ! — “ Depuis ces jours, dit le Seigneur, le Royaume des Cieux “ souffre violence et ce sont les violents qui l'enlèvent ” (1)

Sans nous arrêter à la merveilleuse force métaphysique que présente l'accolade de ces deux mots : *Souffrir* et *Violence*, qui pourrait ne pas voir, dans cette grande conclusion du Maître, la réprobation la plus accentuée et l'anathème le plus énergique du *Libéralisme* ? Le nom de “ Libéralisme ” est moderne, parce que dans ce siècle où règne en souveraine cette perversité morale, il a bien fallu désigner par un vocable technique cet empoisonnement des âmes. Mais la chose a existé depuis les jours de Jean, et cette chose est bien précisément composée tout entière de ce refus de souffrir violence pour le règne des cieux, c'est-à-dire, pour l'empire des vérités divines exercé sur la terre ; pour l'intrônisation de l'Évangile ; pour la royauté sociale du Seigneur Jésus. On admet bien le règne des cieux un jour, quand tout sera fini, pour sa petite part personnelle, puisqu'il faut bien mourir, une fois, chacun à son tour ; mais on n'admet pas ce règne des cieux en exercice public ; on ne veut pas le *règne régnant* ; comme la France actuelle, tombée tout épuisée entre des mains libérales, qui veut la monarchie sans monarque, et qui se donne tous les jours, dans la personne du premier porteur d'épaulettes ou traîneur de sabre venu, des monarques sans monarchie, aspirant ainsi, par tous les pores, les miasmes du régime républicain, tout en répudiant tout ce qui peut émaner de ce régime, en fait de senteurs salubres. — Surtout, pas de cœurs qui s'affirment, pas de principes définis, pas de convictions assises, pas de doctrine inébranlable, pas de débats irritants, pas de violents du ciel ! Il faut des idées élastiques, des consciences ductiles, un pouvoir extensible, une autorité de caoutchouc ; — il faut des Ba-

(1) A diebus autem Joannis Baptistæ usque nunc regnum cœlorum vim patitur et violenti rapiunt illud.—*Mat'h. XI. 12.*

yard de papier-maché. — Ah ! quand Pie IX, ce radieux Voyant de l'Univers, appelle le Libéralisme une peste plus pernicieuse que la *Commune* de Paris, il sait bien ce qu'il dit. La *Commune* est un ouragan qui passe ; c'est une escouade de Démons qui traverse l'air, mais ces démons peuvent s'exorciser ; ils versent le sang, d'ailleurs, — ils en verseront encore, beaucoup, beaucoup ; — mais c'est ce sang versé qui retrempe les sages, qui fait germer les forts, et dont sont divinement conçus ces violents, à qui seuls il sera donné de conquérir leur part de royauté céleste.

Quant à ce Libéral, qui va aux offices du dimanche de la paroisse où il a son banc, qui salue les prêtres, qui fait maigre en famille les jours d'abstinence ; (1) mais qui ne veut pas que Dieu soit souverain dans les lois de son pays, qui relègue le Christ dans le Ciel et l'Eglise dans la Sacristie, ou dans quelque *Parloir* de maison *seigneuriale*, — Ce qui est bien loin de suffire à en faire la Maison du Seigneur ; — ce Libéral, qui dit sans cesse prudemment à lui-même et aux autres : “ Moi, je suis le roi des honnêtes gens et le pays qui n'a vu naître est le modèle des pays qui puissent exister, sous la calotte des cieus couvrant ce monde sublunaire que nous habitons tous momentanément ; ” puis, qui dit : “ Charité ” quand il faudrait dire : “ Extermination ; ” qui pleurniche : Ménagement, Tolérance, Conciliation, Partage, et Capitulation, quand il faudrait chanter : Hardiesse, Marche en bataille, Charge et Victoire ; qui crie, tout épeuré, à la Paix, quand le Christ ardent sonne la Guerre ; qui invoque le fantôme de son *Parti* pour s'en faire une carapace ou en caparaçon — selon qu'il est né tortue ou palefroi — quand il s'agit de se prononcer sur les Droits inviolables et imprescriptibles de sa Mère l'Eglise, et qui s'exclame : “ Je suis conservateur, ” pour s'octroyer, de son chef, la licence d'être lâchement et publiquement anti-chrétien ; ah ! celui-là, “ maître aveugle, ” en vérité, comme dit le Seigneur, “ capable de filtrer un moucheron entre ses dents et de s'ingurgiter un chameau, sans le dépêcer ” ; (2) non, il ne verse pas le sang des autres, mais, en un vampirisme sans nom, le sang de son âme, le sang de l'âme de ses frères, le sang de sa patrie, et pour tout dire, le sang de sa Mère immortelle, la Sainte Eglise de Dieu, dont le Cœur s'appelle Vatican, oh le misérable ! il s'acharne à l'apauvrir, à l'énerver, à le corrompre, à le pourrir, à le prostituer, car il pêche contre le St. Esprit, et c'est le plus abominable des péchés.

Et quant à ceux qui disent : “ Il n'y a pas de Libéralisme en Canada, ” — Petiteesse et Malheur ! — de quelle jaunisse morale leur conscience

(1) NOTE — HÆC OPORTUIT FACERE ET ILLA NON OMITTERE, *Math. XIII. 23.*

(2) Duces cœci, excolantes culicem, camelum autem glutientes. — *Math. XXIII, 24.*

décevante et déçue, imprévoyante ou prévenue, ne se trouve-t-elle pas atteinte! Leur *Conscience* ! Eh ! grand Dieu ! leur excuse personnelle, qui est en même temps leur plus rigide condamnation sociale, est tout entière dans le mot opposé ; un des plus pauvres qui existent : le mot : *Inconscience*. Le Canada ! il n'y a peut-être pas de pays, où le Libéralisme soit plus le maître de la situation. Et c'est d'ailleurs de toute logique ; et il ne peut pas en être autrement ; et il ne faut pas être grand clerc en observations philosophiques d'un pays pour se rendre compte du malaise caché qui travaille ses intestins.

Le Canada a échappé à ces grandes secousses politiques et sociales qui ont plus ou moins tourmenté les autres pays ; — D'où, première germe d'orgueil intérieur, de vanité béate et irréflectie, de confiance malsaine et tentatrice. Mais de plus, tous les intérêts humains imaginables de sa destinée et aussi, hélas ! toutes les infortunes sociales de son existence morale, toutes les infirmités de son train de vie civile, toutes les défauts intérieurs de son régime habituel, — (Et quoi de parfait en ce monde ?) — au lieu de se neutraliser mutuellement, comme cela peut arriver pour quelques pays, se sont, tout au contraire, comme condensées, quintessenciées et coalisées entre elles, pour tarir subrepticement et subtilement dans les veines du Canada cette sève de la Violence divine, dont parle Jésus-Christ, à propos de St. Jean ; pour le *libéraliser*, en un mot, à colossale dose et à haute pression. — Tarissement, énervation, libéralisme, tout ça, c'est un, dans la grande singerie d'Unité du Diable.

Au surplus, — (et pour en crayonner, puisqu'il le faut, quelques sommaires lignes d'ensemble) — le génie colonial britannique bien connu de partout ; — l'acclimatation savante en ses douceâtres lenteurs, non moins qu'en ses fort longues vues d'affaissement national, du parlementarisme politique ; — la *facilité* d'esprit tout primesautière et si française de sa race originelle ; facilité essentiellement rebelle, de sa nature, à la vraie science parlementaire, si tant est que ce soit une science ; — les tyranniques instincts de bien-être, de paresse et d'encensements, si peu réprimés, si peu combattus et qui caractérisent, depuis nombre d'années d'une placidité des mieux endormies, les sept-huitièmes environ, sinon plus, des dépositaires de *toute autorité* s'exerçant sur les masses ; — le liquide corrosif de l'esprit de division, de jalousie, d'envie, d'aigreur dans les contacts de société, suintant, *comme de raison*, de ce mauvais repos, qui s'est infiltré dans toutes ces fissures du corps social, que nous indiquons en cet instant ; — et enfin, brochant sur le tout, le voisinage immédiat, industrieux

et industriel, hardi en tout, fors l'honneur, indépendant de tout, fors de l'argent, qui est le type de l'étrange peuple en fermentation qui grouille à ses frontières tout grand ouvertes; — les importations européennes sans discernement; *rossignols* d'idées et démodage, en apparence inoffensif, mais en réalité fort dépravant, de toutes sortes de marchandises sociales; — tout, tout, tout, a concouru à inoculer le virus libéral dans le plus pur bon vieux sang canadien. — Na. — Aussi le Libéralisme en Canada, il circule à pleins bouillons; et, ce qu'il y a de plus pernicieux, à l'état inconscient; dans la religion et dans la politique, dans la morale, dans la discipline et dans l'administration intérieure du pays. Il siège au premier rang dans tous les Bureaux de toutes les Chambres. Il charrie la pensée publique, comme son convoi quotidien de prisonniers de police. Il domine les habitudes et les mœurs, comme un négrier de la Louisiane faisait de ses travailleurs à la peau d'ébène; et, pis que tout cela, il a le fauteuil du coin du feu au foyer des familles. Ah! c'est là qu'il trône, qu'il se prélassé, qu'il gouverne, qu'il mène les âmes par le bout du nez. C'est là qu'il porte culottes et qu'il fait en même temps le ménage. — On n'aurait qu'à entrebâiller la porte, pour le voir à l'œuvre, et son œuvre est une œuvre de mort. — Suffit. — Il n'y a rien d'exagéré dans cet aveu.

Mais aussi, qu'entend-on répéter à chaque instant, *aux échos d'alentour*, comme aurait dit Boileau, à tous les coins de rue, derrière le grillage de tous les Bureaux, et dans tous les angles des salons, parmi les Canadiens-Français? — “Le Canada se meurt.” — Nous sommes débordés.” — “Nous sommes un peuple fini.” — “Les Anglais nous étouffent; et ma foi ils ont raison.” — “Les Américains nous lorgnent, et un de ces quatre matins, si l'estomac leur en dit, ils nous mangeront sur le pouce.” — “Nous ne savons pas nous entendre; Nous ne voulons pas nous comprendre; Nous ne pouvons pas nous défendre.” — “Dès que nous nous réunissons à trois, nous avons tant d'esprit naturel, qu'il surgit immédiatement parmi nous quatre idées contradictoires, qui n'ont de rapport entre elles que celui d'être envieuses à l'envi les unes des autres, et chacun tire de son côté.” — *Je me le demande*, — trouvera-t-on que j'invente un seul de ces dires là? — Eh! non, — je ne les ramasse même pas; je ne fais que les pousser du pied; on peut les prendre au crochet sans avoir besoin de lanterne; et c'est bien la réalité positive des choses. Mais il n'y a qu'un remède à ce mal, c'est le remède que le Christ prescrit lui-même; le remède des jours de Jean-le-Baptiste, Patron très-puissant du Canada; le remède, l'unique remède de la *Violence Soufferte*; c'est-à-dire, *Exercée* pour tout bien, comme *Affrontée* contre tout mal.

Ainsi que le dit de la France, un officier français franchement ultramontain, — (Il y a encore, Dieu merci ! dans l'armée française, de ces violents de l'Évangile —); “ Le moment est venu ; il est encore temps de nous relever, parce que pour un peuple, comme pour un homme, tant que dure la vie, l'espoir n'est pas perdu, ni le devoir fini ; le moment est venu, . . . sans quoi, des temps arrivent, où il fait meilleur à honorer les morts qu'à servir les vivants. ” (1)

Les morts et les vivants ! — Oh mon Dieu ! comment expliquer, si ce n'est par une foi catholiquement aveugle en vos infinies perfections si inexplicables à notre pauvre entendement humain, cette dure parole que vous avez prononcée un jour, Vous le sublime résurrectionniste des morts : “ Laisse les morts ensevelir leurs morts ? ” (2) — C'est qu'en cette heure-là de votre vie mortelle, Simon Pierre, tout seul entre tous les Apôtres harcelés par vos interrogations prophétiques, venait de vous confesser comme étant le Christ de Dieu. (3) — Et les autres ? — Les autres, ils se disputaient sur le degré de leur grandeur respective. Il leur était entré en l'esprit je ne sais quelle excogitation, sur je ne sais quelle distinction dans leurs attributs. (4)

Alors !... — Et aujourd'hui ?... — Mais aujourd'hui comme alors, Seigneur ! comme partout et comme toujours, jusqu'à la consommation des siècles, vous êtes Arbitre et Roi, car vous êtes l'immortel Christ de Dieu ; et Pierre vit sans interrègne de vie, dans cette Royauté et dans cet Arbitrage que vous lui avez transmis ! — Les vivants et les morts ! le symbole professionnel de notre foi de chrétiens nous affirme en termes précis qu'ils auront tous un seul et même juge, ce même Christ Jésus, qui réapparaîtra un jour sur cette terre, mais cette fois, dans tout l'éclat victorieux de sa gloire, et pour la définitive sanction de son règne sans fin. (5)

Un dernier mot. — Dans la méditation des rapprochements, si légitimes et si naturels que le Canada peut faire avec sa patrie d'origine, il est une petite chose qu'il ne lui est pas permis d'oublier.

Autant que l'on peut pronostiquer des plans de la Providence dans

(1) Cte. de la Tour du Pin Chambly, Capitaine d'Etat-Major. — “ *L'Armée Française à Metz* ” — *Se vend au profit de l'Œuvre des Tombes*.

(2) Sine ut mortui sepeliant mortuos suos. — *Luc IX, 6*.

(3) Dixit autem illis : Vos autem quem me esse dicitis ? — Respondens Simon Petrus dixit : Christum Dei. — *Luc IX, 20*.

(4) Intravit autem cogitatio in eos, quis eorum major esset. — *Luc IX, 46*.

(5) Et iterum venturus est cum gloria judicare vivos et mortuos ; cujus regni non erit finis. — *Symbole de Nicée*.

l'économie sociale du monde, la France est placée en Europe comme la clé de voûte de l'édifice des autres Puissances Continentales. Ses ennemis eux-mêmes, les plus acharnés et les plus négateurs du plan divin, ne peuvent s'empêcher de reconnaître ce signe séculaire marqué à son front par le doigt du *Christ qui l'aime*, (1) de sorte que, si bas qu'elle puisse descendre dans les flots de l'oubli d'elle-même et de Dieu, elle est, en quelque sorte, véritablement insubmersible comme nation. — Le Canada, le Canada Catholique et Traditionnel a certes, lui aussi, une grande mission de bien, de vertu et d'influences à exercer sur le Continent Américain ; une mission similaire à celle de la France en Europe, précisément parce qu'il est Fils de France ; mais on ne peut admettre que sa position internationale sur cet hémisphère soit la même que celle de la Fille Aînée de l'Eglise sur l'autre. Il ne porte pas, dans ses flancs, cette force, pour ainsi dire indispensable, de cohésion et d'équilibre pour les autres nationalités qui l'enserrent ; de sorte qu'il peut disparaître, sans que l'univers en éprouve la moindre secousse, le plus léger tremblement. Il peut être submergé dans l'océan de ses négations de lui-même et de son Christ, sans qu'il se creuse le moindre tourbillon au dessus de son engloutissement national. Les implantés de Jacques-Cartier sur le sol américain peuvent être rayés du vocabulaire, ou plutôt, de l'armorial des Peuples et ils ne se survivront pas même à eux-mêmes, comme Polonais du Nouveau Monde. Et si leur nom se détache de l'arbre mystérieux des nationalités, cette chute ne fera pas plus de bruit que la chute d'une pomme. C'est ainsi qu'il y a des peuples qui meurent, sans ébranlement d'aucune sorte pour les autres peuples ; ce qui n'empêche pas que leur maturité et leur maintenance auraient grandement pu être fécondes en sève morale, expansives de vie, germinatives de civilisation et de paix, florissantes d'honneur et d'honnêteté. (2) Le fruit gâté qui se détache de la branche, contenait dans ces pépins le germe de tout une forêt. — Le mot *bépinère* en fait foi.

En résumé, que le Canada apprenne la violence, la violence des jours de son patron, la violence ordonnée par le Christ, s'il ne veut pas périr. — “ Autant que vous vous ferez de *violence*, autant vous ferez de *progrès*, ” dit l'immortel auteur de l'*Imitation de Jésus-Christ*. ”

Mais le Christ a lui même des démonstrations plus incisives encore dans la seconde partie de son *grand discours de la St. Jean-Baptiste*.

(1) Préambule de la Loi Salique.

(2) Flores mei fructus honoris et honestatis. — *Eclli. XXIV 23*.



D. Quelle est la Peinture politique que nous offre le Christ en parlant de St. Jean-Baptiste ?

R. Après avoir adressé à la foule ces interrogations sublimes, que nous venons d'analyser, et pour réponse victorieuse, après avoir préconisé l'obligation de la violence divine de son règne, Notre Seigneur Jésus-Christ, pénétrant plus à fond dans le sondage de la plaie corrosive des sociétés humaines, s'écrie, infailible, clairvoyant des siècles qui devaient naître un jour :

“ Mais à qui comparerai-je cette génération ? Elle est semblable à ces enfants assis dans le forum, qui glapissent à leurs petits camarades (1) : Nous vous avons chanté et joué de la flûte, et vous ne dansez pas ; nous vous avons modulé des lamentations, et vous ne pleurez point (2) ! ”

Ces enfantillages du Forum, ces clameurs puériles, cette camaraderie désœuvrée, ce mécontentement systématique, cette opposition toute réglée d'avance, ces doléances fades ; et puis, cette plate plateforme des chants obligatoires, de la musique d'impôt, et des danses forcées ; le tout synoptiquement aligné en regard des jérémiades officielles, des lamentations de commande, et des larmes en poche qui ne peuvent parvenir à faire pleurer leur monde ! — n'avons-nous pas eu raison d'appeler cela la grande peinture politique du Maître ? — Et quel coup de pinceau y manque ! — Oh ! Seigneur, Mon Dieu ! Telles ne sont pas vos assemblées, et vos législatures ne ressemblent guère à ce jeu réputé, de nos jours, comme la science suprême de la conduite des peuples ! L'ironie mordante de votre parole flagelle à juste titre ces niaiseries du Pouvoir Public, où le mensonge est érigé en dogme, la duperie en art, et le bavardage, “ cette moisissure de l'esprit, ” en principe de gouvernement.

Les joueurs de flûte et les pleureurs ! Il semble vraiment que le Christ les poursuive de ses détestations. Il les chasse de sa présence partout où il les rencontre sur son chemin, dans la Famille et dans l'Etat. Quelques pages plus haut, nous rappelions cette journée si pleine de la vie du Maître, où il rendit la vie à l'enfant pleurée d'un des dignitaires de la Synagogue. Or, comme pour tous les miracles du Christ, l'appropriation de leur enseignement est à la fois spirituelle et sociale, parce que leur mobile a

(1) Cui autem similem æstimabo generationem istam ? similes est pueris sedentibus in foro qui ciamantes coequalibus. — *Math. XI, 16.*

(2) Dicunt ad invicem : canavimus vobis tibus et non saltastis, lamentavimus et non plorastis. — *Luc VII, 32.*

été universel et souverain dans le concept infini qui les a directement opérés. Il disait donc de cette enfant : " Elle n'est pas morte, mais elle dort. " (1)—Ainsi des nations, qui souvent semblent expirer et qui ne sont qu'ensommeillées ; mais, pour accomplir leur réveil, pour qu'elles entendent le divin "*Thalita cumi*," il prend grand soin d'expulser, tout d'abord, de la chambre, les joueurs de flûte et les pleureurs, absolument comme il les accable ensuite de ses sarcasmes sociaux, quand il nous les montre sous les malingres traits des petits trainards de la place publique. Les pleureurs riaient de Jésus. Rien n'est dérisoire, en effet, comme ces larmes de parade, ou bien ces larmes de nerfs, ou bien encore, ces larmes, peut-être plus sincères, mais tout aussi stériles, des douleurs sans résignation, sans abandon à Dieu, sans ce doux mysticisme du cœur, qui seul peut rendre toute peine féconde et qui est le grand secret de la sagesse ici-bas ; toutes larmes qui ne sont que des larmes révoltées, et qui figurent également des larmes libérales, car le libéralisme s'est infiltré jusque dans les brisements du cœur. — La terminologie populaire a d'ailleurs stigmatisé ces divers pleurs qui ne montent pas jusqu'à Dieu d'un nom qui fait image ; elle les appelle des "*pleurs de crocodile*."

Et quand Jésus a fait ce vide autour du lit virginal de l'endormie, qui introduit-il dans ce foyer en deuil ? — Trois de ses Apôtres, qui représentent, chacun par sa mission spéciale ultérieure, par ses écrits à venir, par la monographie surnaturelle de son ministère particulier à travers les âges, — l'un le Dogme et la Foi, — Pierre ; — l'autre, la Morale et l'Espérance, — Jacques ; — et le troisième, le Culte et l'Amour, — Jean (2). Ah ! que la vertu de ces Apôtres, de ces grands et premiers Ministres du Roi Jésus, préside aux Assemblées d'Etat ; qu'elle soit l'âme des soucis politiques et l'interprétation d'un gouvernement ! — Voilà la vérité, et voilà la réponse à ces amertumes de la Parole Divine sur ces enfants de la place publique qui se plaignent de chanter sans qu'on danse et de se lamenter sans qu'on pleure !

Pour résumer ce grand débat, si actuel et si troublé, entre la Vérité et l'Erreur politiques, entre la Doctrine et l'Illusion gouvernementales, entre la Vertu d'Etat et le Préjugé régnant, il faut bien dévisager l'Idole, l'Idole de l'Etat, tel qu'on voudrait aujourd'hui en déifier l'économie et le règne, — et cette déification est déjà tant et tant faite ! Le nom de cette Idole qui

(1) Et quum venisset Jesus in domum principis et vidisset tibicines. — *Math. IX, 23.*

(2) Et flentes et ejulantes multum, et ingressus ait illis : quid turbamini et ploratis ? Puella non est mortua sed dormit. Et irridebant eum. Ipse vero eiecit omnibus, non admisit quem quam se sequi nisi Petrum, Jacobum et Joannem. — *Marc V, 37, 38, 39, 40.*

a le *Parlementarisme*, dit *Constitutionnel*, pour temple, s'appelle la *Majorité*. — Quelle expression ridicule de sa nature intime ! Le mot *Majorité* est, en effet, la quintessence d'un *comparatif*, Or, — prendre un *comparatif*, c'est-à-dire, le terme d'une idée qui n'a d'être et de vie que par sa juxtaposition perpétuelle à une autre idée ; — savoir et professer que de ces deux termes de la comparaison en présence, le terme supérieur en validité de simples chiffres n'a de confirmation législative que par un démenti continu que lui applique le terme inférieur en cette même validité numérique ; — vouloir faire de cette infirmité *essentielle* des choses, de ce défaut radical de tout étalonnage fixe et absolu, le grand arcane, le souverain critérium et la valeur maîtresse du *Principe d'autorité*, de la *Vertu d'obéissance* et de la *Sanction souveraine de tout acte civil*, — (cette indissoluble Trinité du droit au gouvernement des hommes ;) — c'est véritablement, dans le domaine des idées, des notions et des faits, pire que l'efféminement même de tout Droit, car c'en est, en toute certitude, l'émasculat.

“ *La somme du nombre et des forces matérielles n'est pas un principe d'autorité,*” a dit Pie IX, dans une de ses allocutions dogmatiques (1), et n'a-t-il pas, par cette parole *infaillible*, flétri le *Parlementarisme*, de cette flétrissure sans recours intellectuel raisonnable et possible, qui s'attache à toute constatation d'un non-sens mathématique ? Que ceux qui prônent tant l'excellence des *sciences exactes* y pensent donc un peu ! Appliquée aux choses politiques, cette exactitude des Décrets irréfornables de la Papauté formera toujours le rudiment élémentaire, l'A. B. C. de toute science de gouvernement civil. — La *Majorité* : — *une certaine somme indispensablement fluctuante de certains nombres essentiellement indéterminés*. — (La *Majorité* en politique, c'est ça et ce n'est que ça) — eh, Mon Dieu ! c'est la négation à jet continu de toute force morale ; de toute force intellectuelle ; de toute force des aptitudes ; de toute force des études ; de toute force du travail ; de toute force des dévouements personnels et vrais ; de toute force des générosités libres et dociles ; de toute force des associations franches, vivaces, bien réglées et fécondes pour le bien : — (*In bonum*, car tel est le grand mot dont St. Paul couronne le front du Prince, pour marquer à quel signe on peut reconnaître la légitimité absolue du Pouvoir Public ;) (2) — de toute force de ces apparitions vitales qui peuvent guider la marche lumineuse d'une Patrie, des manifestations honorables qui communiquent à cette patrie la vigoureuse élasticité de cette même marche, — ce qui est tout le progrès ; — et enfin, des gé-

(1) Alloc, “ *Maxima quidem* ” du 9 Juin 1862.

(2) *Dei enim minister est tibi in bonum.*—*Rom. XIII. 4.*

nies sauveurs qui viennent relever cette même patrie dans ses chûtes accidentelles et la guérir dans ses crises morbides.—Oh la *Majorité* !—sa propre appellation le crie, — c'est la négation formelle, formaliste et formulée de l'*Unité* invincible de Dieu — En vérité, le bel idéal de Gouvernement dont le monde moderne se montre fier ! — Mais "*Fier*," c'est peut-être le mot qui présente les plus radicales divergences de signification, et les plus brusques casse-cou de l'emploi qu'on a le droit d'en faire ; car on dit un fier imbécile et un fier coquin, pour marquer un excès d'imbécilité et le comble de la coquinerie.

En résumé, le mot *Majorité* et l'idée publique que ce mot représente apportent, attirent et assument tous les secrets du mépris divin.

Dans ce mépris souverain de l'Eternel Dieu se range, en sa place, — et cette place est large, — le *Suffrage Universel*, invention révolutionnaire, dans laquelle, quand on veut l'analyser tant soit peu, l'inepte le dispute à l'immoral, et le non-sens à l'anti-foi ; — si ce mot existait. Le *Suffrage Universel* qui, en tout *réalisme* — le mot *réalité* n'est pas assez fort, — d'orthodoxie sociale, de science politique et même de bonhomie populaire, mérite si pleinement la définition dont Pie IX vient de le marquer à l'épaule du fer rouge de sa franche parole, qui est bien la sainte vengeresse de l'universel honneur social, quand il l'a appelé, devant une toute récente assemblée de pèlerins Français : le MENSONGE UNIVERSEL. (I)

Que ne comprend-on vraiment, en face de tant de capitales illusions du courant politique du jour ; — Que ne comprend-on... — le refrain s'en im-

(1) NOTE.—Ces pages étaient livrées à la presse quand est parvenue en Canada la relation de cette belle audience que le St. Père vient de donner aux Pèlerins de France, à la date du 5 Mai, Fête de St. Pie V.

A l'intention très sincère, que nous venions d'énoncer, de flétrir, de toutes nos forces, l'idée du *suffrage universel*, on comprendra avec quelle profonde joie nous nous sommes hâté d'ajouter, sur le manuscrit de ce Livre, le mot du Pape, ce mot de MENSONGE UNIVERSEL qui a toute la portée d'un coup d'état ; le coup d'état de la lumière, de la vérité infailible, et qui est bien un cri souverain de contre-révolution.

Devant ces Pèlerins français qui s'efforcent de donner, par la pénitence, l'amour et l'humilité, une reproduction espérée de l'œuvre de Charlemagne et des vertus de St. Louis, Pie IX a dit, entre autres effusions de cœur qui aime tant sa pauvre Fille-Ainée :

"*Ave*le Français, je vous salue.

" Je vous salue, et j'entends par ce salut vous confirmer dans la bonne volonté que vous avez manifestée " jusqu'à présent.—Je vous salue et j'entends que ce salut s'étende à toutes les âmes charitables, afin que vous " priez tous ensemble, pour obtenir que votre piété se dilate et porte les cœurs les plus durs à suivre vos " exemples. Je vous salue, et en vous saluant, je vous bénis."

Et puis encore, insistait, l'Évangile à la main, et avec une indicible onction sur la nécessité de parler de Jésus-Christ, comme condition de la réciprocité qu'apporte à nos combats le *Grand Allié*, le Pontife inspiré de l'Esprit-Saint s'est écrié :

" Recherchons toutes nos alliances aux pieds de Celui qui a lié au char de son triomphe le Monde, l'Enfer " et la Mort. Il est le grand Conquérant, l'Empereur des empereurs, le Roi des rois. Il nous crie aujourd'hui " ce qu'il disait autrefois : "*Confidete ; Ego vici mundum.*"

pose énergiquement à la conviction comme à la plume, à la pensée intime comme à la pensée criée. — Que ne comprend-on “ toutes les amertumes “ de la Parole Divine sur ces enfants de la place publique qui se plaignent de “ chanter sans qu'on danse et de se lamenter sans qu'on pleure. ” ?

Ce n'est pas tout encore. — A ces flagellations de l'erreur, impérissables comme la vérité, et toujours de saison. — Il suffit de regarder autour de soi pour se convaincre de leur actualité locale et contemporaine, — le Christ ajoute, pour couronner sa harangue, les expressions les plus foudroyantes de ses anathèmes nationaux.

D. Quels sont les Anathèmes nationaux lancés par Jésus-Christ à la suite de l'Ambassade de St. Jean ?

R. “ Malheur à toi Corozain ! Malheur à toi Bethsaïda, par ce que “ si pour Tyr et Sidon eussent été opérées les vertus qui ont été opérées en “ vous, elles eussent, dans le temps, fait pénitence sous le cilice et dans la “ cendre. ” (1)

“ Et pourtant, je vous le dis, au jour du Jugement, il sera plus pardonné “ à Tyr et à Sidon qu'à vous ? ” (2)

“ Et toi, Capharnaïm, penses-tu t'exalter jusqu'au Ciel ? — Non ; tu “ descendras en enfer, parce que, si pour les habitants de Sodome eussent “ été opérées les vertus qui ont été opérées en toi, peut-être eussent-ils “ subsisté jusqu'à ce jour. ” (3)

“ Et pourtant, je vous le dis, au jour du Jugement, il sera plus pardon- “ né à la terre de Sodome qu'à toi-même. ” (4)

Ces vibrantes paroles qui “ ne passent pas, le ciel et la terre vinsent-ils à passer, ” (5) parce qu'elles sont sorties de la bouche de Dieu, ont-elles besoin de commentaires ? Elles ne sont d'ailleurs que l'application faite aux Cités, aux Royaumes, aux Empires, aux Nationalités, aux Pouvoirs civils, aux Gouvernements temporels, de cette grande loi morale de salut

(1) *Vae tibi Corozain ; Vae tibi Bethsaïda quia si in Tyro et Sidone factæ essent virtutes quæ factæ sunt in vobis, olim in cilicio et cinere poenitentiam egissent. — Math. XI. 22.*

(2) *Verumtamen dico vobis : Tyro et Sidoni remissius erit in die iudicii quam vobis. — Math. XI. 22.*

(3) *Et tu Capharnaïm, numquid usque in cælum exaltaberis ? Usque in infernum descendes : Quia si in Sodomis factæ fuissent virtutes quæ factæ sunt in te forte mansissent usque in hanc diem. — Math. XI, 23.*

(4) *Verumtamen dico vobis, quia terræ Sodomorum remissius erit in die iudicii quam tibi. — Math. XI, 21.*

(5) *Cælum et terra transibunt, verba autem mea non preteribunt. — Math. XXIV, 35.*

qui domine tout l'Évangile, à savoir : — que les publicains et les courtisanes auront la préséance, dans les palais de la Cité Céleste, (1) sur les privilégiés, qui se font un jeu de leurs privilèges ; sur les choisis, qui abusent de leur élection ; sur les enfants gâtés du bon Dieu, qui se gâtent ; bref, sur les consciences qui *flirtent* avec le St. Esprit. — (On nous pardonnera ce néologisme néo-continentale : — c'est une expression qui en dit long.) —

Cette grande, cette immortelle, cette populaire et fortifiante vérité, Jésus-Christ l'affirme et l'affirme encore, avec une remarquable insistance ; et après l'avoir énoncée une fois, devant la multitude, il la répète à nouveau précisément à propos de Jean, pour attester que ceux qui ne veulent pas croire à la parole des hommes choisis par lui pour être les prédécesseurs de sa puissance comme de ses bénédictions, sont les reniés de son Père régnant au plus haut des Cieux, et qu'il n'y aura pour eux pas plus de rémission que pour les villes impénitentes dont il vient de prononcer l'anathème.

C'était après son entrée à Jérusalem, et comme préambule de cette loi jusqu'alors inconnue dans la pratique des consciences humaines, il venait de proposer aux Princes des Prêtres, cette parabole, d'ailleurs de son côté, éminemment politique, et dont tant de gouvernements modernes s'empres- sent à l'envi, et comme avec une sorte d'affectation, de ne prendre que le contre-pied déraisonnable et l'illogique mise en œuvre : la parabole de cet homme ayant deux fils, et disant au premier : — “ Va mon fils, *aujourd'hui* “ travailler à ma vigne (2) — C'est toujours *aujourd'hui* pour les travaux du “ divin Laboureur. — “ Et le fils répond : — Non, je n'y veux point aller ; “ puis, touché de repentir, il y va. (3) — Et le père, abordant son autre fils, “ lui donne le même ordre, et celui-ci répond : — “ J'y vais, Maître, et “ puis, il n'y va pas. (4) Et Jésus dit à ses ennemis : — “ Quel est celui de “ ces deux fils qui a fait la volonté de son père ? ” — (5) Et ses ennemis courbant la tête devant cette irréfutable dialectique du grand Docteur des masses, ne peuvent s'empêcher de répondre : — “ C'est le premier.” (6) — Aujourd'hui, dans leurs agissements et dans leur vie autoritaire, les politi-

(1) Amen dico vobis quia publicani et meretrices præcedunt vos in regnum Dei.— *Math. XXI, 31.*

(2) Homo quidam habebat duos filios, et accedens ad primum dixit : Fili, vade hodie operare in vinea mea.— *Math. XXI, 25.*

(3) Ille autem respondens ait : Nolo. Postea pœnitentia motus abiit.— *Math. XXI, 29.*

(4) Accedens autem ad alterum dixit similiter. At ille respondens ait ; Eo Domine et non iuit. — *Math. XXI, 30.*

(5) Quis ex duobus fecit voluntatem patris ? — *Math. XXI, 30.*

(6) Dicunt ei : primus. — *Math. XXI, 31.*

ciens qui règnent n'ont pas même ce bon sens et cette profession de logique des Princes des Prêtres de la Synagogue, pourtant si envieux du Messie et si hostiles à ses enseignements. — Or, c'est en cet instant qu'après avoir édicté sa grande morale des publicains préférés et des courtisanes prenant, par le titre du repentir, le pas sur les raisonneuses, les cachottières et les tièdes, le souvenir de Jean revient à la pensée de Jésus dans une effusion de sa gratitude intarissable, et qu'il répète son précepte comme un hommage en l'honneur de son ancien ministre des décrets de sa Justice, martyrisé pour la Justice. — “ Jean était venu à vous dans les voies de l'équité, et vous “ n'avez pas voulu croire en lui ; mais ce sont des publicains et des courti- “ sanes qui ont cru en lui. Vous voyez la vérité, mais vous ne faites pas “ pénitence ; — *Et il faut la pénitence pour croire.*” (1)

C'est ainsi que tout se tient, tout s'enlace, tout se fond et tout s'harmonise, dans le *vouloir éternel* du Règne de Jésus-Christ sur la terre, et qu'on ne peut scinder ce règne en deux, pour s'en vêtir, d'une partie, la conscience individuelle et pour en dépouiller, de l'autre partie, les épaules de l'autorité civile. — La Robe du Christ est sans couture. On peut la tirer au sort, si l'on veut, mais on ne la partage pas.

C'est ainsi qu'un Diplomate Autrichien, qui fait hautement profession d'ultramontanisme, a pu dire, avec une grande justesse de vues sociales : “ Nos politiques utilitaires d'aujourd'hui n'ont pas même sa pénétration ” (Il parle de Machiavel.). — “ et leur faculté d'observation ne s'arrête pas “ même aux faits les plus saillants. Ils sont encore moins capables de “ comprendre que le *summum utile* et le *summum jus* doivent être identiques, “ si le terme “ *jus* ” a une signification quelconque. Leur tort est d'ignorer “ qu'il y a un gouvernement surnaturel et de se persuader qu'il n'existe pas “ de vérité absolue. — L'Eglise n'est pas un hospice pour les âmes languis- “ santes ; le Christianisme n'est pas seulement un système hygiénique pour “ l'individu. Si Notre Sauveur nous a appris à dire : “ *Adveniat regnum “ tuum . . . sicut in caelo et in terra,* ” il veut que la vérité révélée pénètre “ l'humanité entière, non seulement dans ses membres, mais l'humanité “ constituée en Société, c'est-à-dire, la Famille, la Commune et l'Etat. Ces “ principes ont été la règle de l'Eglise dans l'éducation de l'Europe ; la “ condition de son existence est de si conformer. (2)

(1) Venit enim ad vos Joannes in via justitiæ et non creditis ei. Publicani autem et meretrices crediderunt ei. Vos autem videntes nec pœnitentiam habuistis postea ut creditis ei. — *Math. XXI, 32.*

(2) *** *Quel est l'avenir de l'Europe ?* Genève 1871.

Corozaïn ! Berthsaïda ! Capharnaüm ! Quel exemple à tirer du sort de ces Cités, surtout pour les nations privilégiées, pour les races bénies dès leur berceau ! Car, voyez, — le Christ nous l'affirme, — ces villes ne se sont attiré l'exprobration du Ciel et l'expropriation de la terre, que parce qu'une immensité de vertus s'étaient opérées en elles, et qu'elles n'avaient pas voulu faire pénitence de leurs égarements. (1) C'est la loi suprême des dons de Dieu. " *Si scires donum Dei !* " " A quiconque a été beaucoup donné il " lui sera beaucoup demandé ; et il sera requis bien davantage de ceux à " qui il aura été beaucoup confié. " (2)

Corozaïn, Bethsaïda, Capharnaüm ! Principautés terrestres anathématisés de Dieu, au sujet de leurs oublis des prédications de St. Jean-Baptiste ! — La signification hébraïque du nom de ces trois villes de la Décapole, de ces reines déchues du Lac de Tibériade et des rives du Jourdain, se lit ainsi : Pour Corozaïn : — " *Ici est le Mystère ;* " — pour Bethsaïda : — " *La Maison des Fruits* " — et pour Capharnaüm ; — " *Le Champ du Repentir.* " — Ah ! puisse le Canada catholique, le Canada, client du Divin Précurseur, se faire de la trilogie de ces exergues de Puissances tombées et de Cités qui sont mortes, comme un trépied de sa vertu nationale, de sa virilité politique et de ses réveils sociaux. — " *Ici est le Mystère.* " — Qu'il croie au mysticisme, à ce mysticisme fortifiant et régénérateur, qui est le surnaturel dans l'Etat : — qu'il soit la *Maison des Fruits* de l'Eglise, et non un figuier qui ne porte que des rameaux et des feuillages ; — et qu'il devienne le *Champ du Repentir*, car ce sera, pour lui, le sillon de ses prospérités et le patrimoine inaliénable de sa gloire.

PRIÈRE.

O Trinité Eternelle de Dieu, Notre Père qui êtes au Ciel, — PATER NOSTER QUI ES IN CÆLIS ; — Jésus, son Fils Unique, fait Homme par miséricorde envers chacun de nous, Christ, seul vrai Roi surnaturel de toutes les nations du monde ; et Vous, Esprit-Saint, qui procédez du Père et du Fils, par la vertu incompréhensible de l'incommensurable amour, qui seul, pouvez éclairer nos intelligences, féconder nos volontés, pacifier, purifier et sanctifier nos cœurs ; — les tentations nous enveioppen^t

(1) Tunc cœpit exprobrare civitatibus in quibus factæ sunt plurimæ virtutes ejus quia non agissent pœnitentiam. — *Math.* XI, 20.

(2) Omni autem cui multum datum est, multum quæretur ab eo. Et cui commendarunt multum, plus petent ab eo. — *Luc* XII, 48.

de toute part ; elles sont, au temps où nous vivons, plus fortes, plus variées, plus subtiles et plus universellement répandues que jamais ; si bien que la vraie dénomination de notre siècle pourrait être : Le Siècle des Tentations. Mais, Seigneur ! Faites qu'elles soient pour nous ce que vous nous avez appris sur leur compte, par la bouche de votre Apôtre surnommé l'Enfant du Tonnerre, — car le Tonnerre représente si bien la Tentation de la nature terrestre, — c'est-à-dire, qu'elles deviennent pour nous “ la probation de notre foi et le gage d'une couronne plus brillante de nos béatitudes espérées.” Délivrez-nous donc de toute tentation, et pour opérer cette délivrance, soyez-nous présent en tout et pour tout ; en tout ordre humain et pour tout ordre divin. — ET NE NOS INDUCAS IN TENTATIONEM.

Nous vous demandons cette grâce, pour la Chrétienté tout entière, et spécialement pour le Canada, notre patrie, par les mérites de son Bienheureux Protecteur du Ciel, St. Jean-Baptiste, et en mémorial de cette AMBASSADE qu'il envoya à Notre Seigneur Jésus-Christ, laquelle contiendra perpétuellement pour nous la signification de rester au milieu de toutes nos épreuves, sans découragement et sans transaction, en intimité pratique d'union avec le Christ et avec son Eglise. — AMEN.

CHAPITRE V.

LA MORT.

*Pater noster qui es in cœlis
 Dimitte nobis debita nostra sicut et nos
 dimittimus debitoribus nostris.*

AMEN.

D. Quelles sont les circonstances qui ont accompagné la mort de St. Jean-Baptiste ?

R. Le simple récit de cette condamnation à mort, avec les mobiles qui la firent prononcer et les incidents qui l'émaillent, est en lui-même d'une magistrale éloquence. Nous ne pouvons mieux faire que de le reproduire dans l'intégralité même du texte évangélique. — Ecouter, méditer e palpiter, c'est le triple effet qu'imposent victorieusement à l'esprit ces annales d'un grand crime, cette étude de mœurs universelle, ces actes d'un glorieux martyr :

“ La renommée de Jésus était parvenue jusqu'à Hérode qui était “ Tétrarque de la Galilée.” (1)

“ Il se disait à lui-même : Ce Jean-Baptiste est ressuscité d'entre les “ morts ; c'est pourquoi de grandes vertus s'opèrent en lui.” (2)

(1) In illo tempore audivit Herodes Tetrarcha famam Jēsu. — *Mat'h. XIV, 1.*

(2) Et dicebat quia Joannes Baptista resurrexit à mortuis, et propter ea virtutes operantur in illo. — *Marc VI, 11.*

“ Mais il le fit néanmoins saisir et jeter en prison, chargé de chaînes, à cause d'Hérodiade femme de Philippe, son frère, qu'il avait lui-même épousée.” (1)

“ Car Jean disait à Hérode : — Il ne t'est pas permis d'avoir pour femme la femme de ton frère.” (2)

“ Quant à Hérodiade, elle coquetait avec Hérode. Elle voulait la mort de Jean, mais ne pouvait pas l'obtenir.” (3)

“ Parce qu'Hérode craignait Jean ; il le savait être un homme juste et saint. Il lui conservait donc la vie, et faisait même beaucoup sur ses recommandations, car il éprouvait un grand plaisir à l'écouter.” (4)

“ Mais survint une occasion favorable pour le crime. Ce fut le jour de la naissance d'Hérode. Le Roi donna pour cette fête un grand festin aux Princes de sa Cour, aux Tribuns et aux grands-seigneurs de la Galilée.” (5)

“ Or, Herodiade avait une fille qui fit son entrée à la Cour dans cette fête, et elle dansa. Hérode la trouva charmante. Tous ses convives dirent comme lui, et s'adressant à la jeune Princesse : — “ Demandez-moi, dit le Roi, ce que vous désirez, et je vous le donnerai.” (6)

“ Et il lui en fit le serment. — “ Oui, dit-il, je vous jure que tout ce que vous me demanderez, vous l'aurez, fût-ce la moitié de mon royaume.” (7)

“ La jeune fille sortit pour aller en parler à sa mère et pour lui dire : — “ Que puis-je demander au Roi ? — Et la mère répliqua : Va, demande lui la tête de Jean-Baptiste.” (8)

(1) Ipse enim Herodes misit ac tenuit Joannem et vinxit eum in carcere propter Herodiadem uxorem Philippi fratris sui quia duxerat eam.—*Marc VI, 17.*

(2) Dicebat enim Joannes Herodi: Non licet tibi habere uxorem fratris tui. — *Marc VI, 18.*

(3) Herodias autem insidiebatur illi et volebat occidere eum, nec poterat.—*Marc VI, 19.*

(4) Herodes enim metuebat Joannem sciens eum virum justum et sanctum et custodiebat eum et audito eo multa faciebat et libenter eum audiebat.—*Marc VI, 20.*

(5) Et quum dies opportunus accidisset, Herodes natalis sui cœnam fecit Principibus et Tribunis et primis Galilee. — *Marc VI, 21.*

(6) Quumque introisset filia Herodias et saltasset et placuisset Herodi simulque recubentibus, Rex ait puellæ. Pete a me quod vis et dabo tibi.—*Marc VI, 22.*

(7) Et juravit illi: Quia quidquid petieris dabo tibi, licet dimidium regni mei. — *Marc VI, 23.*

(8) Quæ cum exisset dixit matri suæ: Quid petam? At illa dixit: Caput Joannis Baptistæ.—*Marc VI, 24.*

“ Et la voilà qui, sans tarder, retourne en courant auprès du Roi et lui dit : — Je veux qu'à l'instant même, vous me donniez la tête de Jean-Baptiste sur un plat. ” (1)

“ Hérode fut attristé de cette fantaisie, mais à cause du serment qu'il avait fait et de la présence de ses convives, il ne voulut pas contrarier la jeune Salomé. ” (2)

“ Et il manda son exécuteur des hautes-œuvres en lui enjoignant de lui apporter la tête du prisonnier dans un plat ; et c'est ainsi que Jean fut décapité dans sa prison. ” (3)

“ Et la tête fut apportée dans le plat ; et le roi l'offrit à la jeune fille ; et la jeune fille passa le plat à sa mère. ” (4).

Tel est le récit mouvementé de la mort de St. Jean-Baptiste. Comme tout ce que contient l'Évangile, cette narration fait image ; on y voit en jeu, dans une merveilleuse finesse de touche, toutes les petites passions du cœur humain, toutes les réalités de l'existence prises sur le fait, et toutes les ciselures naturelles de l'esprit, qui accompagnent toujours, dans l'histoire-écrite de notre Seigneur Jésus-Christ, les grands traits larges, hardis et lumineux de ses enseignements infaillibles.

D. Quelles leçons particulières ces détails de la condamnation à mort de St. Jean-Baptiste nous donnent-ils ?

R. Les traits les plus saillants de ces leçons se divisent en deux branches ; l'une qui touche à la morale, et l'autre qui se rapporte directement à la politique.

Comme la première de ces fortes leçons est, par le temps qui court, d'une importance tout à fait extrême, et que, par les côtés insidieux du mal qu'elle nous montre, sa matière devra nécessairement entraîner quelques développements tout à fait indispensables, nous commencerons par signaler la deuxième leçon ; celle qui, dans le récit de la décollation de St. Jean-Baptiste, confine au côté tout à fait politique.

(1) Quumque introisset statim cum festinatione ad regem petivit dicens. Volo ut protinus des mihi in disco caput Joannis Baptistæ. — *Marc VI. 25.*

(2) Et constrictatus est Rex, propter jusjurandum et propter simul discumbentes, noluit eam contristare. — *Marc VI. 26.*

(3) Sed misso spiculatore præcepit afferri caput ejus in disco. Et decollavit eum. — *Marc VI. 27.*

(4) Et attulit caput ejus in disco, et dedit illud puellæ et puella dedit matri. — *Marc VI.*

D. Quel est le côté politique où l'on doit envisager la mort de St. Jean Baptiste ?

R. C'est la question du *Serment*, de l'abus profanateur qu'en fit Hérode, et de la violence odieuse que cet abus exerça sur sa lâche conscience.

On le sait, le Serment est une chose sainte, solennelle et sacrée, de sa nature intime, puisque c'est une invitation directe de l'âme à Dieu, pour qu'il intervienne, par un véritable témoignage de sa part — Le témoignage d'un Dieu ! — dans un acte que nous allons accomplir. Or, Dieu se rend à tout appel que nous lui adressons, bien que nous ne puissions concevoir toute la profondeur d'une telle condescendance ; mais où cette condescendance divine est le plus sensible c'est lorsque nous lui adressons un appel ayant un caractère public, et formant une sorte de pacte social. Telle est, en effet, l'essence du Serment. Dieu s'appelle un Dieu jaloux ; c'est l'expression qui nous semble la plus énergique dans le peu que nous pouvons comprendre de son immense amour pour les âmes ; et quand les âmes font de son invocation un acte de solidarité entre elles, l'horizon de cette Jalousie de l'amour divin s'élargit en quelque sorte de toute l'étendue du mot : "Société." — On conçoit dès lors sans peine quelle mortelle injure on fait au Tout-Puissant en l'amenant, comme de force et *publiquement*, au cœur d'actions ou futiles en elles-mêmes, ou, — ce qui est bien pire, — attentatoires à sa Majesté, à son Intelligence et à sa Pureté infinies. Dans le premier cas, c'est une impolitesse impardonnable, une grossièreté sans nom qu'on fait à l'Eternel ; et dans le second cas, peut-on penser sans frémir à ce qu'on accomplit ! — On se substitue à Satan lui-même pour tenter le Seigneur ! — Quand Satan commit cet acte de son infernale puissance, savait-il que Jésus était Dieu ? — Il est licite, et même plausible de croire que Dieu n'avait pas encore permis que l'Esprit de Ténèbres fût informé, du moins d'une manière intime et précise, du grand acte de la Rédemption ; mais nous, pouvons-nous ignorer cette irréfutable réalité ? Quelle ne devrait pas être la juste épouvante de notre responsabilité, quand nous prêtons serment pour quelque chose que nous savons coupable, faux et dérisoire, au fond de notre conscience, envers la miséricorde de Dieu !

Les catégories qu'on essaye d'établir, par des subtilités libérales, entre les divers serments *en usage*, ne sauraient dénaturer le principe surnaturel du serment, et par conséquent, atténuer la profondeur de sa culpabilité, quand il est criminel ?

Se moquer de Dieu, ou mentir à sa place et en son nom, telle est donc l'alternative inexorable de tout serment, ou prononcé à la légère, ou attestant une faute. — C'est tout un abîme de révolte.

A cette question du Serment se rattache tout ce qui est corruption politique, et spécialement *Corruption Electorale*, outre la bassesse morale particulière à l'espèce ; car c'est une tentation volontaire et préméditée de faux serment, dont on est responsable comme de l'acte en lui-même.

“ Les Elections qui se font par la corruption sont de leur nature “ immorales et la cause de beaucoup de parjures. Ceux donc qui vendent “ et achètent des suffrages, dans ces élections, doivent être traités comme “ prévaricateurs des lois divines et humaines, qui intéressent à un haut “ degré le bien public et la morale (1). ”

Se rattache encore, par les plus grandes affinités, à cette même question du Serment ce qui concerne le *Blasphème*, dont nous avons déjà eu occasion de parler, dans un Chapitre précédent. Mais à côté des Blasphèmes proprement dits, il y a les *Jurons* qui ne sont, après tout, que des avortons de blasphèmes. Rien que cette idée devrait nous en donner mal au cœur. Enfin, pour parachever le sujet, nous ajouterons à la nomenclature ce que l'on pourrait appeler dans cet ordre d'idées qui se rattache toujours à une idée divine, les *Médiocraties*, ou si l'on veut, les *Malsonnances* du langage.

En voici un exemple :

Un homme, qui *pense* à être chrétien, ne dit jamais à un de ses semblables : “ *Je vous jure...* ” quand il peut tout aussi bien dire : “ *Je vous affirme,* ” ou : “ *Je vous certifie...* ” — Il ne dit jamais non plus à une femme : “ *Je vous adore,* ” quand cela lui revient tout-à-fait au même, à lui, — et à elle donc ! — de dire : “ *Je vous aime* ” ou “ : *Je vous chéris.* ” Pourquoi donc singer un serment ou parodier l'essence divine du Culte ? — “ *Pour rien... pour le plaisir...* ” — Est-ce que, dans ces domaines de choses terrestres, tous les synonymes imaginables des mots : “ *Jurer* ” et “ *Adorer* ” ne sont pas aussi expressifs ? — Et d'ailleurs, n'est-ce pas le ton qui fait la chanson ? — Quant à la *Chanson* du Verbe : “ *Adorer* ” — (employé, comme susdit, c'est bien chanson, en vérité, les trois quarts et demi du temps ! — il faut lui reconnaître ceci de particulier, c'est que tout le talent du chanteur se trouve logé, meublé et enchâssé dans l'oreille de son auditoire. — C'est peut-être drôle, mais c'est comme ça. Et c'est peut-être aussi pour ça que du verbe “ *Chanter* ” on a fait le verbe : “ *Enchanter.* ”

(1) Mgr Ignace Bourget, *Circulaire aux confesseurs*, 1er mars 1868.

Quoiqu'il en soit, il ne nous appartient nullement de déterminer ici la question de *péché* dans l'habitude de ces mots, dits sans intention mauvaise, et nous n'avons pas la moindre velléité de faire de la casuistique sur la matière, mais nous affirmons sans hésiter que l'*usage usuel* de pareilles locutions est du dernier mauvais-goût ; c'est un mauvais-goût divin, si je puis m'exprimer ainsi, et je ne sache pas que l'on soit dispensé d'être poli et bien élevé avec le bon Dieu.

En résumé, rien n'est plus grave que tout ce qui se rattache à cette question criminelle dont le mot : "*Jurement*" implique toutes les variétés et toutes les nuances. La langue populaire de certaines provinces de France traduit par cette expression à la fois philosophique et ingénue : "*Dire du mal,*" tout péché de cet ordre d'idées.

Dans la Passion de notre Seigneur Jésus-Christ, qui est bien le miroir souverain où se reflètent, avec une incroyable netteté, les traits frappants de tous les ennemis de Dieu et la physionomie typique de tous les caractères qui ont porté, qui portent et qui porteront de tout temps atteinte à sa surnaturelle morale, une grande et saisissante place est occupée par la perpétration de ces crimes du Jurement. Il est bon d'en noter la leçon.

Par deux fois le Divin Maître est abandonné de l'autorité-constituée de son pays, et ce sont les deux potentats de l'ordre spirituel et de l'ordre temporel en exercice de pouvoir, qui accomplissent cette négation du Christ : Caïphe et Pilate ;—représentant si insincèrement, l'un, toute haine systématique et mortelle contre la vérité révélée ; l'autre, toute lâche et égoïste tergiversation à proclamer l'innocence reconnue ; Caïphe et Pilate, symboles vivants des ennemis modernes de l'Epouse du Christ : ces persécuteurs déclarés, qui reconnaissent un Bismarck comme leur bon génie, et ces ménaieurs pleins d'affadissements, dont en France le gouvernement provisoire actuellement en exercice nous offre un si pénible exemple ; autrement dit : le Protestantisme jouant de son reste, et le Libéralisme se croyant parvenu à régner. — Et c'est lorsque cette désertion de Dieu de la part de l'autorité s'est effectuée sans retour, que Jésus est livré à toutes les insultes des Blasphèmes parlés et agis de la soldatesque et de la populace. On dirait que, dès que le Pouvoir Public a corrompu ses voies, par malicieux orgueil ou par poltronnerie intéressée, le Peuple se sent pris d'une frénésie d'attaques directes contre la Divinité et qu'afin d'attiser en son propre cœur sa débordante licence, il donne à l'idée du Serment une exécution pratique et matérielle. Les scènes poignantes qui se passèrent dans l'Atrium du Prince des Prêtres et dans le Prétoire du Procureur de Judée ne sont, en

effet, qu'une longue et cruelle série de Jurements traduits par des actes. Et Pierre lui-même, intimidé par une servante, tombe dans ce grand crime et renie son Maître, en jurant avec imprécations qu'il ne le connaît pas. (1)

Ce lourd péché en matière de serment a donc, comme on le voit, pesé de tout son poids satanique dans l'effusion du sang du Juste et dans l'effusion du sang de son Précurseur prédestiné. Touchante similitude d'expiation entre le Maître et le Disciple, entre le Roi et l'Ambassadeur ; mais aussi, réprobation doublement accentuée dans le Saint Evangile, — et de quelle vertu énergique ô grand Dieu ! — contre cet abus odieux des invocations sacrées ! Leur effet immédiat et direct est d'éloigner Dieu de l'âme qui s'en rend coupable, et quand Dieu, le vrai et unique Dieu, qui est tout Esprit et Vérité, s'éloigne, un autre Dieu le remplace immédiatement ; c'est le Dieu abject et trompeur par excellence, le Dieu des Sens. — Telle est la logique des choses surnaturelles. — La condamnation à mort de St. Jean-Baptiste nous en offre la plus vive application, dans la seconde partie de ses enseignements supérieurs ; celle qui touche directement à la morale.

D. Quelle est la leçon de morale que doit présenter à notre étude la mort de St. Jean-Baptiste ?

R. Le Pape Grégoire XVI, de sainte mémoire, le prédécesseur de Pie IX sur la Chaire Apostolique, qui était un homme d'Etat très-clairvoyant, et un philosophe très-sage ; — les écrits qu'il a laissés en font hautement foi, — lorsqu'on venait lui dénoncer quelque crime commis sur ses domaines, disait toujours : “ *Cercate la donna.* ” “ Cherchez la femme. ” Et c'était la recommandation la plus judicieuse qui se puisse voir, en effet. — Tous les Lieutenants de police en savent quelque chose.

Et cela s'explique bien facilement. De sa nature, l'empire exercé par la femme sur l'homme est primordial ; il est foncier ; il est, pour ainsi dire, humainement absolu, en ce qu'il pénètre jusqu'aux racines vives de la volonté de l'homme, de son activité morale, de sa *puissance d'homme*, en un mot.

Et cela est pour le bien comme pour le mal.

Les Saintes Écritures, qui sont l'arsenal le plus solide comme le plus complet de toutes les notions exactes de la science psychologique, nous fournissent de ce grand fait substantiel de l'humanité des traits innombrables et tous, mieux trempés les uns que les autres. Nous nous bornerons ici

(1) Math. XXVI. 67 et suiv. XXVII. 27 et suiv. — Marc. XIV. 65 et suiv. XV. 16 e suiv. — Luc XXII. 55 et suiv. XXIII. 29. Jean. XVIII. 22 et suiv. XIX 2 et suiv.

à n'en citer qu'un seul pour chacun des deux extrêmes de la grande classification générique de la femme : la *Femme bonne* et la *Femme mauvaise*.

Pour la première, il est dit : “ *Son mari est noble dans les portiques.* ” — Les Portes ou Portiques représentaient chez les Juifs l'autorité civile et politique, la haute magistrature gouvernementale. Par le fait de sa femme il acquiert donc cette noblesse, “ *et il peut s'asseoir parmi les sénateurs de la terre* ” (1), c'est-à-dire, parmi ces pairs du monde entier, qui forment les universels aristocrates des âmes. Il est impossible de donner une plus haute idée de la puissante influence pour le bien que peut exercer la femme sur l'homme. Et dans ces conditions, ajoute immédiatement le Saint-Esprit, “ *la femme est comme vêtue de force et de prestige, et la gaieté sera sa compagne jusqu'à son dernier jour* (2). ”

Quant à la *Femme mauvaise*, le tableau que nous en trace le même Saint-Esprit est, on peut le dire, effrayant de justesse et d'exactitude. “ *Son cœur est bas,* ” est-il dit, “ *et sa face triste.* ” De plus, “ *ses mains sont débiles.* ” — La débilité des mains, c'est-à-dire, la lâcheté, la poltronnerie et des œuvres et des étreintes, et de tout ce qui orne la vie, et de tout ce qui retient la tendresse. — “ *Ses mains sont débiles !* ” Mais, — accent plus incisif encore, — “ *ses genoux sont pervertis.* ” Les genoux ! c'est l'hommage rendu et le repos goûté ; c'est, à la fois, tout ce qu'on implore et tout ce qu'on honore. C'est humble et austère symbole de prière, et c'est, aussi, emblème honnête et familier de bercement. Eh bien ! toutes ces saintetés, tous ces honneurs, toutes ces forces et toutes ces richesses, la femme mauvaise les corrompt, les disjoint, les effeuille, les jette au vent, et s'en fait réellement la persécutrice acharnée. — “ *Ses genoux sont pervertis.* ” — “ *Elle est la plaie du cœur* (3). ” Remarquez ; le Saint-Esprit dit : *la plaie*, et non pas *la blessure*. Il y a là, pour la morale des coups variés partant de la main d'une femme, toute la distance d'une gangrène repoussante, au sang vivace et chaud qui s'échappe d'une veine rompue, fût-ce à coups de couteau.

De ce grand dualisme héréditaire des *généralités* humaines, l'on doit inférer, en matière d'observations philosophiques et sociales, que pour diagnostiquer sûrement de la santé morale d'un peuple, il faut commen-

(1) Nobilis in portis vir ejus, quando sedebit cum senatoribus terræ.— *Prov.* XXXI. 23.

(2) Fortitudo et decor indumentum ejus, et ridebit in die novissimo.— *Prov.* XXXI. 24.

(3) Cor humile et facies tristis. — Manus debiles et genua dissoluta et plaga cordis mulier nequam. — *Eccli.* XXV, 31, 32.

cer — (On voudra bien excuser l'expression,) — par tâter le pouls à la femme de ce peuple ; à la femme, dans toutes les classes de la société où elle figure, c'est-à-dire, où elle est appelée à exercer son légitime pouvoir.

On peut encore en tirer cette induction tout expérimentale, que ce pouvoir de la femme est dans un pays, et pour ces particularités de sommités, en raison directe de l'élévation politique des hommes qui président aux destinées gouvernantes de ce pays. Ce phénomène s'explique encore par une démonstration *de nature*. L'exercice de l'autorité civile est une tension tout à part des forces vitales et spiritualistes de l'homme ; et, dans cette tension, l'ingérence de l'action de la femme produira nécessairement, — soit un appoint de vigueur et de vibrations sonores pour le bien,—soit, par contrepartie, dans le domaine du mal, un relâchement, un atonie et un aphonie d'une extrême sensibilité. L'histoire en fourmille d'exemples. Nous avons, d'un côté, les Judith et les Esther, et de l'autre, les Dalila, les Aspasia et les Cléopâtre. Nous ne voulons rien dire de l'ère chrétienne, parce qu'il y aurait trop à dire, sur cette donnée. On pourrait véritablement faire un livre ayant pour titre : “ *Histoire universelle du monâe, étudiée sur le vif, d'après la part, soit publique, soit secrète, qu'y ont prise les femmes,* ” ; et ce ne serait peut-être pas l'Étude historique la moins philosophique, la moins substantielle et la moins exacte.

Dans le domaine de la sainteté, cet Ordre a donné et donne encore à l'Eglise une éblouissante floraison ; car : — le fait est acquis à l'histoire, en la plus séculaire comme la plus irréfragable de toutes les réalités. — “ *La femme religieuse suit l'homme apostolique* ” (1)

Quoiqu'il en soit, dans le sujet spécial qui nous occupe, Hérodiade et sa fille Salomé sont, pour le mal, des types de cette universelle notion.

Et ce sont deux types très-différents dans leur similitude à mal faire et à faire faire le mal. L'une, Hérodiade, représente l'*Immoralité* et l'autre, Salomé, représente le *Sensualisme*. La distinction entre ces deux plaies sociales est très-importante à établir, en ce qu'elle est très-réelle, et surtout éminemment actuelle.

D. Qu'entendez-vous par *Immoralité* ?

R. L'*Immoralité* est le *pêché contre les mœurs* ; Il a pour racine fixe et pivotante une violation quelconque des lois divines, éternelles et imprescriptibles du mariage. Le cas d'Hérodiade et de St. Jean en est une invincible

(1) Mgr. Ignace Bourget, Ev. de Montréal.—Circulaire du 13 Décembre 1868.



attestation. Hérault de la force de Dieu, de ses institutions, de ses sacrements et de son Eglise, il subit par la peine d'une captivité, que ses juges savaient hautement imméritée, les hardiesses de son langage à revendiquer l'honneur du lit nuptial. — *Non licet*. — Grande morale à en tirer pour tous les gouvernements civils ! Dans la question du mariage, en effet, de ses obligations, de ses validités, de ses liens constitutifs, de ses empêchements, de ses sanctions temporelles ; en un mot, de tout ce qui touche, de près ou de loin, à cette base fondamentale de la Famille, l'Etat n'a qu'à s'honorer, qu'à s'élever, qu'à se glorifier, qu'à fortifier ses assises, qu'à faire fructifier ses droits, qu'à se couronner lui-même d'une immarcessible couronne de force, de civilisation, de grandeur et de véritable progrès, de n'être que le serviteur, le véritable et très humble serviteur de l'Eglise. Une étude particulière et intime du sujet, au point de vue de l'hygiène morale des peuples, donnerait de cet avancé, qui n'est d'ailleurs qu'un fait, les démonstrations les plus péremptoires, car c'est encore là un des premiers principes de la diagnose prophylactique de toute santé morale. — Ce grand précepte doit trouver son application, dans la politique et dans les lois, avec une rigueur qu'on ne saurait jamais appeler extrême. L'Eglise, cette Mère Admirable, a souffert de voir des Royaumes entiers se détacher de son sein, parce qu'elle avait le devoir, éminemment maternel, de dire à des Princes du siècle, comme St. Jean à Hérode : “ Il ne t'est pas permis d'épouser telle ou telle femme. ” — Le *Protestantisme national* n'a pas d'autre origine. — Oh comment la pudeur des familles protestantes n'y pense-t-elle pas plussouvent !

Or, s'il y a un peuple qui doive, en cette matière, se montrer vraiment intraitable et modèle entre tous, c'est bien le Peuple Canadien, dont le Protecteur surnaturel, et l'Ange Tutélaire — (A la suite des Prophètes, Jésus-Christ a appelé St. Jean un Angé.) — (1) a souffert persécution pour la défense de cette inviolable doctrine. L'honneur de la politique du Canada ne peut mieux s'asseoir que sur cette base.

Remarquons encore les effets directs de l'Immoralité, de ce mépris pratique des austérités conjugales, surtout quand il part d'une alcôve de Roi, et qu'il s'exerce au Château. Ces effets sont l'oblitération immédiate du sens de Justice, qui est bien l'élément primaire de l'Autorité. Voyez Hérode. — Il avait une crainte respectueuse pour St. Jean ; il le savait irréprochable ; Il lui accordait une sincère confiance intellectuelle, et ses discours l'intéressaient vivement ; et néanmoins, il le charge de chaînes et le relègue au fond d'un cachot, à cause d'Hérodiade, *propter Herodiadem*.

(1) Hic est enim de quo scriptum est : “ Ecce ego mitto Angelum meum ante faciem tuam qui præparabit viam tuam ante te. ” (*Math. XI. 10.*)

Ce ne fut pourtant pas Hérodiade qui eut le pouvoir de faire condamner St. Jean à la peine capitale. Ce simple trait est tout un crayon du réalisme perpétuel de la chose. Hérode avait épousé la femme de son frère, et il semble vraiment, à scruter le texte évangélique, qu'elle le fatigue, qu'elle l'ennuie, qu'elle l'excède. Elle ne peut obtenir de lui ce qu'elle désire avec passion. Tableau achevé, en ses réticences divines, de l'énervement domestique qu'entraîne toujours à sa suite toute union illégitime. C'est que, dans ces unions là, — c'est encore la Sainte Bible qui nous le définit en une lumineuse silhouette du cœur humain, — “ *la femme devient sotte et elle piaille. Elle est pleine de roueries, et pourtant, ne sait absolument rien.* ” (1)

Mais ce que l'*Immoralité* ne peut enlever à elle toute seule, en fait d'oubli de soi-même et d'accomplissements du crime, le *Sensualisme* n'a qu'à se montrer, pour le parachever en un clin d'œil et en un tour de main. Là où Hérodiade a longtemps et toujours échoué, Salomé intervient, et c'est fait. Elle entre ; elle n'a qu'à danser. — Le Roi Hérode n'avait peut-être jusqu'alors pas seulement pris garde à elle ; il ne lui avait pas serré le bout des doigts, et tout de suite il perd l'esprit ; et tout cède à la griserie morale qu'inspire cette vierge des salons. Le *Sensualisme* découle bien de l'*Immoralité* ; il est bien l'enfant de ses entrailles et il a bien sucé le lait de ses mamelles, comme Salomé est bien fille d'Hérodiade ; mais, ainsi que le fait se produit dans les générations maudites, l'hérédité du vice possède la force et la crue infinitésimale de la vitesse acquise. Le *Sensualisme* progresse sur l'*Immoralité*.—Aussi, son étude, généralement peu analysée, demande-t-elle une attention, disons le mot, une dissection toute particulière.

D. Qu'entendez-vous au juste par le *Sensualisme* ?

R. Le *Sensualisme* peut être défini : *Le péché contre les mœurs qui est précisément passé dans les mœurs.*

Comme on peut s'en convaincre par le sanglant coquetage de Miss Salomé, ce n'est pas là une invention précisément moderne. Elle a, pour le moins, quelque dix-neuf siècles d'exercice et de traditions, sans compter l'époque de sa petite jeunesse ; mais il se trouve, néanmoins, que c'est, à proprement parler, de nos jours que cette grande maladie a été comme délimitée, établie et classifiée dans le Codex des infirmités populaires. Cela vient de ce que tout tend à se démocratiser de nos jours, le bien comme le

(1) Mulier stulta et clamosa plenaque illecebris et nihil omnino sciens. (*Prov. IX, 13.*)



mal, et que cette tendance amène une impérieuse nécessité de définir, de numérotter et de lexicographier toute chose morale.

Et vraiment, le *Syllabus*, dont les imbéciles se font et font au peuple une bête noire à je ne sais combien de queues, avec une infinité de cornes, n'est, en somme, qu'une adaptation catholique à cette nécessité de méthode des besoins généraux des temps modernes. Son nom seul l'indique assez, du reste ; c'est le *Syllabaire* des dangers de l'époque actuelle et des erreurs courantes. Qu'on vienne dire, après cela que les Papes ne comprennent pas *leur temps* !

Mais cette tendance de Démocratisation générale n'en est pas moins un danger, un danger *radical* ; — On a, d'ailleurs, fabriqué avec cette expression la synthèse de la chose ; le *Radicalisme*, — car “ la foule est plus impressionnable au mal qu'au bien ; pour elle, la défense est, vis-à-vis de l'attaque, “ ce qu'est le fusil par rapport aux mitrailleuses, de sorte que la Liberté, tout “ en faveur de l'attaque, ne donne rien à la défense.” Ce n'est donc qu'un devoir plus strict et plus urgent pour la vérité et pour la morale de définir avec netteté les symptômes du mensonge et du vice.

C'est à ce titre que nous affrontons l'ingrate besogne de donner ici une analyse, ou plutôt une peinture du Sensualisme, dont le principal cachet est précisément ce type mortifère de démocratisation. Nous ne doutons pas que cette peinture ne soit excessivement délicate, mais n'est elle pas ce qu'on peut bien appeler outrageusement indispensable ?

Avant de l'aborder, et pour mieux en dénuder la malice, il est bon de prévenir, au sujet de cette donnée, l'esprit du public contre une objection très répandue en cette matière. C'est une objection bourgeoise, inintelligente et libérale ; — ces trois termes sont congénères et appartiennent foncièrement à la même famille, — mais l'obscurantisme qu'elle produit n'en est peut-être que plus subtil, plus insinuant dans la pensée populaire, et par suite, plus procréateur de scepticisme.

D. Quelle est l'objection qu'on oppose à l'étude du Sensualisme ?

R. On se dit : “ Les péchés contre les mœurs se sont vus de tout temps et se rencontrent, en somme, à un égal degré, dans tous les pays du monde.” On fera même à ce sujet de gros volumes de statistique, desquels on essaiera de déduire que ce qui figure en plus, d'un côté, en fait de criminalité, en observations policières, relativement aux mœurs, se trouve balancé en moins, d'un autre côté, à quelque autre chapitre parallèle d'infractions analogues ou

de compte-rendus similaires. — Mais, n'insistons pas sur de pareils échantillons des hauts et... féroces talents de la Centralisation administrative. — Les conclusions glaciales et réellement scepticiformes, que le monde officiel ne se fait pas faute d'en tirer, sont celles-ci : — Il faut faire la part du vice ; c'est un élément obligatoire de tout gouvernement intérieur d'un pays ; le magistrat civil doit donc compter avec lui et lui reconnaître une espèce de fatalité de droits dans le domaine de la Chose Publique.

On dira encore : — “ Voyagez ; allez à Paris et allez en Espagne ; visitez l'Italie ; visitez l'Autriche ; faites une tournée en Hongrie et passez par la Pologne ; pénétrez même dans les régions réputées les plus virginales, les plus patriarcales, voire même, les plus claustrales de la vieille Europe, le Tyrol, par exemple, la Westphalie, le Val d'Andorre, certains Cantons de la Suisse, même certaines Provinces de la France, au fait et au prendre, c'est toujours la même chose ; la chair a son empire, il faut qu'il s'exerce et il le fait avec une frappante égalité distributive, sous toutes les latitudes “ *de ce peu de fange où nous sommes.* ” On pérora à ce sujet, fort doctoralement de l'Angleterre, et des Anglais. — “ Voilà un peuple, exclamera-t-on, qui a la juste réputation d'être sévère dans la moralité de sa constitution de famille, qui est rigide et presque réfractaire en fait d'entraînement au plaisir, et qui, de plus, offre des garanties toutes particulières d'intelligence et d'honnêteté dans l'éducation de ses enfants, surtout de ses filles, et pourtant, le Minotaure antique ne dévorait chaque année que cinquante jeunes grecques ;

“ C'était beaucoup, grand Dieu ! mais notre monstre à nous,
 “ Et notre dévorant aux épais cheveux roux,
 “ Notre taureau, c'est Londres. Il ravage la ville
 “ Il dépeuple les champs, et par quatre-vingt mille,
 “ Quatre-vingt mille, au moins, vont tomber sous ses coups
 “ Les plus beaux corps du monde est les cœurs les plus doux. ”

Et encore ajoutera-t-on, — toujours tout prêt à mettre les points sur les i en cette matière, — dans ce dénombrement, n'est compris, bien entendu, que ce qui a un caractère de constatation officielle. — Jugez donc ! — Puis, ces statisticiens endurcis vous fredonneront d'un air sucré l'amère cantilène des pécheresses de la rue :

“ Allons, mes sœurs, marchons la nuit comme le jour :
 “ A toute heure, à tout prix, trafiquons de l'amour ;
 “ Il le faut : ici bas, le destin nous a faites,
 “ Pour sauver le ménage et les femmes honnêtes. ”

En passant, ils en manqueront pas de donner un soufflet à la malheureuse Irlande ; c'est dans la *partition*.

Nous ne disons rien, à ce propos, sur le compte des États-Unis ; le sujet serait trop vaste pour une simple digression.

Il y a plus encore. — Ces froids et libérâtres égalitaires du vice, que nous mettons ici en scène, parce qu'on les rencontre à chaque pas sur son chemin, pourront même faire figure d'érudits, à l'appui de leur thèse véritablement impie, et vous les entendrez vous dire : — “ Dans ce Moyen-Age si vanté, dont toute une Ecole fantaisiste nous représente l'austérité des mœurs comme une fleur dont la graine est perdue, comme une perle d'Ophir, comme “ *une vierge en or fin d'un livre de légendes*, ” que sais-je encore ? il existe bel et bien, des Ordonnances de police des mœurs, signées du Roi Louis le Neuvième, qui ne sont rien moins que propres à nous édifier sur la moralité publique de cette époque. On y remarque même une étrange analogie avec les Règlements parisiens actuellement en vigueur à la Préfecture de Police, sur cette même branche de ce même service ; c'est-à-dire, alors comme aujourd'hui, en curieux amalgame de parquage et de traquage, de surveillance et de tolérance, avec en plus, pour ce fameux Moyen-Age, la crudité dans les expressions jointe à la cruauté dans les repressions ”... Et ainsi de suite, c'est pour eux tout un chant,

“ Un chant qu'ils trouvent large et que je trouve long, ”

comme il est dit, dans je ne sais plus quelle opérette.

Mais dira-t-on, que répondre à cela ?

— La réponse ? — Elle nous paraît tout entière contenue en deux mots. — Le premier de ces mots sera un texte de l'Écriture, et le second, une distinction à bien établir :

1° Voici le *Texte* ; il est extrait des Proverbes de Salomon.

“ Il y a trois choses qui sont difficiles à saisir, et une quatrième qui confond notre ignorance. — Ce sont : “ La trace de l'aigle dans les airs. — La trace de la couleuvre sur le rocher. — La trace d'un navire au milieu de l'Océan. — Et la trace de l'homme dans son adolescence (1). ”

(1) Tria sunt difficilia mihi et quartum penitus ignoro. — Viam aquilae in coelis, viam colubri super petram, viam navis in medio maris et viam viri in adolescentia. — *Prov. XXX, 18, 19.*

Nous livrons ce texte sans commentaire ; en donner, ce serait entrer dans le domaine de la casuistique.

Si l'on en désirait pourtant une traduction un peu fantaisiste, mais qui n'en est pas moins exacte, et qui, sans être classique, pourrait presque être dite : *Ad usum Delphini*, nous présenterons celle-ci : On ne peut nier qu'elle ne soit orthodoxe :

“ L'âme et le corps ! hélas, ils iront deux à deux,
 “ Tant que le monde ira, pas à pas, côte à côte,
 “ Comme s'en vont les vers classiques et les bœufs,
 “ L'un disant : “ tu fais mal, ” et l'autre : “ c'est ta faute ! ”
 “ Ah ! misérable hôtesse, et plus misérable hôte !
 “ Ce n'est vraiment pas vrai que tout soit pour le mieux ! ”

2° La *Distinction* à établir — Et c'est précisément son absence et son rejet qui constituent tout le *préjugé* et tout le côté paradoxal de l'objection précitée, — est celle-ci :

Il y a une grande classification à faire des Péchés. Il faut les diviser en *Péchés personnels ou particuliers*, et en *Péchés sociaux ou publics*. Les premiers peuvent se commettre, même en très-grand nombre, sans avoir nullement le caractère des autres. Et ceux-ci, les Péchés Sociaux, sont les pires de tous, en ce qu'ils ont l'art d'échapper avec une infernale subtilité au repentir qui les efface, à la pénitence qui peut seule en opérer le rachat. — Ne pas croire cela c'est être Turc. — Aussi, ces péchés sociaux sont-ils nommés, nous l'avons déjà dit, — *Péchés contre le St. Esprit*.

Or, pour la particularité des péchés qui nous occupe, prenons, par exemple, la partie de l'objection qui touche à la *différence des diverses époques historiques*, et raisonnons.

Au Moyen-Age, les péchés étaient nombreux, ils étaient grands, ils étaient violents ; disons même, si l'on veut, qu'ils étaient brutaux. — Soit. Mais, — là est le nœud de la question, — ils n'avait pas ce caractère de *Socialité*, dont ces mêmes péchés se sont investis de nos jours, avec un véritable acharnement.

De plus, à côté de cette hardiesse dans la faute, il y avait, à la fois, d'une part, la même hardiesse à réparer la faute, et d'autre part, dans ceux qui fuyaient le péché, — Et qu'ils étaient nombreux, alors, grand Dieu ! qui oserait le nier ? — il y avait la même vigueur, la même énergie, la même sève bouillonnante, le même *tempérament* chaud, prompt et vif, à

accomplir des actes de vertu, de haute vertu, de très-haute vertu. Tout ceci n'est, après tout, que de la simple histoire prise sur le vif, de *l'histoire morale*, en un mot.

Mais ce n'est pas tout — En regard de cet équilibre *personnel* que nous venons de signaler, et qui procédait d'une foi très-vive, très-répondue, très-*instruite* et très-jeune. — La jeunesse est une fière qualité, n'est-ce pas ? et les peuples ont l'avantage de se donner la jeunesse qu'ils veulent ; ceci n'est point un paradoxe. — En regard, disons-nous, de ce contrepoids du mal, et comme en étant la *véritable génératrice*, il existait une *horreur publique* des péchés, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi. Et cette horreur était immatriculée dans les lois, dans le gouvernement civil, dans l'autorité terrestre, jusque dans les ordonnances de police ; bref, dans tout l'ensemble *pratique* de la Pondération du Pouvoir Public. — Et c'est encore, — soit dit en passant, — un raide préjugé de croire, qu'autrefois le Pouvoir Public n'était pas pondéré

Maintenant, ce que nous venons de dire sur la *Différence des Epoque*s peut parfaitement s'appliquer, dans sa sphère également impartiale et honnêtement étudiée, à cette autre partie de l'objection de tantôt, la partie qui touche à la *Différence des divers groupes de nationalités du siècle où nous vivons*. Il nous a suffi d'indiquer ici les procédés élémentaires de cette bien facile investigation morale à opérer, et chacun pourra, en son âme et conscience, en tirer les inductions pratiques et concluantes.

La chose nous semble donc satisfaitement établie. — Le *Sensualisme*, dont le *germe*, comme c'est le propre de tous les vices et de toutes les erreurs, a existé de tout temps, est, dans son *éclosion*, dans son développement, dans sa vitalité réelle, un mal tout moderne ; mais, mon Dieu ! on n'aime pas à en entendre parler. — Pourquoi donc ? — Oh tout simplement, par ce qu'ayant vu le jour, ayant grandi, s'étant trouvé élevé dans une ombre nourricière et savante, se sentant maintenant superbe et fort, glorieux et pénétrant, triomphant et maître, il atteint de ses traits enfiellés l'épiderme de, plus ou moins, tout le monde. — “ *Tout le monde,* ” le mot démocratique et bourgeois par excellence, le mot, dont devrait avoir dégoût, comme d'une platitude, toute conscience qui se sent pour deux sous de cœur au ventre et de sang dans les veines. — Et les traits du Sensualisme, ils sont essentiellement, de leur nature, séducteurs, hallucinatifs et caressants.

D. Quels sont donc les principaux traits du Sensualisme ?

R. Comme nous l'avons dit, en en donnant la définition, le Sensualisme est l'Immoralité infiltrée dans les mœurs, ou, si l'on préfère, l'Immoralité démocratisée. Son grand cachet est donc d'être, ou du moins de tendre à être, populaire ; à se mettre, selon l'expression qui court les rues, à la portée de toutes les bourses ; soit : des appétits vicieux de toutes les classes de la société ; de faire tache d'huile, en un mot ; c'est là son *essence*.

Aussi, son point de départ est-il bien réellement, à la fois descendant et envahisseur ; on pourrait même ajouter : *dégouttant* et *dégoûtant*, dans les deux orthographes, mais dans l'unique, ou plutôt, l'imperceptiblement différente prononciation de ces participes.

La jeunesse volage, pour ne pas dire volatile, de Salomé, fruit de la maturité hautaine et creuse d'Hérodiade, nous en donne donc, aussi nettement que possible, la généalogie philosophique et morale, et la Cour du Roi Hérode est bien son berceau symbolique. On peut dire, en effet, du Sensualisme que c'est ce qu'on est convenu de désigner et ce que tout le monde comprend par cette expression : *l'air empesté des cours*. C'est cet air qui s'est épandu sur le peuple, par les ondulations graduées des couches hiérarchiques des nations.

Et nous pouvons bien noter, comme un trait social qui n'est pas sans portée d'enseignement, que c'est à mesure que les Rois sont tombés que ce mal a eu sa plus grande force d'expansion. C'est de toute logique. Dès que la Royauté a cessé, pour un moment, d'être un *Vase d'Election*, selon son admirable mission catholique, (1) elle est devenue par la force des choses une *Poterie* d'une extrême fragilité. — L'image est du Prophète Jérémie, qui en prend occasion pour adresser aux peuples comme aux Rois les plus sévères avertissements. (2)

Et cette autorité suprême, devenue ainsi argile, éclate au premier choc, — N'est-ce pas l'histoire européenne des quatre-vingts dernières années ? — “ Le cœur de l'orgueilleux, — du fat, dit même le texte sacré, — est comme “ un vase brisé. Aucune sagesse n'y peut plus tenir ” (3).

Il en résulte que le poison qui avait pu s'amasser, en haut lieu, pour ainsi dire secrètement, — ce secret est une véritable sécrétion, — se trouve tout d'un coup épanché sur le sol ; et le sol c'est bien le Peuple. — “ Les

(1) Vas admirabile opus Excelsi.—*Eccli. XLIII. 2.*

(2) Hæc dicit Dominus : Vade et accipe lagunculam figuli testeam a senioribus populi.—*Jér. XIX, 1.*

(3) Cor fatui quasi vas confracctum et omnem sapientiam non tenebit.—*Eccli XXI. 17.*

Rois s'en vont " a-t-on dit ; et on a pu leur répondre : " Oui, mais les Peuples les suivent. " Or, cela est vrai à tous les points de vue, le point de vue des mœurs, en première ligne.

Rien que ce fait du déversement de ce mal par les renversements politiques qui signalent notre siècle, suffirait à préciser l'actualité du Sensualisme.

Mais si l'on voulait étudier, d'une façon un peu appesantie, le côté généalogique de cette Erreur moderne, il faudrait remonter de trois siècles en arrière dans le passé, et l'on se trouverait en face, pour ce qui concerne la naissance du Sensualisme, de ce que nous ne craindrions pas d'appeler la lune de miel de ses parents.

Il est, en effet, une époque dans l'histoire, qui pour la balance de l'Eternelle Justice doit être d'un poids énorme dans le plateau des irritations divines, car les anathèmes du Christ forment de leur côté, la balance équilibrée de ses miséricordes, puisqu'il est infini. Le Livre de l'Apocalypse a un mot triomphant pour les peindre dans leur dernière et définitive explosion ; il les nomme : *Les Colères de l'Agneau*. (1) Or, cette époque, qui mérite les plus terribles malédictions sociales du Verbe de Vie, c'est le Seizième Siècle, d'un brillant moui ; d'une fécondité intellectuelle, scientifique, littéraire et artistique hors de toute comparaison ; d'une activité de l'âme non encore émoussée, même dans les consciences infortunées qui se séparaient de l'Eglise sous le faux prétexte de *Réforme* ; d'une sève humaine, en un mot, qui tient du prodige, mais aussi d'une insurrection contre Dieu effroyable en vérité — Et ce fut une insurrection sensuelle au premier chef, comme au plus haut degré. — Du reste, on a appelé ce siècle : *La Renaissance* : La renaissance de quoi ? si ce n'est du péché d'immoralité, du paganisme mis en pratique ; la renaissance du culte de la chair, cette séculaire antagoniste de l'esprit. — Il y a des points d'interrogation, de par le monde, qui restent comme suspendus dans les airs, parce que le Diable seul en a volé la réponse, de sorte que lorsqu'on veut l'avoir, cette réponse, c'est au Diable qu'il faut l'arracher de force.

Ces prémisses historiographiques étant posées, on en vient tout naturellement à observer un autre phénomène qui, de nos jours, est bien général et véritablement public ; mais c'est une de ces ironies pratiques de Dieu qui lui servent à déjouer, parmi les peuples, la raison de ceux qui

(1) Et reges terræ et principes et tribuni et divites et fortes et omnis servus et liber absconderunt se in speluncis et in petris montium. — Et dicunt montibus et petris : cadite super nos et abscondite nos à facie sedentis super thronum et ab ira Agni.—*Apoc. VI, 15, 16.*

veulent faire un Dieu de la Raison. Quand un peuple a renversé l'autorité légitime qui le gouvernait, que fait-il? Quel est son premier mouvement, naturel, sa " bride sur le cou? " — C'est d'imiter ces rois qu'il vient de mettre à la porte, mais de les imiter dans le mal, car le mal ne peut jamais engendrer le bien, de les singer avec platitude et affectation, de parodier, en un mot les vices, de la Royauté. Or, dévisageons le Sensualisme; arrachons lui son masque de satin à barbe de dentelles, et que verrons-nous en lui face à face, sinon le peuple qui veut jouir comme un Roi?

Et alors, semblable à je ne sais quel idéal de nègre émancipé parmi les Esprits de Ténèbres, le Sensualisme, d'un seul battement de son aile maudite, touche à toute conscience humaine; et quand il traverse l'air d'un pays, tout en est ébranlé, tout y change, tout s'en émeut, tout s'en trouble, tout y devient perverti.

Alors, le campagnard aspire à se faire citoyen; le campagnard, le paysan, ou, comme dit si virilement la langue canadienne-française, l'*Habitant*, celui qui possède réellement le sol de la Patrie, "*Habet*," et qui en même temps en constitue les mœurs fondamentales, les *Habitudes*. — L'*Habitude* est d'ailleurs le titre de *possession* de la morale. — On aura beau dire et beau faire, cet homme du champ sera toujours le plus noble, le plus haut, le plus indispensable et le plus typique représentant de toute nationalité. — Mais l'Ange Noir, ce maudit affranchi de ses mœurs primitives, a passé au-dessus de sa tête et le voilà qu'il éprouve l'ennui du champ qui est bien la tiédeur de toute joie, comme la tiédeur religieuse est bien l'ennui de Dieu. Et ce malaise, ce dégoût, cette nostalgie, presque inconsciente, mais contagieuse du vice, le saisit à la gorge et l'étrangle, avec une progression d'acuité héréditaire et domestique, lui, sa femme, ses filles, ses garçons, ses valets de ferme et ses servantes. On dirait même que la terre se trouve prise de cette léthargie, de cette morbidesse, et qu'elle se sent épuisée. Du moment que ses rudes travailleurs cessent d'être bénis de Dieu, il faut la surmener pour la faire produire. Il faut en quelque sorte sensualiser sa culture. Et le campagnard se fait *déserteur*, le mot qui fait baisser les yeux d'humiliation chez tous les peuples du monde, et qui, dans le génie de la langue française, langue des braves et des gentilshommes par excellence, a été réputé si honteux qu'il ne lui a pas été donné de féminin.

Puis, dans les villes, ces forteresses naturelles du Sensualisme, il n'inspire à l'*Ouvrier* qu'un rêve, celui de s'endimancher comme son patron. Pour cet *Ouvrier* là, le Dimanche n'est, en effet, qu'une affaire d'habits;

quand ce n'est pas pire. — Vous le reconnaîtrez à ce signe. — Et l'*Ouvrière!* — oh ! l'*Ouvrière*, cette splendeur de la femme, si elle savait se comprendre, car l'Éternel a décrété de toute éternité que la femme à qui Il ferait l'inimaginable honneur d'être la Mère de son Fils unique, serait ouvrière toute sa vie mortelle, ouvrière et femme d'ouvrier ; — mais l'*Ouvrière*, qui a senti, même de loin, le frisson du Sensualisme passer dans ses cheveux, quel est son rêve? — C'est de se donner les allures gauches, insipides et universellement, on peut dire, fatidiquement ridicules de la petite *Bourgeoise* ; toutes les fois que celle-ci n'est pas profondément chrétienne.

Le *Patron* et la *Bourgeoise*, à leur tour, trancheront du *Seigneur* et de la *Seigneuresse*. — Encore deux mots, dont la langue française est devenu veuve, et qui sont restés fidèlement, aristocratiquement, canadiens. — Mais hélas ! les mots ne survivent-ils pas souvent aux choses qu'ils expriment? — Et ceux-ci : le *Patron* et la *Bourgeoise* ; Ceux-ci ? — Ils sont encore plus affamés d'élévation et de grandissement. — On a même forgé, sur la forge du bon sens et de l'ironie bien trempée, un mot moderne pour peindre leur modernisation : Les *Parvenus*.

Puis, quand on arrive aux sphères des vrais *Grands-Seigneurs* de sang et d'épée, et des vraies *Grandes-Dames* de race et d'esprit. — Dans ce sens tout à fait à part, et dans ce monde qui ne l'est pas moins, l'esprit a toute la valeur tranchante et piquante d'une fine lame, — oh alors, — les Cités Capitales du Sensualisme en sont témoins ! — cela devient une frénésie sans exemple et sans nom ; c'est une sorte de *possession*, dans le sens diabolique du mot ; et il n'y a guères qu'une "*Course au clocher*" qui puisse en donner une idée.

Voici, en effet, ce qu'en disent les Philosophes du Sensualisme, dont l'esprit est toujours sceptique, et dont le septicisme est quelquefois spirituel ; ce qui est bien un de ses pièges les plus subtils.

- “ Avez-vous jamais vu les courses d'Angleterre ?
- “ On prend quatre coureurs, — quatre chevaux sellés ;
- “ On leur montre un clocher ; puis on leur dit : allez.
- “ Il s'agit d'arriver, n'importe la manière ;
- “ L'un choisit un ravin, l'autre, un chemin battu ;
- “ Celui-ci gagnera s'il ne rencontre un fleuve ;
- “ Celui-là fera mieux, s'il n'a le cou rompu.
- “ Il faut aller au but. *L'amour est une épreuve,*
- “ *La vie est le terrain ; jouir, est le clocher.*

- “ Prenez-garde au torrent, prenez-garde au rocher ;
 “ Faites ce qui vous plaît, le but est immobile ;
 “ Mais croyez que c'est prendre une peine inutile
 “ Que de rester en place et de crier bien fort :
 “ Clocher ! clocher ! je t'aime, arrive ou je suis mort ! ”

Ce grand déplacement des diverses couches de la société, déjà, de son temps, Lafontaine en parlait, quoiqu'il n'en aperçut que la superficie, mais on portait perruque de son temps. Il y a dans les *Fables de Lafontaine*, bien des pronostics sociaux des malheurs de la France ayant suivi cette époque, qui n'y aurait pas cru, si on les lui avait prophétisés, et qui, pourtant, les portait dans ses flancs, comme une mère y porte ses fils et ses filles. Oui, bien des pronostics sociaux, et même, un peu plus que des pronostics, car le *Bonhomme* a, dans ces mêmes Fables, largement donné son coup de pioche à l'édifice ; — ce dont je ne sache pas qu'on s'inquiète beaucoup d'instruire la jeunesse dans les Collèges ; — quand ce ne serait que ce vers si profondément anti-chrétien et anti-social :

“ Notre ennemi, c'est notre maître. ”

Et ne peut-on pas dire, avec quelque justesse, qu'il a été amené à ces énoncés révolutionnaires par ce grand fait de Sensualisme dont il était lui-même personnellement obsédé ?

Telle est la peinture sociale qu'il vous offre des jours où il vivait :

- “ Le monde est plein de gens qui ne sont pas plus sages ;
 “ Tout bourgeois veut bâtir, comme les grands-seigneurs
 “ Tout petit prince a ses ambassadeurs
 “ Tout marquis veut avoir ses pages. ”

Mais fouillons les entrailles du monstre, et précisons davantage les signes dont il augure sa marche à travers les nations et dont il inaugure ses conquêtes sur le monde entier.

Comme Généralissime de la perdition du Siècle, le Sensualisme a ses centres de mouvements stratégiques, ses bases d'opération, ses grands quartiers-généraux, ses boulevards. — Et tenez, rien que ce mot de *Boulevard*, d'extraction si noble, si virile et si militaire, le Sensualisme n'en a-t-il pas fait, par la force implacable des choses, un symbole, nous devrions dire un stigmaté, de ses allures conquérantes comme un héros et vagabondes comme un assassin ? Le Boulevard, est devenu, dans le langage cosmopolite, un je

ne sais quoi de fangeux qui tient du champ de bataille et du champ de foire, où, après la barricade meurtrière, passe, comme un char triomphateur, la calèche à huit ressorts, trainant le vice, envie du vice, et soldée par le vice.

Et Paris est bien sa Capitale des Capitales ; et devant cette suprématie infâme, tous les autres citoyens du monde entier s'inclinent, s'aplatissent, font acte public de vasselage, même en ce jour, les Berlinoïis ! — Jugez donc.

Or, dans ces Métropoles de son Empire, le Sensualisme, — c'est là une des particularités remarquables de son caractère, — a formé et entretient ce qu'on pourrait appeler sa Garde Impériale. Et ces prétoriens de son Césarisme, ils se nomment eux-mêmes, des *Artistes*.

L'Art, c'est son grand culte et son idolâtrie publique. On le verra psalmodier, d'une voix réaliste à ses adorateurs, dans les petits théâtres qui sont ses grands temples.

“ Peuple ! il me faut de l'art, n'en fût-il plus au monde ! ”

Des Artistes ! Oh ! le Sensualisme en fait une consommation vertigineuse. Il en a mis partout ; il en sème, il en couve, il en pond, depuis ses pontifes et ses philosophes, jusqu'à ses cochers et ses valets de pied ; depuis ses poètes jusqu'à ses coiffeurs. Un dessinateur est un héros pour lui ; une modiste, c'est une puissance ; un parfumeur, c'est un génie ; un couturier pour femme, c'est une domination internationale. — Et dire qu'il y a des noms propres à mettre sur toutes ces faces.

Nous avons dit : “ Ses poètes. ” Par une association psychologique qui a sa raison d'être dans l'énonciation qui précède, il se trouve que ses poètes sont, en même temps, ses philosophes les plus philosophant et ses pontifes les plus pontifiant. L'un d'entre eux, surtout. — Oh le malheureux ! Il s'est appelé lui-même l'*Enfant du siècle*. Le Seigneur l'avait doué des dons les plus exquis de l'intelligence et du cœur, de toutes les profondeurs innées de l'âme et de toutes les finesses naturelles de la conscience ; et il s'est servi de toutes ces richesses pour faire une Religion du Sensualisme, et comme un Dieu mystique de ses incarnations les plus grossières et les plus dépravées. Mais voyez, de quelle façon l'instinct du vrai, du beau et du bon luttait, en son âme, avec le sens du mensonge, de l'abjection et du mal. — Dans la citation que nous allons donner de lui, se montre à ses découragements responsables, la figure de St. Jean-Baptiste, et la vision de ces *Jours de Jean*, dont parle le Seigneur.

“ La terre est aussi vieille, aussi dégénérée ;
 “ Elle branle une tête aussi désespérée,
 “ Que lorsque Jean parut sur le sable des mers,
 “ Et que la moribonde, à sa parole sainte,
 “ Tressaillant tout-à-coup comme une femme enceinte,
 “ Sentit bondir en elle un nouvel univers.
 “ Les jours sont revenus de Claude et Tibère ;
 “ Tout ici, comme alors, est mort avec le temps,
 “ Et Saturne est au bout du sang de ses enfants ;
 “ Mais l’Espérance humaine est lasse d’être mère,
 “ Et le sein tout meurtri d’avoir tant allaité,
 “ Elle fait son repos de sa stérilité.”

Et si vous voulez un tableau plus saisissant encore des actualités, moralement si malades, qu’engendre partout le Sensualisme, sous son masque menteur du *Progrès moderne*, écoutez :

“ Et que nous reste-t-il à nous les déicides ?
 “ Pour qui travailliez-vous, démolisseurs stupides
 “ Lorsque vous disséquiez le Christ sur son autel ?
 “ Que vouliez-vous semer sur sa céleste tombe,
 “ Quand vous jetiez au vent la sanglante colombe
 “ Qui tombe en tournoyant dans l’abîme éternel ?
 “ Vous vouliez pétrir l’homme à votre fantaisie,
 “ Vous vouliez faire un monde.—Eh bien vous l’avez fait ;
 “ Votre monde est superbe et votre homme est parfait !
 “ Les monts sont nivelés, la plaine est éclaircie ;
 “ Vous avez sagement taillé l’arbre de vie ;
 “ Tout est bien balayé sur vos chemins de fer ;
 “ Tout est grand, tout est beau.—Mais on meurt dans votre air !
 “ Vous y faites vibrer de sublimes paroles.
 “ —Elles flottent au loin dans les vents empestés ?
 “ Elles ont ébranlés de terribles idoles ;
 “ —Mais les oiseaux du ciel fuient épouvantés !
 “ L’hypocrisie est morte, on ne croit plus aux prêtres ;
 “ — Mais la vertu se meurt ; on ne croit plus à Dieu
 “ Le noble n’est plus fier du sang de ses ancêtres,
 “ — Mais il le prostitue au fond d’un mauvais lieu.
 “ On ne mutile plus la pensée et la scène,
 “ On a mis au plein vent l’intelligence humaine

- “ — Mais le peuple voudra des combats de taureau.
 “ Quand on est pauvre et fier, quand on est riche et triste,
 “ On n'est plus assez fou pour se faire trappiste,
 “ — Mais on fait comme Escousse, on allume un réchaud.’

Voyant si clairement le mal, cet homme a, plus qu'aucun autre, travaillé à le propager, à en accélérer le mouvement parmi ses frères, à lui donner une pernicieuse impulsion dans le monde entier, puisqu'il a passé toute sa vie, et tout fait dans sa vie, pour *adorer*, — c'est hélas ! le vrai mot, — le Sensualisme, et qu'il s'est volontairement impatronisé le missionnaire ardent de cette adoration satanique.

Et l'on ne peut certes pas dire qu'en reconnaissant les effets d'un si grand mal, comme on peut s'en convaincre par cette peinture de la situation morale du jour que nous venons de citer de lui, il n'en saisissait pas à vif la nature intime et substantielle ; on ne peut pas dire qu'il suivait le courant de ce fleuve de mort, sans se rendre compte de sa perfidie ; c'est tout le contraire qui est vrai, car personne ne fut, à un degré plus fouilleur que lui, un analyste consommé du Sensualisme ; et il en a ainsi creusé le lit, élargi les rives et fait écumer les ondes.

Et la propre dissection de sa propre âme putride fut son perpétuel châtiment. — Il y a, dans son œuvre malsain, des coups de scalpel bien capables, croyons-nous, d'éclairer, pour tout esprit chrétien, la vision salutaire du mal à éviter, côte à côte avec l'effrayante image du mal accompli. — C'est uniquement à cause des bénéfiques moraux de ce contraste que nous nous sommes décidés à en parler. — Au surplus, qu'on en juge :

- “ Oui, oui, n'en doutez pas ; c'est un plaisir perfide
 “ Que d'enivrer son âme avec le vin des sens,
 “ Que de baiser au front la volupté timide,
 “ Et de laisser tomber, comme la jeune Elfride,
 “ La clef d'or de son cœur dans les eaux des torrents. ”

Puis, s'il veut peindre en lui même, la dépression de la pensée qu'entraîne le Sensualisme à sa suite, l'atrophie de l'esprit qu'il engendre, la perte du sens du vrai et du sain don d'intelligence qui devient son inévitable fruit, il vous dira, dans un sonnet trempé de larmes, trop expressivement intitulé *Tristesse*, mais qui n'est que la stérile confession d'une conscience qui s'est faite un Dieu de son péché :

“ J'ai perdu ma force et ma vie,
 “ Et mes amis et ma gaité ;
 “ J'ai perdu jusqu'à la fierté
 “ Qui faisait croire à mon génie.

“ Quand j'ai connu la vérité,
 “ J'ai cru que c'était une amie ;
 “ Quand je l'ai comprise et sentie,
 “ J'en étais déjà dégoûté,

“ Et pourtant elle est immortelle,
 “ Et ceux qui se sont passés d'elle
 “ Ici bas ont tout ignoré.

“ Dieu parle, il faut qu'on lui réponde,
 “ Le seul bien qui me reste au monde
 “ Est d'avoir quelquefois pleuré. ”

Oh ! comme c'est bien là la réalisation contemporaine de cette grande parole adressée par Jésus-Christ aux Princes des Prêtres de son temps, à propos de Saint Jean-Baptiste et que nous avons déjà citée dans le Chapitre précédent : “ Vous êtes des voyants, mais vous n'avez pas voulu faire “ pénitence à la suite de cette claire-vue, afin de pouvoir croire (1) ! ” Quelle leçon et quelle prescience, ô hommes du jour, pâle troupeau de tentés que nous sommes tous en ce monde !

C'est pourtant, — qui le croirait ? — ce véritable Prince des Prêtres du plus raffiné des Paganismes qui a émis cette belle maxime, laquelle illuminée d'un rayon de la sainte et pure charité Catholique, forme à elle seule tout le cadre de la plus haute perfection chrétienne, d'une perfection à la Ste. Thérèse.

“ Rien n'est bon que d'aimer, n'est vrai que de souffrir ! ”

C'est encore lui qui nous a donné de l'Amour, ce portrait spiritualiste et moral, cette profonde et sereine monographie qui, à son tour, fécondée par la Foi, pourrait devenir, en chacune de ses paroles s'enchaînant si magistralement les unes aux autres, un des plus chastes programmes du cœur qui se puisse édicter en ce monde :

(1) Vos autem videntes, non poenitentiam habuistis postea, ut crederitis. — *Math.* XXI, 32.

“ Se voir le plus possible, et s’aimer seulement,
 “ Sans ruse et sans détours, sans honte ni mensonge,
 “ Sans qu’un désir vous trompe, ou qu’un remords vous ronge,
 “ Vivre à deux et donner son cœur à tout moment ;
 “ Respecter sa pensée aussi loin qu’on y plonge,
 “ Faire de son amour un jour au lieu d’un songe,
 “ Et dans cette clarté, respirer librement...”

Mais c’est toujours lui, qui a détruit, par une négation émergeant de son Sensualisme, ces visions chrétiennes qui lui étaient données et dont il a tant abusé. — *L’Abus*, l’abus des grâces, l’abus des appels de Dieu, des voix intérieures, des mains tendues, des rencontres surnaturelles, des invitations du Père de famille, des poursuites du Bon Pasteur ! jusqu’au fond de quelles bassesses humaines cela ne peut-il pas faire descendre un être humain ? C’est donc encore et toujours Musset qui renie ses propres paroles à lui-même, par les paroles qui suivent et qui forment toute sa synthèse et toute son école :

“ C’est vous qui me disiez qu’il faut aimer ainsi ;
 “ Et c’est moi, vieil enfant du doute et du blasphème,
 “ Qui vous écoute et pense, ... et vous répons ceci :
 “ — Oui l’on vit autrement, mais c’est ainsi qu’on aime.”

“ *Sunt lacrymæ rerum.* ” Il y a des choses qui pleurent, ” ne peut-on s’empêcher de se dire à soi-même, quand on se trouve en présence de cette enfance vieillie qui symbolise si bien ce siècle. Mais il vaudra toujours mille fois mieux méditer que pleurer, et l’on est tout naturellement amené à méditer ainsi :

L’Amour, c’est bien certainement un des plus beaux dons que l’Intelligence créatrice du Seigneur Dieu ait fait à la terre, en ce qu’il peut former le catéchisme et le *syllabus* d’une des plus hautes éducations du respect, du dévouement et de la marche ascensionnelle de l’âme vers le ciel, dans la solidarité des désirs surnaturels, qui puisse se graver *ès* cœur de l’humanité ; mais pour cela, il faut que son édifice soit une édification, dans le sens catholique du mot, c’est-à-dire, il faut qu’il soit consacré ; qu’il soit marqué au signe purificateur et sanctificateur du Sacrement. A ce titre et à ce titre seul, — on l’oublie trop souvent, — il peut devenir un arme merveilleusement trempée pour combattre et vaincre le Sensualisme. “ *In hoc signo vinces.* ” Quand le Prince des Anges déchus inspira aux tristes générateurs du Protestantisme le génie infernal d’affirmer que le Mariage n’est pas un Sacrement, il comprenait la portée, pour les âmes à venir et pour de longs siècles de durée, d’une radiation si capitale de l’immuable Credo de l’Eglise Romaine.

Hors de l'Eglise, point de salut ; — Hors du Sacrement, point d'honneur pour l'Amour ; c'en est le corollaire naturel et invincible. Tout au contraire, il devient forcément maudit de Dieu, et maudit des hommes. Ecoutez plutôt ce qu'arrive à penser sur son compte, cette malheureuse Ecole du Sensualisme moderne. — Ne dirait-on pas le cri d'un damné de l'Enfer ?

- " Amour, fléau du monde, exécration folie !
 " Toi, qu'un lien si frêle à la volupté lie,
 " Quand par tant d'autres nœuds tu tiens à la douleur,
 " Si jamais par les yeux d'une femme sans cœur,
 " Tu peux m'entrer au ventre et m'empoisonner l'âme,
 " Ainsi que d'une plaie, on arrache une lame,
 " Plutôt que comme un lâche on me voie en souffrir,
 " Je t'en arracherai, quand j'en devrais mourir "

C'est à dessein que nous avons emprunté à la poésie les coups de pinceau qui précèdent pour faire du Sensualisme la peinture qu'il nous a paru nécessaire d'en donner ici, dans un but de préservation nationale. La palette des prosateurs de la chose nous aurait certainement présenté des tons plus énergiques et des effets de perspective plus heurtés encore, dans ce douloureux tableau contemporain ; mais nous n'avons nullement eu en vue de faire cette peinture criarde ; il nous suffit qu'elle soit raisonnablement criante (1)

(1) NOTE.—Puisque ce robinet de citations rimées s'est trouvé amorcé en cet écrit par la force, — ou si l'on préfère, — par la convenance des choses, ne le fermons pas, sans faire figurer, en note, un autre léger extrait de cette espèce, qui n'a qu'un avantage. celui d'être entièrement inédit. Ce morceau, échappé au *far niente* d'un officier de cavalerie, touche d'une manière, qui nous a semblé assez proche, au grand sujet qui nous occupe dans ce Chapitre. Il y a déjà bien des années, qu'après l'avoir trouvé sur notre chemin un peu à l'aventure, nous nous étions hâté d'en prendre copie, à cause de la portée philosophique qu'il nous avait semblé contenir, sinon en très-exacte notion des choses, du moins, en impulsion sincère des bons mouvements de l'âme.

Le mal est grand en France, surtout celui dont nous parlons, et l'on peut bien dire que c'est de là qu'il rayonne sur le monde entier ; mais aussi, c'est dans ce propre foyer de son pouvoir que se fait, contre lui, la plus ardente lutte ; au *beau milieu du feu*, comme disaient nos pères, quand il s'agissait d'enlever quelque redoute. Or, c'est là le plus fort levier des bons retours et la meilleure planche du salut. Les Marie-Alacoque, les Benoit Labre et les Bernadette sont saints de France.

A C H E V A L .

Qui pourrait la dépeindre ? — Elle était svelte et blonde,
 Souriante et fière à la fois ;
 Grand air, franc regard, douce voix ;
 Elle exerçait le charme, en imposant les lois
 D'une allure tranquille, ingénue et profonde.
 C'était l'art incarné, le chef-d'œuvre vivant
 Des Salons, et jamais plus pure allégorie,
 Plus radieux miroir, de l'Aristocratie

Il nous faut pourtant en dire encore un trait qui n'est pas sans *cachet* ni sans utilité pratique, dans cette étude morale du plus immoral des dangers populaires.

Dans les grands centres du Sensualisme, là où il règne en toute autocratie et d'où il délègue les émissaires de son insidieuse corruption près de tous les peuples dont il veut faire ses vassaux, on observe que ses sectateurs les plus fanatiques, ses véritables Hauts-Barons en arrivent, — pourquoi et comment ? c'est une énigme qu'on peut cependant deviner sans trop de peine, — à ne presque plus pécher en action ; tant est devenue grande, en eux, l'impuissance de toute activité de leur âme ! Ils en sont rendus à être les expressions inertes et atônes, d'une atmosphère de ce mal, beaucoup plus que les agents de la perpétration de ses actes. C'est bien l'énervement moral dans toute sa laideur individuelle. L'imagination suffit en eux à payer à l'Enfer un tribut, dont il se trouve satisfait ; et l'on dirait que l'Esprit de Ténèbres les possède tellement dans son autorité, les tient à un

Ne sut mieux refléter portrait plus triomphant.
 Chez elle, rien d'appris ; princesse elle était née,
 Princesse elle marchait, la tête couronnée
 Du diadème d'or de l'Admiration,
 S'en faisant sans effort, sans affectation,
 Une parure fleuronée.

Oh ! l'Admiration ! quel piège ! elle éblouit,
 Elle berce, elle endort, elle applique sur l'âme,
 De tendresses sans foi le perfide dictame
 Et fait à la sagesse une profonde nuit.
 Vrai sommeil de hadchich ! — L'ennemi dans la place,
 Comme un larron d'honneur pourtant s'est introduit ;
 Vous êtes sans défense, et c'est là son audace ;
 Il se glisse, il vous mord, il ricane et s'enfuit.
 L'ennemi, c'est l'Amour. — Mais, sans cette morsure •
 Le cœur s'éveillant a bondi ;
 Secouant la torpeur qui l'avait engourdi,
 Humilié du coup, il se dresse hardi,
 Défiant le danger, reprenant son armure :
 Sa fierté, sa foi, sa droiture,
 Et s'écrie : — A nous deux, maudit !

Dalilas de boudoirs, Salomés d'Ambassades .
 Vos ciseaux sont charmants ; vous dansez à ravir ;
 Mais vous nous énervez ; vous nous rendez maussades,
 Car vous travestissez en Amour le Plaisir.
 Marguerite aimait Faust ; Clarisse, Lovelace ;
 Mais vous, vous nous feriez aimer la populace !
 Au contact de votre air, on rêve de pouilleux,
 De pauvres, de mesquins, ed mendiants, de gueux ;
 — On pense à Benoit Laqr. — Ah voilà les heureux !
 — Aristocrate de la grâce,
 C'est les beaux, c'est les rois, ce peuple en vérité !
 — De ce peuple j'en suis, si la vertu d'un être

tel degré pour ses sujets irrévotables qu'il les dispense d'offenser Dieu directement et par des péchés qui se comptent.

Ces Apôtres du Sensualisme en sont comme les Prophètes et les Précurseurs dans les autres pays. — Vuillot émettait, tout dernièrement, cette vigoureuse mais profonde hardiesse de langage, à propos de nos infortunes sociales du jour : "*Les Saints du Diable.*" — Et c'est là un véritable péril social universel ; voilà pourquoi nous en parlons. — En récompense de la vente qu'ils ont faite de leur âme au démon, le démon leur donne, non pas une très-longue vue, mais ce qu'on appelle, dans la langue philosophique des salons du Sensualisme, le *flair du lendemain*, En voulez-vous une nuance, légère de teinte à la superficie, mais profondément incisive *d'ombre portée* pour tout observateur ? — *L'Enfant du Siècle* disait, il y a déjà bien des années, d'un de ses héros ; — Et ses héros, on peut se figurer ce qu'ils sont :

Peut se communiquer par le désir. — Le Maître
 Ne nous a-t-il pas dit qu'avec sa charité
 Nous verrions son Royaume à nos yeux apparaître
 Et semblables à lui nous pouvions devenir ?
 Mais, il enseigne aussi que, pour y parvenir,
 Il nous faut la bataille et des coups à férir.
 " — Je ne suis pas venu, dit-il, sur cette terre
 Apporter la paix, mais la guerre "
 — Oh ! que le Christ a donc raison !
 Dans ces combats, où l'âme est du corps prisonnière,
 Ce n'est que par le feu qu'on chasse le poison.

Feu sur l'Amour, enfants ! Feu ! Feu ! Sus à la Faute !

Cet amour qu'on nous offre, ou plutôt qu'on nous cède,
 Aujourd'hui ; ce n'est plus l'ami qui cède à cède
 Chemine à votre bras, les yeux à l'horizon,
 Qu'il soit triste ou riant ; ce n'est pas non plus l'hôte
 Qui vous donne son pain, le toit de sa maison,
 La Force à deux, le Ciel dans la Raison ;
 Ce n'est plus le défi mutuel de l'Honnête,
Et Pax in virtute, Decor in turribus.
 — L'ambition de cœur que ces temps nous ont faite
 C'est fièvre d'agio, de cirque ou de rébus.
 Le cœur l'est un cheval, ombrageux, indocile,
 Le Hasard idiot, l'Aventure imbécile,
 La Rencontre, en un mot, ce Démon familier
 Brutal et malfaisant de notre triste argile,
 Vous met le pied à l'étrier
 Et vous dit : — " Va, mon pauvre hère ! "
 — Eh bien, oui, nous irons. — L'Expérience amère
 Rend plus fermes les reins, fait le poignet plus sûr,
 La cuisse plus nerveuse ; — et bravant ta colère,
 Je saurai t'enlever des quatre pieds de terre,
 Pour te faire franchir fossé, douve et barrière....
 Ou te casser la tête contre un mur.

“ C'est un grand mal d'avoir un esprit trop hâtif ;
 “ *Il ne dansait jamais au bal pour ce motif.*”

Tout cet ensemble peut donc présenter, sinon immédiatement, du moins un jour ou l'autre, *pour le lendemain*. — Le lendemain, grand mot ! — un sérieux et profond danger pour le public, pour le bon public, et pour le public bon. — C'est surtout pour celui-ci que nous écrivons, puisque nous écrivons en Canada. — A l'aide de cette inactivité à commettre le mal, que nous venons de signaler, et qui n'est autre, en toute réalité, que le résultat de leur dévotion au mal, car c'est le vrai *quiétisme* du vice, les Sensualistes raffinés, le dessus du panier de l'Ecole, peuvent tromper leur monde de la plus belle façon. — On se dit : “ Après tout, voyez leur vie privée, ils ne sont pas aussi noirs que certains fanatiques, entre autres, ces enrégés d'ultramontains, voudraient nous le faire accroire. Ils ont de la tenue. Il y a en eux, il est vrai, quelque expérience du mal, mais c'est, ma foi, une sauvegarde tout comme une autre . . . Et, “ sans discours plus ample, ” vous voyez d'ici les effets extrêmement variés, dans son familiarisme, de la confiance qu'on peut accorder à la fine fleur de ce vice ; — confiance irréflechie, parce qu'elle est libérale.

Le Libéralisme ce n'est, après tout, que le Sensualisme de la tête, des croyances et de la cervelle, comme le Sensualisme n'est que le Libéralisme du cœur, du sentiment et des entrailles.

Puisse donc, cette très-exacte proportion mathématique entre ces deux puissants facteurs des infortunes morales de notre siècle, pénétrer, avec une égale force, l'esprit des libéraux qui ne sont pas sensuels, — l'espèce en existe, — et le cœur des sensuels qui ne seraient pas libéraux ; — quoique beaucoup plus rare, cette variété peut encore se rencontrer. — Mais on peut, de toute façon, admettre, comme un axiôme psychologique très sûr, que ces deux vices, dont l'assiette est différente, n'en sont pas moins réciproque tentance et fraternelle tentation, l'un de l'autre ; car la vérité est une. Elle l'est tellement, qu'elle impose victorieusement un reflet de sa divine unité aux propres attentats qui la combattent ; et elle accomplit ce grand œuvre, en mutualisant, en solidarissant entre elles toutes les défaillances, toutes les lâchetés, toutes les hérésies.

Ah ! qu'il avait donc raison Louis Veillot, dans les articles qu'il a publiés pour flageller, comme il le méritait, de sa belle verve française, cet abominable Père Hyacinthe. — Et remarquez que l'apostasie de ce défroqué, n'a été au fond, — c'est bien prouvé, — dans son lâche cœur, qu'une

atroce petite question de sensualisme, comme le fait a existé jadis pour Martin Luther, dont M. Loyson n'est, d'ailleurs, que le petit-fils rachitique et dégénéré. — Oui, qu'il avait raison, quand après avoir dit de " cet astre trop couché et de son *connubium*, indument ficelé dans un antre de Londres, à grand tapage et *en grand incognito*. — " Cet expatrié du couvent s'est exilé de la patrie, n'étant pas sûr d'y trouver une mairie qui voulût de son contrat, et trop certain de n'y pas rencontrer un autel qui ne croulât devant son serment ; en France, dans les villes, en dépit des sergents, le ruisseau bondirait en évantail," — il ajoute cette orthodoxe et charitable appréciation de la véritable morale du Christianisme : — " Il n'appartient à aucun homme d'être sans miséricorde au fond de son cœur pour les faiblesses humaines, quelqu'en soit l'effrayante étendue, mais il est du devoir de tout homme d'étouffer sous la huée la voix de l'impudent qui essaye de couvrir une faute en professant que le bien est le mal et que le mal est le bien."

" Oh ! que j'aurais d'estime, d'admiration et de tendresse pour le pécheur, même public, qui dirait : — " Je fais le mal, parce qu'il me plaît, parce qu'il m'a vaincu, parce que je n'ai pas eu la force de préférer le bien ; je bois, je joue, j'abandonne mes devoirs, je me débauche, j'échange les mâles satisfactions du combat contre les lâches plaisirs de la chair, et je vends ma part de l'héritage éternel pour un plat de gargotte qui m'a séduit, mais je sais que j'ai tort, et c'est le bien qui est le bien."

" Quand verrons-nous paraître cet homme sincère qui ne voudra pas qu'on l'honore d'être mauvais."

Voyons, ne sont-ils pas vraiment bien aveugles et bien inconsidérés, ces Partageux administratifs de la licence des mœurs, dont nous parlions plus haut et qui soutiennent que le niveau de ces mêmes mœurs est partout et toujours le même, et que tout est pour le mieux . . . dans le plus mauvais de leur conscience ?

Il nous reste pour terminer cette notice à signaler un dernier trait que présente à l'esprit l'honnête *observation* sur le Sensualisme. — Il y en aurait bien d'autres, mais nous n'avons l'intention de ne faire ici que croquer le danger.

Dans tout ce qui précède sur ce grave sujet, on trouvera peut-être que nous n'avons pas fait autre chose que d'écrire en français, dans ce sens que c'est une peinture des mœurs françaises, à laquelle nous nous sommes tout spécialement adonné, le long des quelques pages qui précèdent.

" Vous ne vous trompez pas, je vous en fais l'aveu."

Mais il y a de cela deux raisons que l'on pourrait invoquer, comme valables, ou tout au moins, plausibles. La première, nous l'avons déjà dit, c'est que le Sensualisme tient tout juste en France ses grandes Assises, ses Etats-Généraux; ce qui ne l'empêche nullement de darder son œil louche sur toutes les parties du monde; et la seconde, c'est que nous écrivons toutes les choses, à propos de la St. Jean-Baptiste. Or, l'on remarque généralement que, par le fait de bien des circonstances inutiles à approfondir en cet instant, les Canadiens-Français sont portés à s'approprier, dans tout ce qui vient de France, bien plus ce que la vieille Mère-Patrie peut leur offrir de mauvais et de nouveau, que ce qu'elle conserve, trop caché pour elle-même il est vrai, et d'antique et de bon.

Au surplus, pour parer à tout sentiment d'exclusivisme dans ces observations nécessaires, nous n'oublions pas, en l'espèce, que le Canada est une Colonie Britannique et que la vaste importation anglaise qui s'y opère exerce une large influence, pour sa bonne... ou sa mauvaise chance, — Qui le sait? — sur l'esprit, sur les idées et sur les mœurs du pays.

Voici donc le trait *métropolitain*, le *british trade-mark* du Sensualisme qu'il nous reste à présenter.

— Qu'on veuille bien nous pardonner de travestir, tant soit peu, ce bon Lafontaine, déjà cité.

“ Un mal de vrai supplicié,

“ Mal que le ciel en sa pitié

“ Envoya pour punir les crimes d'Angleterre,

“ Capable d'apauvrir le pur sang d'Albion,

“ Le *Spleen*, puisqu'il faut bien l'appeler par son nom,

“ Faisant à John Bull si grand'guerre,

qu'est-ce, après tout, si l'on veut en faire un peu la dissection anatomique? — Ce que c'est? — C'est tout uniment le Sensualisme Britannisé.

Faut-il se boucher les oreilles? — car il me semble entendre comme une clameur soudaine, une infinité de: “ Quelle originalité! ” — “ La lubie est pommée! ” — “ Le paradoxe est raide! ” Mais voyons, un peu de calme, “ *Judicieux lecteur*, ” comme ne manquaient pas de dire les Préfaces des bons vieux livres du bon vieux temps jadis; de grâce, un peu de calme, ou sinon, ou se rémémoriera, malgré soi, ces affreux petits bons-hommes de la place publique dont nous avons entendu parler le Seigneur au Chapitre qui précède. Raisonçons donc, s'il vous plaît, tout tranquillement.

Le *Spleen*, — vocable devenu un je ne sais quoi qui n'a de traduction dans aucune langue, — tant c'est typique ! — car le mot *Ennui* n'en est qu'un pâle et infidèle cliché, — n'est-ce pas, en toute simplicité de son essence, la satiété du plaisir facile, l'écoeurement de toute jouissance matérielle, le dégoût national des mœurs de tout un peuple ?

Voici, du reste, quelques traits de sa jaune et maigre physionomie. Ils sont pleins de vérité et de verve et ils sont marqués de touches de la morale qui méritent bien de figurer ici.

C'est le Spleen lui-même qui a la parole :

“ O corrompus ! ô vous que mon haleine enivre,
 “ Et qui ne savez plus comment faire pour vivre ;
 “ Qui sans cesse flottants, voguant de mers en mers
 “ Sur vos planches de bois, arpentez l'univers,
 “ Cherchez au loin le vin et le libertinage,
 “ Et passant par la France, allez voir à l'ouvrage
 “ Sur son rouge établi le sombre menuisier
 “ Travaillant un coupable et le rognant d'un pied,
 “ Semez l'or et l'argent comme de la poussière,
 “ Pour vos ventres blasés fouilles l'onde et la terre ;
 “ Qu'à vos ardents regards, sous des poings vigoureux
 “ Les hommes assommés tombent comme des bœufs ;
 “ Et que sur le gazon des vallons et des plaines
 “ Chevaux et cavaliers expirent sans haleine,
 “ Malgré vos durs boxeurs, vos courses, vos renards,
 “ Sous le ciel bleu d'Espagne ou sous les gris brouillards,
 “ Et le jour et la nuit, sur l'onde et sur la terre,
 “ Je planerai sur vous, et vous aurez beau faire,
 “ Mener de longs détours, revenir sur vos pas,
 “ Demeurer, vous enfuir, vous n'échapperez pas ;
 “ J'épuiserai vos nerfs à cette rude course,
 “ Et nous irons ensemble, en dernière ressource,
 “ Heurter, tout haletant, le seuil ensanglanté
 “ De ton temple de bronze, ô froide cruauté ! ”

La froide cruauté ! n'est-ce pas le trait fatal et final, l'aboutissement ethnologique et cosmopolite de l'empire exercé par les sens ? Le menuet de Salomé qui vous ensorcelle son Roi, et le bourreau de ce Roi mandé en toute hâte pour vous décoller un Saint, c'est bien le drame impérissable

de toute lassitude des énervements de la conscience humaine, dont l'autocratie du Sensualisme s'est impatronisée la maîtresse.

L'on dira pourtant : “ Cette prosopopée du *Spleen* est assez bien tournée, mais qu'y pouvez-vous faire, et que prouve-t-elle donc tant? Si c'est la nature constitutive de l'Anglais, si c'est le fond de son caractère, si c'est son tempérament indigène qui le pousse à cet état de marasme morbide, est-il possible de s'en rendre maître? — Mais, répondrons-nous, c'est précisément en cela que gît le préjugé; ce que vous en dites n'est qu'un leurre; voyez plutôt, — l'Angleterre ne prenait-elle pas autrefois l'allègre et jolie dénomination de *Joyeuse Angleterre*, — *Merry England*, — Oui, mais quand? — Quand elle était catholique, apostolique et romaine; quand elle était décorée de cet autre titre radieux : l'*Ile des Saints*; quand la Papauté disait de ses habitants, dans un de ces jeux de mots à la Saint Augustin : “ Ce ne sont pas des Anglais, mais des Anges. ” *Non Angli sed Angeli* ”; et je ne sache pas que les Anges aient la moindre notion de ce que peut être le *Spleen*.

Et voyez encore; n'observe-t-on pas que le *Spleen* a quelque tendance à décroître du caractère anglais, depuis que le catholicisme a commencé à régermer sur ce sol fécond? Qu'on observe, du reste, les familles catholiques d'Angleterre; elles sont en sevrage du *Spleen*, parce qu'elles reprennent le chemin de la paix, de la paix intérieure, de la paix domestique, de la paix de l'âme et du cœur; et c'est cette paix-là qui engendre la gaieté. Le fond du caractère anglais n'est pas ce mortel dégoût de la vie, car le dégoût n'est le fond d'aucun caractère, ni d'individu, ni de peuple; — Il faut admettre cette donnée comme étant fondamentale. — Le fond du caractère anglais est, tout au contraire, une saine joie; une joie réfléchie dans ses impulsions mais très-franche et très-pure dans ses expansions. Oui, l'on dirait vraiment, que les immondes et sensuelles joyeusetés du Roi Henri le Huitième ont tari dans sa source, et d'un seul abreuvement, la joie nationale de l'Ile tout entière... jusqu'au jour où elle fera nationalement, par la pénitence, ce qu'a fait Clovis à son Baptême; elle adorera de nouveau ce qu'elle a brûlé et elle brûlera ce qu'elle adore encore nationalement. — C'est du reste l'état général du monde.

Au début de cette digression britannique, nous avons commis *versus* Maître Lafontaine ce petit *rapièçage* sur la description de sa *Peste*: “ *Mal que le ciel en sa pitié,* ” au lieu de: “ *Mal que le ciel en sa fureur.* ” Ce n'a certes pas été pour faire *pièce* au *Fablier* français, mais c'est que nous voyons dans le *Spleen* anglais, à la fois, et une très saisissante émanation du Sensua-

lisme, et aussi, un signe providentiel de la longue et sainte pitié du bon Dieu, de ses ingénieuses et profondes patiences, envers cette nation qui a été arrachée au Bercaïl Universel. Il nous semble qu'il a voulu la purger de ce mal du Plaisir, paturages insalubres de la vie, par la plus noire et la plus amère *simple* de déplaisir qu'un estomac de peuple puisse ingérer. — Dieu ne s'appelle-t-il pas le suprême médecin des âmes ? — Il nous semble aussi que si les Anglais pouvaient en arriver à admettre cette idée, à en pénétrer leur jugement traditionnel, ou plutôt traditionnaliste, ils reviendraient bien vite à leur point de départ, la Foi, la vraie, l'unique Foi, ayant l'Eglise catholique pour saine joie et pour régularité dans cette joie ; pour pur délassément et pour stabilité dans ce délassément ; pour douceur de vie et pour claire-vue dans cette douceur ; pour mère, en un mot, pour mère qui ne sait pas vieillir, car l'Eglise est toujours leur mère, et ses invieillissements sont bien le "*Finis et Semper*" de toute humaine activité des âmes ; — Et puis, c'est si bon d'être gai ! *Faxit Deus !*

D. Le Sensualisme existe-t-il en Canada ?

R. Pour bien répondre à cette demande, faisons tout de suite une distinction entre les Villes et les Campagnes.

1^o. Dans les Campagnes, nous pouvons le dire hautement : — Non, le Sensualisme n'a pas pénétré, et c'est bien ce qui fait la valeur *foucière* du Canada. L'*Habitant*, c'est son joyau patriotique du plus haut prix ; ce sont les *Diamants de la Couronne* de sa royauté sociale. Et notons en un trait d'observation qui a bien sa portée.

La politesse, que St. François de Sales appelait si bien : "*La fine fleur de la Charité*," et St. François d'Assise, plus intimement peut-être encore : "*La petite sœur de la Charité*" "*Sirocchia della Charitate*," est restée en Canada, mille, dix-mille et cent mille fois plus distinguée, plus grande-dame, plus aristocrate, plus large et plus fine, plus intelligente et plus sincère ; plus vraie en un mot, chez les *Habitants* canadiens que chez la gent des villes. — *Exceptis excipiendis*, bien entendu ; et, comme cela arrive toujours, plus les exceptions sont rares, plus elles sont pleines, plus elles sont pures, plus elles sont fortes. — Je dois bien ce témoignage à la vraie et haute aristocratie d'âme qui brille — c'est le mot juste, — *ès* cœur de quelques familles des cités canadiennes. — Or, qui pourrait contredire à l'exactitude de cette notion de la science de vivre, du *savoir-vivre*, émise par ces deux grands Saints portant le nom symbolique de François, appartenant à des siècles différents ; l'un Evêque et Grand-Seigneur feudataire, l'autre, profond ascè-

te et moine mendiant ; — bien plus, inventeur social, de la mendicité monastique — ce qui est un grand trait social d'anti-paupérisme ; — On est donc bien obligé d'en conclure que le Sensualisme étant de son essence la fine-fleur et la petite sœur de l'Egoïsme, — si ces mots ne hurlaient pas de se trouver accouplés, — est, par cela même, l'ennemi juré et comme l'antipode de la Charité. Et c'est ainsi, — simple syllogisme, — qu'il est facile de reconnaître que le Sensualisme n'a pas pénétré *au cœur* des Campagnes canadiennes.

Le fait est d'ailleurs jusqu'ici, pour ces campagnes, une sauvegarde d'origine, c'est-à-dire que la mère du Sensualisme, l'Immoralité du lien matrimonial, cette vieille, usée, mais non abdiquante Hérodiade de l'humanité faiseuse d'enfants, se trouve bannie de ces terres bénies et purifiées par le sang de St. Jean. Cette portion de la *France Nouvelle* est donc restée vieille France en son vrai foyer national, et l'on peut bien appliquer au sol patriarcal des *Habitants* canadiens cette reposante et salubre peinture bretonne que nous donnait, il y a quelques mois, Louis Veillot. — Quel beau titre pour le Canada de pouvoir s'appeler : “ La Bretagne des “ Amériques ! ”

“ C'est un beau pays, laborieux, sévère, pauvre et chrétien ; et je dirai encore : un pays conjugal. On se marie ici, à l'ancienne mode, sérieusement et bravement. On épouse une femme, parcequ'on l'aime ; on l'épouse pour l'aimer, dans l'intention de porter le beau poids et le bel honneur de la famille. Cela se fait en toute joie, gravité et dignité ; pour toujours, à la face de Dieu et des hommes, dans la plénitude des lois ; il n'y a aucun murmure de la terre ni du ciel. Les noces passent dans le grand chemin, escortées de parents et d'amis rayonnants d'honnête allégresse. Le maire n'a rien à dire ; le curé est content comme tout le monde ; on trinque ; on danse ; personne n'est volé. Voilà des pauvres, et néanmoins, voilà des rois, si l'on peut, à cette heure du monde, appeler rois, des êtres humains environnés de tant de sécurité et d'honneur et si riches de bon amour. Leur maison de terre et de chaume, mais bénie ; leur maison qui sera un berceau, est presque un temple ; Dieu la connaît et Dieu y entre. ” (1)

Et pourtant, et pourtant, il ne faut pas se faire d'illusion. Si le Sensualisme ne s'est pas infiltré dans les champs canadiens, il y envoie ses précurseurs ; car Satan a les siens et ils sont *Legion* comme sa puis-

(1) Louis Veillot — Lettre datée du Pouliguen, 12 septembre 1872.

sance ; (1) ils sont sursemeurs d'ivraie, pour les endormis, dit l'Évangile (2). — L'ivraie qui en latin s'appelle si paraboliquement à *Zizanie*, — On est de mœurs austères, et l'on a beaucoup d'enfants. — Rien de mieux, mais . . . , *on aime à bien vivre* ; c'est le mot consacré, et un tel programme, un tel règlement de vie agro-populaire, ne frise-t-il pas d'assez près le Sensualisme ? — En langage du crû, on dirait qu'il le *râse*, ce qui ne signifie pas qu'il lui fasse la barbe.

“ Bon couvert, bon gîte . . . et le reste. ”

C'est encore ce malheureux Lafontaine qui nous donne, ou plutôt, à qui nous volons, en toute franche hardiesse, cet avertissement, extrait d'une de ses réticences *familiales*, dans tous les sens de cet adjectif ; les bons, les passables et les mauvais.

Et puis, ce n'est pas tout. Il est une loi sociale qu'il ne faut pas perdre de vue, car elle semble tout à fait inéluctable ; c'est que les villes donnent le ton aux campagnes, comme, dans tout l'ensemble d'un État, ce sont les sommités, les grands, qui donnent le ton aux classes inférieures, aux petits. Or, à côté de cette loi universelle, il est un fait canadien bien inquiétant. — Tout le monde s'en inquiète, mais qui donc y pare en réalité ? — C'est le dépeuplement accéléré des campagnes, dont les enfants viennent végéter dans les villes et s'y déclasser, soi-disant pour s'y placer.

Il est, ensuite, une seconde observation à faire, plus anxieuse encore que la précédente. C'est cette large plaie d'immigration aux États-Unis qui ronge la classe agricole canadienne. Et, sinon pour l'universalité, du moins pour la grande majorité de ces expatriés volontaires, ce reniement du sol natal ne s'effectue pas dans des intentions de culture colonisatrice à l'étranger ; loin de là, c'est au contraire, la matérialiste, sensuelle et intéressée question de salaires, soi-disant lucratifs, qui sert de mobile à ces bandes partantes, pour ce qu'on appelle ici : “ les *Factories des États*.” Oh non ! ce n'est certainement pas un bon vent qui disperse ainsi sur le sol Yankee cet effeuillement de la jeunesse campagnarde du Canada !

On pourrait dire, il est vrai, qu'ils fondent des villes là-bas — Soit, mais :

Ils mourront de leur air, car il est empesté,
Et l'Ange du Seigneur en fuit épouvanté.

(1) Legio mihi nomen est quia multi sumus. — *Marc V, 9.*

(2) Venit inimicus et superseminavit zizania in medio tritici et abiit. — *Math. XIII, 25.*

C'est, effectivement, la loi congénère de toutes ces cités industrielles qui n'ont pas goûté le lait de ces deux mamelles des nationalités : le Labourage, et le Paturage, comme disaient les anciens de France.

Oh mon Dieu ! un vieil apophthegme français, qui n'a rien d'absolu tant s'en faut, mais qui peut toutefois se citer, lorsqu'en étudiant un vice, on n'est, de sa personne, capable que d'en dévisager le péril, sans se trouver en puissance d'y porter remède, prétend qu' "*il y a des maux dont il faut rire de peur d'être obligé d'en pleurer.*" — Cette souvenance nous amène à énoncer ici, comme en sa place naturelle, c'est-à-dire, en en *métaphysiquant* la bêtise, — s'il est possible de s'exprimer ainsi, — cette bonne grosse naïveté qui, semblable à ces refrains idiots dont on a quelquefois l'oreille obsédée, vous revient obstinément à l'esprit, lorsqu'on traverse les Etats-Unis : "*Pourquoi ne bâtit-on pas les villes à la campagne ; l'air y est si bon !*"

Enfin, pour cloturer cette donnée, figure, en troisième ligne, cette autre loi similaire à celle que nous venons d'énoncer précédemment, en ce qui touche aux rapports de moralité qui lient les villes aux campagnes ; et cette loi consiste en l'envahissement méthodique des *idées* de l'Europe sur le continent américain. Cette loi est également positive et inévitable ; c'est un courant qu'il est impossible de remonter. — Nous n'en indiquerons la raison que d'un seul mot, sans aucun commentaire. — Il n'y a qu'une ville de Rome dans le monde ; et de nos jours, sous la Tiare, civilisatrice de l'Univers entier, comme dans l'ère païenne, sous l'ignoble anneau des Césars, elle seule s'appelle la *Ville* tout court : — *Urbs*.

Ce courant transatlantique ainsi signalé, l'unique devoir, comme l'unique remède à ses dévastations, comme l'unique assurance de ses fécondités, c'est d'en tenir compte, catholiquement, apostoliquement, romainement.

Résumons. — La moralité des Campagnes en Canada se trouve donc, pour ainsi dire, empoignée par ses extrémités vitales, entre les dents d'acier d'une de ces machines industrielles qui étirent le fer ; d'un côté, par le *Citadinisme*, de l'autre, par le *Yankeesme*, avec l'*Européisme* qui martelle le tout de ses coups sensuels ; le danger n'est-il pas grand de voir cette moralité se désagrégier, *rouir* ou éclater ?

C'est pourquoi, si ce que nous venons d'exposer dans cet écrit, au sujet du Sensualisme, n'a pas, Dieu merci ! pour les populations des campagnes du Canada une application *directe*, nous avons cru pouvoir nous permettre de penser que la portée n'en serait peut-être pas moins *urgente*. Il appartient seulement à toutes les consciences responsables de la pudeur *habitante* de ce

pays, à quelque ordre qu'elles appartiennent, de chercher et de faire un usage préservatif des notices sommaires que nous avons pu déposer sur ces humbles pages. En temps d'épidémie, en effet, il ne s'agit pas seulement de guérir ceux qui sont malades ; il faut encore préserver ceux qui sont en santé.

2° Reste un mot à dire maintenant du Sensualisme dans les Villes du Canada, pour répondre à la question posée.

Eh bien, nous dirons . . . nous dirons . . . ma foi ! nous dirons hardiment ceci, puisque la plaie nous est signalée comme cela.

Il y a des pauvres-honteux, de par le monde entier, car partout et toujours il y a des pauvres. C'est Christ le Sauveur, lui-même, qui nous l'affirme. (1) Et il a choisi l'heure de cette affirmation, lorsque Madeleine pénitente, après avoir été délivrée des sept démons qui avaient possédé sa sensuelle jeunesse, (2) rencontra le Maître, tout-à-fait à la veille de sa mort, dans la maison de Simon, un lépreux de Béthanie, et oignait le chef divin d'un parfum de haut prix sortant d'une urne d'albâtre. (3) — Symbolisme vainqueur des vénération futures de la Tiare ! — Or, c'est cette perpétuité promise du pauvre en général qui est bien la cause génératrice de l'existence également universelle du pauvre-honteux, c'est-à-dire, du riche qui tombe en pauvreté. Le pauvre-honteux ! — le plus intéressant contingent, sans aucun doute, dans le tirage au sort des dénuements physiques, parce qu'il est le plus profond en souffrances réelles, parmi les rangs serrés de cette sainte phalange des déshérités successifs de ce monde, qui dressent les armées de la Charité. — Dans ce commandement divin, ce sont les soldats qui dressent leurs chefs ! — O invention surnaturelle des inouïsmes de la Croix !

Et maintenant, nous prions le lecteur de vouloir bien se rappeler ce que nous avons noté au Chapitre de l'Ambassade sur le compte de la *Pauvreté de l'ordre moral*, quand nous avons médité ensemble le sublime *Pauperes Evangelizantur* de la réponse mandée par le Christ à Jean captif, et, sans aucune réflexion adjacente, nous dirons du Canada qui, dès sa plus tendre enfance, a été si riche en bénédictions et en grâce :

— A son âge d'aujourd'hui, dans la population de ses villes, au sein de ses cités progressantes, le Sensualisme existe, et il se signale par les allures d'un . . . *Sensualisme-Honteux*.

(1) Nam semper pauperes habetis vobiscum. (*Math. XXVI, 11.*)

(2) Surgens autem mane prima Sabatti, apparuit primo Mariæ Magdalene de qua eiecerat septem dæmania. (*Marc XVI, 9.*)

(3) Quum autem Jesus esset in Bethania, in domo Simonis leprosi, — accessit ad eum mulier habens alabastrum unguenti pretiosi et effudit super caput ipsius recumbentis. (*Math. XXVI, 67.*)

D. Quel est donc le remède à un aussi grand mal ?

R. Sans parler des remèdes directs pouvant s'appliquer spécialement à ce vice et qui sont, pour chaque homme, ainsi qu'en toute spécialité de guérison des plaies de l'âme, la vigilance à analyser la spécialité du mal, confirmée par l'ardeur à le combattre, en en prenant justement le contrepied dans la conduite pratique de la vie, nous venons affirmer que Notre-Seigneur Dieu, dans les effusions toujours unes de son insondable Trinité, a donné à ce Siècle, contre le Sensualisme, qui circule dans le sang de ses veines, un des plus merveilleux spécifiques de sa Miséricorde véritablement infinie. C'est une cure d'autant plus *supernaturelle* que ce poison de l'humanité contemporaine est plus assimilable, de son essence, au *naturel* de l'homme et a plus profondément pénétré jusqu'aux racines secrètes de toute vitalité sociale. — Nous voulons parler de la *Dévotion à la Conception Immaculée de la Bienheureuse Vierge Marie*, et du classement de cette dévotion antique et ininterrompue depuis les origines du Christianisme, parmi les symboles obligatoires de la foi catholique.

Il y a des périodes dans la vie du genre humain qu'on pourrait appeler, il me semble, des périodes d'électricité. L'atmosphère est chargée de fluides qui sont impondérables, et qui pourtant pèsent d'un poids mortel sur la respiration de toutes les consciences. La suffocation est dans l'air ; tout le système nerveux vibre spasmodiquement, et l'esprit, qui halète en de dures angoisses, oscille entre l'émotion de l'orage qui vient d'éclater et la terreur de l'orage qui s'amoncèle plus menaçant encore ; entre le tonnerre de l'heure écoulée et le foudroiement de l'heure qui approche.

Moralement parlant, ne vivons nous pas, en toute réalité, à une de ces époques ?

Ezéchiël, dans sa grande et terrassante vision des quatre animaux à faces diverses, mais, ayant toutes similitude d'homme ; à quadruples ailes déployées, et constellées de regards ; roulant sur une roue à quatre faces et portant, comme sur un trône de saphir irradiant l'immensité, l'impétuosité de l'Esprit de Vie incarné dans une stature humaine ; nous a laissé la préfiguration prophétique des souveraines conquêtes de l'Évangile. Mais, dans cette intraduisible révélation, il nous parle d'une sorte de *Substance ambrée*, qui rayonnait au centre du feu, dont l'apparition se trouvait tout enveloppée. "*Ignis involvens, et de medio ejus quasi species electri.*" (1)—C'est de ce

(1) Ezéchiël. Chap. — I, *Passim*.

dernier mot que l'Electricité a tiré son nom ; agent lumineux, en sa création originelle, des colères célestes, et voix symbolique des avertissements éternels ; comme est la puissance formidable laissée par la prescience divine aux mains de l'Esprit de Ténèbres. — “ *Et nubes magna.* ” La pensée songe, en un mot, — qu'on nous permette cette interprétation, — à quelque fluide social des grandes décharges sataniques ; à une propagation, qu'on peut dire atmosphérique tant elle est large et subtile, de toutes les oppressions internationales de l'Enfer. Or c'est, lorsque Lucifer est armé de cette force qui s'épand dans l'air ambiant d'un Siècle, que la Sainte Eglise Apostolique et Romaine, sage, fidèle et surnaturelle trésorière de toutes les sciences comme de toutes les richesses du planisphère divin, dresse ses paratonnerres sur la coupole des sociétés civiles.

La défintion du Dogme de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie est le paratonnerre surnumain du Sensualisme.

L'Immaculée Conception de la Vierge Marie ! Quelle merveille de la Révélation, et quelles révélations de merveilles ! — Le sang de Jésus-Christ, ce rachat du monde, ce principe et cette fin, ce prix et cette gratuité de notre vie éternelle à tous, pouvait-il prendre origine autrement que dans une origine sans souillure du propre sang dont il devait être formé ? Le Verbe s'est fait Chair ; mais étant, de son essence et de toute éternité, l'unique engendré du Dieu unique, il a voulu que le germe de son humanité miraculeuse fut exclusivement tiré de la substance humaine de la femme. — Ceci est le prodige de l'Incarnation.

Or, ce prodige, qui a fait naître un Dieu d'une femme, comme naît le dernier des hommes, a demandé, pour cette femme, un autre prodige corrélatif, indispensable à la propre Divinité de ce Dieu qui s'abaissait jusqu'à se faire homme. Et ce nouveau mystère, essentiel à l'œuvre de la Rédemption, c'est la suspension de l'hérédité du péché dans la personnalité de la femme choisie, de toute éternité, pour être mère, selon la chair, du Fils unique du Père. — L'hérédité du Sang, Dieu l'a respectée dans son Incarnation, car c'était son œuvre, l'œuvre de ses mains créatrices ; mais l'hérédité du Péché, il ne pouvait s'y soumettre, même dans la plus minime parcelle de la chair humaine dont sa chair divine devait être formée ; car cette hérédité-là ne provenait pas de son œuvre ; elle est l'œuvre de l'homme dans l'usage qu'il a fait de son Libre-arbitre ; dans la chute, en un mot, et Dieu ne s'est revêtu d'humanité que pour redresser la chute de l'homme. Voilà pourquoi la Mère de Jésus-Christ s'est trouvée, seule entre tous les êtres humains, exempte de toute tache originelle, dès l'instant de sa propre



conception, c'est-à-dire, dès l'instant où son âme, à elle, a eu vie. Sans l'Immaculée-Conception de Marie, Jésus-Christ, en s'incarnant du sang virginal de cette fille d'Adam et d'Eve, aurait participé à la désobéissance de nos premiers parents ; il aurait donc outragé son Père, ce qui est la chose inadmissible au-dessus de tout. Et le Saint-Esprit, ainsi écarté de ce premier miracle d'amour, — son œuvre, — en vertu duquel, une seule fois, une enfant a été conçue en dehors de la déféctuosité morale de toute conception d'enfants, aurait été, en quelque sorte, désarmé d'avance pour opérer le second miracle de son même amour, qui est également son œuvre, et en vertu duquel, cette même enfant prédestinée, devenue femme, a conçu elle-même un enfant sans cesser d'être vierge.

Quel abîme de tous les respects dans cet enchaînement de la logique trois fois sainte de la Trinité de Dieu ! Et aussi, quel sublime équilibre en ces respects divins, par le fait de cette double exception surnaturelle aux lois naturelles des générations de ce monde !

En effet, nous voyons, d'un côté, qu'au jour de la Création, le Père Tout Puissant avait, lui, tiré la femme tout entière et toute formée, de la chair de l'homme, parce qu'alors la chair de l'homme était encore sans souillure. Puis, la souillure étant intervenue, — comme contrepoids, c'est-à-dire, comme équilibre réparateur de ce fait primordial, — l'Homme-Dieu, voulant accomplir sa propre génération humaine, en écarte l'homme-homme, et c'est de la chair de la femme seule qu'il veut être tiré tout entier, pour vivre de la vie des hommes. Et d'un autre côté, l'hérédité du péché par le sang s'étant perpétuée, à la fois originellement et volontairement, dans la filiation d'Adam, par ce fait du Libre-Arbitre inhérent à chaque âme créée, — (Dans cette race de David, parmi les aïeules de Marie, que de pécheresses, et parmi ses ancêtres, que de Rois immoraux !) — il a suffi à Dieu, pour échapper à cette tache héréditaire, d'en préserver la chair et le sang de sa Mère ; et cette unique préservation est précisément, de la part de Dieu, la consécration de son plus grand respect pour la Personnalité humaine, autrement dit, pour ce même Libre-Arbitre de l'homme.

Enfin, pour donner à ces respects, émanant de l'Unité substantielle de Dieu, un reflet humain de sa Trinité insondable, l'Eternel a voulu, en tenant l'homme à l'écart de toute paternité matérielle dans la conception terrestre de son Fils, ne pas priver pourtant l'homme de sa part des respects que lui réservait l'Incarné Suprême. Or, il a réalisé ce troisième point de son souverain équilibre, en faisant intervenir St. Joseph dans cet ineffable mystère. St. Joseph est bien, en effet, et le représentant de l'homme dans l'honneur

de la Rédemption, et le respect vivant, extérieur, sensible et animé de la femme dans sa réputation. — La réputation de la femme ! un grand mot et une haute idée, quand une vertu surnaturelle l'inspire ; mais au contraire, une jonglerie décevante et un mensonge invétéré, en dehors de ce sentiment surnaturel ! — St. Joseph était bien véritablement le Père humain de l'Enfant Jésus, dans le sens de l'autorité, de la protection, de tous les liens de l'esprit, du cœur et de la volonté ; en un mot, dans la plus féconde des paternités et la plus riche des filiations ; la paternité et la filiation des consciences. Il était bien aussi réellement le Mari de la Ste. Vierge, dans l'indissolubilité sacramentelle du mariage, dans tout ce que ce lien des existences terrestres d'un homme et d'une femme possède de plus beau et de plus vrai, de plus fortifiant et le plus enviable : la Dignité Mutuelle. — Ah ! Quand Pie IX, à qui le St. Esprit a révélé que l'instant propice était venu de dévoiler au monde la vérité dogmatique de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, a vu l'Eglise, cette Epouse inviolable du Christ et cette Mère admirable des âmes, meurtrie de coups, outragée de doutes, humiliée d'irrespects, il a appelé St. Joseph à son secours, et en un anniversaire récent de la Fête de l'Immaculée Conception, il a dit à l'Epoux de la Vierge-Mère : Venez, soyez le Protecteur Universel de la Sainte Désolée des Nations, qu'écrase l'ingratitude de ses fils.

En résumé, c'est par la femme que le péché est entré dans le monde ; c'est par la femme qu'il devait en être banni. A l'heure de la grande faute que St. Augustin a appelée la *Faute Heureuse* ! — tant elle a servi, par la toute-puissante miséricorde de Dieu, à l'exaltation et à la gloire de son propre nom ! — l'Eternel a puni l'humanité, mais il ne l'a pas maudite ! Il n'a maudit que Satan, et n'a frappé d'un réel anathème que le Péché. Il a dit au serpent, vision de Satan qui est Esprit, et symbole du Péché qui est Action : “ *Tu es maudit entre tous les animaux et toutes les bêtes de la terre,* ” — c'est-à-dire, entre toutes les *Inspirations* basses et toutes les *Activités* inférieures de l'humanité ; — “ *Tu marcheras sur ta poitrine,* ” — c'est-à-dire, tes *Inspirations* seront toujours tortueuses et tes *Activités* inévitablement rampantes — “ *Tu mangeras de la terre tous les jours de ta vie* ” — c'est-à-dire, le germe de tes *Inspirations* ne sera que pourriture et l'aliment de tes *Activités* ne sera que poussière. Et il ajoute : “ — *Je poserai des inimitiés entre toi et la femme, entre tes générations et les générations de la femme,* ” — c'est-à-dire, le genre humain échappera à la domination du Péché par la proscription, ou si l'on veut, par une interrègne du Péché venant du fait de la femme. “ *Ce sera elle qui t'écrasera la tête, malgré toutes tes ruses pour*



la mordre au talon" — (1) — c'est-à-dire, Marie naîtra libre de l'esclavage de tout péché dans sa conception ; et sa Virginité, portant un Dieu dans ses entrailles, l'enfantant sans douleur, l'allaitant de son doux lait de mère, et l'élevant jusqu'à la croix, où il faut qu'il soit élevé, dans l'effusion de tout son sang, pour élever ainsi le monde entier jusqu'au ciel ; cette Virginité refera le royaume de Dieu. — Heureuse faute en vérité ! *O Felix culpa !*

Le péché était entré dans le monde par la femme ! Et Jésus a réhabilité la Virginité de toute la race humaine, par la Maternité d'une seule femme : Marie ; et tout en même temps, il a réhabilité aussi la Maternité de toutes les femmes, par la Virginité de cette même Marie. Mais, afin d'opérer cette double réhabilitation qui est toute la femme,—et partant, toute l'humanité,—de même que la Maternité de Marie devait être marquée d'une empreinte divine, celle de son intégrité virginale ; de même aussi, Dieu a voulu marquer également, et d'une empreinte également divine, la Virginité de Marie. Or, cette marque a consisté, pour lui, à faire, de cette Virginité particulière, un état absolu, souverain, inaccessible à toute autre âme.—C'est bien la Virginité de la Reine du Royaume sans limite et sans fin ; la Virginité de préexistence, équilibrée de toute éternité ; (2) créée dès le principe, avant tous les siècles ; (3) transparente en sa beauté comme la Lune ; unique en ses rayonnements comme le Soleil ; Aurore qui s'est levée sur le monde, Aurore qui marche toujours, qui ne se couchera jamais, et par cela même, plus terrible à la noirceur du péché que toute une armée formidable rangée en bataille. (4) En un mot, c'est le Décret souverain de la Virginité exceptionnelle de Marie, *Conceptible* et *Conçue*—(*Concipienda* et *Concepta*)—sans tache originelle dans le sein de sa mère, comme elle devait être, et parcequ'elle devait être, elle-même, *Concevable* et *Concevante*—(*Conceptura* et *Concipiens*)—en son propre sein, sans la moindre atteinte portée à elle-même, infrangible en sa gloire divine, en son honneur éternel. (5)

(1) Et ait Dominus Deus ad Serpentem : Quia fecisti hoc maledictus es inter omnia animantia et bestias terræ. Super pectus tuum gradieris et terram comedes cunctis diebus vite tue. — Inimicitias ponam inter te et mulierum et semen tuum et semen illius. Ipsa conteret caput tuum et tu insidiaberis calcaneo suo.—*Gen. III, 14, 15.*

(2) Ab æterno ordinata sum. — *Prov. VIII, 23.*

(3) Ab initio et ante sæcula creata sum. — *Eccl. XXIV, 14.*

(4) Quæ est ista quæ progreditur quasi aurora consurgens, pulchra ut luna, electa ut sol, terribilis ut castrorum acies ordinata. — *Cant. VI, 9.*

(5) NOTE. — *Ipsissima* verba quibus divinæ Scripturæ de increata Sapientia loquuntur, ejusdemque sempiternos origines repræsentant, consuevit Ecclesia, tum in ecclesiasticis officiis, tum in sacrosancta Liturgia adhibere, et ad illius Virginis primordia transferre quæ uno eodem decreto, cum divinæ Sapientie incarnatione fuerant præstituta.—*Bulle Dogmatique de Pie IX, 8 Décembre 1854*

N'est-elle pas vraiment sublime et n'est-elle pas toute simple en ses magnificences cette force mutuelle, cette vertu solidaire, cette liaison mystérieuse, mais intime et réelle, qui existe entre l'IMMACULÉE CONCEPTION DE MARIE et LE PRÉCIEUX SANG DE JÉSUS ? — Qu'ils sont donc à plaindre ceux que tant de splendeurs morales ne sauraient émouvoir, et que ne devrait-on pas faire pour populariser ces vérités aussi incontestables à croire que consolatrices à étudier ! Malheureusement on les étudie peu et on ne les connaît pas assez. — On ne *sait* pas ; — du moins, on sait si peu et on veut si peu se rendre compte du peu que l'on sait — et mille confusions d'esprit, soit irréflechies, soit indifférentes, soit honteuses, se croisent dans les âmes de bien des Fidèles, sur ces données qui sont pourtant tout l'espoir et tout le salut du monde.

Le Christ avait déjà rendu l'esprit, et le sang de ses mains traversées dans la plus large envergure de leurs embrassements, le sang de ses pieds fixés par le fer sur l'arbre de la Croix, le sang de sa tête, couronnée du royal bandeau des épines, le sang de ses épaules labourées de coups et de toute sa peau flagellée jusqu'à dénudation des os, avait coulé goutte à goutte sur la tête des plus chéris du Maître, commandés, dans cette marche en avant vers la conquête d'un tel bain de sang, par deux femmes, les deux Mariés : — la Vierge Immaculée donnée pour mère au genre humain tout entier en la personne du disciple vierge, et la Pécheresse pénitente qui devait inaugurer dans le monde, après cette Reine du monde, cette Dame de Toutes Grâces, les effusions de la vie contemplative et réparatrice. — Les Prétoriens de service en cette journée du déicide consommé, voyant que le Roi des Juifs était bien mort, ne fracturèrent pas les os de ses jambes, symbole prophétique des indéfectibilités qui devaient éternellement signaler la doctrine du Verbe dans les enseignements de son Eglise, aussi bien pour les choses spirituelles, que pour les choses temporelles. — Un seul clou fixait d'ailleurs les deux pieds du Christ au gibet de l'expiation souveraine. — Mais l'un de ces soldés de César brandissant une lance, en transperça la poitrine du crucifié, et ce furent, à la fois, et une fontaine nouvelle de son sang le plus chaud, et une source miraculeuse d'une eau très limpide, qui jaillirent de cette dernière blessure humaine du SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS. L'Amour et la Pureté, le Martyre et les Larmes, la Confession de Foi et la Confession du Repentir ; bref, toute Génération et toute Régénération des âmes, sont contenues dans cette effusion suprême. Et ce Sang et cette Eau ne sont-ils pas aussi le divin témoignage, le couronnement, le sceau, la perfection accomplie et de l'Incarnation humaine du Verbe et de la Conception immaculée de sa Mère.

Il suffit. — Nous aimons à espérer qu'on n'élèvera pas contre tous ces

envisagements l'objection de dire : — “ Tout cela est peut-être ingénieux pour ceux qui aiment à s'occuper de pareils sujets, et qui n'ont guère autre chose à faire, mais vous ne sauriez nier que c'est une matière horriblement spéculative ; c'est contraction ou, si l'on veut, *pression* de l'intelligence en travail ; (*jam non meminit pressuram.*) (1) cela n'a rien de pratique, et pour en faire une application usuelle de spécifique contre le Sensualisme, il faut véritablement avoir en poche une forte dose de complaisance.” — “ Il est très-positif d'ailleurs, ” — pourront même ajouter quelques libéralcules — ” que ce sont là deux ordres de choses tout-à-faits éparées, et la preuve en est que l'Immaculée Conception a été déclarée Dogme, c'est-à-dire affaire de la foi, de la croyance, des opérations du cerveau, et nullement règle de mœurs, et encore moins, direction sociale.”

Pauvres cerveaux qui raisonnent ainsi ! — Nous leur répondrons par le simple énoncé d'un fait, d'un fait historique, et même co-existant à l'histoire universelle ; attaché à ses flancs comme une ironie de ses égarements, comme la discipline involontaire et aigue de tous ses écarts, comme une fustigation divine de ses oublis de Dieu. Ce fait le voici :

Tout vice du peuple, comme tout désordre des sens dans l'homme, est au moins concomitant à une aberration de l'esprit, à un dérangement de l'équilibre moral et responsable de ses agissements intellectuels, à une atteinte portée à la raison divine, à une erreur philosophique, ou pour parler plus explicitement, à une altération d'un dogme. Oui le *Vice* est toujours jumeau d'*Erreur*, ou, pour mieux dire, il en procède ; et à la suite de cette procession, Vice et Erreur se trouvent être générateurs l'un de l'autre.

Ils sont donc bien irrationnels, bien petits d'esprit, et surtout, bien mesquins de cœur, tous ces *séparatistes*. — (Ce mot d'ailleurs n'est qu'une variété de la gent libérale,) — du dogme d'avec la morale, du dogme d'avec le domptage des sens, du dogme d'avec la société civile, du dogme d'avec l'honnêteté du foyer des familles, du dogme d'avec la sagesse politique, du dogme d'avec le respect dû à la simple police intérieure d'une Puissance ou d'une Cité ; que sais-je encore, toutes espèces de séparations, au surplus embrassées dans leur grand genre de Séparation, — celle de l'Eglise et de l'Etat ; — toutes bâtardises de conscience.

Le Dogme c'est le salut et c'est la joie ; le salut de chacun et la joie sociale. Il faut donc l'aimer en conscience et en société, *cominus et minus, intrinsecus et extrinsecus, nominatim et abundantius*, selon ces traits

(1) Joan XVI, 21.

victorieux dont le Bon Pasteur nous peint lui-même son immense amour pour la brebis égarée dans les broussailles de ses séparations. Il faut porter en soi cet amour, à la différence du mercenaire que Christ appelle un voleur, un bandit et un poltron, qui ne sait que fuir (1). — Oh ! les mercenaires de la politique, et les intrus sociaux, qu'ils sont donc innombrables ! — Oui il faut aimer le Dogme et tout ce qui, de près ou de loin, touche à un Dogme, d'une fidèle, d'une générale, d'une haute et d'une minutieuse dévotion. — La dévotion, c'est le dévouement élevé à l'honneur de la fécondité. — Il faut l'aimer avec force et avec caresses, avec respect et avec expansion, avec une humilité brûlante d'ardeur, et avec des ardeurs palpitantes de sagesse. — Et mon Dieu ! il faut l'aimer, comme on aime quand on sait aimer !

L'un des grands signes auxquels vous reconnaîtrez toujours le Libéralisme-Catholique le plus subtil et le plus déguisé, fût-il déguisé d'une soutane violette, — pourquoi ne pas le dire ? — c'est qu'il *subit* les Dogmes et ne les *aime* pas. — Dont actes existent.

D. Quelle est pour le Canada l'expression pratique et se traduisant par des œuvres, de toutes ces théories de salut social qui émanent du Dogme de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie ?

R. En Canada, nous avons, de cette merveilleuse fécondité dogmatique et de cette génération spirituelle, deux beaux produits, deux filles immortelles, deux fondations saintes, deux maisons royales de la céleste royauté ; disons le mot, deux Couvents ; — l'un d'hommes et l'autre de femmes. — Et voyez les beautés harmoniques de tout ce qui tient à l'ordre surnaturel ! L'un de ces couvents, — celui des hommes, — a pour patronage, l'Immaculée Conception de la Vierge Marie ; ce sont les OBLATS. L'autre, — celui des femmes, — plus national encore que le premier, puisqu'il n'a pas été importé de l'étranger en ce pays, mais qu'il a pris naissance sur le sol canadien lui-même, il y a à peine quelques années, et qu'il y croît comme un véritable enfant de l'Enfant de Marie, en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes, (2) honore, invoque, appelle, supplie, adore, réchauffe, — peut-on dire, — et répand, — peut on ajouter, — comme une rosée de miséricorde et d'amour, de virilité et d'espérance, le Sang du Fils de l'Homme sur cette Patrie-enfant ; c'est le MONASTÈRE DES RELIGIEUSES DU PRÉCIEUX SANG, dont la Maison-Mère est à St. Hyacinthe.

(1) Jean, X.

(2) Et: Jesus proficiebat sapientia et ætate et gratia apud Deum et homines.—Luc 11 52.

Le lien qui rattache ces deux Institutions Catholiques du Canada est bien fort, et la force qui les lie à l'avenir social du pays est bien attachante en toute franchise de confiance et de souhaits. Quatre mots rapides suffiront à esquisser cette double harmonie vraiment patriotique.

Les Révérends Pères Oblats ont été institués en France par un saint Evêque, vrai gentilhomme d'armes nobiliaires et de houlette pastorale, Mgr. Charles Joseph Eugène de Mazenod, Successeur de l'ami de Jésus, du frère de Marthe et de Marie, St. Lazare, sur le Siège Episcopal de Marseille. Ornés, dès leur fondation, du titre de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, ils ont formé, contre le Sensualisme, toute une conquérante avant-garde de précurseurs de ce beau Dogme, qui est venu ensuite, par la définition de Pie IX, constituer l'arsenal surnaturel des combats de l'Eglise contre cette invasion meurtrière des Etats modernes; et ils ont, tout juste, pour cri de ralliement dans leurs chères batailles, le "*Pauperes Evangelizantur*" dont nous avons été amenés à parler déjà plusieurs fois dans le cours de cet écrit.

En 1841, Monseigneur Ignace Bourget, cet autre Fils et Frère de Pie IX, inspiré du St. Esprit, dont le souffle *Principal* guide et confirme son infatigable apostolat, a emmené de France les Oblats dans son Diocèse, comme colons de ses ingrats labours, comme fermiers de sa dure culture des âmes. Et la fertilité de leurs travaux est connue. Entre autres abondantes récoltes de leur précieux assolement, ils ont, dans la ville même de Montréal, arraché au Sensualisme faubourien, le plus implacable de tous, tout un vaste quartier en friche, dont l'insalubrité, et même la peste morale, étaient effroyables. Ils ont assaini, avec une incroyable rapidité, tous ces champs délaissés et croupissant dans une vase d'enfer, ce *Faubourg de Québec*, dont ils ont fait un des plus riches, un des plus inépuisables greniers de vertus dont la Maitrise Catholique de la cité ait le droit d'être fière; réalisant ainsi, à miracle de réalité, cette verdoyante parole de l'Ecclésiaste. "J'ai fait des jardins et des vergers et je les ai complantés d'arbres fruitiers de toute production." (1)

Si l'on ne voit pas dans cette œuvre une action sensible et directe de la Vierge Immaculée, si bien nommée la meurtrière de toutes les hérésies, dans ses plus éclatantes victoires contre le Sensualisme, c'est qu'on n'est qu'un *Castor* paralytique et aveugle, qu'un Pharisien de Ville-Marie.

Disons encore, que tout dernièrement la Providence a décoré cette Maison Religieuse d'une des plus belles dignités, d'un des plus beaux Ordres

(1) Feci hortos et pomaria et consevi ea cuncti generis arboribus. — *Eccle* 11, 9.

de la Sainte Chevalerie des consciences qui rappelle et symbolise les triomphes sociaux du Sang de Jésus-Christ. La ville de Paris, cette capitale du Sensualisme, ainsi que nous l'avons suffisamment démontré, a maintenant un Père Oblat pour premier Pasteur, et cet Oblat, qui creuse laborieusement sur les buttes de Montmartre, le Mont des Martyrs de France, les fondations du grand Sanctuaire national de la France pénitente s'étant consacrée au Sacré-Cœur de Jésus, vient d'être revêtu, par la main de Pie IX, captif comme St. Jean et prêt à mourir comme lui, de la pourpre cardinalice. Or, cette pourpre n'est pas autre chose que l'image et l'engagement perpétuel de verser tout son sang pour la Sainte Eglise Romaine, Mère et Maîtresse de toutes les Eglises.

Quant au *Monastère du Précieux Sang*. — La miséricorde divine, est vraiment bien généreuse et bien prodigue envers le Canada ! — Il accomplit, dans l'ombre d'une dizaine d'années seulement d'existence, une œuvre immense en ses secrètes et mystérieuses profondeurs, un bienfait patriotique et social incalculable en sa portée régénératrice de la Nationalité Canadienne. En effet, sur ce sol du Canada, qui a bien, comme tous les sols de cette pauvre machine rondé, ses aridités naturelles et ses sécheresses périodiques, les vaillantes Recluses du Précieux Sang ont implanté la première bouture des Ordres monastiques contemplatifs, dont la terre indigène ne connaissait pas encore la sève pacificatrice, l'ombrage rafraîchissant, les fruits savoureux, l'essence toute divine, en un mot. Et c'est là un équilibre social souverain, une pondération politique hors de pair, une autorité réparatrice défiant tout génie humain et qui seule possède la puissance, — on l'oublie trop et trop souvent — de rétablir une nation sur ses bâses les plus fondamentales, de la retremper perpétuellement dans une vive jeunesse ; bien plus, de lui refaire une virginité.

Ces suppliantes voilées qui sont vêtues de la robe couleur de l'Innocence et du scapulaire teint de Sang ; qui portent sur leur front l'image de ce Signe de salut qui a vaincu le monde ; esclaves volontaires, en cette symbolique livrée du Cœur et de la Croix de cet Homme-Dieu qui s'appelle un Epoux de Sang ; travailleuses infatigables des mystiques canalisations de la double fontaine d'amour qui a jailli de ce Divin Cœur attaché à cette Divine Croix, au sommet du Calvaire ; Ah ! bien sûr, elles ont, cent et cent fois plus qu'on ne saura jamais s'en rendre un compte exact, bien mérité de la Patrie, et, — qui connaît l'avenir ? — arboré le Gonfalon civilisateur de Jean-le-Baptiste sur les vastes plaines, si sablonneuses et si tourmentées, du Continent Américain tout entier.

Notons encore que depuis quelques semaines à peine, le Diocèse de Montréal s'est donné en propre une branche de ce bel arbre des futures grandeurs spirituelles du Nouveau Monde. (1) Il va venir faire germer un de ses rejetons, dans le Jardin de *Notre-Dame de Toutes Grâces*, bourgade la bien nommée, attachée aux flancs de la montagne dont Montréal tire son nom. Et cette couronne des Offrandes ininterrompues de chaque heure du jour, non moins que des nocturnes prières de la Réparation, est bien destinée à devenir devant Dieu la plus précieuse parure de ce Mont Royal. — O sanctification des âmes, vous sanctifiez la nature elle-même ! Pélérinage ! Pélérinage ! qui pourrait n'en pas découvrir le tracé marqué du doigt de Dieu, pour la piété Montréalaise qui *aime et qui va son chemin*, dans cette bergerie naissante, où le Pasteur et l'Agneau ne sont qu'un dans le sang inépuisable de leurs cœurs et dans le sang versé de leurs sacrifices ! (2)

Enfin, pour achever l'esquisse de tous ces rapports vivificateurs, disons aussi que le principe fondamental de ce si jeune et si vivace Institut unit, dans une seule et même efflorescence de ses œuvres claustrales, l'Adoration du Sang de Jésus et la Vénération de l'Immaculée Conception de Marie. Ces nonnes illuminées des clartés de la grâce, ont mille fois mieux compris que nous n'avons tenté d'en donner une idée, quelques pages plus haut, la solidarité sublime et l'indissolubilité surnaturelle qui soude, l'une à l'autre, ces deux forces vives de toute conscience, de toute famille, de toute cité, de toute puissance, de toute association du monde entier, lesquelles consciences, familles, cités, puissances et associations ne doivent être individuellement et collectivement, pour rester honorables, que les sujettes de Jésus-Christ et les domestiques de son Epouse. — Telle est la foi de l'Eglise.

D. Que fit Jésus-Christ, Jean ayant été mis à mort ?

R. L'Evangile nous en donne une indication aussi succincte qu'énergique. Informé du meurtre du fidèle messenger de sa royale puissance, Jésus rassemble ses disciples, monte avec eux sur une barque et se retire à l'écart dans un endroit désert (3). C'est ainsi qu'en face des grands crimes, fruits des grands vices, surtout quand ces crimes sont l'œuvre du

(1) NOTE.—Une succursale des Religieuses du Précieux Sang est déjà établie dans le Haut Canada à Toronto.

(2) NOTE.—Quotquot autem receperunt eum dedit eis potestatem filios dei fieri, his qui credunt in nomine ejus, qui non ex sanguinibus, neque ex voluntate viri, sed ex Deo nati sunt. — *Joan. I* 12, 13.

(3) Quod quum audisset Jesus, secessit inde navicula in locum desertum seorsum. — *Math. XIV*, 13.

Pouvoir Public, et qu'ils sont la conséquence directe de vices sociaux, comme la mort de Saint Jean-Baptiste nous en offre un si saisissant exemple, Jésus-Christ se tait, et il ne se contente pas de se taire; il se cache, il se retire, il s'isole des consciences, il se dérobe aux outrages qu'on lui fait, il tourne le dos aux nations; silence mille fois plus sévère que tous les reproches, suivi d'une retraite qui est en elle-même le plus intensif et le plus radical de tous les châtimens.

Il y a, en outre, dans ce verset, l'idée du Desert qui reparait et qui nous indique l'unité des vues surnaturelles, dans tout l'ensemble des prédications de la parole divine. St. Jean avait justifié la prophétie qui le désignait comme " la voix criant dans le désert ; " (1) il meurt martyr des propres accents de sa voix inspirée; et à la nouvelle de sa mort, son Maître prend possession du désert. C'est l'hommage d'un Dieu rendu à ses Elus; c'est le deuil dont l'Humanité du Christ honore l'humanité divinisée des bénis de son Père. — Tout deuil n'est-il pas un isolement imposé par la mort, une retraite du cœur à l'écart des sourires du monde? — Et comme Jésus est l'Unité incarnée il fait de ce désert, vers lequel il se replie, tout à la fois et les saintes funérailles de ses serviteurs et de ses amis, et le symbole du mépris, de la douleur et de la colère qui l'animent envers les persécuteurs triomphants de ceux qui le servent et qui l'aiment. Il les séquestre dans le cycle douloureux des abandonnés de sa grâce.

Enfin, on peut encore signaler, dans ce même verset, les disciples se groupant autour du Maître dans une barque, cette impérissable figure de l'Eglise. La Papauté, quand on martyrise ses envoyés, n'en agit pas autrement. Ses fidèles enfants se serrent autour d'elle dans la barque in-submersible de l'Epouse du Christ; et cette barque transporte ainsi, loin du monde, ces divins affligés de l'ingratitude du monde.

Mais Dieu est amour, et c'est en ce moment que la Foule reparait pour faire éclater l'amour que son Dieu lui a scellé de son sang. C'est bien l'heure du Sacré-Cœur de Jésus, et de sa blessure ineffable. Le vrai Peuple Chrétien retrouve son empire aux jours les plus désespérés. Quand les malheurs publics semblent arrivés à leur comble, c'est à la réaction de la multitude qu'il appartient de faire violence à la Miséricorde céleste. " Les foules, dit l'Evangile, le suivirent à pied hors des villes. — " *Pedestres de civitatibus.* " (2)

(1) Vox clamantis in deserto, *Isaï. X, I, 3.* — *Math. III, 3.* — *Marc. I, 3.* — *Luc III, 4.* — *Joan I, 23.*

(2) Et quum audissent turbæ secutæ sunt eum pedestres de civitatibus — *Math. X, IV 13.*

— N'est-ce pas le trait, en quelque sorte photographique, du Pèlerinage, dont l'idée vient déjà de s'imposer, quelques pages plus haut, à nos réflexions.

Les Pèlerinages ! De nos jours, ne voyons-nous pas ces légions des fantassins de la pénitence et de la réparation sortir de terre quand le sang des justes a coulé et marcher, marcher comme une armée expéditionnaire ? Mais marcher à la conquête de quoi ? — D'une intronisation nationale et populaire de Jésus-Christ et de son Cœur, et des Cœurs Lieutenants du sien, le Cœur de sa Mère, le Cœur de ses Archanges et le Cœur de ses Saints. — Les Pèlerinages, ce sont les Croisades pacifiques du siècle, absolument comme les Croisades du Moyen-Age n'ont été que la série des Pèlerinages militaires de leur époque. N'est-ce pas toujours d'ailleurs, la conquête d'un Tombeau et d'une Couronne ? Aux temps antiques, — ces temps, souches de la généalogie non pas seulement de quelques familles illustres, mais de la véritable généalogie du *peuple* des diverses nationalités qui ont été représentées dans ces pèlerinages en armes, et qui maintenant encore n'ont de vie que par cette marche surnaturelle de leurs aïeux bardés de fer ; — en ces temps, disons-nous, la piété était sociale, et la pure doctrine du Verbe, formait l'éducation du peuple. Aussi, les combats de l'esprit contre la chair, de la conscience toujours tentée contre le Prince des Ténèbres toujours tentateur, se traduisaient-ils par l'enthousiasme, par l'entraînement, par la fièvre chevaleresque ; en un mot, par une dévotion, dont la possession du propre Tombeau du Christ et de sa Couronne d'Epines embrasait les plus mâles courages. Ce fut l'œuvre de ces grands chrétiens qui de Godefroi de Bouillon, à St. Louis, se signèrent. Aujourd'hui le Tentateur qui est le grand *Infidèle* a vaincu une de ses plus grandes victoires ; il a remporté un Triomphe éclatant ; il a désarmé la société civile de tout glaive divin ; il a pourfendu la Foi d'Etat du plus affilé comme du plus empoisonné de ses cimenterres : le mépris officiel et patenté par le Pouvoir Public de la royale doctrine de l'Eglise en matière de gouvernement ; mais *Dieu le veut !* Dieu le veut toujours ! Les Croisés sont vivants. Ils se transforment, mais ils sont ; ils ne se rendent pas, parcequ'ils ne meurent pas. On trouve en eux les immortels de cette immortalité de la Croix qui est le seul véritable Drapeau des peuples ; de cette immortalité qu'implique l'hérédité de la dynastie pontificale, à qui le Saint-Esprit a promis sa fécondité indéfectible et dévolu le droit d'aïnesse de toute puissance terrestre. Et c'est toujours un Tombeau à conquérir pour l'arracher aux mains des profanateurs et des mécréants, le Tombeau des Saints Apôtres, héritiers directs de Notre-Seigneur Dieu. C'est toujours une Couronne à défendre et à sauver du sacrilège, la Tiare, dont les épines, sont plus que jamais acérées de nos jours, — Oh ! qui les connaît

bien, si ce n'est celui dont l'auguste front en saigne abondamment, le Vicaire de Notre Seigneur Dieu, héritier lui-même du Prince des Apôtres !

Et, — autre rapprochement, — Si Jésus-Christ n'était pas Dieu, — Ceci est constaté par tous les philosophes éminents, ceux qu'on pourrait bien appeler les cardinaux de la philosophie, — il n'y aurait qu'un homme qui aurait mérité d'être Roi du monde entier, par le génie de l'intelligence du monde dont il était pénétré. Cet homme c'est Mahomet, car il savait *son homme* à fond ; — *son homme*, c'est-à-dire, l'humanité prise à vif, toutes les fois qu'elle se désintéressera de toute influence, de toute direction de toute morale et de toute soumission surnaturelles. Mahomet s'est bien nommé le Prophète... de ce grand œuvre d'anti-surnaturalisme, et il l'était en vérité ; et comme, hors du surnaturel il n'y a pas de Dieu, — c'est bien là le suprême *postulatum* intellectuel, — ce Prophète a été l'Anti-prophète des âges, aussi profondément que Satan en est appelé l'Anti-christ.

Il n'y a donc pas de milieu possible, quand la dissection des notions exactes en arrive au squelette de l'histoire ; *Ultramontanisme* ou *Islamisme* telle est l'alternative de tout aboutissement de la civilisation. Et pour rattacher cette irréfragable vérité au sujet tout spécial qui vient de nous occuper dans ce Chapitre, indiquons d'un seul mot, pour le cloturer, le trait capital de l'Islamisme dans sa sphère à la fois la plus sociale pour lui, comme empire exercé sur la soumission de ses nationaux, et la plus religieuse, comme perspective de l'autre vie présentée par lui aux aspirations de ses dévots.—Ce trait dominant c'est bien le *Sensualisme*. La Royauté et le Paradis de Mahomet en sont pétris.

O Pontifes Romains, si vous disparaissiez, en quelle Turquerie se changerait donc le monde !

PRIÈRE.

O Trinité Eternelle de Dieu, Notre Père qui êtes au Ciel, — PATER NOSTER QUI ES IN CÆLIS ; — Jésus, son Fils Unique, fait Homme par miséricorde envers chacun de nous, Christ, seul vrai Roi surnaturel de toutes les nations du monde ; et Vous, Esprit-Saint, qui procédez du Père et du Fils, par la vertu incompréhensible de l'incommensurable amour, qui seul, pouvez éclairer nos intelligences, féconder nos volontés, bacifier, purifier et sanctifier nos cœurs ; — qui de nous est sans péché,

surtout à cette époque où les péchés des hommes sont devenus si solidaires et si subtils, si responsables les uns des autres et si sociaux. La conscience publique moderne est bien la femme adultère, dont parle l'Évangile; cette malheureuse, que l'on surprend, en tant de circonstances, outrageant des derniers outrages le pacte sacramentel cimenté par le sang de Jésus-Christ entre l'autorité de l'Église et la fécondité de l'État; mariage surnaturel des sociétés humaines. Écrivez, Seigneur, de votre doigt tout-puissant, sur le sol de nos patries, le libelle de leur réhabilitation et de votre miséricorde inépuisable. Et nous, gardons-nous bien d'imiter les Pharisiens qui traînaient cette femme à vos pieds, mais répétons avec plus d'ardeur et d'humilité que jamais tout ce que vous nous avez enseigné à demander à Notre Père. Alors, vous nous pardonneriez nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. ET DIMITTE NOBIS DEBITA NOSTRA SICUT ET NOS DIMITTIMUS DEBITORIBUS NOSTRIS.

Nous vous demandons cette grâce, pour la Chrétienté tout entière, et spécialement pour le Canada, notre patrie, par les mérites de son Bienheureux Protecteur du Ciel, St. Jean-Baptiste, et en mémorial de sa MORT, qui fut inspirée par l'adultère, obtenue par l'empire des sens, et décrétée par l'énervement de l'autorité civile.—AMEN

CHAPITRE VI.

LA MISSION!

*Pater noster qui es in cælis.
Panem nostrum quotidianum da nobis
hodie.*

AMEN.

D. Qu'entendez-vous par la Mission d'un peuple ?

R. " Il y eut un homme ayant mission de Dieu " "*Fuit homo missus a Deo*" ; — C'est par ces paroles que Jean-l'Évangéliste acclame Jean-le-Baptiste, au début de son immortel récit de la vie du Sauveur des hommes.

Celui qui fut le Disciple chéri du Maître ; qui reposa son front si pur sur la poitrine si ardente du Christ, au grand jour de la Première Communion du monde, dans ce dernier souper de la vie mortelle du Fils de l'Homme, qui fut le premier banquet eucharistique de Jésus-Hostie ; dans cette fraction innovée du pain transsubstantié en son Corps, et cet abreusement miraculeux du vin devenu Sang, Sang du Verbe, Sang de l'Amour, Sang du Nouveau Testament (1) ; celui, qui le lendemain de ce prodige perpétuel, de cette institution inénarrable, était debout au pied de la croix, comme le Représentant appelé de l'Humanité tout entière par la vertu d'investiture d'un mandat de filiation surnaturelle envers la

(1) *Acceptit Jesus panem et benedicens fregit et dedit eis et ait : Sumite. Hoc est Corpus meum. — Et accepto calice gratias agens dedit eis et biberunt ex illo omnes. — Et ait illis : Hic est Sanguis meus Novi Testamenti. — Math, XIV, 22, 23, 24.*

Vierge-Mère ; (1) — lorsqu'il fut parvenu à une extrême vieillesse, dernier survivant des Apôtres, fut prié par les Fidèles de l'Eglise naissante d'écrire le Quatrième Evangile.

Ce patriarche de la Loi nouvelle, avant de prendre la plume, invita tous ses fils en Jésus-Christ à se faire les précurseurs d'une si haute mission de l'Esprit-Saint et de ses dons, par des prières redoublées et des jeûnes austères. Alors, après ce recueillement de tout le troupeau, le Pasteur ému n'eut qu'à prêter l'oreille à cet Esprit qui souffle où il veut (2) et qui dicte la science, dans la vertu (3), et il donna pour exorde à son œuvre inspirée cette page, dont on ne pourra jamais assez admirer les splendeurs théologiques, connue sous le nom de la *Généalogie Spirituelle* du Verbe. “ *In principio erat Verbum.* ”

“ Vous y trouverez des profondeurs à faire trembler, ” dit Bossuet. — Oui, à faire trembler l'esprit, lorsque l'esprit est livré tout seul à lui-même, mais aussi, à faire pâmer le cœur d'amour, de reconnaissance, de fierté, de tendresse et de soumission, quand le cœur incline l'esprit devant cet engendrement “ initial du Verbe qui était logé en Dieu et *que* Dieu “ était en substance. La vie était en lui, et cette vie en lui était de toute “ éternité la lumière des hommes (4). ” Paternité très-claire ! sa vision vous liquéfie l'âme, en vérité ! — En vérité aussi, Saint Paul — s'adressant, il faut le dire, à des hommes de Corinthe ; mais sous Bossuet, (*Bossuetius ille noster*, comme avaient sans cesse à la bouche au Concile du Vatican, avec plus d'emphase que de doctrine, bien des abbés français), — sous Bossuet, — n'était on pas un peu Corinthien ? — Saint Paul, disons-nous, était souverainement inspiré quand il faisait cette remarque : “ On peut bien “ avoir dix mille *pédagogues*, même dans le Christ, mais pour des *pères*, on “ n'en a positivement pas un bien gros nombre (5). ”

En cinq versets donc, l'essence créatrice, rachetante et lumineuse de la Divinité est professée pour servir d'invariable programme à tout approfondissement du Christianisme.

Puis, au sixième verset, la mission de Jean est définie ; — c'est d'elle que nous avons à vous occuper.

(1) Dicit matri suæ : Mulier, ecce filius tuus. Deinde dicit discipulo : Ecce mater tua et ex illa hora accepit eam discipulus in sua. — *Joan XIX, 26, 27.*

(2) Spiritus ubi vult spirat. — *Joan III, 8.*

(3) In virtute autem scientiam. — *II Petr. I, 5.*

(4) In principio erat Verbum, et Verbum erat apud Deum, et Deus erat Verbum. — In ipso vita erat et vita erat lux hominum. — *Joan I, 1, 4.*

(5) Nam si decem millia *pædagogorum* habeatis, in Christo, sed non multos patres. — *I Cor. IV, 15.*

Deux grandes lois surnaturelles régissent le monde des consciences. Elles ne sont pas opposées, puisqu'elles émanent, l'une et l'autre, de Dieu qui est l'Unité même, mais elles sont distinctes, car Dieu est infiniment admirable dans la variété de toutes ses œuvres.

Ces lois sont : la loi de *Vocation* et la loi de *Mission*.

La *Vocation*,—son étymologie l'indique,—c'est l'*Appel* intime que Dieu fait à l'âme. — La *Mission*, c'est le chemin qu'il lui désigne du doigt par un *Envoi* de sa grâce, par une *Emission* de sa volonté, afin qu'elle marche vers le but suprême qu'il s'agit pour elle d'atteindre.

La *Vocation* vient donc immédiatement du St. Esprit, puisqu'elle est soufflée accentuée, c'est-à-dire, voix. — La *Mission*, se traduisant par le tracé, la délinéation et la marche des actes à accomplir, émane également du St. Esprit, mais du St. Esprit qui montre et qui démontre par l'Eglise.

L'Eglise, c'est bien en effet le doigt vivant de Dieu, qui se lève pour dessiner et désigner la route ; — pour se poser et pour peser sur tous les accidents de cette route ; — pour enjoindre et pour jalonner les “ En Avant ! ” et les “ Halte ! ” les “ A droite ” et les “ A gauche ” les Assauts et les Retraites, selon la sacrosainte sonnerie de ses commandements inspirés ; — pour formuler les avertissements, les évolutions, les ordres, les contre-ordres, les sous-ordres, les reproches, les punitions et les condamnations capitales ; — enfin, pour bénir ; car, O Sainteté de cette Mère ! quoi- qu'elle fasse, elle bénit ! — Telle est l'Eglise ; tel est le doigt de Dieu, — *Digitus Dei est hic* (1), — et par suite, tel est aussi le seul véritable génie, la seule inspiration fiable de la *Mission* bien comprise.

On peut encore établir que dans l'économie spirituelle et divine du rachat de l'homme, Jésus-Christ a été la *Vocation* Incarnée, et le St. Esprit, inséparable de Jésus-Christ, a pris, dans ce grand œuvre de notre salut, la part de la *Mission*. C'est le Verbe lui-même qui a défini très-explicitement à ses Apôtres, avant de monter au ciel, (2) cette vérité, qui s'appelle précisément, de son terme générique, la *Mission du St. Esprit* ; lui-même Anchétype de toute Mission.

(1). *Exod VIII, 19.* — “ Exode ” signifie la sortie, la marche de la délivrance. — *In digito Dei ejicio dæmonia, profecto pervenit in vos regnum Dei.* — *Luc XI, 20.*

(2) NOTE. — *Paracletus autem Spiritus Sanctus quem mittet Pater in nomine meo, ille vos docebit omnia et suggeret vobis omnia quæcumque dixerò vobis.* — *Joan XIV, 26* — *Ego veritatem dicit vobis : Expedi vobis ut ego vadam : si enim non abiero, Paracletus non veniet ad vos : si autem abiero, mittam eum ad vos.* — *Joan XVI, 7.*

Et la Trinité de Dieu a voulu donner, pour résumer, en une seule unité de mission providentielle, l'histoire entière du monde, deux agents humains de la Mission du St. Esprit-Dieu procédant de Dieu-le-Père, dans cet appel, ou soit, dans cette Vocation de Dieu-le-Fils qui s'est fait Homme. — Ces deux Agents sont :

Le premier, le Précurseur JEAN. — Précurseur veut dire : “ qui court au devant. ” — C'est lui qui résume et couronne, dans la Mission suprême du St. Esprit, tout le cours de l'Ancien Testament. C'est le dernier et le plus grand des Prophètes ; — Il l'a été avant de naître ! — Il en cloture le “ Nombre louable ” — *Laudabilis Numerus* (1) ; dans la période de préexistence du Verbe Incarné ; car les prophéties sont bien, elles-mêmes, de leur essence, la préexistence révélée des événements, et l'Incarnation est, de son côté, l'évènement qui sert de pivot au monde. — St. Jean concentre donc en sa personne l'interprétation anticipée du salut.

Le second agent, c'est PIERRE, le Conducteur délégué (2) de l'humanité régénérée, l'Interpréteur primordial et indéfectible du Nouveau Testament — lequel n'est que la suite et la révélation de l'Ancien ; — Pierre, souche de l'Enseignement universel, missionnaire de toute vérité, et par suite incarné spirituel de l'Eglise elle-même, car depuis que Jésus-Christ est remonté au Ciel, l'Eglise c'est le Pape. “ *Ubi Petrus ; Ibi Ecclesia.* ” — *Unum et idem Papa et Ecclesia.*

Au même point de vue, enfin, de l'Histoire Universelle et dans son grand tracé philosophique, cette distinction de la *Vocation* et de la *Mission* s'accroît encore en une silhouette lumineuse, pour la ligne sociale primaire de tous les peuples. Nous avons l'*Election* du peuple Juif, préfigure de la *Vocation* des Gentils, c'est-à-dire de l'appel de toutes les nations à la lumière révélée ; puis, à la suite de cette Vocation, est venue la *Mission*, qui constitue précisément l'*Election* supérieure et divine des nationalités.

En résumé, la *Vocation* est inhérente à la personnalité du libre-arbitre ; elle est directe, intérieure, cachée, insaisissable et se distingue de la *participation* proprement humaine. La volonté de l'homme n'y figure pas même comme instrument ; c'est le don gratuit. Elle contient donc essentiellement

(1) “ Hymne du *Te Deum*, Verset 8.

(2) NOTE. — *Ut cessavit autem loqui, dixit ad Simonem : Duc in altum et laxate retia vestra. — Luc V. 4.*

“ *Ut cessavit loqui dixit* ” — Assistance perpétuelle du Verbe dans son Eglise. — *Dixit ad Simonem.*” Dieu parle au Pape seul, et c'est ainsi qu'il est seul le Pape est infailible. — “ *Duc* ” au singulier “ *Laxate* ” au pluriel : — C'est la sacrosainte hiérarchie catholique tout entière. Un Chef conducteur et des Evêques travailleurs.

en soi la *présence* de Dieu.—La si profonde parole de Marthe à Marie ; “ Le Maître EST LÀ et il T’APPELLE ” “ *Magister ADEST et VOCAT te* (1), ” renferme toute l’économie de ce précepte. C’est là le texte de ralliement de toute vocation. — La *Mission* est médiate et substantivement sociale, c’est-à-dire, qu’elle s’exerce, par l’*activité* de l’homme et dans le domaine des faits. Elle se produit et se canalise. Elle a besoin du prochain pour être ; et c’est bien elle qui contient tout génie de direction de commandement, ou soit ; d’Autorité.

Tel est en quatre mots le *principe* de la Mission. Examinons rapidement quels sont les éléments de son *exercice*, autrement dit ; les *moyens* que Dieu a mis à sa disposition, pour qu’elle corresponde au but même de Dieu.

D. Qu’entendez-vous par les *Moyens* de la Mission providentielle ?

R. Jésus-Christ s’est fait Homme ; et ce moyen c’est l’Homme !

En effet ; — Il faut noter cette remarque comme un des signes les plus saisissants de la miséricorde divine, — la grande condition de la perpétuité sans relâche des mérites du Fils de Dieu qui semble avoir été semée par lui sur le sol ingrat de cette terre. (“ *Ecce exiit seminans ad seminandum* ”) (1) consiste en ce que “ l’homme doit être pour l’homme l’*agent* du “ salut. C’est ainsi que, dans l’ordre spirituel, il a confié de générations en “ générations, à un homme le dépôt indéfectible de sa doctrine ; c’est ainsi “ que lorsque les nations sont malades, il leur envoie un homme afin de les “ guérir.” (2)

Ce principe constitue toutes les *Eductions* de la vie ; Et que l’échelle en est immense, O mon Dieu, quand on y réfléchit un peu ! — Qu’elle est immense, et variée dans cette immensité ! — Et comme elle se gradue avec harmonie dans cette variété !

En outre, nous pouvons bien affirmer que l’*Education Sociale* est l’*Edu-* cation majeure par excellence, par ce qu’en somme, elle irradie du sommet à la base de tout édifice moral ; du berceau de l’enfant ; — que dis-je ? — de l’ordre de sa conception même, jusqu’au couronnement de l’Autorité qui féconde et qui berce la société tout entière.—Ce couronnement c’est le Pouvoir Souverain, quelle que soit d’ailleurs sa dénomination particulière à chaque nationalité ; autrement dit, qu’il soit monarchique ou républicain,

(1) *Marc IV*, 3.

(2) L’Abbé Alphonse Villeneuve. *La Comédie Infernale*—Dédicace du Quatrième acte : “ A sa Majesté Très-Chrétienne Henri V, Roi de France.”

N'en est-on donc pas amené à conclure, par la stricte filière de la simple logique, que les *Hommes* des Sociétés, les *Hommes d'Etat*, sont nécessaires, dans les combinaisons dont Dieu se plaît à gouverner le monde, et qu'ils ont, dès lors, une mission éminemment surélevée.

Mais, pour bien saisir les rares et précieuses particularités d'une telle mission, analysons, en traits tout à fait sommaires, — (Le sujet prêterait en lui-même aux plus intarissables développements), — la grande empreinte surnaturelle marquée sur ce que nous pouvons bien appeler le sens *évangélique* du mot : *Homme*.

Cette empreinte s'y présente, à nos regards, sous la figure ineffaçable des trois côtés d'un triangle mystique, dans les insondables équations de l'Œuvre du Salut éternel ; c'est-à-dire que, par trois fois, la dictée du St. Esprit nous a buriné sur l'Homme une incisif profil dont il est bon de méditer ici un instant la ligne et la portée. — Les inductions à tirer de cette méditation, — forcément très-courte, puisqu'elle n'est qu'une prémisses. — forment tout l'objet de ce Chapitre.

Ces trois profils d'une même idée apparaissent dans les trois phrases suivantes :

1° “ *Et Homo factus est.*”

2° “ *Ecce Homo.*”

3° “ *Fuit Homo missus a Deo.*”

Or, voici, pour chacune d'elles, le facile éclaircissement de leur apparition.

1° *Et Homo factus est* ; — C'est le mystère de l'Incarnation, si digne des admirations, des gratitude et des respects du monde entier, que sa date, le vingt-cinq Mars, a formé la propre conception de l'ère chrétienne, et le point de départ de sa supputation séculaire.

Un trait, bien social, ce nous semble, rayonne en cette journée des journées. Nous demandons la permission de le peindre, tel qu'un jour, — il y a déjà longtemps, — il prit position devant notre pensée qui s'était recueillie :

Chacun a pu voir un Arc-en-Ciel, mais nous voulons parler d'un tout-à-fait bel Arc-en-Ciel, d'un Arc-en-Ciel complet, c'est-à-dire, courant d'un pôle à l'autre de l'horizon, sans aucune défaillance dans ses teintes ; cinglant, en toute uniformité de son cercle, tout ce que le regard de l'homme peut embrasser du ciel, au dessus de sa tête ; tel qu'on en voit, en général, dans les

pays montagneux. (1) Les sept couleurs qui le composent, reflet de l'unité lumineuse du spectre solaire, dont le mélange absolu est la Blancher, et produit de l'électricité qui s'est déchargée dans les airs, se fondent ensemble et si subtilement, l'une dans l'autre, qu'on ne saurait marquer, en aucune façon, le point qui les sépare entre elles. La gamme de leurs nuances peut pourtant se diviser en trois tons génériques, mais qui sont, eux-mêmes, unis quoique distincts, en leur harmonie : — le Bleu, couleur du Firmament ; — le Vert, couleur de la Terre, — et le Rouge, couleur de la Flamme. — Le nombre Sept et le nombre Trois sont, d'ailleurs, des nombres surhumains.

Or, ce beau spectacle rappelle à la pensée chrétienne l'instant de l'Incarnation du Verbe, l'instant suprême de l'*Homo factus est*.

Trois ordres constituent, en effet, tout ce qui est Esprit, en dehors de la réprobation irrévocable : le *Divin*, l'*Humain* et l'*Angélique*. Quand l'heure eut sonné, où ce bel Arc de l'Incarnation vint à se déployer entre le Ciel et la Terre par le message de l'Archange à la Vierge, une vertu en illumina l'explication radieuse ; c'est la vertu d'*Humilité*, et les trois ordres de tout ce qui a vie spirituelle se teignirent de cette vertu qui les fondit miraculeusement ensemble, comme sont fondues les teintes de l'Arc-en-Ciel physique. — Humilité de l'essence *divine* qui consentit à se faire Chair ; — Humilité de la race *humaine* qui, dans la personne de Marie, accepta, sans aucune révolte de sa raison, le plus surprenant prodige dont elle devenait elle-même le siège, et qui, devant l'honneur d'avoir un Dieu pour Fils, ne s'appella que sa servante ; — enfin, Humilité des légions *angéliques* elles-mêmes, dont un de leurs chefs, — peut être leur véritable Roi ; qui sait ? — remplit avec joie la mission d'être l'ambassadeur de la grande nouvelle et confessa ainsi l'immense supériorité de la tendresse dévolue par Dieu à l'Homme sur l'Ange.

Je ne pense pas que cette décomposition métaphysique du spectre solaire soit ce qu'on appelle tirée par les cheveux. De tous les phénomènes de la nature, l'Arc-en-Ciel est bien celui pour lequel le Seigneur nous a le plus explicitement accentué lui-même les signes de rédemption et de miséricorde qu'il y a attachés dans son Esprit Souverain. “ Je placerais mon Arc dans les nuages et il sera un signe de fédération entre moi et entre la terre. — “ Et je garderai souvenir de cette alliance que je fais avec vous et avec

(1) NOTE. — En Tyrol, par exemple, il y en a, — cela peut s'affirmer *de visu et in memoriam*, — qui méritent de passer pour le modèle du genre.

Le Tyrol, soit dit en passant, est une des patries les plus catholiques, les plus honnêtes et les plus pures de l'Europe.

“ toute âme vivante qui *végète chair*, ” — “ *quæ carnem vegetat* (1). ” Telles sont les paroles du Très-Haut qui accueillirent les échappés du Déluge à leur sortie de l'Arche, après leur providentielle captivité de quaranté jours. — Aussi l'Ecclésiastique se rêmémorant au cœur ces paroles diluviennes, nous dit : “ C'est triplement que le Soleil brûle les montagnes ; qu'il souffle ses rayons de feu ; et que la réfraction de sa lumière est vive, — au point d'en obscurcir les yeux de l'homme (2). ” La Trinité, avec toutes ses émanations mystérieuses, mais si vraies, et la Raison humaine, aussi incapable d'en comprendre que d'en nier les rayonnements embrasés, sont bien désignés dans ce verset, par le poète théologien qui s'est appelé le *Sujet de l'Eglise*, ainsi que signifie ce mot : *Ecclésiastique*. Puis, cet aïeul des grands rois de Judée, qui avait nom Jésus, fils de Syrach, nous fait une description mystique de la splendeur des Cieux. La lune y est appelée “ Un signe de jour de fête ” et y est très-remarquablement figurée comme un luminaire emblématique de virginité (3). Enfin l'Arc-en-Ciel reparait en ces commentaires inspirés du Saint-Esprit : — “ Contemplez cet Arc et bénissez celui qui l'a façonné, car la beauté qui brille en sa splendeur est sans égale (4). ”

Résumons ces données et tirons en sans retard ces conclusions pratiques :

Dieu s'étant *fait* homme, il a confié à l'homme le devoir de *faire* la perpétuité de son œuvre morale et surtout sociale : le *Salut*. C'est, dans la pensée divine, la *Transmission* de l'Incarnation ; autrement dit c'est la *mission* ininterrompue des mérites de Jésus-Christ, ainsi que l'indique le mot de *trans—mission*.

De plus, l'*Humilité* ayant été le sceau apposé d'une façon tout-à-fait exceptionnelle, à la signature de ce grand pacte fédéral entre le ciel et la terre écrit tout entier avec le Sang de Jésus-Christ, l'on doit en inférer que l'Humilité est appelée à figurer nécessairement comme le contreseing de tout homme d'Etat, c'est-à-dire, de tout homme ayant responsabilité de commandement sur ses semblables. L'Humilité devrait donc être la véri-

(1) Arcum meum ponam in nubibus et erit signum fœderis inter me et inter terram. — Et recordabor fœderis mei vobiscum et cum omni anima vivente quæ carnem vegetat. — *Gen. IX, 13, 15.*

(2) Tripliciter sol exurens montes, radios ignis exsufflans et refulgens radiis suis obœcat oculos. — *Eccl. X. LIII, 4.*

(3) A luna signum dici festi, luminare quod minuitur in consummatione. — *Eccl. XLIII, 12.*

(4) Vide arcum et benedic eum qui fecit illum. Valde speciosus est in splendore suo. — *Eccl. XLIII, 12.*

table *Commission* du Pouvoir Public. — *Commission* ; autre dérivé de la *Mission*, dont le sens logique est si indiqué qu'il n'a pas besoin de plus ample analyse.

Tel est donc le premier envisagement de l'homme social et telle est la première règle de sa conduite.

Et n'est-il pas permis, de respirer un instant dans la vertu de cette image symbolique de l'Arc-en-Ciel ; — A la fin du Chapitre précédent, à propos de l'Immaculée Conception de la Vierge-Marie, — privilège d'une créature, qui est bien un phénomène d'humilité au suprême chef, tant il a été gratuit de la part du Tout-Puissant ! — nous avons dit un mot des courants ameutés de l'électricité sociale des temps modernes. L'impression involontaire qu'on éprouve quand ont pris fin, dans l'ordre physique, les lourds retentissements et les roulements sourds de ces grands débats de l'atmosphère, qu'on appelle la foudre, et que la vue se rassérène devant l'éclat subit d'un bel-Arc-en-Ciel, n'est-elle pas de nature à nous faire tressaillir d'une grande joie d'espérances catholiquement préconçues, de désirs apostoliquement anticipés et d'appels romainement criés au fin fond du cœur, devant la physionomie universelle que prendra nécessairement le monde, quand le grand orage social se sera éteint dans la vanité décroissante du choc de ses fluides contraires ; — autrement dit, quand l'écharpe de l'Eglise aura réalisé dans l'enlacement si doux de ses plis nuancés la prophétie du Dieu de tous les prophètes, la prophétie si impérativement édictée par le Verbe, la prophétie du Pasteur et du Bercaïl uniques (1) ; — autrement dit encore, quand le *Règne des Humbles* sera enfin venu, sur la terre. — Et pourquoi ne viendrait-il pas ? car l'heure approche. — N'en avons-nous pas des pronostics assurés ? (2)

Oh ! quel reverdissement général de la terre, dans ces heures qui succèdent brusquement aux plus violents cataclysmes des airs ! quelle fête improvisée ! quel retour inattendu ! quel réveil plus éveillé que tout ce qui a précédé ! quelle contre-partie magique du passé qui n'est vieux que de quelques instants : l'obscurité la peur, le fracas, la prostration nerveuse de toute force vive ! — Le sol est comme un immense encensoir, tout embrasé, tout embaumé de senteurs inaccoutumées qui s'élancent vers le firmament ; les arbres, les plantes, les herbes pleurent, mais quelles larmes salubres, quelles larmes suaves, quelle rosée de renouveau et de sourires, et de force, et

(1) Et illas oportet me adducere, et fiet unum ovile et unus pastor. (*Joan X, 16.*)

(2) Filioli, novissima hora est, et sicut audistis quia antichristus venit : et nunc anti christi multi facti sunt, unde scimus quia novissima hora est. — *Joan. I, Epist, II, 18.*

de paix !—c'est bien l' *Eau du Cœur*, comme on disait du temps de St. Louis : cette Eau, dont seuls les saints peuvent posséder le *don*, quand il plaît aux délicatesses de Dieu de le leur donner ; — cette Eau, qui trouve son réservoir de la *presque sixième heure*, dans le mystérieux puits de Jacob, où s'achemine cette si métaphysique Samaritaine, alors que la patience active du Dieu Voyageur en fréquente la margelle de ses lassitudes surhumaines, qui ne se lassent jamais ; (1) — cette Eau enfin, très-précieuse, très-enviable, très-féconde et très-pure qui éclaircit toute pensée, qui filtre tout sentiment, qui pare toute beauté de tant de diamants de la conscience et de tant de perles fines du cœur ! qui distille la vérité sur tous les brins de la nature et dans tout l'embranchement des actes. — Et puis aussi, il y a les chants des oiseaux, le bruissement des insectes, le murmure du ruisseau et jusqu'à la respiration de l'air, qui revêtent, semblables à une parure nouvelle symbolisant je ne sais quelle robe chastement traînante d'une intime veillée d'amour, les charmes purificateurs d'une timidité jusqu'alors inconnue. Oui, mais c'est la timidité fortifiante et consolatrice, parcequ'elle n'est autre chose, en toute assurance, que la hardiesse de se sentir vivre et de vouloir vivre sous l'œil attendri du Seigneur ; de ce doux Seigneur Jésus, qui vous comble, après vous avoir épargné !...

Assez, mais répétons encore : — L' *Humilité* seule peut, dans tout ordre moral, faire cette *nature* à l'avenir de cette terre ; à un avenir que nous verrons peut-être.

Passons vite maintenant à la seconde notification spirituelle et évangélique de l'Homme, dont nous avons annoncé le titre.

2. *Ecce Homo*. — “ Jésus-Christ dans le Prétoire, paraît comme un objet d'abomination devant tout un peuple, dans l'équipage ridicule d'un Roi de farce, un bouchon d'épines sur la tête comme une couronne, un roseau en la main comme un sceptre, une vieille mandille sur le dos comme un manteau de pourpre, le visage tout défiguré de crachats, le corps tout déchiré de coups de fouet, exposé aux yeux d'une populace enragée et postposé au plus scélérat de tous les criminels, par toute une nation qui crie à pleine tête : “ La vie pour Barrabas, et Lui, qu'il meure, qu'on nous l'enlève, qu'il soit crucifié et que son sang retombe sur nous et sur nos enfants . ” (2)

(1) OPORTEBAT eum transire par Samariam. — Erat eutem ibi fons Jacob, Jesus ergo fatigatus ex itinere sedebat sic supra fontem. — *Jean IV*, 4, 6.

(2) Le R. P. Surin. — (né en 1600, mort en 1665).

Cette peinture que nous avons recueillie avec empressement parmi les œuvres d'un saint Jésuite, d'il y a deux siècles, est une véritable *Eau-forte* de la pensée. On dirait un *Albert Durer* de la plume : (1) Elle burine à souhait, pour la méditation qu'elle sollicite invinciblement, les deux traits capitaux du plus capital de tous les drames ; — en premier lieu : — la *Parole* de Pilate — “ *Voilà L'Homme* ” présentant au peuple l'*Humanité* tout entière, dans l'état où la réduit le péché, — et en second lieu, l'*Acte* même de ce même Pilate marquant lui-même, au coin de l'ironie de sa propre *autorité*, ce divin *Roi de farce* qui saigne la sanglante sueur de tous les péchés du monde.

Que de leçons pratiques à en tirer, *chacun* pour soi, et *tous* pour la Chose Publique !

Comme *Homme* c'est donc la loi de *Souffrance* que l'Eternel force un suppôt de l'Enfer de promulguer à la terre, par les préludes de la mort de son Fils ; de même qu'un *Messager* du ciel avait promulgué la loi de l'*Humilité*, dans les préludes de la naissance de ce même Fils de Dieu, Dieu

(1) NOTE. — Il existe une gravure d'Albert Durer très-remarquable. Elle représente non pas l'*Ecce Homo* historique de la Passion du Divin Maître, mais un *Ecce Homo*, en quelque façon, métaphysique et perpétuel. C'est un *Ecce Homo* de Descente de Croix. Le Christ est assis dans tout cet appareil que peint d'une manière si saisissante le Jésuite du 17^{ème} Siècle, dont nous venons de citer un extrait ; mais de plus, dans le dessin du grand artiste allemand du 16^{ème} Siècle, de l'hôte austère de la Cour de Charles-Quint, si somptueusement austère elle-même, Notre Seigneur se présente aux regards avec les pieds, es mains et le flanc transpercés ; d'innombrables rayons émanent en longs jets tout autour de sa face, et cette face adorable exprime, — éclatante inspiration de l'artiste ! — un magique mélange de la laideur du péché et de la beauté de sa réparation. C'est, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, la grimace de divine horreur qui s'imprime en Jésus à la vue de nos fautes et le sourire de céleste compatissance dont il opère ses transverbérations souveraines.

Quatre vers latins sont, en outre, gravés au bas de cette *Image* et en rendent bien toute l'idée chrétienne. — Rien n'est métaphysique comme l'art chrétien.

“ O MIHI TANTORUM, JUSTO MIHI, CAUSA DOLORUM !
 O CRUCIS ! O MORTIS CAUSA CRUENTA MIHI !
 O HOMO ! SAT FUERIT TIBI ME SEMEL ISTA TULISSE
 O CESSA CULPIS ME CRUCIARE NOVIS ! ”

Dont traduction :

Homme ! c'est toi qui fus de toutes mes douleurs
 La cause volontaire ! Et moi, moi la Justice
 Eternelle et sans tâche, entre deux malfaiteurs,
 J'ai subi d'un gibet le sanglant sacrifice !
 Oh ! n'est-ce pas assez de m'avoir une fois
 Ainsi crucifié ! — Cesse donc à la croix
 De me clouer toujours par un nouveau supplice !

lui-même. Le triple fléchissement du genou de la part de tout esprit de l'ordre céleste, de l'ordre terrestre et de l'ordre infernal, devant le Nom incommunicable de Jésus, dont nous parle St. Paul, s'est donc pleinement opéré dans toute la filière des réalités spiritualistes qui relie la Conception à l'Agonie du Verbe. (1)

L'Homo Factus est et *l'Ecce Homo* n'en sont-ils pas vraiment bien uns en Christ ? L'irradiation doit donc en être une, dans tout ce qui vient du Christ, c'est-à-dire, dans tout ce qui tient à porter dignement le nom de Chrétien : — la Conscience personnelle, — la Famille génératrice, et — l'Autorité constituée. — *Savoir être humble* et *Savoir souffrir* ; c'est, bien positivement, le secret de toute virilité, de tout amour et de toute science du commandement ; cette grande science, dont le meilleur exercice s'appelle l'*Influence*.

Puis, comme *Roi*, nous devons voir dans *l'Ecce Homo* du Prétoire, l'état d'abjection, d'avilissement et de honte, où le Pouvoir Public est réduit par le fait des Gouvernements qui agissent comme Pilate en a agi avec la VÉRITÉ — “ *Il demande au Christ : Qu'est-ce que la Vérité ? Et ayant fait cette demande il s'en va.* ” — Il s'en va *parlémenter* ; ou plutôt, — stipule le texte sacré, — *reparlémenter* avec les Juifs. ” (2) Après quoi, convaincu de l'innocence de Jésus, (3) sachant bien qu'il n'était traduit à sa barre que par le mobile et le fait d'une basse envie, (4) il le livre à la populace en disant : “ Je vais le corriger !! (5) — Après quoi encore, de plus en plus persuadé qu'il était irréprochable, qu'il était Roi, qu'il était inspiré de Dieu ; résistant aux sollicitations de sa propre famille, (6) il le condamne au plus affreux supplice, préférant à tout l'amitié de César, dont la pensée l'offusque, (7) et se faisant théâtralement apporter un lavabo devant le peuple pour se laver les mains du sang de ce *Juste !* — “ Ce Juste ! ” (8) C'est encore lui-même qui, jusqu'en cet instant, persiste à en faire l'aveu ! — Quand on analyse cette figure odieuse, on comprend Crillon, ce Français, cet ami d'Henri IV, surnommé par son Roi le “ Brave des braves ” qui entendait

(1) In nomine Jesu omne genu flectatur cœlestium, terrestrium et infernorum.—(*Philip II. 10.*)

(2) Dicit ei Pilatus : Quid est Veritas ?, et cum hoc dixisset iterum exiit ad Judæos.

(3) Et dicit eis : Ego nullam invenio in eo causam. — *Joan XVIII, 38.*

(4) Sciebat enim quod per invidiam tradidissent eum. — *Math. XXVII, 18.*

(5) Emendatum ego illum dimittam. — *Luc XXVIII, 16.*

(6) Visit ad eum uxor ejus dicens : nihil tibi et justo illi ; multa enim passa sum hodie per visum propter eum. — *Math. XXVII, 19.*

(7) Si hunc dimittis non es amicus Cæsaris. — *Joan XIX, 19.*

(8) Accepta aqua lavit manus coram populo dicens : Innocens ego sum a sanguine Justi hujus. Vos videritis. — *Math. XXVII, 24.*



prêcher la Passion, un Vendredi Saint, dans la cathédrale d'Avignon, se dresse de son siège comme mû par un ressort, et portant la main à la poignée de sa rapière, s'écrie à pleine voix dans l'Eglise : " *Où étais tu Crillon ?* " — En se livrant à cette ablution, véritable ablution de sang, et sacrilège des sacrilèges, Pilate ajoute : " C'est à vous de voir. " — " *Vos videritis.* "

Ah oui ! nous avons vu et nous voyons encore. — Le *Credo* des Apôtres, que nous récitons tous les jours, quand il a inscrit dans le Symbole de ses Articles, le *nomen* et le *cognomen* de ce lâche politicien, a rendu quotidienne l'horreur de sa mémoire, et cette règle indéfectible de la foi des Chrétiens donne ainsi avertissement, jusqu'à la consommation des siècles, à tout homme baptisé d'avoir à fuir, à réprouver et à maudire l'engeance infâme de ce Procureur césarien ; car il était écrit que cette engeance devait pulluler dans le monde. De nos jours, elle a plus fait que pulluler ; elle règne, elle commande, elle triomphe, elle est populaire.

Si j'avais à blasonner l'écu héraldique du Libéralisme moderne, je lui donnerais pour armes parlantes : " *La cuvette de Ponce-Pilate au naturel, sur champ de gueule,* " avec " *Ecce-Homo* " pour cri de guerre !

Apparaît maintenant, en sa place raisonnée, la troisième sentence du St. Esprit sur l'Homme.

3° *Fuit Homo missus a Deo.* — La *Mission*, si caractéristiquement signalée par ce texte, trouve sa démonstration absolue dans les deux autres textes qui précèdent et où, ainsi qu'on a pu s'en rendre compte, le nom d'*homme* est si surnaturellement présenté à nos méditations.

L'homme de *Mission*, c'est-à-dire, l'homme appelé à exercer l'autorité, doit donc s'élever au-dessus de ses semblables par ces deux ailes de l'*Humilité* et de la *Patience* — (Science de souffrir, laquelle ne s'apprend réellement que dans la *Passion* du Sauveur. — *Passus sub Pontio Pilato.*)

Or, cette *Supériorité* morale indispensable à l'homme d'Etat, cette influence légitime et ce pur prestige d'un gouvernement, vertu qui font dire d'une nation qu'*elle vole de ses propres ailes*, se déterminent dans l'âme des chefs de cette nation par cette grande résultante de forces spiritualistes qui s'appelle la *Soumission*. — Et c'est là précisément un autre dérivé bien typique du mot *Mission*.

Mais, — dira-t-on, peut-être, — la *Soumission* à qui ? — A qui ? . . . A l'Eglise, et à l'Eglise seule, car c'est uniquement par cette *Soumission* que l'Homme Public pourra arriver à réaliser ce grand problème : *L'Imitation sociale de Jésus-Christ.*

Pour bien élucider cet incontestable théorème de la politique universelle, étudions donc un peu la physionomie à laquelle on peut reconnaître un homme ; un *homme d'autorité* légitime et bienfaisante.

D. En cette donnée spéciale, qu'entendez-vous donc par un HOMME ?

R. Un Homme, cet homme que cherchent les nations quand elles sont malades, alors que chacun dit : " Ah ! si nous avions un homme pour nous sauver ! " ou bien encore : " Comme c'est triste ! nous n'avons pas un homme parmi nous, " voici l'idée que nous nous en faisons, dans le fond intérieur de notre conscience et de nos réflexions solitaires ;

Cet homme, ce vrai *Missionnaire d'autorité civile*, quand vous le rencontrerez sur votre chemin, vous le reconnaîtrez sûrement à ces signes, dans tout l'ensemble de sa vie pratique et de ses habitudes de morale. — Pour tout ce qui touche aux mœurs, les habitudes, c'est le linge de l'âme.

Il est *sobre, chaste et hardi*. — Nous débutons à dessein par ces trois qualités, car elles sont fondamentales pour toute influence politique à exercer, et de plus, elles sont si solidaires entre elles, dans leur strict accomplissement, qu'un homme public qui se laisserait affliger par un seul des vices opposés à l'une de ces trois vertus, finirait, tôt ou tard, par faillir à toutes les trois ensemble, et par suite, par effacer en lui, en le déconsidérant, son cachet d'Homme Public. — L'observation confirme cette première donnée.

En outre, il *se connaît, se possède et se contrôle* lui-même. Et cette autre triple occupation habituelle et préoccupation constante de lui-même, mais de lui-même s'exerçant au service des autres, doit devenir, en toute exactitude, pour lui, comme une seconde nature.

A cette bonne et forte trempe de son âme, il doit joindre cette particularité bien établie et qui n'en est, du reste, que la conséquence : — Toute jouissance terrestre, tout bien-être matériel, tout service de ses aises, le trouvent indifférent, oh mais, souverainement indifférent, par la raison, qu'après Dieu dans le ciel, il n'a absolument qu'un Maître à servir sur la terre. Or, son Maître, c'est le Pouvoir, et le service de ce Maître, c'est sa plus caressante pensée. Bref, il ne pense à son corps que pour en faire l'équilibre des forces vives de son esprit, C'est ainsi que l'on peut remarquer, chez tous les hommes d'Etat qui ont réellement beaucoup à penser, un impérieux besoin de quelque violent exercice de l'ordre physique, comme diversion pondérative de leur dépense intellectuelle. — Notons à



ce propos, et tout à fait en passant, que l'exercice du cheval est bien positivement, en cet ordre d'idées, le plus équilibré de tous les exercices du corps. Et d'ailleurs, ces simples mots : "*Chevalier*" et "*Chevalerie*," dont la signification est à la fois aristocratique en distinction sociale et surtout, dans son essence primordiale, foncièrement active en exercice de puissance publique, ne contiennent-ils pas, dans l'extraordinaire vétusté de leur origine, comme un principe métaphysique de ce secours moral apporté par l'*Equitation* aux facultés d'esprit de l'*Homme de cabinet*.

Indiquons aussi que ce *besoin* d'exercices corporels, qu'on appelle *violents*, présente à l'analyste l'explication *humaine* de tout ce qui touche, une fois qu'on atteint les sphères supérieures de la vie monastique, à l'ensemble régulier de ces *mortifications corporelles*, — saintes tueries de la chair — le mot l'indique — dont le terme si profond et si spiritualiste de *Discipline* embrasse toute la synthèse.

Mais, pour ne parler que de l'Homme de cabinet, seul objet du croquis de ces lignes, disons de lui qu'il trouvera de grands bénéfices de santé intellectuelle et morale, si *pour toute question de la vie extérieure*, il a été dressé, dès sa plus tendre enfance, à *s'habituer à tout et à ne prendre l'habitude de rien*.

Au surplus, pénétrons plus avant dans cette structure psychologique de l'Homme d'Etat qui sait bien mériter de ce titre devant Dieu et devant les hommes.

A cet homme à part, la chose publique sera femme ; ce sera sa vraie femme légitime, dans toutes les intimités de sa pensée et de son cœur, de ses vœux et de ses actes ; c'est-à-dire, qu'il se sentira uni à elle comme par la vertu de ce grand Sacrement du consentement mutuel, prenant l'Eglise pour témoignage, pour dépôt et pour sanction de toutes les ardues et indissolubles promesses d'assistance en tout et de fidélité jusqu'à la mort qui constituent tout le mariage catholique. — Et véritablement, dans cette vocation d'attrait national qui fait d'un citoyen le conjoint de sa patrie, il y a, il doit y avoir, une descente toute spéciale du St. Esprit, que l'on pourrait appeler le *Sacrement de la République*, dans le sens toujours hautement chrétien qu'en dépit de tout l'Eglise n'a cessé de conserver à ce mot de "République." — Bref, le *Magistrat*, — autre expression générique du Pouvoir Public, — pour bien faire, pour agir *magistralement*, devra se pénétrer de tous les devoirs si explicitement énoncés, pour les mariés, dans l'Evangile et dans les écrits des premiers Apôtres, afin d'en faire une claire, fidèle et

constante application à sa patrie. A cet effet, il devra la *chérir*, la *respecter* et la *diriger* à souhait. — Nous ne faisons qu'indiquer cette thèse ; ses développements tiendraient peut-être tout un volume ; et grâce aux sources d'évangélisation et d'apostolicité que nous venons d'indiquer, ce volume pourrait avoir quelque relief.

Mais, élevons encore plus haut nos regards dans cette vue du citoyen chef de citoyens.

Il évitera, avant toute chose, de mettre en sa vie ce "*plâtre de repos naturel*," dont parlent quelques maîtres de la vie spirituelle et qui n'est rien moins que la fausseté de soi-même et l'illusion de son rang. Avec cette fausseté tout intime, on corrompt fatalement l'esprit de ses administrés ; avec cette personnalité d'illusion, on devient trompeur public. Et rien n'est plus grave.

Pour échapper à ce piège capital et si pernicieux en tout exercice d'autorité civile, l'Homme d'Etat doit monter, monter encore et monter toujours dans l'ascension intérieure de sa conscience la plus active, par ces trois degrés simultanés de toute *perfection politique*. — Nous ne faisons encore ici qu'indiquer du doigt toute une vaste thèse, qui serait excessivement fertile en développements.

Ces trois degrés consistent à :

1^o *Réunir en soi le recueillement de l'esprit et la dilatation du cœur*, ces deux mouvements capitaux de l'âme, qui sont, en apparence, opposés entre eux, mais ce n'est qu'une apparence de combat, car ils tendent en grand unisson à une même fin. Ces forces mutuelles ainsi employées dans un merveilleux accord de liberté, exaltent le moral d'un homme à un point inimaginable.

2^o *Se ramasser l'âme en un point*. — Ce qui est le repliement fécond de soi-même au suprême degré ; — ce qui est l'essence spiritualiste de la liberté individuelle ; — ce qui est l'empreinte vive de la supériorité :

3^o Enfin — *Réduire tout à l'unité*. — Et cette pratique n'est autre que l'épanouissement extérieur des deux précédentes. Elle produit d'emblée ce qu'en politique on appelle précisément le *coup-d'œil*, don tout spécial de certaines âmes, maîtresses d'autres âmes et qui ne peuvent réellement acquérir cette belle maîtrise qu'à la condition expresse d'être, avant tout, maîtresses d'elles-mêmes. L'*Imitation de Jésus-Christ* exprime à merveille cette règle, dont l'application sociale est indéniable pour tout esprit, même le

plus faussé et le plus mal prévenu, pourvu qu'il ait simplement quelque honnêteté ordinaire et quelque bonne-foi courante : " Celui à qui toutes choses sont un, et qui ramène toutes choses à un, qui voit toutes choses en un, peut posséder une solide fermeté et une constante paix. "

Cette *vision*, mélange de *fermeté* et de *paix*, qu'on appelle la *prévision* politique, n'est-elle pas reconnue de tous comme le plus beau privilège et la véritable âme des véritables Hommes Publics ?

Si l'on veut maintenant, dans la spécialité si tranchée de cette classe d'hommes, un trait assez curieux, mais qui n'en est pour cela, nullement frivole, nous dirons un mot de leur âge. Or, il faut admettre qu'on ne peut dignement et en saine valeur porter sur ses épaules le lourd fardeau de la responsabilité d'Etat, avant l'âge de *quarante ans*. Plusieurs maîtres des plus consommés en connaissance des valeurs humaines ; — humaines et aussi, humanitaires, — constatent cette particularité ; entre autres, Ste. Thérèse. — Et certes, en fait de cette connaissance, c'était un maître-homme que cette carmélite espagnole ! — Je défie toute loyale intelligence de douter seulement de cette affirmation. — Voici donc ce qu'elle dit à ce propos : " L'âme qui se donne au service de Dieu est sujette à de grandes instabilités et vicissitudes jusqu'à l'âge de quarante ans ; mais alors, elle doit se fixer dans la grâce. "

Et tenez ; — ce détail doit être strictement exact, car il trouve sa confirmation dans le scalpel observatif d'esprits tout-à-fait anti-surnaturels, comme se produit presque toujours le phénomène des grandes étoiles de la Sainte Foi se rencontrant, dans la voie des choses infinies, avec les pâles nébuleuses de la triste Raison humaine. N'est-ce pas d'ailleurs un reflet impénétrable et détourné des purs rayonnements de l'empyrée surnaturel, qui communique la scintillation intermittente de ces lucioles de l'ordre moral, dont la fréquence est si abondante dans les paysages de notre temps ? Le mot de Ste. Thérèse que nous venons de citer se trouve corroboré par cette boutade de Chamfort : " Tout homme qui a quarante ans n'est pas misanthrope n'a jamais aimé les hommes. " — Ste. Thérèse et Chamfort qui se donnent la main ! La sublime pauvresse de Notre Seigneur Dieu, l'inimitable vierge qui a écrit le "*Château de l'Âme*," l'amie de St. Pie V et de Grégoire XIII, se trouver d'accord avec le marmiteux de la cour de Louis XV devenu vieux, l'auteur d'un "*Mustapha et Zéangir*," tragédie quelconque en je ne sais combien d'actes, la créature d'un Mirabeau et d'un Rolland ! cela ne peut s'expliquer que par cette triomphante et admirable imposition de la vérité sur l'erreur, de la

croissance sur le doute, de la pureté de l'esprit sur les balbutiements baveux du scepticisme ; éternelle pantomime simienne du Diable, dont la réalité se présente sans cesse à l'esprit, et qui seule peut bien nous délimiter le point de jonction des contrastes de l'homme en cette vallée de ses jugements.

Le Syllabus et les Encycliques sont un véritable album de portraits photographiques des quadrumanes de la Raison humaine.

Mais achevons.

Les Saints enfantent les Saints, parceque “ la Sainteté de l'homme est “ la grande affaire de Dieu lui-même, car tout ce qu'il fait c'est pour faire “ des Saints. Et, en effet, c'est pour faire des saints qu'il a créé le monde, “ qu'il le conserve et qu'il le gouverne. C'est pour faire des Saints qu'il a “ envoyé son Fils dans le monde, et qu'il a institué son Eglise, qui est le “ chef d'œuvre de sa puissance et de sa sagesse. C'est pour glorifier et “ récompenser ses Saints qu'il a créé le Paradis et qu'il y a amassé tous les “ trésors de sa magnificence. Et faut il s'en étonner ? — Il est lui-même “ trois fois Saint, et il ne se plaît et ne se glorifie que dans les Saints? ” (1)

Or, si l'on a bien voulu suivre un peu l'enchaînement de tout ce que nous venons de dire sur l'*Homme* ; au point de vue social et politique, l'Homme d'Etat, l'Homme de Cabinet, l'Homme Public, l'Homme, chef de file autoritaire et légitime de la marche en avant de sa patrie — n'en concluera-t-on pas forcément que la Sainteté est le premier besoin des peuples dans la personnalité de leurs gouvernants, et qu'elle contient, pour ceux-ci, le secret de toute leur valeur positive, de tout leur prestige de bon aloi, comme de toute leur difficile science d'exercer le pouvoir ; enfin, pour tout dire en un seul trait, de toute la virilité de leurs actes publics. — *Virilité* vient de *Vir*, qui veut dire HOMME ; et le mot Vertu — *Virtus* — est lui-même dérivé de ce terme générique. “ *Esto vir* ” — “ *Sois homme* devrait donc avoir invinciblement, surtout dans les hautes sphères de la société, le mot *Sanctus*, *Sanctus*, *Sanctus*, pour programme, pour cri de guerre et pour habitude ; — le triple mot unique de l'Eternité.

“ Ces hommes-là, ” — dit Veuillot, en parlant, à propos de Washington, de ceux d'entre eux qui méritent *réellement* devant l'histoire le nom de grands, — “ ces hommes là, quoique nés de la femme et formés comme les “ autres de la chair et du sang et des communes misères de l'humanité, sont “ néanmoins, des élaborations divines.”

(1) Mgr. Ignace Bourget. — *Mandement du 8 Décembre 1862.*

Oui, oui, il faut des Saints à la tête des affaires ;— et dans ce monde des affaires publiques, quand on ne veut pas être saint, on cesse d'être homme. Alors, la patrie ne vit pas ; elle vivotte et chacun se répète à la ronde, mais de façon à ce qu'autant en emporte le vent : "Où est l'homme ?" — "Il nous faut un homme !" — "Si nous n'avons pas un homme, ma foi, nous culbuterons." —

Et puis, quelquefois il paraît, cet homme, car Dieu l'a élaboré de longue main, dans ses insondables complaisances de grand ouvrier social ; et quand cet homme paraît, s'il fait mine d'être saint ; oh ! comme tout de suite on en a peur ! comme on l'évite ! comme on le renie ! comme on le fuit ! comme on le méconnaît ! comme on le trahit ! comme on voudrait qu'il fut enlevé ! comme on désirerait de le voir tuer !

Voyez Pie IX à Rome ; — Voyez Henri V, en France ; — Voyez Charles VII en Espagne. — Voyez Louis Riel en Canada !

Ah ! que les nations libéralisées sont donc véritablement lâches à l'homme ! — C'est bien là le plus flétrissant stigmate de leur décadence, et ce même Veillot a bien raison de dire, dans un de ses tout récents articles : "La terre ne produit plus que des vieilles boîtes de conserve."

Un jour le Christ, en montant à Jérusalem, s'arrêta sous le porche à cinq arcades de la Piscine Probatique. (1) — C'était la piscine où se lavaient les agneaux et les brebis qui devaient être offerts en sacrifice ; — mystérieux symbole des puretés monastiques de la vie contemplative. — L'Évangile nous détaille les vertus miraculeuses de cette source et les conditions surnaturelles requises pour bénéficier de ces miracles ; (2) — Dieu met toujours une condition surnaturelle dans l'accomplissement d'un prodige. — Or, quand Jésus passa par là, un malheureux infirme gisait depuis trente-huit ans sur le bord de cette fontaine, (3) parce qu'ayant perdu l'usage du mouvement, il n'arrivait jamais à l'immersion de l'eau remuée par un Ange. Et le Christ a pitié de cette cruelle position, et il veut guérir cet abandonné d'une seule parole de sa bouche divine, et c'est ce qu'il fait ; mais le récit sacré contient un trait éblouissant de la portée sociale qu'il est permis de voir dans cette guérison. — À l'interrogation du Maître : "Veux-tu la santé ?" (4) le languissant répond :

(1) Est autem Jerosolymis Probatia piscina quinque porticus habens. — *Joan V, 2.*

(2) *Joan V, 3, 4.*

(3) Erat autem quidam homo ibi triginta et octo annos habens in infirmitate sua. — *Joan V, 5.*

(4) Dicit ei : Vis sanus fieri. — *Joan V, 6.*

“ Seigneur, je n'ai pas d'homme... pour me faire entrer dans la piscine ” (1) — “ *Hominem non habeo* ” — A lui tout seul, ce lambeau de phrase n'est-il pas la peinture achevée des languissements sociaux de notre époque ? — Ah ! du moins, le vieux malade de l'Évangile faisait sans vanité, sans orgueil, sans révolte, à la fois et la confession de ses impotences et la profession de ses fermes-propos de rétablissement et de vie. Aussi le Christ, le Christ qu'il ne connaissait pas,—qu'il ne connaissait même pas, après avoir été guéri de lui, (2) — choisit-il la simple *honnêteté* de ce perclus pour donner à l'esprit soupçonneux et voyant du mal en tout des habitants de Jérusalem (3) un éclatant témoignage de ses miséricordes. — Mais nous ? . . . Sommes nous seulement dignes d'entendre le beau commandement du Verbe : “ Debout, “ emporte ton grabat et marche ? ” (4) — Oh non vraiment, car cet ordre, Dieu ne cesse de nous l'adresser chaque jour, et quand il frappe nos oreilles nous crions tout de suite à l'intolérance, à la théocratie, à l'absolutisme de l'Église, à l'esprit de domination des Papes ; que sais-je encore ? — Oh les pauvres malades de trente-huit années que sont, pour la plus grande part, les Gouvernements modernes ! Et aussi, combien d'entre eux sont morts dans leur paralysie, seulement pendant cette période de temps si courte, quand il s'agit de l'histoire !

Il faut donc des Saints pour sauver les nations, mais ces Saints qui pourront opérer un si difficile salut, ces Saints du Trône et du Parlement, ces Saints de la Royauté ou de la Présidence, du Quartier-Général de toute Patrie et de l'Hôtel-de-Ville de toute Cité, Village ou Hameau, on peut leur donner, — et l'on doit le faire — une dénomination tout à part ; il faut qu'ils soient et qu'ils se fassent accepter comme étant : *Des Saints terribles*.

On comprendra sans peine ce mot. Voici ce qu'en pense, du reste, un Maître, dont nous avons déjà cité quelques passages.

“ Oh ! que les Saints étaient de terribles gens au prix de nous ! Qu'ils “ étaient terribles à l'enfer par la ferveur de leur courage : — Leur aspect “ est terrible au monde, qui ne comprenant rien dans leurs manières, les re- “ garde comme des sauvages ou comme des étrangers, dont il n'entend “ point la langue et dont les habits et les modes le choquent. ”

“ Pour nous, nous devons les regarder comme nos parents qui nous ont

(1) Respondit ei languidus : Hominem non habeo ut cum turbata fuerit aqua, mittat me in piscinam. — *Joan V, 7.*

(2) Is autem qui sanus fuerat effectus nesciebat quis esset. — *Joan V, 13.*

(3) *Joan V, 10.*

(4) Dicit ei Jesus : Surge, tolle grabatum tuum et ambula. — *Joan V, 8.*

“ formés à leurs mœurs et qui nous ont appris à vivre surnaturellement et à nous convertir parfaitement à Jésus-Christ. ” (1)

Récapitulons. — De la notion de l'*Homme*, à la persuasion de sa *Mission*, le lien nous paraît clairement établi et solidement fixé par les indications qui précèdent.

Ce lien est la *Sainteté*. Puis, de la *Sainteté publique*, à la *Sainteté privée*, la distance est nulle, à proprement parler, c'est-à-dire, qu'on *n'exerce* la première qu'en *pratiquant* la seconde.

Enfin, de la *Sainteté des Vivants*, à la *Sainteté des Morts*; autrement dit, de la *Virilité* morale et productive du chrétien, fils d'une patrie d'ici-bas, à la *Vertu* interventionnelle et protectorale des Elus couronnés de la Patrie d'en haut, la liaison n'est qu'une *Etude* à faire; *Etude*, d'activité consciencieuse de toutes les forces de l'âme; *Etude*, dans ce sens que les Saints du Ciel sont et doivent être des *Modèles*, et les saints de la terre sont et doivent être des *Copistes*; bref, on ne saurait trop le redire, c'est le génie surnaturel de ce grand mot, qui a le Christ pour prototype et pour archétype; *L'Imitation*.

(1) NOTE. — Après avoir terminé sur les qualités nécessaires de l'*Homme d'Etat*, ce bien modeste *essai*, qui ne peut puiser quelque valeur morale que dans cette notion de l'*Homme Spirituel*, dont une foule d'auteurs, nous ont laissé la physionomie écrite, nous avons voulu rechercher ce que les Constitutions des Jésuites pouvaient dire des qualités requises dans la personne du Général de leur Ordre. — Et certes, il y a peu, il n'y a même pas, d'hommes d'Etat dans le monde qui aient *autant à faire* qu'un Général des Jésuites! — Je pense qu'on ne contestera pas ce fait. — Or voici quelques extraits de ce qui se lit dans les Constitutions de la Société de Jésus. Neuvième Partie, Chapitre II, ayant pour “ titre: *Qualis esse debeat Præpositus Generalis*.”

“ *Ut vir sit, cujus in omni virtutum genere exemplum.*”

“ *Animi etiam magnitudo ac fortitudo est ei pernecessaria, ut omnibus demum casibus qui incidere possunt sit superior. — Paratissimus ad mortem subeundam.*”

“ *Ad res conficiendas, vigilantia et sollicitudo ad eas incipiendas et strenuitas ad easdem ad finem et perfectionem suam perducendas, ut nec incuria nec remissione animi inchoatæ et imperfectæ relinquuntur.*”

Les personnes que ce texte pourrait intéresser directement savent très probablement le latin, et en tout cas, chacun a le curé de son village pour se faire expliquer ce qui est écrit dans la langue de l'Eglise.

Or, cette citation ne contient que quelques traits, pris, pour ainsi dire, au hasard, mais qu'un homme public consciencieux s'en empare, qu'il en fasse son programme d'existence politique, qu'il s'évertue à s'incorporer à lui-même chacune des substantielles paroles que nous venons de citer, et il deviendra *inévitablement* ce qu'on appelle un homme supérieur. Quand trouverons-nous donc un Ministre ou un Ambassadeur qui mette simplement en pratique avant de prendre une délibération ou d'accomplir un acte de politique, les simples règles des *Exercices de St. Ignace*? Ce ne serait pourtant pas bien difficile d'en essayer. — On essaye tant de choses!

Mais, c'est convenu, les Jésuites il n'en faut pas parler. Ce sont des hommes à part et ils représentent tout ce qu'il y a d'arriéré! Ah! si l'on savait seulement ce qu'en ont pensé, au moment de leurs plus grandes défaveurs, les esprits *simplement intelligents*, sans



“ Deux Amours ont bâti deux Cités : l'Amour de soi jusqu'au mépris de Dieu, la Cité de la terre ; l'Amour de Dieu jusqu'au mépris de soi, la Cité de Dieu. — L'une se glorifie en soi et l'autre dans le Seigneur. — L'une demande sa gloire aux hommes ; l'autre met sa gloire la plus chère en Dieu, *témoin* de sa conscience. — L'une, dans l'orgueil de sa gloire, marche la tête haute ; l'autre dit à Dieu : Vous êtes ma gloire et c'est vous qui exaltez ma tête. — Celle-là, dans ses chefs, dans ses victoires sur les nations, se laisse dominer par sa passion de dominer ; celle-ci nous montre les citoyens unis dans la charité, serviteurs mutuels les uns des autres, gouvernants tutélaires, sujets obéissants. — Celle-là, dans ses princes aime sa propre force ; celle-ci dit à son Dieu : Seigneur, mon unique force, je n'aimerai que vous. — Les sages de la première Cité, vivant selon l'homme, cherchent non le bien, mais les biens : richesses de ce monde, jouissances sensuelles, raffinement de la volupté ; ceux qui ont pu connaître Dieu, l'ont connu sans le glorifier comme tel, sans lui rendre grâces ; ils se sont évanouis dans le néant de leurs pensées ; leur cœur s'est obscurci dans la folie, pendant qu'ils se proclamaient sages ; ils ont préféré rendre à la créature le culte et l'hommage dûs au Créateur béni dans tous les siècles. (1) ”

parler des hautes capacités de la science, comme on aurait vraiment honte de déliter les plus sottes rengaines à leur sujet !

Il a appartenu, ces derniers temps, à Pie IX de faire autoritairement de cette expression : “ Jésuites ” le synonyme des plus fidèles défenseurs de l'Eglise, de ceux qui tiennent à honneur d'être appelés “ Ultramontains, ” et tout en indiquant une des petites malsaines, une des lâchetés hypocrites, du Libéralisme, le Pontife Infaillible a appelé “ les fils les plus travailleurs et le plus soumis de l'Eglise, ” ceux précisément que les Libéraux appellent, avec intention de mépris, des Ultramontains ou des Jésuites — “ ULTRAMONTANORUM AUT JESUITARUM “ APPELLATIONEM AFFLIGERE STUDIOSIORIBUS ET OBSEQUIORIBUS EJUS FILIIS. ” — Ces paroles sont extraites du Bref adressé par Sa Sainteté au Cercle Catholique de St. Ambroise de Milan, à la date du 6 Mars 1873, — et ce Bref est tout un véritable monument dogmatique.

Encore un petit mot, puisque nous y sommes. Les Jésuites ont contribué pour une proportion, qui est certainement des sept dixièmes, à la fondation de la Nationalité Canadienne. — De nos jours, on sait encore ce qu'ils font, ce qu'ils peuvent faire, et ce qu'il serait de l'intérêt universel du pays qu'ils fissent en toute franchise, en toute vaillance, en toute liberté. Eh bien, lorsqu'a été soulevée en Canada la question VITALE de fonder dans ce pays une Université réellement Catholique et d'en confier la direction à l'Ordre des Jésuites, qui a à sa disposition les plus riches trésors de science et de vertu de l'Univers entier, il y a des Canadiens, des descendants des premiers colons de France, qui piaillaient : “ Pouah ! les Jésuites, ce ne sont après tout, que des Etrangers. ”

Quand on entend des phrases d'un tel calibre d'ingratitude nationale et d'ignorance foncière, on ne peut vraiment s'empêcher de répéter ce mot que Mgr. de Ségur n'a pas craint de faire imprimer dans un de ses admirables opuscles populaires, à propos du croquemitaine dit : “ *Eteignoir clérical* ” — “ Et il y a des gens, beaucoup de gens, assez bêtes — (qu'on me pardonne cette expression qui rend exactement ma pensée) — oui, assez bêtes pour y croire. ”

(1) St. Augustin. De Civitate Dei, lib. XIV, cap. 28.

Et maintenant, souvenons-nous, souvenons-nous que St. Jean-Baptiste est le Fils-Ainé de l'innombrable Tribu des Saints du Paradis,—Quelle imposante primogéniture ! ô mon Dieu ! et en même temps, quel vasselage grandiose de cet Elu, vis-à-vis du Christ et de sa Mère ! — Et alors, ne nous étonnons pas du profond programme de mission sociale, immatriculé au rôle de cet homme, si Haut-Baron du Ciel, dans les si nombreux textes que le Saint Evangile de Dieu a inscrits sur son compte.

D. Quels sont les textes de l'Evangile qui parlent de la mission sociale de St. Jean-Baptiste, et qui peuvent, par cela même, trouver une application toute particulière à la franchise de la Nationalité Canadienne ?

R. Ainsi que nous l'avons indiqué, dès le début de cet écrit, ces merveilleux textes du Livre de vie formant programme de mission et véritable charpente de doctrine sociale, sont disséminés dans les diverses phases de la vie du Grand Précurseur de la Parole Incarnée. L'ordre, dans lequel nous allons les présenter à la lecture des Catholiques du Canada, aura, pour point de départ, les bouches elles-mêmes qui en ont formulé les oracles. — Et ce sont des oracles en vérité. — Il suffira de les entendre et de les conserver, en en faisant la conférence intime de son cœur, comme faisait la Sainte Vierge des premières adorations rendues au berceau de son Fils, (1) pour en féconder tous les côtes pratiques, non-seulement en soi, mais encore tout autour de soi.

Commençons donc par cette *Généalogie spirituelle du Verbe* d'où tout émane, au point que rien, n'existe en dehors de ce principe de vie. (2) — Jean-Baptiste occupe d'emblée, en cette sublime vision du Disciple de la dilection divine, la première place *humaine* dans cette radieuse génération de Dieu. — Nous avons suffisamment médité le “ *Fuit homo missus a Deo.* ” A sa suite, apparait la synthèse très-haute, très-puissante et très-forte du *Témoignage*. Jean est le *Témoignage* essentiel, idéal, parfait ; on pourrait dire le *Témoignage incarné*. Et le témoignage de quoi ? — Le témoignage de la *Lumière* (3), de cette lumière des hommes qui a sa vie en Dieu (4), qui est l'illumination surnaturelle de la venue au monde de chaque homme, (5) c'est-à-dire, la propre génération elle-même de la grâce ; enfin, de cette lumière, qui fécondée par le témoignage engendre elle-même la Foi (6) —

(1) Maria autem conservabat verba hæc, censerens in corde suo.—*Luc*, II, 19.

(2) Omnia per ipsum facta sunt, et sine ipso factum est nihil quod factum est.—*Joan* I, 4

(3) Hic venit in testimonium, ut testimonium perhiberet de lumine.—*Joan* I, 7.

(4) In ipso vita erat et vita erat lux hominum.—*Joan* I, 4.

(5) Erat lux vera quæ illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum.—

Joan I, 9.

(6) Ut omnes crederent per illum.—*Joan* I, 7



La Foi, qui est bien l'incompréhensible, mais par cela même, la plus vieille, la plus profonde, la plus attachante et la plus féconde *Conception* des entrailles de l'Esprit.

Or, si l'on veut un peu condenser dans sa pensée toutes les amplitudes de ces mots, *Témoignage* et *Témoin*, dont nous avons rapidement indiqué, çà et là, quelques silhouettes dans le cours de cet écrit, alors, oh ! comme on apercevra, en un rayonnement d'une étonnante splendeur, la hauteur, la largeur et la profondeur du rôle, de l'action et du protectorat de Saint Jean-Baptiste, qu'on peut bien appeler : l'Archange humain du Témoignage Essentiel.

Et ce Témoignage, Jean ne soupçonnait pas que l'éternelle prescience divine en avait ainsi déposé le germe en lui, parce que, si exceptionnellement sanctifié qu'il fût dès les origines de sa vie, il n'était qu'un homme. Aussi, prend-il grand soin de nous faire connaître, par des confessions réitérées, que son exceptionnelle mission de Témoignage lui a été surnaturellement révélée. (1) Par deux fois, le long du fleuve du Jourdain, — ne serait-ce pas en l'honneur des deux Natures de Notre Seigneur Jésus-Christ ; de sa Divinité et de son Humanité ? — Par deux fois, disons-nous, il le voit passer, il le voit marcher, il le voit *se promener*. — L'Évangile le marque expressément—et avant que le Christ ne l'aborde, il remplit son rôle de Témoin du Christ. (2) — Il y a dans ce détail une touche d'une admirable finesse qui se rapporte à la manière tout à fait intérieure et voilée, on peut même dire, distante, dont s'effectuent dans les âmes les arrivées de la Grâce. — La Grâce, n'est-elle pas la grande promeneuse de l'Amour de Dieu ? — Et chaque fois que le Christ se montre ainsi à Jean dans la pénombre de sa marche divine, Jean dit de Lui : “ Voici l'Agneau de Dieu, l'Agneau de Dieu qui porte les péchés du monde ! ” — Le temps manque pour s'appesantir ici sur le doux, profond et symbolique mysticisme de cette qualification si chère à Dieu, “ *l'Agneau de Dieu*. ” — Et chaque fois aussi, comme ce vient d'être indiqué, le Précurseur affirme son ignorance *naturelle* des *vues* qui lui sont données, c'est-à-dire, l'insuffisance radicale de la raison humaine livrée à ses propres forces pour saisir, pour

(1) Altera die vidit Joannes Jesum venientem ad se et dixit : Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi.

Altera die iterum stabat Joannes et ex discipulis ejus duo. Et respiciens Jesum ambulans dixit : Ecce Agnus Dei.—*Joan I, 29, 35, 36.*

(2) Et ego nesciebam eum, sed ut manifestetur in Israël, propterea veni ego in aqua baptizans.

Et ego nesciebam eum, sed qui misit me baptizare in aqua, ille mihi dixit.—*Joan I, 21, 33.*

juger et simplement même, pour savoir Jésus-Christ. — “*Nesciebam cum.*” — Quelle protestation sublime contre le *Rationalisme* ! — Mais il s’empresse d’ajouter : “ J’ai vu ; j’ai vu de cet œil tout à fait intérieur qui réalise la vraie réfraction de la *Lumière-Dieu*, et alors, j’ai rendu témoignage à la Divinité de son Fils. (1)

Tout cet ensemble est donc la véritable quintessence de la Profession de Foi du Christianisme Un et Universel, c’est-à-dire, Catholique.

Pour terminer cette rapide esquisse relative à l’essence elle-même du Témoignage, dont St. Jean est le Patron conçu, hâtons-nous de dire que à côté de cette révélation intérieure et cachée, autrement dit, ce chef-d’œuvre de la Prédestination qui fut accordé à St. Jean, le St. Esprit, intervenant à son tour et à son heure, par la plus éclatante, la plus directe et la plus affirmative déposition, celle du miracle, se fit réel témoin des trois dogmes fondamentaux du Christianisme : La Trinité de Dieu, la Divinité de Jésus-Christ, et la Procession du St. Esprit lui-même de l’un et de l’autre, — *ab utroque* ; — ce mot qui a amené le prétexte du grand Schisme d’Orient.

Cette immortelle Proclamation dogmatique s’affectua au moment où Jésus sortait baptisé et priant des mains de son Précurseur. Les cieus furent ouverts. La *voix* du Père Eternel se fit *entendre* dans l’expression *définie* de ses complaisances infinies pour son Fils Unique, et la *clarté* du St. Esprit se fit *voir* sous la forme corporelle et sensible d’une colombe. (2) Et l’on peut bien dire que la *Colombe* est essentiellement pour le St. Esprit, dans ce symbolisme, dont la Trinité seule de Dieu possède le secret souverain, ce que l’*Agneau* est pour le Fils, dans ce même ordre à la fois mystérieux et miséricordieux.

Jean reçut de cette révélation sensible cette profonde secousse intérieure, ce choc victorieux que doivent naturellement éprouver toutes les âmes qui ont été jugées dignes d’être les assistantes d’un miracle, et l’âme de Jean avait été plus qu’assistante en ce grand œuvre ; elle avait été l’instrument d’élection du Prodige. — Aussi, l’Evangile de St. Jean nous signale-t-il ce qu’on peut appeler l’Hymne de cette secousse intérieure et le Chant de ce choc divin. (3) Cette mystique poésie, improvisée sous ces effluves du St.

(1) Et ego vidi, et testimonium perhibui quia hic est Filius Dei. — *Joan* 1, 34.

(2) Factum est autem cum baptizaretur omnis populus, et Jesu baptizato et orante apertum est cœlum.

Et descendit Spiritus Sanctus corporali specie sicut columba in ipsum. Et vox de cœlo facta est ; Tu es filius meus dilectus, in te complacui mihi. — *Luc* III, 21, 22.

(3) Jean III, 27 et suiv.

Esprit qui possèdent tout entiers les plus vaillants d'entre les vaillants du grand Roi Jésus, nous ne la citons pas ici, nous réservant de donner à la fin de ce Livre, en manière de *Chant*, la très-modeste traduction, ou plutôt, la très-imparfaite paraphrase que nous venons d'en faire.

Continuons. — Ce grand principe de la Révélation dans le Témoignage se trouvant établi par les textes évangéliques, que nous venons d'examiner, la suite de ces textes comprend, dans l'ensemble de leur série, quatre Voix qui ont parlé de Jean dans la succession des événements.

1° *La Voix Prophétique*, qui a parlé par la bouche d'Isaïe,

2° *La Voix Angélique*, qui a parlé par la bouche de Gabriel.

3° *La Voix Humaine*, qui a parlé par la bouche de Zacharie.

4° *La Voix Divine*, qui a parlé par la propre bouche de Notre Seigneur Jésus-Christ.

La grande Mission modeste du Bienheureux Précurseur a donc été, tour à tour — *annoncée* — *chantée* — *célébrée* — et *reconnue*.

Il va suffire de montrer ici le défilé de tous ces textes, ainsi classés sous le commandement de leurs propres auteurs, pour que la splendide harmonie de leurs manœuvres sociales d'instruction et d'enseignement pour le peuple en ressorte dans tout son éclat.

Ainsi donc, reprenons.

1° *Mission de St. Jean-Baptiste annoncée par le Prophète Isaïe* : “ La voix de celui qui crie dans le désert parle ainsi : “ Préparez le chemin du Seigneur et redressez, dans la solitude, les sentiers de notre Dieu. ” (1)

Les quatre Evangélistes ont reproduit cette parole. (2) Mais de plus, pour donner à la grande vertu du témoignage qu'elle contient une confirmation toute spéciale et dont les délicatesses probantes méritent bien d'être notées, l'Evangile de St. Jean, met dans la propre bouche du Précurseur le texte sacré qui le concerne. Le Baptiste se rend ainsi témoignage à lui-même, mais en quelle humilité, ô Seigneur Jésus ! Jean avait à répondre à une députation que lui dépêchaient les Juifs de Jérusalem, afin de lui demander ce qu'il était en réalité, et qui se trouvait composée de prêtres et de lévites (3). A ces émissaires d'un sacerdoce tombé en orgueil, le Fils de Zacharie répond

(1) Vox clamantis in deserto : Parate viam Domini, rectas facite in solitudine semitas Dei nostri. (*Isai*, XI, 3.)

(2) Math, III, 3.—Marc I, 3.—Luc III, 4 Jean I, 23.

(3) Et hoc est testimonium Joannis quando miserunt Judæi ab Jerosolymis sacerdotes et levitas ad eum ut interrogarent eum : Tu quis es? *Joan* I, 19.

par ce grandiose exposé théologique, tout entier contenu dans ces quelques versets : “ Je ne suis pas le Christ (1), car le Christ est celui qui viendra “ après moi, mais il a été fait avant moi, étant lui-même la priorité universelle et souveraine (2). Je ne suis pas non plus Elie ; je ne suis pas “ prophète.” (3) Puis, pressé par les interrogations de ces curieux, il finit par leur dire : “ Je suis la voix du crieur du désert qui doit répéter la sentence d’Isaïe : Rendez droit le chemin du Seigneur.” (4).

Ce germe vainqueur d’humilité, seul capable, — nous l’avons déjà indiqué ailleurs, — de donner la véritable intelligence politique et l’unique grandeur sociale, se trouve, à propos du texte d’Isaïe sur Saint Jean, largement confirmé par le commentaire que donne l’Evangile de St. Luc en reproduisant ce verset. A la suite de la citation du Prophète, cet Evangeliste ajoute, en effet : “ Toute vallée sera comblée, toute montagne et toute “ colline seront abaissées ; ce qui est tortueux sera réduit à la droiture ; ce qui “ est rude, sera aplani. ” (5) — Puis, comme signalement d’un tel triomphe, l’Evangile ajoute : “ Toute chair verra le salut de Dieu ! ” (6)

La morale de toutes ces sublinités peut donc s’établir par ce programme : *Hardiesse, Marche en avant et Rectification . . . par le moyen de l’Humilité.*

2° *Mission de St. Jean-Baptiste, chantée par l’Archange Gabriel.* — “ Beaucoup se réjouiront en sa naissance, ” (7) car il sera grand devant le “ Seigneur. (8) Il convertira une grande quantité des enfants d’Israel au “ Seigneur leur Dieu. (9) Et il marchera devant ce Dieu lui-même, dans “ l’esprit et la vertu d’Elie, afin de tourner *le cœur des pères vers leurs “ enfants.*” — (La séparation radicale du Paganisme et du Christianisme est tout entière contenue dans ce lambeau de phrase, véritable monument de philosophie domestique et sociale, telle que la veut la Révélation,) — “ afin “ de ramener l’esprit des incrédules à la *sagesse des justes :*” — (Ceci est

(1) Et confessus est et non negavit et confessus est : Quia non sum ego Christus, *Joan I, 21.*

(2) Qui post me venturus est, ante me factus est quia prior me erat *Joan I, 19.*

(3) Et interrogaverunt eum : Quid ergo ? Elias es tu ? Et dixit ! Non sum.—Propheta es tu ? Et respondit : Non. — *Joan I, 21.*

(4) Ait : Ego Vox clamantis in deserto : dirigite viam Domini, sicut dixit Isaias propheta, *Joan I, 23.*

(5) Omnis vallis implebitur et omnis mons et collis humiliabitur et erunt prava in directa et aspera in vias planas. — *Luc III, 5.*

(6) Et videbit omnis caro salutem Dei. — *Luc III, 6.*

(7) Et multi in nativitate ejus gaudebunt.—*Luc I, 14.*

(8) Erit enim magnus coram Domino. — *Luc I, 15.*

(9) Et multos filiorum Israel convertet ad Dominum Deum ipsorum. — *Luc I, 16.*



encore une indication très claire des vanités intellectuelles du Rationalisme) — “ et c'est ainsi qu'il préparera au Seigneur un *peuple parfait*.” (1)

Vive Dieu ! c'est parler *comme un Ange*. — O Canada ! Canada ! rien que pour l'amour de St. Jean-Baptiste, on ne peut s'empêcher de s'attacher à toi, de tous les purs attachements de la conscience et de la sainte charité du bon Dieu !

30. *Mission de St. Jean-Baptiste célébrée par Zacharie son père*. — Cette célébration d'une paternité qui palpète sous la plénitude du St. Esprit (2) est un cantique admirable que l'Eglise a adopté dans sa liturgie comme étant un des plus féconds pour faire germer la prière dans l'âme des Fidèles, c'est le cantique du *Benedictus*. (3)

En voici les principaux traits tout particulièrement relatifs à la Mission de St. Jean :

Cette Mission, dit Zacharie, — qui en ce moment prophétise, comme le note expressément l'Evangile ;—cette Mission consiste “ à donner au peuple la science du Salut, ” et l'enseignement de cette science se trouvera dans l'effacement des péchés pour les consciences humaines, dont l'association forme ce peuple. (4) Quelle sublime démocratie de la grâce !

Ensuite, cette science acquise pour soi, savez-vous ce qu'elle doit prophétiquement produire ? — Elle doit se faire “ l'illumination de ceux “ qui sont assis dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort ! ” (5)— *L'Ombre de la Mort*, quelle image ! quelle escorte ! quel compagnonage ! quelle poursuite ! mais aussi, quel fantôme et quelle disparition bienheureuse, quand arrive l'instant des *illuminations*. !

Enfin, l'illumination étant accomplie, et les volées de la mort dissipées au loin, le couronnement de l'œuvre se présente ; il s'appelle la *Direction* ; et la direction vers quel but ? dans quelle route ? — Dans la route, objet de toutes les opérations salubres du cœur humain ; — dans la route, qui conduit au terme légitimement ambitionné comme étant le plus beau joyau moral de cette vie ; — dans la route, qui aboutit au suprême Château du Cœur

(1) Et ipse præcedet ante illum in spiritu et virtute Eliæ; ut convertet corda patrum in filios et incredulos ad prudentiam justorum, parare Domino plebem perfectam. — *Luc 1, 17*.

(2) Et Zacharias, pater ejus repletus est Spiritu sancto; et prophetavit dicens. — *Luc 1, 97*.

(3) *Luc*. — I, de 68 à 80.

(4) Ad dandam scientiam salutis plebi ejus, in remissionem peccatorum eorum. — *Luc 1, 77*.

(5) Illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis sedent. (*Luc 1, 79*)



et dont la possession SURPASSE TOUT SENTIMENT, (1) selon ce mot de St. Paul qui est tout un abîme de profondeur ; — en un mot, le chemin de la Paix, — *In Viam Pacis.* (2)

4° *Mission de St. Jean-Baptiste reconnue par Jésus-Christ lui-même.* — Nous avons déjà traité cette question, spécialement au Chapitre de l'Ambassade, où la reconnaissance faite par Jésus-Christ de la mission de Jean-Baptiste est accentuée en termes assez énergiques. Mais il y a, dans cette immortelle harangue du Christ, qui suivit le départ des Ambassadeurs du Prophète prisonnier, un trait que nous avons gardé pour le Chapitre de la Mission. Le voici : — A la suite, et comme exemple de cette verte comparaison du siècle avec les gamins de la rue, le Christ ajoute : “ Jean-Baptiste est arrivé ; “ Il ne mangeait pas de pain, il ne buvait pas de vin, et voilà que vous “ dites de lui : Il faut qu'il ait quelque diable à son service.” (3)

“ Puis est venu à son tour le Fils de l'homme. Lui, il a mangé et bu “ comme vous tous, et alors vous dites de lui : c'est un mangeur et un “ buveur ; il fréquente des publicains et se fait l'ami de gens de mauvaise “ vie.” (4)

Pures Austérités des Saints et douce Charité des Apôtres, voilà bien ce qu'on pense de vous dans le monde ! et voilà bien, pris sur le vif, dans ces deux versets, le portrait criant à force d'être fidèle, de ce qu'on appelle l'*Opinion publique*. L'*Opinion publique*, génératrice de tant de bassesses, conseillère de tant de lâchetés, entremetteuse de tant de hontes et pourtant honorée de tant d'idolâtries. Ah ! pour toute conscience chrétiennement indépendante et simplement honnête, l'*Opinion publique*, ce n'est certainement pas une Déesse ; ce n'est qu'une geuse.

Et pour la flétrir, le Christ ajoute : “ La sagesse sera justifiée par tous ses enfants. ” (5) Profonde et consolante parole, O doux Maître ! — Oui, il faut être né de la Sagesse, avoir été conçu dans ses entrailles et avoir sucé le lait de ses mamelles, pour témoigner de sa puissance et pour justifier sa vertu. La Sagesse ! Après avoir parlé ainsi à la foule, le Christ tout en marchant, priaient tout haut l'Eternel et définissait ainsi la Sagesse dans son colloque

(1) Et pax Dei quæ exsuperat omnem sensum custodiat corda vestra et inteligentias vestras in Christo Jesu. — *Philip IV, 7.*)

(2) Ad dirigendos pedes nostros in viam pacis. *Luc I, 79.*)

(3) Venit enim Joannes Baptista neque manducans panem, neque bibens vinum et dicitis Dæmonium habet. *Luc I, 33.*)

(4) Venit Filius hominis manducans et bibens et dicitis. Ecce homo devorator et bibens vinum. Amicus publicanorum et peccatorum. — *Luc VII, 34.*

(5) Et justificata est sapientia ab omnibus filiis suis. — *Luc VII, 35.*

ineffable avec son Père. “ Ah ! je te l'avoue, Père, toi qui es le Maître du ciel et de la terre. Je te l'avoue et je t'en glorifie. — *Confiteor*, — Tu as caché bien des choses à ceux qui se croient sages et prudents, mais tu les révéles aux petits,” c'est-à-dire, aux humbles. (1)

Or, pendant que Jésus s'entretenait ainsi avec son Père, — O merveilleuses surprises des *Rencontres ménagées par le Ciel!* — un Pharisien de passage invite le Sauveur à venir manger dans sa maison. Jésus accepte et se met à table (2) Et c'est alors que se passe cette scène intraduisible de la pécheresse publique qui a pénétré dans la maison, parce qu'Il y était, qui a apporté des parfums avec elle, qui se tient derrière le Maître et tout près de ses pieds, et puis, qui éclate en sanglots, arrose de ses larmes les pieds de son Sauveur, les essuie avec ses cheveux, les embrasse et les embrasse encore, — *non cessavit osculari*, — et les embaume de tous les parfums qu'elle possédait (3) Ah voilà le défi surnaturel jeté à l'opinion publique par le St. Évangile de Notre Seigneur Dieu ! C'est la loi suprême de l'Amour Divin, ainsi que le Christ a grand soin de l'expliquer lui-même en cette circonstance ; et les miracles de cette loi sont inconcevables. Madeleine sort de ses larmes et de ses manifestations de cœur, purifiée, libre du péché ; et le Christ la salue en lui disant “ Vas en paix ” (4) Enfin, plus tard, quand le même Christ ressuscitera d'entre les morts, avant de se montrer à ses disciples, il apparaîtra, sous les traits d'un jardinier, c'est-à-dire, du véritable auteur des fleurs et des fruits de la grâce, à cette même femme qui par deux fois renouvela pour lui ses effluves d'amour dans la maison d'hommes appelés tous les deux Simon, l'un Pharisien de Jérusalem, et l'autre lépreux de Béthanie. Et cette apparition, il est impossible d'en lire le récit, sans se sentir le cœur tout gonflé d'admiration et sans éprouver comme un frisson divin vous passer par les cheveux. Quel Dialogue et quelles intonations parties du cœur ! Absorbée dans sa douleur d'avoir trouvé le Tombeau vide, elle erre le long de la colline, et ne reconnaît pas Jésus debout à ses côtés. Et Jésus : — “ Femme pourquoi pleures-tu ? ” Qui cherches-tu ? ” — Et Madeleine : — “ Ah si c'est toi qui me l'as enlevé dis-moi bien vite où tu l'as mis et j'irai le reprendre ” — Et Jésus : — “ MARIE ! ” — Alors, s'entendant appeler par son nom, elle lève les yeux, le reconnaît et s'écrie :

(1) Confiteor tibi Pater, Domine cœli et terræ quia abscondisti hæc a sapientibus et prudentibus et revelasti ea parvulis. — *Math. XI, 25.*

(2) Rogabat autem illum quidam de Pharisæis ut manducaret cum illo. Et ingressus domum Pharisæi discubuit. — *Luc VII, 36.*

(3) *Luc VII — 37 — 38 — 45 — 46.*

(4) *Luc VII — 47 — 48 — 50.*



— Il semble vraiment qu'on entende ce cri — “ RABBONI !! — c'est-à-dire : “ Oh mon Maître adoré !!! ” (1)

Je connais bon nombre de personnes qui ne peuvent jamais lire cette page de l'Évangile sans pleurer.

Comprend-on ce bel enchaînement évangélique de la Mission, quand la Mission est humblement acceptée?—C'est un enchaînement qui, dans ses manifestations pratiques et habituelles, peut se traduire par ce que nous ne craignons pas d'appeler une formule des mathématiques providentielles.

Et cette formule s'établit ainsi :

Faites toute chose en vue de Dieu et dans une véritable pureté d'intention ; —alors, Dieu répondra à cette avance d'amour qui lui est très précieuse en vous accordant sans retard la multiplication mutuelle des trois forces suivantes.— Vos idées s'élèveront, comme d'elles-mêmes et sans le moindre effort, au-dessus, éminemment au-dessus des idées communes. — Votre cœur s'attendrira délicieusement et vous procurera des jouissances que vous ne soupçonniez pas auparavant.— Enfin, vous aurez à votre service les saintes trouvailles des rencontres imprévues, autrement dit ; Dieu fera tourner à votre joie et à votre sanctification, à la beauté de votre place dans son Ciel et à la réalité de votre bonheur même en ce monde, ce qu'on appelle les *Circonstances*, les *Evénements*, les *Accidents* de ce monde, les plus insignifiants et les moins préparés par le calcul des hommes. — Et après tout vraiment, dans la main du bon Dieu, qu'est ce qui est Accident ? qu'est ce qui est Evènement ? — qu'est ce qui est Circonstance ? qu'est ce qui est l'Imprévu ?

Mais ceci ne comporte que des bénéfices tout à fait intimes et que la correspondance personnelle de l'âme aux indications surnaturelles. Il nous reste, pour terminer, à en examiner brièvement le côté public et social.

D. De quelle façon et par quels moyens peut se réaliser la Mission spéciale de la Nationalité Canadienne ?

D. Ainsi que nous l'avons indiqué du doigt, tout-à-fait au début de ce travail, au Chapitre du Patronage, c'est par l'application des trois Vertus Théologiques à la Chose Publique que l'on peut arriver à cette magnifique réalisation. Nous allons donc dire quelques mots très-sommaires et les plus pratiques possible sur :

1° La Foi Sociale,

(1) Jean XX — 14 — 15 — 16.

- 2° L'Espérance Patriotique,
3° La Charité Internationale.

D. Qu'entendez-vous par la Foi Sociale ?

R. C'est la soumission de l'Etat à l'Eglise, l'obéissance de la Puissance Temporelle à la Puissance Spirituelle ; c'est le glaive de l'une placé sous le glaive de l'autre, "*Gladium sub Gladio*," comme le définit, avec une précision qui sera toujours l'expression de la stricte vérité, l'admirable Bulle du grand Pape Boniface VIII. *Unam Sanctam*. (1) Et qu'y a-t-il de plus logique et de mieux ordonné qu'une pareille disposition tout *évangélique*, comme le dit en propres termes le document pontifical que nous venons de citer ? L'Eglise c'est la Société Parfaite et qui se trouve ornée par la main des Trois Personnes de la Sainte Trinité, de ces trois Privilèges radieux et souverains : — le Privilège d'être *ENSEIGNANTE* ; — le Privilège d'être *AIMABLE*, (dans le sens constitutif de ce mot,) et le Privilège d'être *DIRECTRICE*. — Ces désinences typiques que nous accentuons ici sont, en elles-mêmes, dans le génie de la langue française, le signe de la Divinité de ces trois idées et des milieux sur lesquels elles s'exercent. Ainsi la première désinence indique la Création et s'exerce sur l'Intelligence ; la seconde désinence indique la Communion et s'exerce sur le Cœur ; et la troisième indique l'Emanation et s'exerce sur la Volonté. — N'y a-t-il pas dans tout cet ensemble un reflet des splendeurs du Père, du Fils et du Saint-Esprit ?

Ah ! si les sociétés civiles voulaient seulement y réfléchir un seul instant, comme elles comprendraient la divinité de leur origine, quand elles savent se faire les heureuses sujettes de l'Eglise ! Or, c'est en cette science que consiste toute la *Foi sociale*.

C'est sous ces auspices irréfutables que le Canada a été non seulement fondé, mais encore découvert. La Commission Royale qu'emportait avec lui Jacques-Cartier, quand il partit de France, sur l'ordre de son Roi, pour remplir la Mission de sa propre patrie, contenait ces remarquables paroles, comme but suprême de l'expédition. — Nous les avons gardées pour la fin de cet écrit, car elles en résument tout le sincère vouloir : "*L'AUGMENTATION DU SAINT NOM DE DIEU ET DE NOTRE MÈRE LA SAINTE EGLISE.*"

(1) In hac Ecclesia ejusque potestate, duos esse gladios ; spiritualement videlicet et temporalem Evangelicis dictis instrui. — *Gladium sub Gladio*. — Temporalem auctoritatem spirituali subjici potestati. (Bulle *Unam Sanctam*.)

D. Qu'appellez-vous Espérance Patriotique ?

R. Ce n'est pas nous qui répondrons à cette question, mais l'homme que, dans la plus grande énergie de nos convictions, nous croyons être, et de beaucoup, de beaucoup, le plus patriote des Canadiens; Monseigneur Ignace Bourget; et jamais plus magistrale déclaration ne fut mieux appliquée à la Fête Nationale de la St. Jean-Baptiste :

“ A nos yeux, le vrai patriote est un sincère catholique. La Religion inspire l'amour de la Patrie, et la Patrie fait aimer la Religion. La Religion et la Patrie sont inséparables. La Religion veille à la garde de la Patrie, et la Patrie se dévoue à la conservation de la Religion. Point de Religion, point de Patrie. Point de Patrie, point de Religion. Sans la Religion, les intérêts nationaux sont sacrifiés; et sans la Patrie, les intérêts religieux sont oubliés et mis de côté. Le Prêtre a besoin du Citoyen, et le Citoyen a besoin du Prêtre. Ce sont là comme deux corrélatifs dont l'un ne va pas sans l'autre, ou deux membres d'un même corps. Ces sentiments s'échappent par tous les pores de notre corps social: et partout où la Religion et la Patrie ne sont pas en parfaite harmonie, il y a désordre et confusion. ”

“ Aussi, repousse-t-on avec horreur tout ce qui tend à séparer la Patrie de la Religion; parce que l'on comprend intimement que si la Patrie est le corps, la Religion est l'âme de notre société; et que si l'on sépare l'âme du corps, l'on n'a plus qu'un cadavre. ”

“ Il est évident que c'est la Religion, et la Religion seule, qui produit la vraie Nationalité. C'est elle qui supplie les Saints qui sont au ciel de vouloir bien en être les protecteurs. C'est elle qui charge ses ministres, qui sont sur la terre, de l'entretenir par leur prière, leur parole, leur exemple, afin que ce feu, descendu du ciel pour embraser le monde entier, ne s'éteigne jamais pour le malheur des peuples. Aussi, est-ce, N. T.-C. F., avec un souverain bonheur que nous voyons dans nos fêtes patriotiques, régner la plus douce harmonie entre le ciel et la terre, entre les pasteurs et les brebis, entre les riches et les pauvres; enfin, entre toutes les classes de la société. (1)

Fut-il jamais thèse plus haute, plus pure et plus sereinement exprimée ?

Dix ans auparavant, jour pour jour, ce Saint Vieillard de la Nation donnait, du même Programme Catholique, ces explications pratiques, vrai caté-

(1) Lettre pastorale, 31 Mai 1868.

chisme national, accompagné de notices historiques que l'honneur canadien devrait sans cesse, avoir sous les yeux, car elles constituent la seule vraie *Grande Charte* de toute la vie politique du Canada, devant Dieu et devant les hommes.

“ Le patriotisme religieux est l'amour tendre, fort et désintéressé que la Religion seule peut inspirer pour la patrie. Ceux qui sont animés de ce patriotisme ont pour principe que leur âme est à Dieu, et leur corps à leur pays. Ils vivent donc de la même vie, en ne vivant que pour la Religion et la Patrie. Voilà pourquoi ils sont en même temps bons Chrétiens bons Citoyens.

“ Ce patriotisme religieux fait que le bon Citoyen aime et défend la Religion comme s'il était Prêtre ; et que le Prêtre aime et défend sa Patrie comme s'il était Citoyen. Avec cet amour mutuel, ces deux hommes se rencontrent, tantôt sur le terrain de la Politique, et tantôt sur celui de la Religion, sans jamais se blesser. Tout au contraire, ils s'entraident, avec tant de cordialité, que toujours ils prospèrent dans leurs entreprises, qui n'ont du reste d'autre but que le maintien des bons principes et le bonheur du peuple.

“ Car c'est un axiôme avoué de tout le monde et proclamé avec enthousiasme par toutes les bouches religieuses et politiques, que “ l'Union fait la Force. ”

“ Mais revenons à quelque exemple pour rendre ces vérités encore plus lumineuses et frappantes. Nous n'irons pas bien loin le chercher, car il se trouve dans notre propre histoire ; il appartient à notre nationalité ; il fait partie de nos chroniques ; enfin, c'est un exemple domestique et comme un trait et caractère de famille. Rien ne saurait, par conséquent, nous intéresser davantage. Le voici cet exemple remarquable, avec tous ses détails.

“ Lorsque nos pères, il y a déjà plus de deux siècles, quittèrent leur belle et heureuse patrie, pour s'en faire une adoptive, dans ce pays alors sauvage, ils apportèrent ici le patriotisme religieux, qui, pour leur cœur de foi, était le vrai feu sacré. Car ce fut l'amour de leur antique religion et de leur nouvelle patrie, qui leur fit traverser les mers, qui leur fit planter la croix sur ce rivage et au milieu de leurs pauvres cabanes, qui les arma du crucifix et de l'épée, et leur fit faire des prodiges de valeur pour défendre leur culte et leurs foyers contre de cruels sauvages et de fanatiques hérétiques.

“ Mais enfin, après un siècle de généreux dévouement pour défendre la cause commune : la Religion et la Patrie, la divine Providence, toujours adorable dans ses desseins, donna la victoire aux Anglais qui, en 1759, assiégeaient Québec, et qui, l’année suivante, vinrent occuper Montréal, et complétèrent ainsi la conquête de tout le pays.

“ Le Canada était donc vaincu, mais le patriotisme canadien ne l’était pas. Car nos pères, avant de mettre bas les armes, se souvinrent qu’ils n’étaient venus peupler le pays, que pour en faire un pays religieux. Ils capitulèrent donc avec les vainqueurs : et, forts de leur patriotisme, ils demandèrent hardiment, “ pour tous les habitants de la Colonie, le droit d’être conservés dans la possession de leurs biens ; pour tous les Catholiques, le libre exercice de la Religion ; pour leur Clergé et leurs Communautés, des sauvegardes, les Dimes et tous les droits accoutumés ; et pour les Evêques, le libre exercice de leurs fonctions épiscopales.” (*Capitulation de Québec et de Montréal.*)

“ Voilà comme nos religieux ancêtres pensèrent et agirent, dans les circonstances si critiques pour eux, puisqu’ils étaient sur le point de passer sous une domination étrangère, et qu’il s’agissait de *toucher au pouvoir* d’un gouvernement qui, à cette époque, faisait mourir ses propres sujets pour cause de religion. ”

“ Ils devaient donc prévoir, qu’en demandant le libre exercice de leur sainte Religion à leurs nouveaux maîtres, ils s’exposaient à un refus formel. et qu’ils compromettaient gravement leurs intérêts civils, en cherchant à conserver leurs droits religieux. Par conséquent, s’ils eussent été *libéraux*, comme on voudrait que vous le fussiez, ils n’auraient pas dû risquer de perdre leurs biens et tous leurs droits civils, *pour le plaisir de faire triompher la cause de la Religion.* Ils ont au moins tout risqué ; et Dieu les a bénis, comme il bénit toujours les peuples qui mettent en lui toute leur confiance. Car il en est résulté qu’ils ont été maintenus dans la possession de leurs biens et dans le libre exercice de la Religion.” Ainsi, ils n’ont pas eu à regretter d’avoir fait cause commune avec la Religion, et leur zèle, simplement exercé pour la protéger, est loin d’être le *comble de la folie.*”

“ C’est là le précieux héritage que nous ont légué nos pères ; et si nous le recueillons avec soin, il nous sauvera tous, dans ces terribles commotions qui se font sentir si souvent dans toutes les parties du monde. Grâce à Dieu, nous l’avons conservé jusqu’ici, car il fait encore partie de notre Constitution. il entre dans toutes nos lois ; il siège dans toutes nos Cours

“ de Justice ; il tient à toutes nos habitudes ; il s'infiltré dans toutes nos
 “ institutions ; il se glisse enfin dans tous les rangs de notre société. Qui
 “ donc serait assez ennemi de tout bien, pour vouloir travailler à déchirer
 “ nos entrailles, pour en arracher le patriotisme religieux qui fait notre
 “ gloire nationale aussi bien que le bonheur de nos familles ? ” (1)

D. En quoi consiste maintenant la Charité Internationale ?

R. — Quand St. Paul, écrivant aux Ephésiens, après leur avoir fait observer jusqu'à quel point ses lecteurs pouvaient compter sur *son intelligence du Mystère du Christ* (2), leur dit : “ Pour ce qui concerne la promesse du “ St. Esprit dans le Christ Jésus, par l'Évangile, les Gentils sont des co-
 “ héritiers, des membres d'un seul corps et des co-partageants ” (3), le mot *Gentes* ne peut-il pas aussi bien se traduire par le mot : *Nation* que par le mot : *Gentils* ? Le grand Évangéliste, qui mérita d'être appelé l'Apôtre des nations, lui qui donna au monde l'explication de la Charité la plus rayonnante que le monde ait jamais entendue, n'indiquait-il pas, dans ce verset de ses Epîtres, les merveilleuses relations de solidarité évangélique qui peuvent et qui doivent unir les peuples entre eux, *en tant que peuples*.

Quoiqu'il en soit, nous tenons pour indubitable que le catholicisme d'un pays lui impose non-seulement des devoirs nationaux, mais encore des devoirs internationaux, car on ne saurait logiquement admettre un côté de cette question, comme une vérité bienfaisante, et rejeter l'autre côté, comme une dangereuse erreur.

En outre, ces devoirs doivent naturellement s'augmenter de toute la miséricorde dont est imprégné l'Évangile, d'un bout à l'autre, lorsque les relations s'échangent entre une nation *Catholique* et une nation *Acatholique* ; — c'est l'expression conciliaire. — Oh ! c'est alors, nous semble-t-il, que la Charité Internationale devrait enfanter des prodiges ! Eh oui, précisément des prodiges de *Mission*.

Eh bien ! le Canada n'a-t-il pas à rentrer en lui-même et à examiner sa conscience intime à ce sujet ?

Dans le domaine des relations extérieures, on peut dire, en effet, que tout se concentre pour lui en son voisinage avec les États-Unis. Et, si nous ne voulons pas sortir de l'idée catholique apostolique et romaine qui doit

(1) Lettre Pastorale, 31 mai 1858.

(2) Prout potestis legentes intelligere prudentiam meam in mysterio Christi, *Ephes III, 4*.

(3) Gentes esse cohæredes et concorporales et comparticipes promissionis ejus in Christo Jesu per evangelisum, — *Ephes III, 6*.



nécessairement dominer toute cette thèse, ne nous est-il pas permis de dire que le Canada est une Bergerie du Bon Pasteur, à côté de laquelle se trouve parquée toute une immense Tribu de Mercenaires ?

Les Etats-Unis ! — Dans le cours de cet écrit, il nous est arrivé d'en parler, de temps en temps, d'une manière incidente, et jamais, — nous le reconnaissons, — sans déposer quelque témoignage à charge contre eux, quelque réflexion défavorable à leur égard. C'est que les Etats-Unis forment un Peuple dont il est, je crois, impossible de parler de sang-froid, ou du moins, avec indifférence, si peu qu'on le connaisse. Et comme personne au monde, même quiconque se sentirait animé sur son compte d'un véritable engouement, ne peut soutenir que ce peuple est absolument sans défaut, il se trouve que les côtés défectueux qu'il porte avec lui donnent à sa physionomie morale des aspects d'un grimaçant achevé. Dans ce qu'il a de mauvais, Frère Jonathan a quelque chose qui glace, qui repousse et qui fait horreur.

Mais, loin d'être tout mauvais, nous soutenons hardiment au contraire que c'est un peuple qui, sous bien des rapports moraux, mérite l'admiration de toute conscience chrétienne, et paraît destiné à donner un jour à l'Eglise d'incalculables trésors de consolation et de joie.

Au surplus, qu'il me soit permis de dire rapidement ici l'effet que m'ont toujours produit, pris en gros, les *Américains* ; car c'est là une dénomination que les citoyens des Etats-Unis semblent avoir usurpée pour leur usage personnel et exclusif, à travers le monde entier.

C'est un fait reconnu en chimie que presque toute substance végétale et même animale.—(je ne pourrais dire quelles en sont les exceptions),—peut se transformer en *Vinaigre*, en *Alcool* et en *Sucre*. C'est simplement affaire de fermentation, de distillation et de cristallisation successives. — Les fruits gâtés, par exemple, sont très-propres à cette manipulation scientifique.

Or n'existe-t-il pas une frappante analogie entre cette donnée chimique et le système social de l'américanisation ? Les Etats-Unis ne sont-ils pas une immense cuvée, dans laquelle viennent se déverser toutes les épiluchures du vieux monde, pour y filtrer l'*acidité* du destin qui les a balayés d'un hémisphère à l'autre, et ensuite, pour sortir de l'alambic converties d'abord en *Eau-de-vie*. — (Quel mot curieux !) — dont les *degrés* varient et dont les applications industrielles sont innombrables, et enfin, — *si l'on veut*, — en *Sucre*, très-solide, très-blanc, très-flatteur à l'œil ; bref, le marbre de Paros des épiciers.

Réduits à cet état, en passant par toutes les canalisations savantes de l'appareil, ces détritrus de l'humanité, cette pulpe de l'univers en arrivent à former un peuple *fort*, — fort comme tout alcool, — fluide, susceptible de s'épurer, apte à tout, mais n'ayant pas, à proprement parler, de saveur à lui particulière, parce qu'il n'a pas trouvé dans le principe vital qui lui a donné naissance ce grand signe surnaturel qui s'appelle la Personnalité native des caractères. Deux fruits de la même espèce, et jusqu'à du même arbre, ont chacun leur personnalité, tandis que deux fioles de vinaigre, deux flacons d'alcool ou deux pains de sucre ne sont que des fractions d'une même quantité chimique. Le champ produit, dans son domaine, des individus ; l'usine ne produit, dans le sien, que des échantillons.

Et voyez les conséquences pratiques qui en émergent, en gros, pour l'Américain :

Il est passionné pour la liberté, mais à la condition que la liberté passe par un moule uniforme et ne s'écarte pas d'un type délimité par sa conception américaine.

L'assiette aristocratique manque complètement dans les mœurs naturelles de l'Américain. Il a trop passé par l'alambic social pour avoir la notion exacte des sommités sociales. Il est trop l'homme d'un moule pour avoir un sceau. L'*originalité* lui échappe. En revanche, s'il ne possède pas ce que la langue française, — qui est d'une insigne pauvreté, mais souvent aussi d'une profondeur métaphysique extraordinaire, — appelle le *Secret de la Distinction* ; il est merveilleusement doué, — quand il veut en faire usage, et un bon usage — du *Génie de l'Assimilation*.

Comme peuple, il est arrivé à l'âge pubère sans passer par l'enfance ; ce qui est une sorte de monstruosité sociale, dont le viciement est presque ineffaçable, car c'est une des plus grandes bénédictions de Dieu qui lui a été refusée, la bénédiction originelle, la bénédiction de l'enfance.

Et enfin, chez la Femme de ce peuple, — puisque nous avons dit, dans un Chapitre précédent, que les pulsations féminines, dans la vie d'une nation, étaient des indices très-sûrs de la véritable santé morale de cette nation, — chez la femme américaine, il existe trois *malheurs* ; — c'est le seul mot qui nous semble juste.

Elle n'a pas le sentiment de la virginité, qui est l'*unique* bête de la dignité de la femme, en quelque état où sa vocation l'appelle à vivre. D'ailleurs, les nations protestantes, — et sous ce rapport-là, l'Amérique peut bien être dite mille fois plus protestante que l'Angleterre, car ce qui subsiste

de traditions catholiques dans la vie intime d'Angleterre est incalculable, et l'Amérique est dépouillée de cet honneur, — les nations protestantes, disons-nous, n'ont pas de vierges, elles n'ont que des filles à marier ; c'est le châtement de famille de leur hérésie, c'est la malédiction héréditaire de Dieu sur leurs brutales attaques contre le célibat des prêtres, et sur leurs impies autant qu'ineptes dédains pour les couvents de religieuses.

En second lieu, élevée à l'honneur de la maternité, — c'est une remarque qui a été faite par une foule d'observateurs consciencieux, — la femme américaine n'a pas d'*enfants* elle n'a que des *petits*, — Nous n'insistons pas ; c'est assez dur en soi, et l'éducation est pour beaucoup dans cette tristesse morale. Les Américaines savent toutes faire de la pâtisserie, et il n'y en a pas deux sur cent qui soient capables de conquérir la confiance, — j'entends la confiance réelle, morale et directrice — je ne dis pas de leur maris : elles sont trop leur *propriété*, leur *capital* et leur *chose* pour être avec eux conquérantes de saine et moralisatrice confiance, — mais de leurs propres enfants, dès qu'ils arrivent à l'âge où ils raisonnent seuls.

Enfin, — troisième et dernier malheur de l'américaine ; — dans le domaine du sentiment, elle a une grande théorie de courage, d'énergie, d'empire sur soi, de dignité de sa personne, d'héroïsme ; que sais-je ? mais c'est la plus fausse, la plus décevante et la plus meurtrière de toutes les théories ; on peut l'appeler : *l'étranglement de son propre cœur* ; — c'est un suicide spiritualiste abominable.

Aussi, quel trait remarquable ne ressort-il pas de tous ces détails intimes dans l'étalage qu'on fait des mœurs publiques aux Etats-Unis.

Dans les villes de cette République le respect de la femme y est affiché, mais affiché à outrance. Toutes les dimensions de cet affichage, toutes les formes, toutes les contorsions, tous les cartonnages, tous les enroulements, tous les déploiements, tous les calibres, toutes les matières, toutes les cuivres, toutes les ferblanteries, toutes les peinturlureries de mauvais goût sont au service du mot " Lady, " pour lui faire sa place et pour la séquestrer du contact de l'homme. Est-ce donc un signe d'austérité de mœurs ? — Oh nullement ; l'austérité des mœurs ne s'affiche pas. Et d'ailleurs, on peut bien appliquer à ce sujet ce qu'on a dit des Sociétés de Tempérance ; c'est qu'elles ne s'établissent que dans les pays à ivrognes. Non, ce n'est pas de l'austérité de mœurs, ce n'est pas même de la politesse ; ce n'est que de la police et l'on dit, du reste, de certains hommes à certaines manières : " Trop poli pour être honnête. " Pauvres Yankees ignorants et vaniteux, vos gauches prétentions à la chevalerie sont éloignées du vrai, pur et saint respect de la femme, de



toute la distance qui sépare le Pharisien de l'Apôtre; et en vérité, toutes vos affiches, qui soit disant protègent vos filles et vos femmes, ne font-elles pas l'effet de ces bandelettes, dont les éternels anathématisés du Maître ornaient leurs fronts endurcis et frangeaient leurs tuniques hypocrites.—Le respect et la liberté de la femme, vous en collez l'annonce sur tous vos murs, vous les étalez sur toutes vos vitrines, vous les placardez sur tous vos échafaudages de construction ou de démolition; mais chez vous, la prostitution de l'enfance atteint des proportions à faire frissonner d'horreur, et quand vous vous mariez vous faites une domestique une *négresse-blanche* de la mère de vos enfants. — Voilà pourtant où aboutit l'influence de la femme dans les cités qui ont désappris, ou qui n'ont pas encore appris, à grouper leur esprit, leur conscience et leur cœur, autour d'un monument qui s'appelle du beau nom social de "*Notre-Dame.*"

Et si l'on pensait qu'il y a le moindre esprit préconçu de dénigrement, de ma part, dans ces paroles, on se tromperait grandement. Loin de là en vérité, car si ces paroles ont quelque apparence de sévérité, cette sévérité ne saurait être que la correction à la quelle se sent entraîné un profond et sérieux attachement, "*Qui bene amat, bene castigat,*" dit un vieux proverbe fort connu.

Or donc, ce Peuple Américain, malgré les disgrâces extérieures de sa physionnomie morale; malgré les vers rongeurs qui semblent inféodés à son existence; malgré l'idolatrie cancéreuse qu'il porte dans le ventre, l'idolatrie du DOLLAR, "*Auri sacra fames*" des temps antiques; malgré toutes ses infortunes et toutes ses platitudes, malgré toutes ses arrogances et toutes ses ignorances, est fait pour devenir un peuple superbe, un vrai Benjamin du Roi Jésus.

L'opinion que nous allons émettre paraîtra peut-être un paradoxe, mais nous n'entreprendrons nullement ici de donner la démonstration du contraire; et nous appuyant simplement sur l'idée de la vraie *Mission* d'un peuple, comme étant le principe générateur de sa Nationalité, nous disons: — L'Américain est un peuple à faire. Il n'existe réellement pas encore à l'état de peuple. Il est peut-être conçu; —et encore? *Chi lo sa?* — mais il n'est certainement pas né à l'existence réelle des Patries.

En revanche, quand ce jour viendra, oh le vigoureux enfant que Notre Seigneur Dieu se sera donné dans le monde!

L'heure de ces grandes naitivités sociales est le secret de Dieu seul, de ce Dieu impénétrable, qui faisait chanter par ses Prophètes le sublime

“ *Filius datus est NOBIS,*” (1) pour annoncer l'avènement de son Verbe de Vie ; mais nous savons *qu'il faut* que l'Eglise ait son règne universel, général, absolu, suprême et plein, sur le monde ; et que le monde, ce n'est pas la moitié du monde, mais bien le monde tout entier. Nous savons que si l'Europe doit nécessairement avoir sa *régénération*, l'Amérique n'attend que sa *génération* à l'Eglise, pour trouver son chemin.

Et le Canada c'est la clef géographique du Continent Américain.

Quand une armée est en marche, et qu'il lui faut traverser une formidable chaîne de montagnes hérissées de précipices, semées de meurtrières surprises, pavées d'engloutissements et souverainement rebelles à toute science ordinaire des déploiements guerriers et des défilés stratégiques, c'est en général, un petit pâtre, qui se faisant, sans s'en rendre bien sûr le moindre compte à lui-même, une sorte de Chef d'Etat-Major-Général du Commandant-en-Chef de cette armée, la fait manœuvrer, la conduit, la guide, la dirige, l'inspire et la sauve. Les Etats-Unis, qui n'ont, il faut le dire, — et c'est à leur éloge de l'avouer, — qu'une Discipline et qu'un germe de Chevalerie : la Discipline et la Chevalerie du Travail, nous représentent cette immense armée expéditionnaire. Une barrière, en apparence infranchissable et dont le passage défie toute humaine audace d'espoir, *Pelion*, sur *Ossa* ; Alpes de la Morale sur Apennins de la Volonté, sépare cette armée en marche, du beau Royaume de l'Eglise, inépuisable Lombardie des consciences universelles. — Le Canada, le Canada de St. Jean-Baptiste, avec ses sandales agrestes et la ceinture évangélique que lui a léguée son céleste Patron, ne voudrait-il pour être le petit pâtre inspiré de Dieu qui ouvre les avenues et prépare la possession de l'Eglise à tout ce vaste et énergique continent. — Il n'y aurait que l'orgueil, un misérable et satanique orgueil, qui pourrait empêcher le Canada d'ambitionner ce rôle.

Et alors, oh quelle réalisation inouïe du Psaume si connu “ *Laude Jerusalem Dominum !* ” éclatera à travers le monde ! (2) Alors, O Patrie Américaine enfin sanctifiée ! tu comprendras ce Seigneur qui fortifie les barrières de tes portes et bénit les enfants que tu contiens en toi, — *Quoniam confortavit seras portarum tuarum ; benedixit filiis tuis in te.* — Alors, tu n'auras plus d'autres frontières que la Paix elle-même ! — *Qui posuit fines tuos pacem,* — et la fine fleur du froment sera ta nourriture. — *Et adipe frumenti satiat te.* — C'est qu'en ce temps, la sainte parole de l'Eglise, dans son émission souveraine, fera le tour du monde en une conquérante, agilité. —

(1) Isale IX — 6.

(2) ALLELUIA. CXVLVII.

Qui emittit eloquium suum terræ, velociter currit sermo ejus.—Car, pour Dieu, la neige est comme la laine des agneaux, et les nuées, comme la poussière du chemin. — *Qui dat nivem sicut lanam, nebulam sicut cinerem spargit.* — Il a ses plans ; il commence par envelopper les cœurs de glaçons, aussi facilement que l'on ramasse le pain dans les corbeilles. — *Mittit crystallum suam sicut buccellas.* — Et dans ce mystérieux secret de sa puissance, personne ne peut supporter la frigidité de sa face, — *Ante faciem frigoris ejus quis sustinebit ?* Mais ce n'est qu'une épreuve. Il suffit d'une seule parole du Verbe pour faire fondre toutes ces glaces, — *Emittet verbum suum et liquefaciet ea.* — L'esprit de Dieu n'a qu'à souffler et les eaux affluent, — *Flabit spiritus ejus et fluent aquæ.* — Et tout cela n'est pas un rêve, O Sacré Cœur de Jésus ! car, nous dit en terminant ce cantique de l'avenir votre Prophète-Roi qui fut si grand pécheur et si sincère pénitent, — “ ce n'est pas envers toutes les nations que le Seigneur en agit ainsi et qu'il manifeste en ce mode d'aussi exceptionnels décrets de sa miséricorde, ALLELUIA. ” — *Non fecit taliter omni nationi et judicia sua non manifestavit eis. Alleluia.*

Je sais bien que beaucoup de gens, et même appartenant à des classes diverses, traiteront de chimérique la donnée qu'on vient de lire ; mais voici ma réponse ; elle sera technique et demande attention. — C'est par cette pensée que j'ai voulu clôturer les pensées de ce Livre.

Ce qui n'est pas une chimère en Canada, ce sont deux grandes tristesses religieuses et qui sont attachées à son sol ; l'une est négative et l'autre est positive.

La *Tristesse négative*, c'est de voir le Canada, qui est une nation éminemment catholique, où la Foi du peuple est profondément enracinée, qui ne connaît ni le respect-humain de ses pratiques de piété, ni les complaisances morbides des fausses religions qui s'exercent sur son sol ; bref, qui est merveilleusement réfractaire à toute apostasie de son Baptême ; eh bien, de voir cette forte et dévote nation canadienne avoir si peu fait jusqu'ici pour la conversion des Protestants, déployer si peu de zèle pour une si belle mission pourtant indiquée d'elle-même à la pure charité catholique, et répondre, en un mot, si faiblement, si timidement, à cette vocation évidente du bon Pasteur à son égard.

Quant à la *Tristesse positive*, nous entendons par là les querelles et les divisions du Clergé. — Inutile de discuter le sujet ; mais on peut affirmer, sans grand' crainte d'erreur que : *Si l'on avait évité,* — ET QUAND ON ÉVITERA, — *de se donner à soi-même la Tristesse négative que nous venons*

de signaler ; on aurait peut-être prévenu, — ET L'ON TERMINERA POUR JAMAIS — la granâe Tristesse positive que nous ne faisons que désigner du doigt.

Et je n'ai pas l'intention d'en dire davantage.

Mais, il est bien permis d'émettre le souhait de voir une Œuvre nouvelle se fonder en Canada. — On m'a dit, du reste, un jour que j'en parlais, que l'idée de cette œuvre vit dans le cœur du Saint Pontife de ce pays et de quelques-uns de ses plus fidèles disciples. — Or, cette œuvre, devrait avoir pour principe de créer ici, spécialement à l'égard du Protestantisme Américain, le COLLÈGE DE LA PROPAGANDE du Nouveau Monde.

Les reliques de St. Jean-Baptiste sont conservées à Gênes et sont vénérées dans la Cathédrale de cette ville qui s'appelle *Superbe*. Un jour, il y a quelque quatre siècles de cela, on apporta, pour être baptisé dans cette Cathédrale, un enfant qui venait de naître ; c'était le fils d'un marchand de drap des environs. Au moment où s'accomplit le Sacrement qui rachetait une âme à Jésus-Christ, oh bien sûr ! les ossements sacrés de St. Jean-Baptiste durent tressaillir d'un tressaillement tout particulier, comme lorsque de son vivant, il voyait passer de loin le Sauveur du monde en personne. C'est que, quelques années plus tard, cet enfant devenu homme, après avoir vainement sollicité de sa propre patrie. — Nul n'est prophète dans son pays, dit le Seigneur lui-même, (1) — une grande faveur dont l'ambition n'avait cessé de tourmenter sa studieuse jeunesse, venait enfin de voir ses vœux comblés par la Catholique Espagne. — Il avait un vaisseau à lui ! — Et quand il l'eut, quand il y mit le pied, il portait tout un monde nouveau dans sa tête et l'Évangile dans son cœur. Cet enfant, cet homme, ce navigateur, c'était Christophe Colomb. Or, pendant que le baptisé de la cathédrale de Gênes naviguait sur la vaste étendue des mers, St. Jean-Baptiste le suivait du haut du Ciel et toujours Précurseur, toujours Prophète, toujours Conquérant, prenait sa part du grand héritage qui allait être découvert. Il exerçait ainsi ce Droit d'Aïnesse sur l'humanité tout entière dont le Christ l'avait investi de son vivant et le beau Majorat qu'il se choisissait dans la conquête c'était le Canada. Et l'on peut bien dire, sans peur de se tromper, que pénétrant jusqu'aux extrémités des grandeurs futures de ce Canada, qui sont encore inconnues à ses habitants de l'heure actuelle, St. Jean-Baptiste leur Patron avant la découverte du pays, de même qu'il fut sanctifié avant sa propre naissance, paraphrasait, devant le Trône de cet Agneau de Dieu qu'il avait chanté sur la terre, ce verset de l'Écclésiastique (2) qui nous a

(1) Amen dico vobis quia nemo propheta acceptus est in patria sua. — *Luc. IV 24.*

(2) *Eccli. XXIV. 16.*

paru bien approprié pour servir d'épigraphe à un livre consacré au culte de ce Saint.

Et radicavi in populo honorificato. — Je me suis enraciné dans un peuple substantiel dans l'honneur,

Et in parte Dei mei hereditas illius. — Et l'héritage de ce peuple est une portion elle-même de Dieu.

Et in plenitudine sanctorum detentio mea. — Et c'est dans la plénitude des Saints que je me fais l'HABITANT de ce sol.

PRIÈRE.

O Trinité Eternelle de Dieu, Notre Père qui êtes au Ciel, — PATER NOSTER QUI ES IN CÆLIS ; — Jésus son Fils Unique, fait Homme par miséricorde envers chacun de nous, Christ, seul vrai Roi surnaturel de toutes les nations du monde ; et Vous, Esprit-Saint, qui procédez du Père et du Fils, par la vertu incompréhensible de l'incommensurable amour, qui, seul, pouvez éclairer nos intelligences, féconder nos volontés, pacifier, purifier et sanctifier nos cœurs ! — nous avons faim ! c'est le cri général de l'humanité contemporaine, dont les entrailles sont si torturées. Nous avons faim ! O Jésus-Voyageur, que les foules suivaient, ayez pitié de nous, comme vous avez eu pitié d'elles, quand par deux fois, attendri de les voir privées de nourriture, vous avez opéré en leur faveur le miracle de la multiplication des pains. Mais c'est surtout du pain des idées, du pain de la morale, du pain des sentiments, du pain de la vraie joie que le monde est affamé, à l'heure où il se trouve être parvenu ; heure étrange et maladroite, où la disette augmente à mesure que l'appétit se trouve aiguisé dans les masses. Tous ces pains envoyés, Seigneur ! tous ces pains, qui peuvent être substantiels à l'intelligence, nutritifs pour le cœur et restaurateurs de toute vie morale ; tous ces pains, ils sont faits du pur froment de la Doctrine. Ah ! donnez-le nous donc, ce pain qui vous ressemble, étant unique et multiple comme vous. Donnez-le nous, et ne permettez pas que nous le jetions jamais aux chiens, selon vos propres paroles divines. Donnez-le nous ; c'est le pain de notre mission, c'est lui qui constitue et qui reconstitue la vitalité de tout en ce monde, qu'il s'agisse des plus grandes comme des plus petites choses, des intérêts les plus personnels ou les plus collectifs, des besoins les plus

intimes ou les plus sociaux ; car tout est un en vous. Faites donc quotidienne cette nourriture une que nous vous demandons à genoux ; et que chaque jour nous venions en chercher sur vos genoux notre ration de chaque jour. — PANEM NOSTRUM QUOTIDIANUM DA NOBIS HODIE.

Nous vous demandons cette grâce, pour la Chrétienté tout entière, et spécialement pour le Canada, notre patrie, par les mérites de son Bienheureux Protecteur du Ciel, St. Jean-Baptiste, et en mémorial de la MISSION, dont il fut le modèle parfait, l'exemplaire achevé et le type idéal ; mission, dont notre vie nationale et patriotique doit être, en retour, la copie fidèle, l'imitation consciencieuse et la franche reproduction. — AMEN.

CHAPITRE VII.

LE PROGRAMME.

*Pater noster qui es in cœlis,
Libera nos a malo.*

AMEN.

D. Voulez-vous nous résumer les enseignements qui peuvent, avec quelque avantage pour les Canadiens, ressortir de toutes les réflexions contenues dans les Chapitres précédents, de façon à en faire, à l'occasion de la Fête de St. Jean-Baptiste, pour l'année 1874, comme un Programme de bonnes Résolutions à prendre ?

R. Rien n'est plus facile ; et pour répondre à cette intention pratique, nous ne nous écarterons pas de l'ordre et de l'enchaînement des réflexions elles-mêmes de ce bien modeste travail, telles qu'elles se sont succédé dans les Six Chapitres qui précèdent.

De plus, ce Résumé, en formant le Chapitre SEPT, nous rappellera que l'on doit "faire bien attention que ce nombre Sept est mystérieuse, et qu'il nous faut, par conséquent, l'exploiter comme une mine riche et précieuse, à la plus grande gloire de Dieu et au plus grand bien des âmes." — (1) Ce sont là, effectivement, les seules et uniques faveurs que les pages de ce livre puissent avoir la prétention d'ambitionner.

(1) Mgr. Bourget. — Lettre Pastorale aux Religieuses Hospitalières de St. Joseph à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

En donnant donc ce Programme de Résolutions à emporter, comme souvenir de la Fête de St. Jean-Baptiste, qui va être célébrée, cette année, à Montréal, avec une exceptionnelle solennité, nous allons en numéroter les articles, car le numérotage des idées est quelquefois le fil conducteur de leur éclaircissement et de leur mise en pratique ; tant il est vrai que le travail de l'homme est peu de chose en lui-même, tandis qu'il suffit d'un rien à l'action de la grâce, pour se faire l'opératrice et l'ouvrière des miséricordes de Dieu.

Enfin, nous ne pensons pas pouvoir mieux faire, dans cette récapitulation de bons propos, que de laisser la parole aux bons Canadiens eux-mêmes.

SYLLABUS DE RÉOLUTIONS.

— I —

La pensée de la *Communion des Saints* et du beau protectorat qu'exercent sur la terre les Elus du Ciel, présidera dans notre esprit, comme dans notre cœur, à tout ce qui concerne le *Patron* du Canada,—la *Fête patriotique* des Canadiens—et la *Société Nationale* de St. Jean-Baptiste . . . P. 9

— II —

Nous croirons fermement que les mêmes lois morales doivent diriger les hommes personnellement et les Etats socialement ; et que ce qui est mal, tentation, ou danger pour une conscience individuelle dans sa conduite privée, l'est également, et à un égal degré, pour une patrie et son gouvernement . . . P. 10

— III —

Bien que les sociétés n'aient pas la vie éternelle pour fin dernière, notre loi dans la vérité indiquée par la Résolution précédente n'en sera pas ébranlée, car nous ne perdrons pas de vue que la conscience de l'homme a des devoirs très nombreux et très précis à remplir par le fait même de l'état social, civil et politique, au sein duquel il vit.

Il est donc d'une obligation stricte, inflexible et absolue, pour tout gouvernement, c'est-à-dire pour toutes les individualités qui le composent, d'avoir le Ciel en vue, dans tous les actes qui concernent ce même gouvernement, afin que par la faute de la Chose Publique, les citoyens qu'elle régit ne se damnent pas individuellement.



Et, la qualité de citoyens, dont la patrie aura été sainte, sera elle-même un élément de bonheur dans le Ciel pour les élus ayant appartenu sur la terre à cette patrie. P. 12

— IV —

Nous avons la confiance assurée que le Patronage des Saints dans le Ciel s'exerce aussi bien sur les Familles sur les Cités sur les Empires, que sur chaque âme de Fidèle baptisé. P. 15

— V —

Les mérites exceptionnels de St. Jean Baptiste et sa place éminemment élevée dans la hiérarchie céleste seront pour nous le témoignage surnaturel d'une consécration toute spéciale de notre pays à Jésus-Christ, c'est-à-dire, le signe des grandes bénédictions de Dieu sur nous et des obligations proportionnelles de notre part à y correspondre. P. 17

— VI —

Nous garderons inviolablement l'assurance que le Canada constitue une véritable Nationalité et que nous sommes bien positivement les fils d'une Patrie ; et nous puiserons les motifs substantiels de cette assurance, non pas, dans des théories matérielles, dans des considérations humaines, encore moins, mille fois ! dans des utopies révolutionnaires, mais, en cette conviction qui est l'unique vraie ; c'est que le Droit à la Nationalité vient de Dieu, et qu'il est transmis aux diverses sociétés terrestres sous la forme d'une Mission surnaturelle, qui leur est dévolue dans le monde, et par le mode d'une hérédité de fondation.

A ce titre, nous ne laisserons jamais ni violer, ni altérer, ni immoler, parmi nous, notre double qualité traditionnelle de Catholiques et de Français, à laquelle seule nous sommes redevables ici-bas de l'honneur de former une Patrie personnelle et distincte P. 18

— VII —

Nous remercierons toujours Dieu, comme d'un témoignage tout particulier de ses miséricordes envers nous, de nous avoir douloureusement séparés de la France, au moment où notre Patrie d'origine aurait pu causer tant de préjudice à notre fidélité à Jésus-Christ, et d'avoir, ainsi, sans ingratitude de notre part envers notre mère sociale, consacré maternellement nos droits à former une Nationalité, par le propre sacrifice qu'il a imposé à l'enfance de notre pays P. 23

— VIII —

Nous n'oublierons pas que les origines du Canada ont été éminemment sacerdotales et religieuses, et nous en conserverons, par reconnaissance nationale, un sentiment plus enraciné de confiance et de soumission envers nos prêtres et nos évêques, qui sont les liens directs par lesquels nous nous trouvons rattachés à la maternité de l'Eglise, ainsi qu'envers ces beaux Ordres Religieux, si heureusement concédés par la miséricorde divine à la conduite des âmes, pour être la propre émulation vivante du Clergé, et qui se sont montrés, particulièrement pour nous, de si hardis pionniers de civilisation, de si infatigables défricheurs du champ du Père de famille . . P. 26

— IX —

Nous fuirons sans retour le vice de l'Ivrognerie, en souvenir du grand précepte de tempérance si expressément recommandé à St. Jean Baptiste, par un messager céleste lui-même, dès avant que notre Patron vint au monde, et pour tout le cours de sa vie P. 27

— X —

En contemplant avec amour les merveilleux et indissolubles anneaux dont la bonté de Dieu forme de ses mains adorables la chaîne sans fin dont il enlace l'histoire entière de l'humanité, nous nourrirons dans nos cœurs, en y apportant toute notre virilité chrétienne, une vigoureuse et tendre dévotion pour le Sacré-Cœur de Jésus, cette douce et forte révélation du salut des temps modernes, qui a eu pour berceau un monastère de la *Visitation*, Ordre Religieux fondé vers l'époque de la découverte du Canada P. 29

— XI —

Nous ferons de cette dévotion le préservatif et le remède de tout sentiment d'égoïsme et de toute tentation de lâcheté P. 30

— XII —

Nous renaîtrons une seconde fois à la vie, en tout ce qui touche au germe de la conscience, car c'est un précepte divin, et c'est pour nous la seule condition de voir Dieu, autant que nous le pouvons, dans le rapide passage de ce monde ; puis, un jour, pleinement et sans nuage, dans l'éternité immuable de l'autre.

Pour opérer cette nativité nouvelle de nous-mêmes, nous aurons la franchise et la simplicité de la foi, le courage d'en faire publique profession et la docilité à suivre les enseignements de l'Eglise, seule vraie, seule patiente et seule infaillible maîtresse d'école du genre humain . . . P. 31

— XIII —

Nous pratiquerons, la main grand ouverte, et le cœur toujours sur la main, la Charité des Œuvres de Miséricorde ; car c'est sur cette pratique ou sur son oubli que nous serons interrogés, jugés et convaincus au dernier jour ; puis, irrévocablement classés en Elus ou en Réprouvés, en Bien-aimés du Père Céleste, ou en Maudits de sa Justice.

Nous n'oublierons pas que dans l'ordre social et politique, c'est l'exercice ardent et continu de cette Charité qui peut seul détourner de notre patrie les fléaux du *Pauperisme* et du *Communisme*, et que la confiance envers l'Eglise, dans toutes les questions vitales qui touchent au sort du peuple, contient tout le secret des futures grandeurs du Canada. . . . P. 34

— XIV —

Respectant toutes les prérogatives et toutes les attributions des diverses autorités civiles qui nous régissent, chacune dans leur sphère d'action spéciale, nous réprouverons, avant toute chose, dans nos lois, dans nos institutions et dans toutes les branches de notre gouvernement intérieur, tout empiétement de l'Etat sur l'Eglise, toute restriction tentée par le premier contre l'intégrité et la plénitude d'exercice des droits de la seconde. . . . P. 35

— XV —

Nous ne fausserons pas en nous les instincts de bravoure militaire que nous tenons du sang français dont nous tirons notre origine. . . . P. 36

— XVI —

Avec une véritable discipline de soldat, c'est-à-dire, avec l'homogénéité de l'entente et de la hiérarchie, nous attaquerons sans faiblesse toute corruption qui enlâcherait parmi nous l'honneur intime de l'autorité publique. . . . P. 37

— XVII —

Nous nous tiendrons unis entre nous, évitant de provoquer du désordre dans nos rangs par des personnalités incharitables P. 38



— XVIII —

Nous nous évertuerons à savoir nous contenter de notre sort, à ne pas déclasser les positions où nous nous trouvons être nés, et nous nous inspirerons à nous mêmes ce bon contentement par une profonde et intelligente affection pour notre patrie P. 38

— XIX —

La tiédeur nous paraîtra une détestable sottise capable d'effacer en nos consciences le propre sceau de notre baptême P. 40

— XX —

Nous considérerons d'un même oeil les arguties de l'esprit et les effémissements du cœur, comme étant les deux plus grands dangers conjurés pour nous perdre, — (Pharisiens et Sadilucéens. — *Rationalisme* et *Sensualisme* qui sont les *Partis* du Gouvernement du Mal.) Et nous n'oublierons pas qu'on ne peut échapper à ces dangers qu'en passant par la porte étroite de la pénitence, de la soumission et de la mortification P. 40

— XXI —

Nous donnerons à ces vertus préservatrices et curatives de toute maladie sociale, le caractère politique et national, dont elles ont besoin pour garantir notre patrie des malheurs publics qui peuvent l'atteindre et la tuer ; et nous saurons être les pénitents nationaux de toutes les infractions à ces vertus dont nos gouvernements peuvent se rendre coupables, espérant désarmer ainsi la colère du Tout-Puissant P. 41

— XXII —

Nous entretiendrons en nous le *Feu Sacré*, tel que le comprend la conduite supérieure de la vie spirituelle, c'est-à-dire, l'esprit de charité et la charité de l'esprit, dont le rayonnement forme la générosité individuelle et nationale.

Et nous nous appliquerons à méditer, en puisant aux bonnes sources les éléments de cette méditation, les grandeurs de ce principe triomphant, indispensable et souverainement civilisateur P. 43



— XXIII —

Pleins de gratitude envers la Providence pour les biens matériels dont elle a départi une si large abondance terrestre à notre pays, nous nous tiendrons en grand'garde contre l'esprit séducteur d'innovations, dites industrielles qui, dans la pensée de ceux qui les prônent, immoleraient sans pitié les plus chers intérêts de nos âmes, de nos joies intérieures et de notre honneur comme de nos traditions patriotiques.

Nous considérerons de pareilles suggestions comme de véritables tentations du Diable. P. 45

— XXIV —

Nous ne nous laisserons pas influencer par ce qui peut se passer, en cette matière, chez nos voisins des Etats-Unis, réfléchissant que leur histoire est encore plus jeune que la nôtre, qu'elle contient bien des points dont l'éclaircissement honnête et impartial n'est certainement pas fait pour nous pousser à l'ambition des plaies matérialistes et industrielles qui les dévorent actuellement, et priant Dieu qu'il répande ses divines lumières sur leur propre avenir, ainsi que sur le nôtre, parce qu'ils peuvent avoir un jour de grandes relations ensemble. P. 48

— XXV —

Nous extirperons à tout prix de nos habitudes l'odieux péché du Blasphème, qui, par une de ses expressions canadiennes, doit nous rendre encore plus abominable cet outrage gratuit fait à Dieu. Le *Baptême*, que Saint Jean a administré à Notre Seigneur Jésus-Christ, doit sans cesse raviver en nous l'horreur de ce péché indigène. P. 49

— XXVI —

En considération de la grande place que tient la vie de St. Jean-Baptiste dans la vie elle même du Sauveur Jésus, nous lirons assidûment l'Evangile, — nous pourrions même ajouter : quotidiennement, car sa morale est bien le *pain quotidien* que nous demandons soir et matin dans nos prières ; — nous le goûterons, nous le méditerons et nous nous efforcerons de nous en nourrir le cœur, de nous en imprégner l'esprit P. 53

— XXVII —

Vivant plus particulièrement au milieu des protestants, qui sont nos *Frères séparés*, nous ferons les premiers pas pour nous *rapprocher* d'eux, et

nous opérerons ce rapprochement à l'imitation de Jésus Christ, c'est-à-dire, par la douceur, la patience, les services rendus, la bonté, l'assistance mutuelle et la prière. Nous éviterons surtout de les scandaliser, mais, — (c'est d'ailleurs le plus sûr moyen d'empêcher ce malheur,) — nous nous montrerons, vis-à-vis d'eux, fermes, tranquilles, travailleurs, soumis et inébranlables dans nos croyances P. 54

— XXVIII —

Nous nous pénétrerons du plus profond attachement envers la Chaire Apostolique de qui émane toute lumière et tout éclaircissement.

Du Dogme de l'Infaillibilité des Papes, qui est maintenant pour nous un article de foi, et dont nous devons, dès lors, *étudier* la réalité, comme d'un véritable article notre catéchisme, nous ne ferons pas un fardeau à porter sur les épaules de notre conscience, mais bien au contraire, ce qu'il est si positivement, un repos pour nos esprits, une sécurité pour nos croyances, une assurance perpétuelle, lucide et calme, au sujet de tout ce qui peut intéresser le salut de nos âmes P. 58

— XXIX —

Le Canada ayant été, par une attention toute particulière des miséricordes divines, et par l'impulsion des saints vivants de notre patrie, nationalement et bellement représenté dans les Etats de l'Eglise par le contingent volontaire et spontané qu'il a fourni au *Régiment des Zouaves Pontificaux*, Nous tous, Zouaves Pontificaux Canadiens, ne dérogerons jamais à cette noblesse, dont la grâce de Dieu a si généreusement eu l'intention d'illustrer nos âmes. Nous nous tiendrons en grand' crainte, comme étant une véritable lâcheté qui mériterait une véritable dégradation, de forfaire en quoi que ce soit à cet honneur dont nous ont investis, pour toute notre vie et dans toute particularité de sa conduite, nos très sacrés serments de catholicisme militaire et de fidélité pontificale.

Le principe et la fin, la matière et la structure de cet engagement éternel qui nous lie des plus indéliables liens dont une conscience humaine puisse se trouver heureusement enlacée, consiste, dans la plus stricte réalité pour nous, à nous vouer à l'*Ultramontanisme* ; à nous enrôler sous les drapeaux de cette doctrine, maîtresse universelle de toute doctrine, en toute conviction, en tout amour, en tout témoignage, en toute lucidité d'esprit, en toute expression de cœur, en toute franchise d'allures, en toute vigilance, en toute bravoure, en toute hardiesse, en toutes démarches, en toutes ouvertures, en



toutes déclarations, en toutes influences, en toute propagation, en toute diffusion, en toute popularisation, en toute activité, en tout travail, en toute étude, en tout souci, en toute parole, en tout écrit, en toute pensée, tout acte et toute œuvre quelconque responsable de notre vie privée, de notre vie domestique, de notre vie sociale, politique ou professionnelle P. 58

— XXX —

Nous favoriserons de tout notre pouvoir toute démarche émanant de l'autorité religieuse, à qui appartient la charge et la mission de nous gouverner spirituellement et juridictionnellement, ayant pour but d'entretenir des communications actives, ouvertes et directes avec Rome ; car ces démarches sont de véritables richesses morales pour notre pays P. 64

— XXXI —

Nous ferons de notre pays un pays chrétien et non un pays mondain, frivole, vaniteux ; en un mot, affolé ou même simplement afriandé de plaisirs dangereux, de satisfactions indécentes et de toute autre ambition d'indélicatesse P 67

— XXXII —

Nous nous ferons comme une sainte et patriotique rivalité de donner ce bel exemple et cette saine impulsion à tout ce vaste et riche continent américain P. 67

— XXXIII —

Nous nous persuaderons, avec une grande intrépidité de foi, et à l'aide de toutes les lumières qui pourront corroborer en nous cette foi, que le Libéralisme est une véritable hérésie aussi bien condamnée par l'Eglise que toutes les autres hérésies, et maintenant plus pernicieuse que toutes les autres, puisqu'elle est l'hérésie du jour.

Nous la combattrons donc par la vertu opposée au défaut qu'elle tend à répandre partout où elle se manifeste Or, ce défaut n'est pas autre chose que de vouloir faire la part égale, dans la politique de ce monde, entre le bien et le mal, entre ce qui est permis et ce qui est défendu, entre ce qui offense Dieu et ce qui le réjouit.

Nous considérerons avec justice que rien n'outrage Dieu autant que ce partage, et nous nous en garantirons d'autant plus qu'il a l'habileté de se présenter à nous sous les dehors de la paix et de la charité. Mais nous con-

sidérerons que la paix au prix de la désertion et de la lâcheté est la chose la plus humiliante du monde, et que faire la charité au Diable n'est pas du tout de la charité ; c'est bien au contraire le plus grand des péchés ; c'est la *complaisance infernale*.

Nous mettrons tout spécialement en pratique ces résolutions dans toutes les questions où il s'agira de la politique, parce que se sont précisément ces questions là qui servent au Libéralisme de forteresses et d'embuscades, d'où Satan essaie de tirer sur nous ses plus méchants coups P. 68

— XXXIV —

Nous reconnaitrons humblement que le Libéralisme exerce une grande influence en Canada, parce qu'il y a pénétré par une foule d'inoculations générales et d'introductions particulières qui ont été, jusqu'à un certain point, indépendantes de nos volontés particulières d'aujourd'hui, mais nous n'en veillerons qu'avec plus d'attention, aujourd'hui, à le déjouer, à le combattre, à le vaincre et à l'expulser de chez nous, en quelque coin qu'il y fasse nichée. Car, plus un ennemi est retors, plus il a d'instincts malfaisants, plus il se cache, plus il se dissimule ; plus aussi est-il dangereux, plus doit-il nous inspirer l'effroi d'un oiseau de mauvais augure et la repulsion de tout animal vénimeux, plus enfin, faut-il le rechercher, afin de le pourchasser et de l'abattre, sans faiblesse, sans pitié, sans tergiversation.

Nous emploierons pour cela le grand moyen que Jésus-Christ nous indique si énergiquement, lui-même, comme étant la seule arme dont la portée soit juste pour cette destruction nécessaire, c'est-à-dire, que nous nous ferons violence à nous-mêmes, nous subirons toute violence, et nous ferons également, — c'est la contrepartie logique du précepte, — violence aux autres, plutôt que de transiger avec Dieu ; plutôt que de laisser la confusion et la promiscuité obscurcir et troubler nos devoirs ; plutôt que d'abdiquer la moindre parcelle de l'Évangile ; plutôt que de nous gâter et de nous perdre, nationalement dans ce monde ; puis, éternellement dans l'autre . . . P. 69.

— XXXV —

Nous nous évertuerons de tout notre pouvoir à rester le plus unis possible entre nous, pour la défense de tout ce qui touche à notre religion et à notre nationalité, si intimement liées l'une à l'autre ; et ce qui nous animera encore davantage à nous inspirer la volonté ferme et la pratique assidue de cette union de toutes nos forces chrétiennes et patriotiques, c'est cette pensée que si nous périssons, nous périrons tout entiers, sans que



personne vienne à notre secours, et sans que notre perte soit seulement pleurée. P. 70.

— XXXVI —

Nous nous tiendrons scrupuleusement en garde contre toutes les tentations que nous présente notre organisation politique, évitant, avec grand soin, de nous démener par ne faire que la fortune de quelques ambitieux de la place publique, de nous créer des illusions de grandeurs qui ne sont que des puérilités malsaines, et de parler beaucoup pour ne rien dire . . P. 74

— XXXVII —

Nous voudrions bien ne pas nous laisser bourdonner aux oreilles ces grands mots d'avocats,—d'avocats de causes, hélas ! toujours si louches pour le peuple et si véreuses pour la Foi,—tels que ; PARLEMENTARISME, — RÉGIME CONSTITUTIONNEL — MAJORITÉ, — SUFFRAGE UNIVERSEL etc., saisis nous demander à nous mêmes quel est, après tout, le sens réel du *Droit* que s'arrogent ces *mots* à venir s'imposer à notre *Devoir* d'être gouvernés. — Et reconnaissant, toute illusion de l'esprit sur ces matières, à la lumière très-sûre et très-pure que ne manque ni ne cesse jamais de projeter l'Eglise sur de pareilles notions, objet constant de ses plus tendres soucis, nous dirons dans nos cœurs, dans nos volontés, et aussi dans nos actes : "Bas les masques ! Foin des impostures ! Et Vive le Vrai ! ! " Car le vrai seul est capable de rendre tout un peuple *honorable* P. 76

— XXXVIII —

Nous aurons sans cesse devant les yeux, les irréparables malheurs qui peuvent fondre sur nous, anéantir notre race, et perdre à jamais notre patrie, si Dieu venait à nous abandonner. Et nous savons qu'il nous abandonnera, si nous l'abandonnons nous-mêmes, qu'il lâchera notre patrie, si notre patrie se montre lâche envers son Eglise, qui est la Représentante inviolable du grand mandat surnaturel de Dieu. Enfin, nous n'oublirons pas qu'ayant reçu de lui beaucoup plus de grâces et de faveurs que bien d'autres peuples, il nous en demandera un compte bien plus sévère, et que nous avons des devoirs bien plus stricts et bien plus directs à remplir envers lui, surtout en tant que nation P. 78

— XXXIX —

Nous conserverons le plus inviolable respect pour le Serment, car nous le tiendrons pour un appel public et solidaire fait à Dieu, afin qu'il inter-

vienne dans nos actes, et pour une assignation de notre part envers lui ; comme témoin de notre propre parole. — Nous répudierons ainsi, comme étant une invention anti-chrétienne, toute distinction entre les divers serments ayant pour but de faire perdre à cet acte son caractère éminemment surnaturel. P. 86

— XL —

Nous comprendrons dans ce même ferme-propos tout acte de Corruption et spécialement de *Corruption électorale* ; ce qui n'est qu'une tentation volontaire de la violation ou de l'abus criminel du serment. P. 87

— XLI —

Par l'effet de cette crainte d'offenser Dieu dans toute invocation outrageuse de son nom redoutable, nous éviterons également, non seulement les Blasphèmes, mais encore les Jurons, et tout ce qui frise ces inconvenances de langage, dans lesquelles se trouve en jeu l'idée de la Divinité. P. 87

— XLII —

Nous considérerons les péchés de cette nature comme renouvelant les instants les plus douloureux de la Passion de Jésus-Christ ; comme tarissant la source vive de ses grâces, et comme nous livrant, dès lors, sans défense aux mains de l'Esprit de Ténèbres qui nous abandonne lui-même à nos sens, pour nous faire commettre les plus grand crimes P. 88

— XLIII —

Notre respect pour la femme selon le cœur de Dieu sera de toute profondeur ; et nous fuirons avec une égale aversion la femme qui ne puise pas en Dieu la vertu de ses influences. P. 89

— XLIV —

Le mariage sera pour nous l'objet d'une vénération toute particulière et nous exprimerons cet hommage que rendent nos consciences à cette institution divine, en confiant à l'Eglise, qui seule a qualité pour en disposer, tous les cas et toutes les questions qui dans nos lois et dans nos mœurs publiques se rapportent à ce grave sujet. P. 92.



— XLV —

Nous appliquerons fort honnêtement nos pensées à la claire notion du Sensualisme, afin de nous garer plus sûrement de l'atteinte de sa contagion. Et nous reconnaitrons, comme première étude des dangers si subtils et si répandus de cet empoisonnement social, qu'il se trouve précisément inoculé à haute dose dans les mœurs de l'époque où nous vivons P. 93.

— XLVI —

Tout raisonnement, si spécieux qu'il soit, tendant à soutenir que la frayeur du Sensualisme est une frayeur imaginaire ; que les fautes auxquelles il entraîne ont existé de tout temps, à un même niveau, par une sorte de fatalité de nature ; que toutes les faiblesses de sa présence dans une nation, doivent être considérées comme un élément indispensable de la Chose Publique, et autres théories de ce genre, nous paraîtront un odieux assemblage de duperie de l'esprit, de cruauté des consciences et de mensonge de l'âme. Car nous n'oublions pas qu'à côté des péchés particuliers et personnels il y a très-positivement les péchés publics et sociaux, et que ces derniers offensant Dieu *en masse* possèdent, dans leurs attaques contre sa pureté infinie, toute la supériorité de force qui distinguerait, dans une bataille, l'action isolée d'un simple tirailleur, du mouvement de tout un corps d'armée s'échelonnant sur le terrain, avec une grande science tactique, en colonnes à la fois très-profondes, très-compactes et très-mobiles P. 94.

— XLVII —

Nous saurons que le Sensualisme est descendu, au point de vue de sa généalogie historique, comme il se trouve descendre de nos jours, au point de vue de son débordement tout contemporain, des sommités sociales d'un pays jusqu'aux extrémités de ses couches populaires ; et nous réagirons, de toutes nos forces, contre ce courant naturel de toute conception des mœurs publiques.

A cet effet, nous veillerons avec la plus jalouse sollicitude à ne pas déplacer parmi nous les assises rationnelles et vertueusement établies des divers degrés de positions que nous occupons légitimement dans la société ; nous méfiant, avec une grande pureté d'intention, de pareils déplacements, comme ayant pour poussée secrète mais réelle, quelque souffle subtil de Sensualisme P. 99

— XLVIII —

Nous nous méfierons surtout, avec la plus stricte sévérité, de tout ce que le Sensualisme a dû soulever de prestiges, soit artistiques, soit littéraires, soit philosophiques, soit aristocratiques et mondains, pour impatroniser son empire dans le monde ; empire ayant tout spécialement Paris pour capitale.

En un mot, nous fuirons tout ce qui touche aux subtilités séductrices, flatteuses et enchanteresses d'une contagion si honteuse.

Et pour exercer efficacement cette salutaire crainte en nos esprits, nous analyserons scrupuleusement, dans le plus intime de nos consciences, toute production sensuelle, ce qui nous amènera à découvrir sûrement un atroce fond de contradictions lâches, ironiques et véritablement dégradantes, dans toute conduite, soit privée, soit publique, qui se laisse gouverner par l'esprit de sensualisme P. 104

— XLIX —

Nous ne nous laisserons enjôler ni l'intelligence, ni le cœur, par l'apparente régularité d'existence, dans le domaine des mœurs, qui peut se remarquer parmi les émissaires, ou plutôt, les colporteurs de ce vice ; ne doutant pas que cette fallacieuse inocuité de leurs actes n'est qu'un des signes les plus sensibles de l'autorité absolue qu'ils ont laissé prendre au Démon sur leurs âmes. P. 110

— L —

Nous graverons dans notre mémoire cette proportion mathématique bien faite pour imprimer la meilleure direction moderne à notre conduite morale, à savoir que le Sensualisme n'est que le Libéralisme du Cœur, de même que le Libéralisme c'est le Sensualisme de l'Esprit P. 112

— LI —

Nous rendrons grâce à Dieu d'avoir préservé les campagnes canadiennes de l'invasion du Sensualisme ; et nous maintiendrons parmi nos *Habitants* la sainteté catholique et féconde du mariage, comme étant la grand mesure sanitaire de l'ordre moral P. 117



— LII —

Mais nous ne nous laisserons pourtant pas aller à une fausse sécurité, au sujet des mœurs publiques de nos campagnes ; et nous songerons, pour obvier à leur altération, que les embûches suivantes leur sont dressées :

L'amour du bien-être.

La désertion des campagnes en faveur des grandes villes.

L'émigration aux Etats-Unis, dans des intentions de luxe.

L'influence exercée dans le domaine des idées par l'Europe sur l'Amérique P. 118

— LIII —

Nous rendrons vos villes austères. P. 121

— LIV —

Nous croirons fermement et porterons la plus grande vénération pratique au Dogme de *l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge*, pleinement convaincus que l'exaltation contemporaine de cette vérité éternelle est le plus grand témoignage des miséricordes de Dieu envers la société de nos jours, comme c'est, pour cette société, le moyen le plus assuré de sa régénération.

Et nous étudierons, de tout notre cœur, l'économie des bienfaits surnaturels que doit nous révéler ce mystère de foi P. 122

— LV —

Nous saurons ainsi que l'Immaculée Conception de Marie devait être l'acheminement, le moyen, la préparation, la condition indispensables de sa miraculeuse Maternité de Jésus-Christ, et nous découvrirons dans l'harmonie de cette œuvre impénétrable de la Très-Sainte Trinité, le grand signe d'Unité qui relie tout le travail de la Rédemption à tout le génie de la Création. P. 123

— LVI —

Nous nous pénétrerons également des relations étroites qui existent entre *l'Immaculée Conception de Marie*, le *Précieux Sang de Jésus*, et le *Culte de Son Sacré Cœur* P. 127



— LVII —

Nous nous dirons avec assurance que la théorie de séparation entre les choses du Dogme et les choses de la Morale constitue une véritable illusion de l'esprit et un détestable affadissement du cœur, et nous croirons, au contraire, que toute conduite morale a le besoin essentiel d'un dogme pour se soutenir et ne pas se dévoyer.

C'est à ce titre que l'idée de la Séparation de l'Eglise et de l'Etat se présentera toujours à notre esprit, comme étant l'expression d'un double mensonge ; un mensonge de philosophie et un mensonge de moralité P. 128.

— LVIII —

Dans le domaine des bénédictions en exercice, et comme étant l'expression canadienne de toutes les notions spéculatives contenues dans les résolutions qui précèdent, nous vouerons respect, amour, reconnaissance, distinction et honneur aux *Révérands Pères Oblats de Marie Immaculée*, et aux *Révérables Religieuses du Monastère du Précieux Sang* ; car ce sont deux fondations ayant inimaginablement, et par l'essence même de leur ordre, bien mérité de la patrie.

Et nous reconnâtrons très-sincèrement que les Ordres Religieux contemplatifs sont, dans l'économie très-savante et très-sûre de Dieu, en tout ce qui concerne les questions sociales, une grande source de prospérités, même temporelles, pour tout peuple qui abrite ou favorise sur son sol la liberté de cette floraison réparatrice P. 129

— LIX —

Pour éviter que Dieu ne se retire de nous et n'abandonne socialement notre pays aux Puissances Inférieures, agents de sa justice, nous irons socialement à lui, et nous l'entourerons si étroitement de toutes les manifestations de notre vie sociale, qu'il lui soit impossible de sortir de nos rangs.

A cet effet, nous pratiquerons, avec un grand entrain, les évolutions conquérantes des *Pèlerinages*, qui sont les véritables *Croisades* de notre époque P. 131.

— LX —

Nous penserons à l'importance capitale, dans la vie, de ces deux lois de l'ordre moral qui s'appellent la *Vocation* et la *Mission*. Et nous saurons que



si la Vocation est personnelle, la Mission est sociale. Un peuple offense donc Dieu en masse et s'attire ses malédictions, quand il méconnaît sa propre mission, de même que dans la conscience personnelle de chacun, on peut être assuré de toutes sortes de malheurs, même en ce monde, lorsqu'on n'a pas la vertu d'étudier sa vocation et le courage de la suivre P. 139

— LXI —

Nous nous dirons, parce que cette affirmation est clairement signalée dans tout l'ensemble des Saintes Ecritures, que Dieu a décrété que *l'Homme* devait être l'agent de la *Mission* des Peuples. — C'est là l'éducation sociale du genre humain P. 141

— LXII —

La claire et substantielle notion de *l'Homme*, surtout de l'Homme destiné à gouverner d'autres hommes, doit s'éclairer, à la lueur très pénétrante de l'Évangile, de ces trois jets de lumière divine :

1° Un Dieu *Fait-Homme* ; ce qui est le comble de *l'Humilité*.

2° Un Dieu condamné à mort comme *le dernier des hommes* ; ce qui contient le double problème souverain de la *Souffrance subie* et de la *Persécution exercée*.

3° Un Dieu se *servant de l'homme* pour exercer sa Royauté. — Et cet homme, instrument de Dieu, doit faire resplendir sa *Mission* de toutes les clartés de la *Soumission* à l'Église de Dieu P. 142

— LXIII —

Nous nous ferons d'un Homme d'Etat, d'un personnage politique, une idée qui se rapprochera le plus possible de la claire notion de la Sainteté, dans ses manifestations les plus directes et les plus pures ; persuadés que si les hommes qui nous gouvernent éclairent leur intelligence à se foyer lumineux de la sainteté et fécondent leur actes par la pratique des forces colossales qu'elle donne, nous serons un peuple supérieurement gouverné. . . P. 150

— LXIV —

Nous conserverons pour les *Jésuites*, non seulement le respect, la confiance et l'affection dont ils se montrent dignes, à un si haut degré, chez tous les peuples du monde et qui font d'eux le plus précieux appui de la Chaire Apostolique, mais encore, nous tiendrons à honneur de faire de notre atta-



chement contemporain envers ces Religieux, le témoignage actif de la plus juste reconnaissance pour les immenses services patriotiques qu'ils ont rendus au Canada, dès l'origine de sa fondation, et tout au moins, comme une indemnité morale des grandes et criminelles déprédations matérielles dont ils ont été les victimes dans notre pays P. 157

— LXV —

A l'imitation de St. Jean-Baptiste, dont le *Témoignage* fut le programme essentiel, nous ferons de notre pays un *Témoin social de Jésus-Christ* et nous nous pénétrons autant qu'il nous sera possible des profondeurs renfermées dans cet admirable titre.

Or, pour pouvoir être initié à d'aussi sublimes profondeurs, nous marcherons sur les propres traces du Précurseur qui sont la condamnation souveraine de toute espèce d'adoration plus ou moins déguisée de la Raison humaine, et la grâce méritée d'une intervention toute particulière du Saint Esprit dans tout ce qui touche à notre avenir. P. 159

— LXVI —

Nous tirerons le Programme de notre grande Mission Canadienne de l'ensemble des caractères particuliers qui distinguent la Mission de Saint Jean-Baptiste, le Protecteur et le Modèle du Canada. Et nous trouverons dans l'Evangile les caractères de cette Mission : à la fois, annoncée par la parole du Prophète Isaïe, chantée par l'Archange Gabriel, célébrée par Zacharie père du Précurseur et tout rempli du Saint Esprit ; enfin, reconnue, avec une grande énergie d'approbation, par Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même. L'étude d'aussi remarquables documents formera donc pour nous l'émulation constante de nos meilleures ambitions politiques P. 162

— LXVII —

Nous entretiendrons dans nos esprits une grande *Foi sociale*, qui n'est autre que la pleine et franche soumission de l'Etat à l'Eglise. — Cette soumission est de dogme, et elle a présidé à la propre découverte du Canada P. 168

— LXVIII —

Nous nourrirons avec complaisance en nos cœurs l'*Espérance patriotique*, qui consiste à rendre indissolubles, en notre vitalité indigène, la Religion et la Patrie, et à ne comprendre réellement qu'un genre de Patriotisme, le Patriotisme religieux P. 169

— LXIX —

Enfin, nous nous laisserons toucher par tous les appels de la *Charité internationale*, qui sont les devoirs surnaturels accompagnant les relations d'un peuple à un autre P. 172

— LXX —

Et nous ferons une application toute particulière de cette Charité à nos voisins des Etats-Unis d'Amérique, reconnaissant leurs qualités, sans nous faire d'illusion sur leurs défauts, et nous promettant de faire du Canada le foyer de leur régénération sociale qui ne pourra s'effectuer que par une infatigable propagation de la Vérité Catholique P. 174

Ayant terminé ces *Septante* Résolutions qui ressortent de toute la série des pages qui précèdent, et que nous avons mises dans la bouche des Canadiens eux-mêmes, persuadé qu'elles vivent, en principe, dans le fond de leurs cœurs, nous demandons, pour cloturer ce Chapitre Sept, la permission d'imiter un peu cette vieille langue française, à peu près telle qu'elle s'est parlée pour la première fois dans ce pays, quand Jacques-Cartier y parut et de faire, en manière de péroraison, ce simple *essay* de brief discours :

Playse à Dieu, Messieurs, ains, disons-le tous, & disons-le de cœur, & disons-le cent & cent fois le iour ; Playse-t-il à Dieu qui nous ayme, que nous ayons en nostre aame la créance faicte selon Son Sacré Cœur, le cœur fait comme nostre créance, la langue comme le cœur, la main & l'œuure comme la langue & la parolle.

Aydonz nous doncques, Messieurs, dans ce temps, lie des temps, où les mœurs sont desbordées & les iugements dissolus. L'Eglise le voit & en pleure ; la Noblesse en est allarmée ; les scavants ne cryent d'autres choses. & nonobstant, tout s'en va de mal en pis.

C'est à nous de ne poinct estre assez mal auidisés pour nous engager en ce labyrinthe, & à fin de fuyr un tel meschief, ne layssons piéça dans nostre conduite morale en arrière ce, qui doit estre au frontispice. Hazardons, puis que nous y sommes. Dieu nous aydera de sa bien veillance, s'il luy plaist. Et à tout rompre, nous ferons naufrage en belle mer, où il est à désirer naufrager, car ce cera finalement se perdré en Paradis s'esgarer en Dieu.

P R I È R E .

O Trinité Eternelle de Dieu, Notre Père qui êtes au Ciel, — PATER NOSTER QUI ES IN CÆLIS ; — Jésus, son Fils Unique, fait Homme par miséricorde envers chacun de nous, Christ, seul vrai Roi surnaturel de toutes les nations du monde ; et Vous, Esprit-Saint, qui procédez du Père et du Fils, par la vertu incompréhensible de l'incommensurable amour, qui seul, pouvez éclairer nos intelligences, féconder nos volontés, pacifier, purifier et sanctifier nos cœurs ! — nous venons de prier, et en formulant tous ensemble les Résolutions de notre parole, nous nous sommes souvenus de cette belle confiance que Vous faisait le Psalmiste : " CREDIDI, PROPTER QUOD LOCUTUS SUM " ; J'ai cru, et c'est pour cela que j'ai parlé." Ah ! c'est qu'en vous, O Vérité Infinie ! en vous et en tout ce qui émane de vous, en tout ce qui se rapproche de vous, en tout ce qui remonte à vous, rien n'est plus exact que ce principe : Tout Bien est une Affirmation, de même que la Négation c'est le Mal. Aussi, ne voulons-nous savoir qu'un seul mot dans le plus profond de notre âme ; — aussi, ne voulons-nous pousser qu'un seul cri vers le Père, par la vertu du Fils et dans l'amour du St. Esprit ; — aussi, ne voulons-nous être modelés sur l'Eglise que par une seule formation, et ce mot, ce cri, cette formation, c'est de répondre : Oui, à tout ce que veut le Père ; — Oui, à tout ce qu'a démontré le Fils ; — Oui, à tout ce qu'inspire le Saint-Esprit ; — Oui, à tout ce qu'enseigne l'Eglise ; car c'est l'unique moyen d'être délivré du mal ; d'être délivré de tout mal. — SED LIBERA NOS A MALO.

Nous vous demandons cette grâce, pour la Chrétienté tout entière, et spécialement pour le Canada, notre patrie, par les mérites de son Bienheureux Protecteur du Ciel, St. Jean-Baptiste, afin d'en faire en nos cœurs le PROGRAMME de sa Fête qui, cette année plus que les autres années précédentes, doit se signaler par un plus grand concours de peuple, un plus joyeux réveil national, et aussi, — Dieu le fasse ! — une plus vigoureuse, plus franche et plus universelle profession de la Sainte Foi Catholique, Apostolique et Romaine. — AMEN.

CHANT.

—

*Ex Sancto Evangelio secundum Joannem.
Cap. III, 29, 27, 31, 32, 33.*

I

QUI HABET SPONSAM SPONSUS EST. AMICUS
AUTEM SPONSI QUI STAT ET AUDIT EUM,
GAUDIO GAUDET PROPTER VOCEM SPONSI.

. Quand l'époux s'unit à l'épouse,
Il dit : Je suis époux. — Son ami que fait-il ?

— Seule, l'amour d'un Dieu pour ses fils de l'exil
A droit de s'affirmer violente et jalouse.
L'exil est bien le sort de tout homme ici-bas.
Oui ; mais à l'horizon est la terre promise
— L'Epoux c'est Jésus-Christ, l'Epouse c'est l'Eglise.
— Il l'a dit, et ses mots, seuls ils ne passent pas.

Donc, amis de l'Epoux, écoutons avec joie
 La parole échappée à sa lèvres de feu.
 Que sa voix nous pénètre et nous berce et nous ploie,
 Que dans son bon plaisir, il nous brasse et nous broie ;
 Restons a ses genoux les jouets de son jeu.

II

NON POTEST HOMO ACCIPERE QUIDQUAM NISI
 FUERIT EI DATUM DE CÆLO?

Que possède en ce monde l'homme
 Qui ne lui soit donné du Ciel ?
 Pour lui, tout recevoir est le substantiel
 De son être ; — et c'est là toute sa vie, en somme.

III

QUI DESURSUM VENIT SUPER OMNES EST. QUI
 EST DE TERRA DE TERRA EST ET DE TERRA
 LOQUITUR. QUI DE CÆLO VENIT SUPER
 OMNES EST.

Qui vient d'en haut domine tout ;
 Qui vient d'en bas est bas. — Pour parler, l'on soupire,
 Et la parole alors se transforme en dégoût ;
 Par les bruits de la terre étouffée, elle expire.
 Qui descend du ciel a l'empire.

IV

ET QUOD VÍDIT ET AUDIVIT HOC TESTATUR ET
 TESTIMONIUM EJUS NEMO ACCIPIT.

Alors, l'on entend et l'on voit
 Et l'on veut porter témoignage.
 -- Ce témoignage qui le croit ?
 — Ne voyons-nous pas tout à travers une image ?

V

QUI ACCEPTIT EJUS TESTIMONIUM SIGNAVIT QUOD
DEUS VERAX EST.

Mais témoignons quand même, en dépit de tous traits,
En dépit de toute blessure,
Témoigner de son Dieu c'est une signature
Apposée à ces mots : " IL EST LE VRAI DES VRAIS. "

—
Ecrit, du 18 *Avril*, (Fête de Ste. Anthie et de St. Eleuthère, son fils, martyrs,) au 5 *Mai* (Fête de St. Pie V Pape) l'An de l'Incarnation du Verbe 1874, en L'HOTEL-DIEU ST. JOSEPH de Montréal, Maison qui porte, avec une précision vraiment miraculeuse, ce beau titre de l'*Hospitalité du Christ*, inventé par l'Eglise pour désigner le Palais des Pauvres. Cet établissement de la charité en Canada présente, en effet, dans sa vie, les analogies les plus touchantes avec la propre vie de Notre Seigneur JÉSUS-CHRIST.

10.—Avant de voir le jour, il eut pour véritable *précurseur* de son existence, un homme selon le cœur de Dieu, laïque de la Noblesse de France, Monsieur JÉRÔME DE LA DAUVESIÈRE, à qui la *Sainte Famille* en personne, JÉSUS ENFANT, MARIE IMMACULÉE et JOSEPH Epoux, daignèrent apparaître pour lui *révéler* par les manifestations les plus formelles de leurs *volontés unies* les plans à venir de la fondation de cet Hôpital, sur une terre encore inculte.

20.—Il eut pour fondatrice une *Vierge* de France, surnaturellement *appelée* en Canada pour y devenir la *mère* des Pauvres, ces membres *mystiques* de Jésus-Christ, Mademoiselle JEANNE MANCE, qui édifica, de ses mains très pures, le premier Autel où fut immolée, sur ces rivages *prédestinés*, la grande Victime Eucharistique. Ainsi fortifiée par le PRÉCIEUX SANG de l'Agneau sans tache, elle posa la première pierre de cet Hotel-Dieu St. Joseph, *Creche* de la *souffrance* et berceau de la Cité.

30.—Il devint, en de si saintes origines, une vaillante *ortogèse* militaire de la Nationalité Canadienne dans ses *combats* contre les *étranges* sanglantes des *Païens* du Nouveau Monde, les *tribus* Sauvages, en même temps que le *Baptistère* de ces *Infidèles*.

40.—Il n'a cessé de vivre en la *fidélité* à laquelle l'*oblige* le *beau* *protectorat* *chaste* de son Patron titulaire, le Bienheureux SAINT JOSEPH, à qui Dieu a accordé, comme une récompense toute spéciale de sa *précieuse* *pureté*, le *privilege* de n'être bien connu, dans toutes les excellences de sa *mission* *divine*, que par les âmes vraiment pures,

50.—Enfin, il a mérité d'être l'*asile* *providentiel* de *leurs* *sacrifices*, de *leurs* *entraînés*, de *résistances* *apostolique* et de *sainte* *mort*, pour le tout jeune, mais tant *persécuté* Episcopat Marianopolitain.

Le tout, ainsi qu'il appert des documents les plus authentiques, dont la série débute aux : " VÉRITABLES MOTIFS DES MESSIEURS ET DAMES DE MONTREAL, de l'an de grâce 1643, pour se perpétuer sans défaillance jusqu'à nos jours par les *Actes* de service de cette bien-méritante communauté qui les conserve en son histoire intérieure, " POUR L'AUGMENTATION DU SAINT NOM DE DIEU ET DE NOTRE SAINTE MÈRE L'EGLISE."

EX-VOTO.

Major est Deus corde nostro et novit omnia.
 (I Epist. Joan. III. 20.)
Ideo, viri cordati, audite.
 (Job. XXXIV. 10.)

Le jour même où cet opuscule était livré à la presse, un saint prêtre du Diocèse de Montréal, à qui j'avais eu la précieuse occasion d'en soumettre quelques extraits, pour m'éclairer de ses conseils, Curé de Village, (1) grand dévot du Sacré Cœur de Jésus, et puisant en cette dévotion une ardente, une tendre et une efficace soif de l'âme pour la rentrée des Protestants au Bercail Evangélique, m'écrivait quelques lignes pour me signaler le passage suivant de la dernière livraison du "*Messenger du Sacré-Cœur de Jésus, — Bulletin mensuel de l'Apostolat de la Prière,*" qui se publie en France.

" Au moment où la France s'occupe à faire élever sur la colline de Montmartre à Paris, comme *Ex-voto* national, un grand édifice au Sacré-Cœur de Jésus, on se prépare à construire, au berceau même de la dévotion à ce divin cœur, à Paray-le-Monial, un autre monument, qui sera tout à la fois un lien d'union et un témoignage de la piété et de la reconnaissance universelle des catholiques de tous les pays pour le Sacré-Cœur du Sauveur des hommes. — Là, autour de l'Autel principal, les Catholiques Anglais, Irlandais, Américains, Mexicains, Canadiens, Belges, Hollandais,

(1) Ce village a pour patron dans le Ciel le Saint dont la fête se célèbre le jour où s'est livrée la bataille de Mentana.

“ Espagnols, Autrichiens, Allemands, Italiens, etc. ; en un mot, chaque nation
 “ aura une chapelle qui sera sa chapelle, un autel qui sera son autel, sous le
 “ vocable du Saint qu'elle invoque comme son Patron spécial. Et tous ces
 “ saints Patrons, invités par la foi des Fidèles à se placer là en adoration
 “ et à se tenir comme des sentinelles vigilantes devant le Sacré-Cœur, ne
 “ cesseront d'intercéder pour leur Patrie et pour tous leurs compatriotes. ”

Ce qu'ayant lu, voici ce qu'il est impossible de ne pas penser :

Dans cette invitation adressée aux Patries ; dans cet appel des peuples numérotés pour être posés, chacun à son poste, comme sentinelle d'honneur, de la Garde Royale du Sacré-Cœur de Jésus en France ; bref, dans la nomenclature internationale faite d'*abondance* (1) par le *Messager du Sacré-Cœur de Jésus*, organe embrasé de son culte, figure le Nom Canadien.

Or, — Il n'y a à craindre à ce sujet le démenti de personne — la pensée du Canada ne se serait certainement pas présentée à l'esprit du pieux écrivain, rédacteur de la citation qui précède, si une poignée d'enfants du Canada, n'avaient, il y a quelques années, traversé l'Europe pour porter à Pie IX le pèlerinage de leurs cœurs et la force de leurs bras ; si, tout spécialement, la France n'avait pas vu défiler, dans l'étonnement du mauvais air qu'elle respire depuis de si longues années, ce bataillon débarqué du Nouveau Monde, précédé d'un drapeau blanc, parlant français avec cette antique senteur du terroir de son origine qui n'est pas sans parfum artistique, et composé de jeunes hommes appartenant aux diverses classes de la société ; — disons mieux, disons plus juste, et disons le, avec un légitime et catholique orgueil pour le *peuple* canadien ; — appartenant, pour la majeure part, au point de vue de la position sociale, aux classes inférieures de leur pays.

Le Cœur de Jésus est si fin ! et il sait si bien caresser des douces surprises de ses récompenses les cœurs qui se fondent en lui ! — l'Evêque Canadien, heureusement et généreusement Pasteur, qui est, à si juste titre, le Père spirituel et le Protecteur-en-chef de l'*Union-Allet* et que nous avons signalé, en toute joie, dans le cours de cet écrit, comme ayant été le vrai *Sergent du Bon Dieu*, pour ce recrutement national en faveur de son Vicaire, a mieux que personne prévenu, senti, et exprimé cette belle *intervention* si nationale et si patriotique des Zouaves Pontificaux qu'il a levés, ou plutôt, enlevés, pour le service de Celui qui l'appelle à la fois et Son Fils et Son Frère :

(1) Ex abundantia enim cordis os loquitur. — *Math. XII, 34* ; *Luc VI, 49*.

“ La nationalité canadienne, dont nous sommes justement si fiers et si heureux, nous la voyons aujourd'hui, avec bonheur, se manifester d'une manière encore plus éclatante, en paraissant, sur un plus grand théâtre. Et en effet, elle a été arborée dans la glorieuse bannière de nos Zouaves qui, d'un côté, représente la Religion, sous l'effigie de l'Étendard Pontifical ; et de l'autre la Patrie, sous l'emblème du Blason Canadien. ”

“ Cette bannière, à laquelle sont attachés nos plus vives sympathies, a révélé bien éloquemment à l'étranger nos religieux adages, et a montré à la vieille Europe étonnée ce qu'est encore le jeune peuple Canadien, qui, il y a deux siècles, a sucé au sein de sa mère l'amour de la religion et de la patrie et qui a conservé ce teint frais et vermeil que donne à un enfant bien constitué un lait pur et délicieux. ”

“ Cette bannière, type frappant de notre nationalité, a été saluée, honorée, respectée, sur terre et sur mer. Sa religieuse légende : “ *Aime Dieu et va ton chemin* ” a frappé et saisi ceux qui l'ont lue. Le bataillon de l'élite de la Jeunesse Canadienne qui a marché, sous cette bannière nationale, a fait une réputation au Canada qui produisait de si beaux et de si nobles jeunes gens. ”

“ Escortée de ces dévoués enfants de la Patrie, notre nationalité a rappelé à notre première Mère-Patrie ses vieux souvenirs et ses mœurs patriarcales. Elle a pu voir, dans nos jeunes hommes, ce qu'étaient nos pères, quand elle les envoya établir la Nouvelle-France, c'est-à-dire, des hommes dévoués à la religion et à leur patrie. ”

“ Cette nationalité, après une marche triomphale sur terre et sur mer, a été acclamée par tout ce qu'il y a de plus grand à son entrée dans la Ville Eternelle. Elle s'est même associée au Drapeau Pontifical qui, par un honneur insigne et une distinction sans pareille, est allé au devant de la bannière canadienne, comme pour lui souhaiter la bienvenue et en relever l'éclat. C'était donc la Religion et la Patrie qui s'unissaient sous ces deux étendards et qui marchaient de pair, dans ce moment à jamais mémorable. ” (1)

Ne m'est-il pas permis de tirer une conclusion de si palpitantes prémisses ?

Cette conclusion, c'est la pensée d'un Ex-VOTO. — Je m'explique.

(1) S. G. Mgr. Ignace Bourget. — (*Lettre Pastorale*, 31 mai 1868.

En prenant la liberté d'offrir les bénéfices matériels de mon travail qui pourront en être réalisés à l'*Union-Allet*, ce germe d'idée d'une Association des intérêts catholiques en Canada, déposé par le Saint-Esprit entre les mains des anciens Zouaves Pontificaux de ce pays *reduci delle ultramontane battaglia*, j'ai tenu à honorer, par cette modeste contribution, deux idées et deux sentiments. Et les unes comme les autres trouvent, au juste, leur représentation symétrique dans ce mot d'*Union-Allet*, de si heureuse trouvaille.

C'est d'abord la vertu de camaraderie militaire qui doit être si large et si franche, quand elle a été abritée du drapeau jaune et blanc, portant l'effigie du Trirègne.

C'est ensuite le nom vénéré, admiré, chéri de ce Chef du Régiment des Zouaves du Pape, si digne héritier du premier Chef qui les a formés (1), si fidèle compagon du héros d'Orléans et de Patay (2), si parfait auxiliaire et intelligent subordonné du Général qui partage, avec le Père de nos âmes à tous, l'insigne honneur de la Prison Mamertine des temps modernes ; (3) ce nom d'ALLET, jadis vaillamment Français sous François I^{er}, et devenu aujourd'hui nationalement Canadien, grâce à l'appropriation qu'en a faite cette Société des vieux *Enfants Romains* de ce *Père des Pèlerinages armés* ; de ce bon Colonel, " type achevé de franchise, de probité, d'abnégation, de patience, de bravoure et de foi, qui pendant quarante années de sa vie, a porté, sans peur et sans reproche, sans faiblesse et sans ambition, l'épée des défenseurs du Saint-Siège." (4)

(1) LE COLONEL COMTE L. DE BECDELIEVRE.

(2) LE GÉNÉRAL BARON DE CHARETTE.

(3) SON EXCELLENCE LE GÉNÉRAL KANRLER, Ministre des Armes de SA SAINTÉTÉ.

(4) " Adresse à la Sainteté de Notre Seigneur le Pape Pie IX, glorieusement régnant, expédiée au Palais Apostolique du Vatican par les Officiers en charge de l'*Union-Allet*, au nom des anciens Zouaves Pontificaux du Canada et à l'occasion des Fêtes de la Noël et de Saint Jean de l'Année du Seigneur 1872."

Cette adresse a reçu en retour, à la date du 25 Janvier de l'année suivante, une admirable Lettre Latine de Sa Sainteté, bien faite pour être la véritable Charte constitutive de cette Association. On y remarque ce passage, dont la paternelle leçon ne saura jamais avoir une trop grande publicité, dans l'intérêt de l'*Union-Allet*, — " Nous vous félicitons avec effusion, vous, Chers Fils, qui après avoir déposé l'épée que vous portiez pour le Christ, avez concentré vos efforts à vous maintenir vaillamment sous les drapeaux d'une milice toute spirituelle et vous êtes revêtus des armes de la lumière et de la justice. Nous vous félicitons de ces liens précieux qu'ont noués entre vous votre dévouement envers le St. Siège et la cause sacrée de la Religion. Et nous faisons des vœux pour que le Dieu des miséricordes réchauffe en son sein notre Union, confirme et féconde vos braves sentiments et vous accorde la grâce de vous attacher avec énergie aux œuvres de lumière et d'aïlumer, de propager au loin, par votre exemple, une sainte émulation pour l'amour de Dieu et de la Religion."

C'est pourquoi j'ai cru pouvoir me dire :

N'appartient-il pas aux Zouaves Pontificaux Canadiens, — à l'*Union-Allet*, — d'apporter, au nom du Canada, la première pierre de " la chapelle qui sera sa chapelle, " plus rayonnante encore que latérale, dans cette Basilique du Cœur, qui est bien le vrai *Cœur de la Place* en la grande Forteresse triomphatrice de l'avenir ; couronne civique de la Chrétienté restaurée ? — Et de ce bastion des Amériques, où le Divin Précurseur du Christ, Roi des Royaumes terrestres, est *invité* par la piété française à venir monter sa surnaturelle faction, se répercutera jusqu'au plus haut des cieux, le cri de ronde du Patriotisme Canadien : MISÉRICORDE ! MISÉRICORDE ! le plus beau mot de la langue chrétienne, car il signifie : le Cœur du Christ dans nos misères.

Alors, m'étant dit cela, mais ne sachant pas si j'avais le droit de le dire aux autres, je le confie à ce papier, pour qu'il le répète . . . à qui le Sacré-Cœur de Jésus démontrera la mission d'être le Père de la Colombière du Canada, selon ces paroles textuelles écrites autrefois, sous la dictée directe de Jésus, par la Bienheureuse MARGUERITE MARIE, au sujet de ce saint enfant de St. Ignace de Loyola :

" Adresse toi à mon serviteur, le Père de la Colombière, et dis lui de ma part, de faire son possible pour établir cette dévotion et de donner CE PLAISIR à mon Cœur. QU'IL NE SE DÉCOURAGE POINT DES DIFFICULTÉS, CAR IL N'EN MANQUERA PAS, mais il doit savoir que celui-là est tout puissant, qui se défie de lui-même, pour se confier entièrement en moi."

25 Mai 1874.
Fête de St. Grégoire VII, Pape, Patron de l'Union-Allet, }
décors cette année par Sa Sainteté d'une Indulgence }
Plénière pour les membres de cette Association.

DECLARATION.

Si, dans cet écrit, qui touche à des points de doctrine nombreux, variés et souvent délicats, je me suis écarté, tant soit peu, de la vérité catholique, apostolique et romaine, je prie Dieu de me le pardonner et Notre Sainte Mère l'Eglise de m'en reprendre, par la fidèle hiérarchie de l'autorité épiscopale liée à son Infaillible et Universel Docteur sur cette terre.

Et je réprouve, désavoue et rétracte d'avance tout ce qui, le long de ces pages, pourrait s'être involontairement glissé, de mon chef, en opposition avec ces irréfornables jugements de la Foi, des Mœurs et de la Discipline.

Paul de Malijay.

*Vendredi, 12 Juin, Fête du Sacré-
Cœur de Jésus, 1874.*

Finis & Semper.

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGE
DEDICACE — Au Fanion de Manœuvres des Zouaves Pontificaux de France.....	1
HOMMAGE	7
Chapitre I — LE PATRONAGE	9
Chap. II — LA NAISSANCE	26
Chap. III — LE BAPTEME	33
Chap. IV — L'AMBASSADE	51
Chap. V — LA MORT	83
Chap. VI — LA MISSION	137
Chap. VIII — LE PROGRAMME	182
CHANT	202
EX-VOTO	205
DECLARATION	210



SOUVENIR

DE LA

St. Jean-Baptiste de 1874

OFFERT AUX DIFFÉRENTES

Associations Canadiennes-Françaises

DU

CANADA ET DES ETATS-UNIS

PAR

"LA MINERVE."

MONTREAL, 1874.

montant de l'envahissement des races étrangères. Sans elle, nous serions noyés depuis longtemps, abandonnés que nous avons été par notre mère-patrie, devenu indifférent à notre égard et nous laissant à nos propres forces. Nous sommes donc un vrai peuple, issu d'une même souche, et tellement conservé qu'on a pu même après deux cent cinquante ans retracer, dans un livre qui est un monument unique dans l'univers, l'origine et l'histoire de tous les membres qui composent aujourd'hui notre race.

Par une destinée qui peut être envisagée de plusieurs manières, nous avons toujours manifesté une tendance extraordinaire à sortir de notre pays et à nous répandre dans les pays environnants, non contents de coloniser notre propre domaine. Il n'est pas un coin de l'Amérique qui n'ait senti les pas du colon et de l'aventurier canadiens. Aux premiers siècles, cet instinct voyageurs s'est manifesté par des établissements dans les parties les plus reculées du continent. La vallée du Mississippi, le Nord-Ouest et la partie occidentale de la Nouvelle-Angleterre elle-même ont été fondées par nous. Transportant avec eux leurs croyances et leur foi, nos pères ont été les véritables missionnaires de l'Amérique. De nos jours, le même esprit d'expansion et d'aventure, qui semble être un besoin de notre race, s'est manifesté par une émigration qui a pris des proportions inquiétantes dans le cours des dernières années. Pendant que les autres peuples d'Amérique se recrutent par l'immigration, il semble qu'il y ait chez nous un excès de fécondité qui nous pousse à sortir de notre sol et à coloniser les autres contrées du continent, avec les races étrangères. On calcule qu'il y a répandus aux Etats-Unis, des Canadiens au nombre d'un demi million.

Ces Canadiens, éloignés de nous, et séparés du foyer de notre nationalité commune par les distances et par des peuples étrangers, ont cependant conservé intact le sentiment du patriotisme et de l'amour de la patrie commune. C'est pour prouver la force de leur affection pour le lieu de leur naissance, et pour resserrer en même temps les liens qui unissent tous les enfants de la France américaine, du Canada, dispersés sur le continent, qu'ils se sont empressés de répondre hier à l'invitation qui leur a été faite de célébrer en commun la Fête nationale des Canadiens-Français, et qu'ils sont accourus en foule dans la métropole du Canada français, pour fraterniser avec ceux qui sont restés au pays et prendre part à la manifestation la plus solennelle dont cette patrie de l'Amérique ait été témoin.

Honneur leur soit rendu pour leur zèle et leur bonne volonté. En ce jour de fête intime, tous les Canadiens doivent oublier tous motifs de division et se trouver heureux de pouvoir fraterniser et chômer en commun la Fête nationale de la St Jean-Baptiste.

Avant de donner les détails de la démonstration patriotique qui vient d'avoir lieu, et à laquelle plus de cent mille personnes ont pris part, nous croyons utile de faire en quelques mots une rapide esquisse de l'histoire de la fête elle-même et de la société St. Jean-Baptiste jusqu'à ce jour.

Historique de la St Jean-Baptiste.

La société St. Jean-Baptiste a été formée à Montréal en 1834, par M. Ludger Duvernay, rédacteur et propriétaire de la *Minerve*

Elle célébra pour la première fois la fête nationale le 24 juin de cette même année, sous la présidence de M. Viger, alors maire de Montréal. La célébration de la fête fut interrompue en 1837, et reprise en 1842 par M. Duvernay, qui réorganisa alors la société, dont une partie des membres avaient été dispersés après les troubles. Le but de la société était un but d'union et de patriotisme. L'association se mit sous la protection de St. Jean-Baptiste qu'elle adopta pour patron. Elle fut d'abord divisée en quatre sections, celles du clergé, des professions libérales, du commerce et de l'industrie, des arts et métiers.

Vici la liste des présidents depuis 1843 jusqu'à 1874:

- | | |
|---|------------------------------|
| 9 juin 1843 | l'Hon D. B. Viger. |
| 2 juin 1845 | l'Hon. J. Masson |
| 1 " 1846 | l'Hon. A. N. Morin. |
| 5 " 1848 | l'Hon Joseph Bourret. |
| 3 " 1850 | M. G. R. Fabre. |
| 2 " 1851 | M. Ludger Duvernay. |
| 6 " 1853 | M. C. S. Chénier. |
| 5 " 1854 | Sir Georges Cartier. |
| 2 " 1856 | Le commandeur Jacques Viger. |
| 1 " 1857 | le Dr. Malleur. |
| 7 " 1858 | M. Damase Masson. |
| 6 " 1859 | le Dr. P. Beaubien. |
| 4 " 1861 | l'Hon. F. A. Quesnel. |
| 3 " 1861 | M R. Trudeau. |
| 2 " 1862 | l'Hon. G. R. de Beaujeu. |
| 1 " 1863 | M. O. Berthelot. |
| 7 " 1864 | M. T. Bouthilier. |
| 5 " 1865 | l'Hon P. J. O. Chauveau. |
| 5 " 1867 | M C A Leblanc. |
| 4 " 1868 | l'Hon G. deon Ouimet. |
| juin 1871 | M Chs S. Rother, jr |
| " 1872 | Son Honneur C. J. Coursol, |
| maire de Montréal, réélu en 1873 et en 1874, et président actuel de la société St. Jean-Baptiste. | |

La société, fondée en 1834, subsista ainsi jusqu'à nos jours, en voyant augmenter le nombre de ses membres avec la population. Elle se subdivisa en un grand nombre d'autres sociétés dans les autres villes de la province et même aux Etats-Unis. C'est l'an dernier que quelques écrivains canadiens eurent la pensée de convoquer pour cette année une assemblée générale des différentes sociétés du Canada et des Etats-Unis, dans la métropole de la province et au lieu même de la fondation de la société. L'idée première de cette convention est due à M. Rameau, qui l'exprima dans son ouvrage sur les "Colonies Françaises" il y a plusieurs années. Elle fut reprise l'an dernier par M. H. Stanislas Drapeau, M. l'abbé Casgrain, M. Parent, M. l'abbé Primeau, etc. Enfin, cette année même, l'*Opinion Publique* proposa formellement l'organisation de la Convention pour le 24 juin. MM. Loranger, Taillon et David furent mis à la tête d'un comité d'Organisation où se trouvaient aussi MM. Larocque, Adolphe Ouimet, Drolet, Lachapelle, etc. Des invitations furent adressées aux sociétés nationales de la Puissance et des Etats-Unis, et la belle fête qui a fini hier fut organisée.

Nos frères des Etats-Unis répondirent à l'appel qui leur était fait avec un zèle dont on ne saurait trop les louer. Nous pouvons même dire qu'ils ont montré plus d'ardeur et de spontanéité qu'un grand nombre de sociétés de la province. MM. Primeau, Gagnon et Houde ont fait preuve d'une habileté et d'un zèle admirables. Tous ceux qui ont pris part à la fête, et contribué à son succès, méritent des remerciements, surtout les organisateurs eux-mêmes et les sociétés des Etats-Unis. Nous sommes heureux du succès signalé qu'ils ont obtenu.

LA PROCESSION.

La journée de la St Jean-Baptiste s'annonça par un temps superbe. Le soleil était éclatant et le temps frais. C'était la température la plus favorable que l'on pouvait souhaiter. Celle du jour précédent ne l'avait aucunement fait prévoir et avait fait même redouter tout le contraire. La surprise n'en fut que plus grande.

Plus de 750 wagons, chargés de passagers, sont arrivés, mardi dernier, à la gare Bonaventure. Ces passagers étaient des canadiens-français, émigrés depuis plusieurs années aux Etats-Unis, et qui venaient saluer encore leur patrie bien-aimée et presser la main à leurs amis. Cependant, ce convoi n'était pas le dernier, et dans la nuit de mardi à mercredi, plusieurs sociétés St. Jean-Baptiste, avec des corps de musique arrivèrent à la gare Bonaventure. Tout ce monde fut bien-

logé dans les hôtels de la ville et au Palais de Cristal. Et dès six heures du matin, mercredi, les commissaires-ordonnateurs conduisirent au

CHAMP DE MARS

Les membres des sociétés. Alors, chacun se mit à son rang, et vers huit heures, au milieu d'une foule innombrable d'étrangers, les sociétés se mirent en marche dans l'ordre suivant :

DRAPEAU DE LA CONFÉDÉRATION.

Les Enfants des Ecoles de la Doctrine Chrétienne.

LES POMPIERS.

— Société St. Jean-Baptiste d'Haverhill, Ma s., avec corps de musique.
Section du Cuir avec char allégorique.

— Union St. Jean-Baptiste de Vergennes, Vt., avec corps de musique.
Sect. des Tailleurs de Pierre avec char allégorique.

— Union St. Jean-Baptiste de Montpellier, Vt.

— Union St. Jean-Baptiste de Middlebury, Vt.

— Union St. Jean-Baptiste de Keesville, New-York.

Sect. des Peintres, avec Char Allégorique et corps de musique.

— Union St. Jean-Baptiste de St. Johns bury, Vermont.

— Union St. Jean-Baptiste de Nashua, New-Hampshire.

— Union St. Jean-Baptiste de Great Fall, New-Hampshire.

— Union St. Jean-Baptiste de Malone, New-York.

— Société St. Jean-Baptiste de St. Albans, Vermont, avec corps de musique.

Section des Forgerons et autres Travail leurs en Fer, avec Char Allégorique.

— Association Canadienne de Grove Lawrence, Massachusetts.

— Société St. Jean-Baptiste de South Bridge, Mass., avec corps de musique.

Section des Carrossiers avec Char Allégorique.

— Société St. Jean-Baptiste de Westborough, Mass.

— Société St. Jean-Baptiste de Fitchburg, Massachusetts.

— Société St. Jean-Baptiste de Cambridge, Mass., avec corps de musique.

Section des Typographes avec Char Allégorique.

—Société St Jean-Baptiste de Webster, Mass.
 Société St Jean-Baptiste de Ware, Mass.
 —Société St Jean-Baptiste de Malborough, Mass. avec corps de musique.
Section des Plombiers et Ferblantiers, avec Char Allégorique.

—Société St Jean-Baptiste de Millbury, Mass. avec corps de musique.
Section des Briquetiers avec Char Allégorique.

—Société St Jean-Baptiste de Danielsonville, Connecticut.
Section des Beaux-Arts.

—Société St Jean-Baptiste de Lewiston, Maine.

—Institut Jacques-Cartier de Lewiston, Maine.

—Société St Jean-Baptiste d'Ansabl Forks, New-York.

—Société St Jean Baptiste de Springfield, Mass. avec corps de musique.

Section des Menuisiers et Charpentiers, avec Char Allégorique.

—Société St Jean-Baptiste de Troy, New-York.

—Société St Jean-Baptiste de Holyoke, Mass. avec corps de musique.

Section des Meubliers.

—Section St. Jean-Baptiste de Cohoes N. Y.

—Société St. Jean-Baptiste d'Albany, N.-York.

—Société de Secours Mutuel d'Albany, N. Y.

—Société St. Jean-Baptiste de Grosvenordale, Conn.

—Société St. Jean-Baptiste de Putnam, Conn.

—Société St. Jean Baptiste de Northampton, Mass. avec corps de musique.

Secl. des Bouchers, avec char allégorique.

—Société St. Joseph de Whitehall, N.-Y.

BANNIÈRE DU COMMERCE.

—Société St. Jean-Baptiste de Lowell, avec corps de musique.

—Société St. Joseph de Lowell, Massachusetts.

Section des Épiciers.

—Société St. Jean-Baptiste de Détroit, Michigan.

—Société St. Jean-Baptiste de Chicago, Illinois.

—Société de St. Jean-Baptiste de Baltic, Conn.

Secl. de la Ferronnerie et Faïence.

—Société St. Jean-Baptiste de Olborn, Conn.

—Société St. Jean-Baptiste de West-Meridan, Conn., avec corps de musique.

Section des Commis-Marchands.

—Société St. Jean-Baptiste de Mendota, Minn.

—Société St. Jean-Baptiste de Manteno, Ill.

—Société St. Jean-Baptiste de Manchester, N.-H., avec corps de musique.

Section de Nouveautés.

—Société St. Jean-Baptiste d'Artic, R. I.

—Société St. Jean-Baptiste de Rochester, N.-Y.

—Société St. Jean-Baptiste de Syracuse, N.-Y.

—Société Historique de Washington, D.C.

Les élèves de l'École Normale.

Les élèves du Collège Ste. Marie.

Les élèves du Collège de Montréal.

—Société St. Jean Baptiste de Platsburg, N.-Y., avec corps de musique.

—Société St. Jean-Baptiste d'Ottawa.

—Société St. Jean-Baptiste de H. Il.

—Société St. Jean-Baptiste de Woonsocket, Mass., avec corps de musique.

—Société St. Jean-Baptiste de St. Hyacinthe.

—Société St. Jean-Baptiste de Somerset.

—Société St. Jean-Baptiste de Sorel.

—Société St. Jean-Baptiste de Chambly.

—Société St. Jean-Baptiste de Lebanon, New-Hampshire.

DÉLÉGUÉS DE L'ACADIE.

Délégués de la Société St. J.-B. de Rouville.

“ “ “ d'Archibaska.

“ “ “ de St. Zénaïque.

“ “ “ de St. François

de la Riv. du

Sud.

“ “ “ d'Acton Vale.

—Société St. Jean-Baptiste de Biddeford, Maine.

—Institut de Biddeford, Maine.

Délégués de la Société St. J. B. de Sherbrooke

“ “ “ de St. Casaire.

“ “ “ d'Iberville.

“ “ “ de Grenville.

“ “ “ de Concooke.

“ “ “ de Victoriaville.

“ “ “ de St. Ours.

“ “ “ de Vaudreuil.

“ “ “ de St. François

d'Essex, Ontario.

“ “ “ de St. Basile.

- Société St. Jean-Baptiste de Fall River, Mass., avec corps de musique.
 — Institut Montcalm de Fall-River, Massachusetts.

LES ZOUAVES PONTIFICAUX.

- La Société St. Jean-Baptiste de Concord, N. H., avec corps de musique.

*Section du Barreau,
 Section des Notaires,
 Section des Médecins,
 Section des Instituteurs.*

- Société St. Jean-Baptiste de Worcester, Mass., avec corps de musique.

LA BANNIERE DE L'ASSOCIATION.

- Anciens officiers de l'Association St. Jean-Baptiste de Montréal.

Comité de Régie

Comité d'organisation.

- Les Ministres du Gouvernement Fédéral et du Gouvernement Local.

Le Maire de Montréal.

Le Grand Aumônier.

- Le Président et les deux Vice-Présidents de l'Association St. Jean-Baptiste de Montréal.

La procession se mit en marche à 8 heures et demeura dans l'ordre que nous venons de donner, et les nombreux corps de musique qui accompagnaient les sociétés commencèrent à jouer leurs plus beaux morceaux. Les rues étaient encombrées; la foule était tellement grande, que l'on était porté à croire que la province de Québec tout entière se trouvait dans Montréal. Le mot n'aurait certainement pas été déplacé, car presque toutes nos paroisses des bords du St Laurent comptaient des représentants à cette grande fête de la famille canadienne-française.

En tête de la procession, flottait un splendide drapeau de la Confédération et les deux commissaires-ordonnateurs en chef, MM L. N. Duvernay et L. O. Tailon conduisaient la marche.

Les mille bannières déployées dans cette procession, offraient un spectacle vraiment grandiose. Sur quelques-unes, on lisait des devises inspirées par le véritable amour de la patrie; sur d'autres, c'étaient de simples mots, mais qui disaient plus que des volumes entiers.

Les élèves de

L'ÉCOLE NORMALE JACQUES CARTIER

portaient chacun un oriflamme sur lequel étaient inscrits les noms des principales familles qui ont illustré notre beau Canada. C'étaient les noms de de Laval-Montmorency, d'Iberville, de Contrecoeur, Talon, Ollier, Jacques Cartier, Lévis, de Vaudreuil, de Frontenac, de Champlain, de Latour, Boucher de Boucherville, de Chambly, Hertel de Rouville, Bland, de Ranville, Dollard, Duquesne, La Corne St. Luck, de Beauharnais, de St. Ours et de Salaberry.

Au moment où les

ZOUAVES PONTIFICAUX

passaient à l'angle des rues Craig et St. Laurent, les milliers de personnes qui s'étaient réunies en cet endroit pour voir défiler la procession, ont poussé trois vigoureux vivats en l'honneur de ces braves enfants de notre Saint Père Pie IX. Parmi ces généreux jeunes gens, on remarquait M. Alfred LaRocque, le blessé de Mentana, dont la poitrine était constellée de trois décorations; MM. M. J. Alfred Prendergast et Gédéon Desilets, chevaliers de St. Grégoire; M. Gustave A. Drolet, l'un des chefs de l'Union-Allée et l'un des principaux organisateurs de la fête nationale de cette année.

Les Zouaves Pontificaux Canadiens étaient au nombre de plus de cent, venus de tous les points de la province. Ils étaient formés sur deux rangs et M. le Chanoine Moreau, leur ancien aumônier, les accompagnait. Leur costume a été admiré de tout le monde, et le magnifique drapeau sur lequel a été inscrite pour la première fois en Canada la devise si belle et si noble "Aime Dieu et va ton chemin," les précédait. Ce bel étendard avait été confié à la garde de quatre anciens sous-officiers du régiment: MM. Joseph McGown, Euclide Richer, Eugène Brissette et A. Mascotte.

Plus d'une fois, le corps des zouaves a été applaudi sur le parcours de la procession. Sur la rue Visitation, au couvent des Révérendes Sœurs de la Charité, environ deux cents petits enfants, qui tenaient chacun un drapeau, ont salué le passage des soldats de Pie IX en chantant la cantate si connue:

"En avant marchons, (bis)
 "Zouaves du Pape à l'avant-garde!"

Il nous est tout à fait impossible de donner des détails sur toutes les

BANNIÈRES

que nous avons vues à la procession. Néanmoins, nous dirons un mot de celles que nous avons le plus remarquées.

La bannière de la société St. Jean-Baptiste de Chambly est unique par sa forme et la nature de ses décorations qui appartiennent au genre héraldique. Elle a une longueur de 6 pds sur 4 de largeur au contour de soie blanche et croix d'azur dentelée. Sur le croisillon se trouve la vue du vieux "fort Chambly," seul monument militaire qui reste dans le pays et qui a été élevé par les français. Les rapides, les îles St. Jean, la montagne de Beauvil et le bassin ont été admirablement reproduits par l'artiste Hawksett. Le mot "Chambly" se déroule sur un parchemin retenu par deux sceaux en soie verte, portant l'un la fleur de lys "C. J." "1865" sur l'autre deux coquilles renversées, le chiffre "1711," date de la fondation de Chambly, et celle de l'erection du fort actuel.

Au bas du médaillon se déroule la légende "Honneur et Loyauté."

Sur l'autre côté, est un écusson portant une guirlande de feuilles d'érable.

Au milieu, sur fond blanc, est le monogramme S. J. B. aux couleurs françaises et se dessinent également les initiales des présidents de la société et des bienfaiteurs de Chambly: telle est la bannière de la société, tout à la fois locale et historique.

Sous ce drapeau marchait 80 membres venus de Chambly, pour saluer leurs frères des Etats-Unis. M. J. O. Dion, président, le rev. Messire A. Thibault Chapelain et les vice-présidents A. Mercille et J. Courtemanche marchaient en arrière. Plus d'une fois le drapeau de Chambly fut salué avec enthousiasme.

On remarquait aussi dans la procession deux drapeaux anglais donnés en 1775, à la milice du Canada. Ce sont deux glorieux témoins de bien des luttes, comme l'attestent leurs déchirures. Ils sont restés après la dissolution du régiment qui les avaient reçus, entre les mains de l'Hon. M. Panet de Québec. Ils sont devenus la propriété de M. Charles Panet d'Ottawa.

La bannière de la Société St Jean-Baptiste d'Ottawa est aussi admirable de richesse.

Nous avons aussi remarqué quelques bannières de nos compatriotes des Etats Unis mais il nous est tout à fait impossible d'en donner une description.

LES CHARS ALLÉGORIQUES

Etaient admirablement décorés. On remarquait d'abord celui des tailleurs de pierre, au-dessus duquel flottaient les drapeaux tricolore, anglais et américain. Dans le char, il y avait des guirlandes de fleurs puis quatre ouvriers, armés de marteaux et de ciseaux, travaillaient à poiser un immense bloc de pierre.

Venait ensuite

LE CHAR DES PEINTRES.

Il était traîné par quatre chevaux. Une colonne octogonale de 20 pieds le surmontait. Sur l'un des côtés de cette colonne, nous lisions les mots:

"La peinture est le vernis de la civilisation," à chaque coin on avait tendu des voiles représentant des dessins admirables. Le pinceau, la palette et les autres instruments dont se sert le peintre, complétaient l'allégorie.

LE CHAR DES FORGERONS

était tiré par quatre chevaux. Il renfermait l'enclume, le marteau et le soufflet emblématiques.

Les spectateurs ont souvent applaudi au passage de ce char.

Un travail réellement admirable, de l'avis de tout le monde, c'était

LE CHAR DES CAROSIERS.

Ceux qui ont présidé à cet ouvrage n'ont épargné ni le temps ni les dépenses nécessaires pour donner une idée de la carrosserie canadienne. Il était surmonté d'une plateforme de 18 pieds de longueur, de largeur et 20 de hauteur. Sur les faces de ce char étaient peints les divers matériaux qui entrent dans la confection d'une voiture.

LE CHAR DES IMPRIMEURS

était très-élégant et décoré avec goût. Dans ce char, il y avait une presse en opération. Le typographe préposé à la charge de cette presse, imprimait le premier côté d'une feuille de quatre pages qu'il lançait ensuite à la foule; ce travail était intitulé "Souvenir de la St. Jean-Baptiste 1874. Chants dédiés à nos compatriotes des Etats Unis." Sur le char on lisait:

Protéger c'est développer; le plus fidèle gardien des libertés publics. La presse est la lumière du monde

LE CHAR DES PLOMBIERS ET DES FERBLANTIERES

venait après. C'était une large plateforme de vingt pieds de long, sur laquelle on remarquait une grande quantité de tuyaux à gaz, d'instruments de cuisine, etc. Le motto *le travail triomphe de tout*, se lisait des deux côtés du char.

Quatre chevaux traînaient

LE CHAR DES BRIQUETIERS

au-dessus duquel flottaient le drapeau tricolore et l'"Un ou Jack." Six ouvriers étaient occupés à élever une maison en briques.

Dans

LE CHAR DES ENTREPRENEURS ET DES CHARPENTIERS

On remarquait un engin qui faisait mouvoir une scie circulaire. Le prix de ce char est de \$400. Il était tiré par huit chevaux. Les mots *Dieu et Patrie* se lisaient sur l'un des côtés.

LE CHAR DES CONTRACTEURS ET DES MAÇONS

Avant vingt pieds de haut. Comme dans celui des tailleurs de pierre, il y avait un énorme bloc de pierre grise, que polissaient trois ou quatre mâçons.

Venaient ensuite un autre char renfermant des blocs de marbre, de granit et de pierre de taille. Sur l'un des côtés, on lisait : *Nous développons les ressources du pays ; et de l'autre, Encourageons l'industrie du pays*

LE CHAR DES CORDONNIERS

était très long et renfermait entr'autres choses, de splendides machines à coudre et à tailler le cuir. Les bannières qui flottaient sur le char étaient faites de peaux de mouton et portaient des inscriptions dans le genre de celles-ci :

Notre industrie est ancienne ; elle se perd dans la nuit des temps ; Commerce et Industrie ; il n'y a rien tel que le cuir.

LE CHAR DES BOUCHERS.

a excité l'intérêt de tout le monde. Il y avait là, suspendues à ce char, une quantité considérable de provisions de bouche Boeuf, veau, agneau, etc., rien ne manquait ; et tout cela était orné de guirlandes de verdure entremêlées de fleurs. L'intérieur du char représentait un étai de boucher.

La splendide

BANNIÈRE DU COMMERCE.

venait ensuite. Elle était suivie de près de quatre cents marchands et commis-marchands de cette ville, à la tête desquels se trouvaient MM. L. Chapat, leur président, Chs. Lamoureux et C. Melançon vice-président ; W. B. Desmarreau, secrétaire ; J. J. Gauthier, E. Mathieu, H. Béliveau, O. Lecourt, H. Howison, A. Doyon, J. Duchesneau, etc.

LES PROFESSIONS LIBÉRALES

Venaient après le commerce. La section du barreau était présidée par M. R. Roy ; celle des médecins, par M. le Dr. Rottot et celle des notaires, par M. E. Papineau,

L'Hon. M. Coursol, président de la Société St. Jean Baptiste, et les deux vice-présidents, précédaient de quelques pas Sa Grandeur Mgr. Fabre et ses assistants. En dernier lieu paraissaient les honorables ministres fédéraux et provinciaux ; les honorables MM. Ouimet, Chapleau et Fournier, à la suite desquels étaient MM.

W. Laurier, député d'Arthabaska ; Fréchet, M. P., de Lévis ; Alph. Desjardins, M. P., d'Hochelaga ; Beaubien, David et Bisson, M. P.

Enfin, les rangs de la procession étaient fermés par le net.

SAINT-JEAN-BAPTISTE.

C'était un jeune enfant, d'une beauté ravissante, vêtu de la toison d'un agneau. Il est âgé de cinq ans et demi et a pour nom Joseph Chalifoux. Il tenait à la main droite une petite hampe au bout de laquelle se trouvait, écrits sur un oriflamme, les mots : *Ecce Agnus Dei.*

La procession avançait à pas lents et souvent la foule s'arrêtait.

LES 31 CORPS DE MUSIQUE

qui accompagnaient la procession ont joué, pendant tout le temps qu'a duré le défilé, les plus beaux airs de leur répertoire.

LES RUES

étaient ornées de verdure et, de distance en distance, la procession passait sous des arcades élevées pour la circonstance.

LES ARCADES

étaient en très-grand nombre et nous voudrions en parler un peu plus longuement ici, mais il nous est impossible de le faire. Nous nous contenterons de mentionner les principales.

Sur les rues St. Laurent et Ste. Catherine, il y avait des arcades magnifiques. Une quantité inouïable de drapeaux flottait au-dessus de ces constructions élevées par l'amour de la patrie. Sur des banderoles blanches et bleues, nous lisions des mots comme ceux-ci : *Soyons unis ; Avant tout je suis Canadien ; nous sommes heureux de revoir nos frères ; Rien n'est si beau que son pays ; Loyaux mais Français ; O ! Canada, mon pays, mes amours ! !*

La bâtisse de l'École des Frères de St. Jacques était toute pavoisée de petits drapeaux et ornée de guirlandes.

Devant l'église St. Pierre, rue Visitation, nous apercevions, à demi voilé par le feuillage et les étendards, le portrait du bon

PERE LAGIER

que la mort a enlevé il y a quelque temps, à l'affection des Canadiens. La vue de ce portrait a dû faire naître plus d'une pensée, plus d'un bon souvenir dans l'esprit de ceux qui suivaient la procession. En effet, il ne pouvait en être autrement, car le bon Père Lagier était l'ami de tous les Canadiens et tous devaient se rappeler avec quel zèle il travaillait pour notre pays.

Sur un des drapeaux qui flottaient en face de l'église St. Pierre, on lisait : *France renaît dans les enfants.*

Sur des estrades élevées en plusieurs endroits, dans la rue Ste. Marie, nous avons remarqué de petits enfants habillés en St. Jean-Baptiste, qui janaient des fleurs sur le passage de la procession.

Bien que les autres rues fussent pavées de drapeaux de diverses nations,

LES RUES NOTRE-DAME ET ST. JOSEPH

étaient encore mieux ornées que les autres. Les détails seraient ici inutiles, car les riches magasins dont ces rues sont bordées disparaissent entièrement sous des tentures de soie du plus grand prix. Les établissements de MM. Thibault, Lanthier et Cie., de *La Minerve*, de MM. Merrill et frères, de MM. P. Benoit, Coutu, Ville-neuve et Cie., F. X. Major, et une foule d'autres que nous ne pouvons nous rappeler, étaient ornés avec le goût le plus exquis.

L'ARCADE DES POMPIERS

de la Place Chaboillez, dont nous avons parlé mercredi, est unique dans son genre : c'est un véritable chef-d'oeuvre et nous en félicitons ceux qui l'ont construite.

En passant sur

LA PLACE VICTORIA,

ceux qui formaient la procession ont pu admirer un beau panorama. Par une attention délicate, ceux qui sont près osés à la garde-jardin Victoria ont fait jouer les eaux de la fontaine qui se trouve en cet endroit

Sur tout le parcours de

LA RUE ST. JACQUES,

les sociétés composant la procession ont été acclamées. Les dames américaines actuellement à l'hôtel "Ottawa" ont lancé des gerbes de fleurs ; vis-à-vis du consulat américain, les corps de musique ont salué le drapeau de Washington, puis M. Dart, le consul des États-Unis, a fait pousser de vigoureux vivats en l'honneur de ceux qui étaient ainsi leur patron.

Enfin, tout le monde entra, au son des cloches, dans

L'ÉGLISE NOTRE DAME,

qui, pour la circonstance, avait revêtu des ornements de la plus grande richesse.

L'autel étant étincelant de lumières et d'or.

Des banderoles tricolores couvraient la voûte de la vaste église.

Dès que les diverses sociétés eurent pris leur place, M. Grandeur, Mgr Fabre, qui célébrait la cérémonie du jour, se rendit à l'autel et commença le saint sacrifice de la messe.

LE CHŒUR

puissant du Collège de Montréal, sous la direction de M. Larue, a chanté d'une façon admirable la messe du second ton.

Après l'Évangile, le Révérend M. Deschamps monta en chaire et prononça

LE SERMON

suivant, que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs :

" *Leva in circuitu oculos tuos et vide, omnes isti venerunt tibi.*"

" Lève tes yeux, O Sion, regarde autour de toi et vois ces flots de peuples qui viennent à toi."

Isaïe XLIX—18.

MONSIEUR, MES FRÈRES,

J'aime à me rappeler en ce jour ces paroles du Prophète à la ville de Sion. Soulevant le voile de l'avenir, le Prophète voit les peuples qui se mettent en mouvement et se hâtent de toutes parts vers la cité de Dieu. Ils viennent de loin et sont en grand nombre — " *Vient de longè.*" C'est vers Sion qu'ils ont fixé leurs regards, Sion, l'objet de leur amour, Sion, leur patrie, la Ville du peuple choisi! " *Exulta Sion!*" réjouis-toi, cité sainte. La multitude et la noblesse de tes enfants te parent comme d'un vêtement de gloire " *omnibus his velut ornameto vestiis.*"

O Canada! O Montréal! Sion, ma Patrie! ne puis-je pas te dire avec le Prophète, en ce jour à jamais mémorable dans les pages de ton histoire : " Lève, ta tête et regarde autour de toi! *Leva in circuitu oculos tuos.*" Vois tes enfants qui te viennent de tous côtés. " *Et vide,*" regarde." Ils n'ont compté ni les distances ni les sacrifices " *Vient de longè.*" C'est l'amour de la patrie qui les amène, mais c'est aussi un sentiment de foi qui les anime. Pourquoi viendraient-ils s'agenouiller devant tes autels? Salut, frères Canadiens! nous vous reconnaissons à la noblesse de vos sentiments. Soyez donc les bienvenus, compatriotes bien aimés; ô ma Patrie, fais éclater ta joie, car jamais tu n'as été parée d'un plus riche et d'un plus superbe vêtement " *omnibus his velut ornameto vestiis.*"

Nouveau Peuple de Dieu, vous aimez à relire les annales de votre Patrie pour fortifier votre foi et raviver votre patriotisme. Laissez-moi alors vous dire ce que j'aime dans mon Pays puis vous permettrez à mon amour filial de dire ce que je souhaiterais à cet aimé Pays.

Ce que j'aime, ah! l'enfant pourra-t-il jamais dire tout ce qu'il aime dans sa mère? Et qui le pourra, quand ce pays qu'on appelle sa mère, est un Canada?...

Je m'arrête donc à deux traits caractéristiques, deux traits qui nous ont toujours distingués et qui éclatent plus que jamais dans ce grand et magnifique élan qui réunit tout le Canada sous mes yeux. Foi ! Patriotisme ! voilà les deux mots qui flottent sur cette immense assemblée, mais je les vois aussi flotter sur toute l'histoire du Canada. Ils expriment ce que j'aime surtout dans mon pays : *Son esprit de foi et son esprit de patriotisme.*

Son esprit de foi.—Il m'apparaît à toutes les époques de notre histoire.

N'en soyez pas surpris : le cœur religieux des Rois très-Chrétiens, en dirigeant vers le Canada les premiers navires et les premiers colons, se proposait plutôt d'y envoyer des apôtres que des soldats : " Nous nous proposons de faire chanter les louanges de Dieu dans ces déserts où le nom de Jésus Christ n'est pas encore connu." Ainsi parlaient et voulaient François 1er, Henry IV, Louis XIII, Louis XIV.

Voyons comment leur dessein a été accompli.

J'aperçois un vaisseau qui remonte les eaux de notre grand fleuve—je suis à la distance de trois siècles en arrière, c'est-à-dire aux premiers jours de notre origine.

Le St. Laurent, comme étonné et saisi de respect à la vue de ces étrangers, semble s'incliner pour leur laisser un passage plus facile. Intrépide Capitaine, qui es-tu ? d'où viens-tu ? où diriges-tu ta course audacieuse ? quel dessein t'a poussé vers ces plages inconnues et sauvages ? . . . Il aborde la rive et son premier acte est de tomber à genoux. Il baise avec respect cette nouvelle terre, et en prend possession au nom de Dieu en y plantant une croix au pied de laquelle il se prosterne avec tous ses gens. Saluez-le, mes frères. C'est le premier canadien. Jacques-Cartier vient de prendre possession du Canada et de donner un nouveau monde à la France. Bientôt on le verra ce nouvel apôtre, la croix à la main, parcourant les tribus sauvages, les catéchisant et les gagnant à Jésus-Christ, son Maître. Le plus beau jour de sa vie sera celui où il portera sur les fonds baptismaux le premier enfant qui reçoit la grâce du baptême dans ces terres infidèles. Et si vous me demandez où il a puisé ce courage et ce dévouement, pénétrez avec moi sous les larges voûtes de l'antique cathédrale de St. Malo. Voyez-vous ces soixante-deux marins, modestes et recueillis, à genoux à la table sainte et recevant leur Dieu ? C'est Jacques Cartier avec ses compagnons qui commencent avant de quitter la France. Ah ! je ne m'étonne plus de leur force et de leur dévouement. Ils portent au cœur le Dieu qui donne la force aux héros et le

zèle aux apôtres. La source n'est pas tari, mes frères. Puissent les défenseurs et les héros de mon Pays ne jamais l'oublier.

Voilà la première page de notre histoire, y respirez-vous assez *l'Esprit de foi* ? Si vous lisez la seconde page de cette brillante histoire, vous subirez invinciblement une impression religieuse devant la calme et imposante figure de Champlain. C'est lui, ce grand chrétien qui fera la terreur des Huguenots et les chassera du pays pour les remplacer par une colonie française, toute composée de catholiques. Dans sa dévotion pour la Reine du ciel il fera élever une chapelle qui portera le nom de *Notre-Dame de Recouvrance*. Lui aussi, il se fera catéchiste, et il écrira à Henri IV : "*La conversion d'un seul infidèle vaut mieux que la conquête d'un royaume.*" Il sera le premier qui fera sonner l'*Angelus* trois fois le jour—" afin, dit-il, de rappeler aux colons la pensée de Dieu." A sa table, nouvel Augustin, il se fera lire la vie des Saints, et quand viendra le soir, ce père de la colonie assemblera ses enfants autour de lui pour réciter la prière en commun et faire l'examen de conscience. Touchante et pieuse tradition de la France et de nos Pères ! puisse-t-elle se conserver toujours dans nos familles canadiennes.

O cité de Québec, ville canadienne, sois fière de ton noble et pieux Fondateur ; et puisses-tu toujours, comme tu l'as su faire jusqu'à présent, conserver intact et vif dans le cœur de tes enfants l'amour de ses rares vertus et de son noble dévouement.

C'est la deuxième page de notre histoire, y respirez-vous assez *l'esprit de foi* ?

Il est une Vertu sur la terre qui grandit l'homme au-dessus de lui-même et le porte à la hauteur des anges ; une Vertu qui fait rayonner au front un trait de céleste beauté et commande le respect et l'admiration ; une Vertu au souffle de laquelle germent les affections pures et saintes qui inspirent les grands dévouements et enfante les héros et les saints ; une Vertu, rayon échappé du cœur de Dieu, qui conserve à l'intelligence toute sa limpidité et sa fraîcheur, rien de terrestre : rien de souillé ne s'attache à son blanc vêtement Vestale sacrée, debout sur l'antel du cœur, elle entretient le feu du ciel en faisant épanouir autour d'elle le germe de toutes les vertus chrétiennes. Vous l'avez nommée cette fleur tombée des cieux en la saluant pour la première fois au front radieux de Celle dont Montréal s'honore de porter le nom, vous l'avez saluée brillant au front de notre glorieux Patron *Saint Jean-Baptiste*. Mais saluez-la encore au front du Fondateur de Mont-

réal. Apparaissent noble de Maisonneuve avec le blanc lis de votre chasteté ! Je ne veux plus d'autre éloge de votre esprit de foi, de votre religion.... On vous a vu à genoux faisant votre vœu héroïque ! Relevez vous, je comprends maintenant l'admiration et le respect qui vous accompagnent partout ; je ne m'étonne plus de cette rare sagesse qui distingue tous vos actes et de cet ascendant que vous exercez sur tous ceux qui vous approchent. Je comprends ce généreux dévouement qui vous fait exposer mille fois votre vie pour les vôtres. Cette Place d'armes que j'ai sous les yeux, n'est plus une énigme pour moi. Nobles Compagnons de ce Héros chrétien, vos cendres ne frémissent-elles pas en m'entendant parler des vertus de votre héroïque chef et ne me répondez-vous pas du fond de votre glorieuse poussière. « Qui nous étions chrétiens à la suite de M. de Maisonneuve ; nous avions *l'esprit de foi*, nous étions français ! » — Ecrivez donc à la mère patrie, missionnaires de Ville-Marie « Nous n'avons tous ici qu'un cœur pour nous aimer et pour servir Dieu. C'est le temps de la plus pure aurore de l'Eglise. Les démons ont fait place aux anges. » — Salut noble et glorieux Fondateur de Ville-Marie ! à qui revient avant tout ce magnifique éloge ! J'incline devant vous le drapeau de mon pays sur lequel vous avez fait briller le rayon admirable de votre virginal pureté. A genoux comme vous et devant vous nous proclamons votre gloire et nous vous convions à n'être plus seulement le fondateur et le père de Ville-Marie, mais encore son patron et son gardien. Tant que nous verrons germer au cœur des Canadiens votre noble vertu, nous pourrions sans inquiétude contempler l'avenir. — Nous avons terminé notre troisième page d'histoire, y avons-nous assez respiré *l'esprit de foi* ? L'arbre est planté, grâce à ces trois hommes la foi a jeté ses racines dans le sol du Canada. Croissez, arbre magnifique, vos rameaux iront se développant et se multipliant jusqu'à cette époque où il nous a fallu changer de drapeau sans changer de croyance. La tempête sera longue et terrible, mais l'arbre ne sera pas déraciné, le Canadien ne se rendra qu'à la condition formelle qu'on lui « garantisse le libre exercice de sa religion. »

La foi sera toujours la grande assise du Canada, et cette quatrième page de notre histoire n'est-elle pas encore toute embaumée du parfum de *l'esprit de foi* ? — Demandez-le à nos vainqueurs ? Depuis lors, cet esprit n'a pas disparu. Dans ce siècle d'apostasie des peuples, à cette époque où un grand nombre de nations ont renié Dieu, et levé l'étendard de la révolte contre le Christ et son Eglise, le Cana-

dien n'a pas pris place dans leurs rangs, il n'a pas essayé de chasser Dieu de son foyer ; il est resté avec sa foi, on dirait même que les bornes de son pays sont devenues trop étroites pour contenir les battements religieux de son cœur. Voyez ses missionnaires abordant des plages inconnues et rivalisant de dévouement avec ceux de la mère Patrie. Contemplez ses légions de vierges affrontant les glaces du nord ; ou semant à pleines mains autour d'elles l'instruction et l'amour de Dieu ; ou prodiguant partout la charité de leurs cœurs qui panse les blessés et guérit les malades. Que ne dirais-je pas, si je voulais être infini ? mais c'est assez. Toutefois un rayon de cette couronne de foi qui brille au front de ma patrie, captive encore mes regards et me force à parler. Il est vivant dans votre souvenir ce jour d'impérissable gloire où nos jeunes héros, prenant la croix et l'épée du croisé, volèrent au secours de l'immortel Vieillard. Demandez à la France qu'ils ont traversée et qui a reconnu en eux le sang de ses anciens Preux ; demandez même aux ennemis frémissants de la papauté qui ont insulté peut-être ces Pellerins belliqueux ; allez frapper à la porte du Vatican et demandez un cœur de Pie IX, car lui plus que tout autre a su apercevoir le motif qui conduisait nos Braves. Demandez à tous ces témoins quel feu brûlait aux cœurs de ces jeunes hommes, tous vous répondront jusqu'aux vagues de l'Océan qui les ont assaillis, tous vous diront que leurs cœurs étaient pleins de foi ; l'amour de l'Eglise en faisait des héros !

O Canada, incline ta tête ; avec quel bonheur je dépose sur ton front la couronne de la foi. Puissent tes enfants l'y soutenir toujours et n'en laisser jamais s'amoindrir le magnifique éclat. Car n'oublie pas que c'est à la religion que tu dois ta vie et la gloire de ton passé et que c'est sur Elle que doit reposer ton avenir.

Frères bien-aimés, peuple chrétien, de ton berceau chrétien jusqu'à ce jour, sois-le jusqu'à la fin, soyons comme nos Pères les missionnaires des Rois de France. Affirmons ici notre apostolat par une conduite franchement et noblement chrétienne. Et vous, frères qui ne vivez pas sous notre beau ciel du Canada, n'oubliez pas votre mission et exercez, en d'autres contrées votre noble ministère. Souvenons-nous tous et surtout que nous sommes nés aux flots d'apôtres et que nous sommes un peuple d'apôtres. Nous tenons notre mission des Rois de France, et la leur ils la tenaient de Dieu.

Maintenant ai-je besoin de vous dire que notre Canada port aussi la couronne du patriotisme ? Autant vaudrait vous

prouver que la fleur s'épanouit sur la tige, que le fleuve naît de la source. Tout peuple qui aime sa religion aime son pays. Qui dit "Religion," dit "Patrie" Aussi dès le commencement je vois le drapeau national se dresser à côté de la croix et ces deux invincibles Tuteurs de la Patrie soutiennent jusqu'à nos jours la marche du peuple canadien-français. Il faudrait recommencer la lecture de notre histoire si nous voulions tracer le tableau fidèle des œuvres d'éclat qu'a fait l'amour de la Patrie dès le berceau de notre nation. Vous apparaitriez encore, magnanimes figures de Jacques Cartier, de Champlain, et de M. Maisonneuve; mais ce serait nous attarder dans une course qui deviendrait trop longue. Je ne vous parlerai pas même de cet Héroïque Lambert Closs et Charles Lemoine, qui portèrent si souvent la terreur dans le camp Iroquois. Saluons seulement en passant le dévouement national porté à son suprême héroïsme dans l'immortel Dollart qui meurt avec ses 17 braves pour sauver le pays..... Saluons encore l'arrivée de cet intrépide de Denonville qui comptera bientôt autant de victoires que les ennemis comptent de postes armés dans le pays.

Partez, vaillant d'Iberville avec votre mesquin vaisseau, et revenez avec 3 vaisseaux conquis sur l'ennemi. Passez tout entière, brillante phalange de Héros, nous saluons à vos fronts vos couronnes de gloire, mais vous êtes à jamais des monuments immortels élevés au dévouement, à la patrie, à travers toutes ces gloires.

A travers toutes ces gloires, j'arrive au temps de la *Conquête*. La conquête ne semblait-elle pas devoir marquer le terme de la nationalité canadienne? Qu'est-ce que 70,000 âmes laissées seules loin de la mère patrie, en face d'un puissant vainqueur qui a juré leur perte! Mais un peuple ne meurt que lorsqu'il le veut. Et le peuple Canadien ne voulait pas mourir. Il tombe, mais il dit en tombant, je ne meurs pas, et sa chute est plutôt celle d'un triomphateur que d'un vaincu. Aussi entendez la fierté de son langage: " nous nous rendons à la condition " qu'on garantira notre langue, nos usages, nos institutions " en un mot ce qui fait un peuple... La nationalité! Et le Canada ne mourut pas!

Il demeura comme un témoin irrécusable de ces nobles combats, ce Drapeau magnifique dont les *glorieux lambeaux* raconteront à la postérité un des plus beaux triomphes qu'ait enregistrés notre histoire, le triomphe de *Carillon*. Salut, noble Drapeau de Montcalm et de De Vaudreuil!

C'est là ce que je pourrais appeler nos luttes de sang que notre esprit de patrio-

tisme soutint avec tant d'énergie et de noble grandeur.

Abordons maintenant nos luttes morales? Si le temps si le lieu, si mille autres circonstances me le permettaient, je retracerais ici; devant vous, un long chapitre de notre histoire, et vous verriez toujours à chaque page sous les efforts multipliés et sans cesse renaissants pour comprimer le feu de la nationalité canadienne, cette flamme, prendre un nouvel essor sous la pression qui la contient, et s'élever toujours aussi ardente et toujours aussi belle jusqu'à cette journée, où, réunis dans un même faisceau, vous venez affirmer aux yeux du pays tout entier que l'amour de la Patrie est immortel dans vos âmes. En effet, si je vous demandais aujourd'hui quel est le motif de votre démarche, à quelle voix vous avez répondu, Vous, infatigables, généreux et intelligents organisateurs de cette mémorable journée, pour appeler vos frères; et vous, cœurs vraiment canadiens, pour accourir des quatre coins de l'Amérique, que me répondriez-vous? Une voix s'échapperait de tous les cœurs pour me dire: ah! la Patrie est une Mère, et quand elle ouvre ses bras en appelant ses enfants, toute distance disparaît, toute difficulté s'évanouit, et l'on n'a qu'un cri, qu'un chant pour redire: amour à notre Mère! fidélité à notre Patrie! J'avais donc raison de saluer l'esprit de foi et l'esprit du patriotisme m'apparaissant brillant et pur à toutes les époques de notre histoire. O Canada, incline ta tête. Avec quel bonheur je dépose à ton front cette deuxième couronne. "*la couronne du patriotisme.*" Et pour que jamais cette double royauté ne tombe de ta tête, laisse-moi te dire rapidement les *vœux que je forme pour Toi.*

Le passé, quand je le considère à la douce lumière du foyer domestique qui est toujours le principe du flambeau national, ce passé se révèle à moi avec des traits que mon cœur admire. Humble simplicité de nos aïeux, que j'aime à vous contempler avec cette pureté modeste que la vertu embellit bien plus que les dorures et les diamants! Sobriété et tempérance admirable qui avez entre-tenu aux cœurs de nos pères et la force du corps et la noblesse des sentiments. Amour inviolable de la justice, d'attachement sacré de l'or qui me rappelle cette époque mémorable où l'on pouvait exposer sur le chemin public le trésor perdu, et où la porte n'avait pas besoin de serrure pour garder les richesses du foyer domestique! " Amour sacré de la patrie, qui attachait au sol natal dont on s'éloignait que pour d'indispensables nécessités, et vers lequel on revenait toujours les larmes aux yeux et la

joie au cœur. Voilà quelques traits de ce passé que j'admire et qui a fait la gloire et le bonheur de nos ancêtres. Sortez de votre tombeau grande figure de Champlain et de De Maisonneuve ; je viens de dire ce que vous avez vu et fondé, dites-moi maintenant ce que vous voyez à votre tour, sommes-nous les enfants de nos pères ? Les fleurs de vertus qu'ils nous ont léguées ne se sont-elles pas étioilées dans nos mains ?... Je vois les Fondateurs de notre pays promener gravement leurs regards sur le Canada et de leurs lèvres tombent ces mots que de leur part je vous confie :

“ Justice — Tempérance — Modestie — Simplicité ” Puissent des lèvres sacrées de nos Pères, ces mots tomber dans vos cœurs !

Puisque j'ai évoqué de leurs tombeaux le souvenir de nos Pères, puisque ce sont leurs exemples qui doivent nous animer à l'accomplissement de nos devoirs et à la pratique de leurs vertus, que j'aimerais à voir s'élever au milieu de nous leurs vénérables images dont la présence serait pour nous un perpétuel enseignement, de même qu'elle redirait aux étrangers les principaux faits de notre gloire. J'ai trouvé partout écrite sur l'airain et gravée dans le marbre l'histoire des peuples de la terre ; et les cités et les nations montrant avec orgueil les statues de leurs fondateurs et de leurs héros ; et moi, Canadien comme un pauvre orphelin qui n'a plus ni père, ni mère, je regarde et je cherche, je cherche vain quelque monument qui me rappelle le souvenir de ceux qui m'ont donné le jour. Je vous cherche, intrépide Cartier ; je vous cherche, immortel Champlain ; je vous demande, pieux De Maisonneuve ; M. Olier, où êtes-vous ? vous le premier et le véritable fondateur de Montréal, puisque M. De Maisonneuve n'était que votre représentant. Ou êtes-vous ! ... Je regarde, j'écoute, et je n'ai que le désert et le silence de nos places pour réponse. En vain je cherche sur la terre qu'ils nous ont donnée les images de ceux auxquels nous devons et la gloire du passé et l'espérance de l'avenir. Ah ! dressez donc sur vos places publiques des monuments qui parlent et qui racontent à nos neveux les grandeurs de notre histoire.

Laissez-moi vous exprimer un dernier souhait pour attacher à jamais les deux couronnes de la Foi et du Patriotisme au front de la patrie. Puisque la Fête d'aujourd'hui doit s'appeler vraiment une fête de famille et que le Canada peut saluer ses enfants venus de toutes parts... O qu'un lien de charité fraternelle et de la plus étroite union embrasse cette chère et bien-aimée famille canadienne ; qu'elle confonde dans un même sentiment tous

les cœurs et fasse sortir de toutes les bouches ce chant d'union : Soyons tous frères, et que dans l'unité, nous puissions à l'avenir une force invincible. Peut-être si quelque nuage a terni notre gloire il serait permis d'accuser le souffle de la discorde que nous avons laissé se glisser parmi nous... Mais, dites-vous, c'est une allusion politique... Pardon. Prédicateur de l'Évangile par la grâce de Dieu, je n'ai pas de politique — ma politique est de n'en avoir pas — ou plutôt, oui, j'ai une politique, et je ne crains pas de vous l'offrir comme base de toute vraie et sage politique, car si la vôtre n'est pas fondée sur elle, quelque'elle soit, elle ne produira que des ruines en attendant sa propre destruction.

Vous voulez savoir mon dogme politique ? le voici :

“ Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel ! ” Et comme toute politique se résume dans un drapeau, vous me demandez mon drapeau ? “ Un jour, le St. Laurent débordait et menaçait d'engloutir au sein de ses flots les premières habitations de notre naissante colonie ; près de ses ondes furieuses un homme est à genoux. “ O Dieu, s'écrie-t-il, sauvez Ville-Marie, et nos mains élèveront à votre gloire sur le sommet de la montagne la croix de votre Fils, témoignage de notre reconnaissance. ” Le flot s'arrêta et trois jours après, gravissant la montagne, monsieur De Maisonneuve portait lui-même sur ses épaules et plantait au sommet du “ Mont-Réal ” cette croix qu'il avait promise à Dieu. Longtemps ce drapeau flotta sur la petite colonie. Il disparut depuis et il n'a pas reparu. Vous me demandez mon drapeau ? Le voici ; et c'est ce drapeau planté par une main si chère que je viens vous offrir de relever aujourd'hui. Vous voulez un monument qui rappelle cette journée ? En élèverez-vous un plus noble et plus digne de vous ? La croix est le symbole de la charité et de l'union. Elevez-la donc de nouveau sur le sommet de votre montagne et que de ses deux bras étendus, elle protège toujours Montréal, elle protège toujours le Canada et tous ses enfants quelque soit le pays où la terre qu'ils habitent, cette pensée est vraiment religieuse et pleine de patriotisme, elle est toute canadienne, et la meilleure preuve que je puisse en apporter, c'est que, monsieur, elle a trouvé un écho tout favorable dans votre cœur de père ; vous y avez souri avec bonheur et nous vous prions de la consacrer de nouveau en répendant sur nous votre bénédiction qui, en assurant la réussite de ce projet, donnera pour jamais au Canada le plus

beau symbole de foi religieuse et de patriotisme national,

Ce sermon éloquent et patriotique fut vivement goûté et admiré de tout le monde. Ce discours, le premier qui fut prononcé, ce jour là, du haut de la chaire de vérité, inaugura dignement la fête, et ouvrit la voie aux autres orateurs, qui ont, en si grand nombre, pris la parole le jour même sur le Champ-de-Mars et au banquet, et le lendemain à la convention.

ASSEMBLÉE DU CHAMP-DE-MARS.

Lorsque l'office divin fut terminé, l'immen- se multitude qui avait trouvé place dans la vaste nef de l'Eglise de Notre-Dame, se coula lentement. La plupart des soci- tés canadiennes du Canada et des Etats-Unis, se rendirent sur le Champ-de-Mars. La population s'y porta aussi en masse et vers 2.50 heures P. M., les honn. MM. Cour-ou, Oulmet, Chapl-au, MM. l'échevin Loranger, J. Loranger, J. Perrault, Taillon, Gagnon, Houde et autres, montèrent dans le char allegorique des menuisiers et charpentiers et les discours commencèrent.

L'hon. M. Coursol félicita l'assemblée du résultat du jour. Il remercie en termes chaleureux ceux à qui revient le mérite d'avoir organisé la grande fête nationale. (Applaudissement.) Ne voulant pas retenir trop longtemps ses auditeurs qui ont pris part à la procession et qui ont assisté à l'office divin, il sera court. Qu'il lui soit cependant permis de dire que ceux qui, exilés sur une terre étrangère, sont venus prendre part à cette fête et en rehausser l'éclat, ont montré leur amour pour la patrie, et un amour ineffable chez les canadiens (Applaudissements.)

Ils ont conservé leur religion, leur langue et leur nationalité. Ils n'ont pas oublié leur patrie. Plusieurs d'entre eux ont prospéré dans les Etats-Unis. La fortune les a favorisés et l'on en a la preuve aujourd'hui. Espérons qu'ils reviendront nous visiter et que cette fois ils ne nous quitteront plus. Qu'ils reviennent parmi nous, sur la terre natale et qu'ils apportent avec eux ce qu'ils ont acquis sous le rapport matériel et moral pour contribuer au succès et au progrès de nos manufactures et pour affermir d'avantage les fondements de notre nationalité. Il finit en invitant tous les assistants à faire preuve de leur patriotisme par l'accomplissement fidèle du reste du programme.

L'hon. M. Gésou Oulmet succède au président. Il dit qu'en voyant cette magnifique démonstration, il est fier d'être membre de la Société St. Jean-Baptiste et d'appartenir à cette belle race qui a peuplé ce pays. (Applaudissements.) Il est fier d'être du nombre de ceux qui ont pris part à cette fête nationale et patriotique

et dont le souvenir restera longtemps gravé dans le cœur Canadien. (Appl.) Cette démonstration est un autre lien qui unira à jamais le peuple canadien et en fera un peuple indivisible. Il fait ensuite allusion aux améliorations de notre ville et déclare à nos compatriotes des Etats-Unis que la canadien-français ont leur part dans ces améliorations, ainsi que dans le progrès général du pays. Il a été heureux de voir inscrit sur un grand nombre de bannières le mot : " l'un ou fait la force." L'union de notre peuple rendra le Canada encore plus prospère qu'il n'est aujourd'hui, car l'union est véritablement la force d'un pays. Mais pour maintenir cette union, il faut un point de ralliement: c'est notre religion qui nous unit aujourd'hui et qui doit nous unir toujours. La démonstration d'aujourd'hui le prouve. Les Canadiens réunis n'ont pas étalé leur force aujourd'hui pour être admirés mais bien pour montrer combien ils sont étroitement unis. (Appl.) Il respecte les autres nationalités, et il demande en retour que le peuple canadien soit respecté. C'est en agissant avec harmonie et en respectant les autres que les Canadiens mériteront et obtiendront le respect des autres nationalités. La loyauté des Canadiens-Français a été souvent mise à l'épreuve et s'est avérée nécessaire, ils s'uniront de nouveau pour défendre leur pays. (Appl.) Il espère que la fête de ce jour ne sera pas sans fruit, et qu'un grand nombre de ceux qu'elle a fait revenir d'un pays étranger s'établiront au milieu de nous. Il les exhorte à rester sur la terre qui les a vus naître, au nom de la patrie commune, au nom du drapeau sous lequel leurs pères ont combattu, et au nom de tout ce qui est cher au cœur canadien. (Appl.) L'orateur termine en félicitant chaleureusement les organisateurs du mouvement patriotique.

L'échevin Loranger dit qu'il est heureux de constater que cette démonstration a eu un succès auquel on ne pouvait guère s'attendre. On n'a jamais vu une semblable démonstration en cette ville. Ce n'est pas une simple démonstration populaire organisée par les habitants d'une ville, mais c'est la voix d'un grand peuple proclamant hautement son patriotisme et son amour pour la religion. Il a profondément regretté de voir ses compatriotes s'expatrier mais il se réjouit en ce jour de les voir revenir et il espère qu'un grand nombre d'entre eux ne songeront plus à nous quitter. (Appl.) et que ceux qui ne peuvent pas s'établir en Canada resteront toujours Canadiens. Il parle des efforts que l'on fait depuis quelque temps pour repatrier les Canadiens établis aux Etats-Unis et il est heureux de constater que deux cents familles sont revenues de l'exil. L'orateur termine en faisant allusion à la

convention qui doit être le couronnement de cette démonstration. A cette convention, on discutera le grand problème du repatriement des Canadiens.

L'Hon. M. Chapeau appelé par de vives acclamations apparaît sur l'estrade et prononce une de ces brillantes improvisations dont il a seul le secret. Nous en donnons un bien pâle résumé.

Il dit que si son nom n'est pas inscrit sur le programme de la fête, il a droit de se regarder cependant comme une parcelle de la fête. Il sent que dans sa poitrine, le cœur qui bat est canadien comme chez tous les auditeurs et à ce titre il a droit comme eux, de se croire quelque chose dans la fête nationale.

Il remarque que sur le Champ de Mars, le champ des préparatifs militaires, au-dessous du palais des débats judiciaires, un grand Congrès de la paix s'est réuni. Ce Congrès est un gage de paix, d'harmonie et de prospérité.

Il parle de l'amour du canadien pour sa patrie. Il cite quelques paroles du grand O'Connell, ce patriote dévoué et sublime orateur et il trouve que sous le rapport du patriotisme la nation canadienne peut être comparée à la nation irlandaise.

Il vante la loyauté Canadienne-Française. Du moment que trahis par le sort des armes, ils ont passé sous la domination étrangère, ils se sont montrés loyaux sujets. Mais ils ont combattu pour obtenir leurs droits et dans ce combat de la pensée, ils ont réussi. A ce l'Angleterre est devenue le pays de leur adoption. Or l'histoire n'a pas enregistré les noms de Montcalm, des Lévis et des DeMaisonneuve pour que la loyauté et le patriotisme diminuent et pour que les Canadiens se départent de leurs glorieuses traditions.

Vifs applaudissements.

Le pays auquel nous appartenons, à qui nous devons fidélité, porte comme devise de ses armes, des attraits empruntés à la vieille France. N'est-ce pas que le "Honi soit qui mal y pense, est français?" Est-ce qu'un canadien français ne pourrait pas s'écrier "Dieu est mon droit?"

Ainsi notre patrie d'adoption se présente à notre affection avec une devise qui nous rappelle notre origine.

D'un côté nous sommes unis par les liens du sang; de l'autre par la loyauté. Il a été dit que le dernier coup de fusil tiré à la défense du pouvoir britannique sur le territoire d'un canadien français et il ajoute pleinement foi à cette parole.

Applaudissements.

Plusieurs de nos visiteurs ont été témoins dans leur pays des ravages de la guerre. Ils sont restés fidèles à leur drapeau, car les sentiments de loyauté sont innés chez les canadiens-français.

Les amis de l'association ont pris pour devise "l'Union fait la force," et il espère que l'union s'établira partout et en toutes choses, union en patriotisme, en religion, (applaudissements.) Que nos compatriotes des Etats-Unis soient reçus avec amitié, ouvrons nos bras pour les recevoir—que par cette chaleureuse marque d'estime et de patriotisme chez nous, nous les encourageons, eux qui vivent sur un sol étranger, à revenir parmi nous et à se joindre à nous. N'ayons pas le moindre doute que si nous voulons sincèrement arriver à ce résultat, nous réussirons, car ce que le peuple veut, Dieu le veut.

Longs applaudissements.

D'autres orateurs succèdent à l'Hon. M. Chapeau. MM. Perrault, Taillon, Gagnon et autres firent aussi d'heureuses improvisations écloses sous le souffle patriotique canadien et vers 3.50 heures, l'assemblée commença à se disperser pour se reposer un peu des fatigues de la matinée.

LE BANQUET.

Dès sept heures, la foule des convives, délégués des Sociétés St. Jean-Baptiste, citoyens, membres de la presse arrivaient à l'Hôtel-de-Ville et attendaient que l'entrée fut permise. 1,200 à 1,300 convives se logèrent graduellement dans la vaste salle du banquet. Les decorations ne laissaient rien à désirer. Les pavillons nationaux et plusieurs pavillons étrangers abritaient la grande réunion. Des inscriptions étaient placées de chaque côté de la salle. Les noms de nos hommes illustres dans la politique, nos gloires militaires et les noms de ces hommes qui ont succombé en 37 et 38, martyrs de leur patriotisme apparaissaient aux yeux enthousiastes de leurs arrière-neveux.

A la table d'honneur élevée sur une estrade où les orateurs devaient suivre l'ordre du programme venir parler le beau langage français au nombreux auditoire se trouvaient l'Hon. M. J. C. Coursol, président; à sa droite Son Honneur le Maire, les Hons. M. Ouimet, Chauveau, Archambault, Ross, MM. Poirier, délégué de l'Acadie, l'échevin McShane; à sa gauche, l'Hon. M. Fournier, M. P., le consul américain, M. Dart; le vice-consul français M. Picard; les présidents des sociétés nationales étrangères, et le Dr. Boissy délégué de l'Acadie.

En face, on voyait échelonné sur des gradins, le corps de musique National de Montréal, dirigé par M. Boucher.

Il faut rendre cette justice aux organisateurs du banquet que la disposition intérieure était régulière et très-avantageuse. Les convives ne devaient pas perdre une seule parole tombée de la bouche des orateurs et l'on était parfaitement à l'aise.

Le dîner était de première classe, le menu préparé sous la direction de notre excellent restaurateur canadien, M. Ethier, lui faisait honneur. Il était réservé aux convives de le reconnaître et à ce sujet, comme sous tous les autres rapports, personne ne peut revoquer en doute qu'ils n'aient rempli leur devoir.

Certes, l'apparence de cette réunion des représentants de tout un peuple avait quelque chose de grandiose et chacun se sentait fier d'appartenir à la jeune nation qui, à force de persévérance et d'énergie, jouissant de la liberté des nations, se gouvernant par elle-même était arrivée au grand jour de la manifestation de sa vitalité.

Le dîner commença vers 8 p. m. et à 9.50 le président se leva et porta les toasts d'usage.

Le toast à la Reine fut reçu avec enthousiasme et la fanfare joua le "Dieu sauve la Reine."

Suivirent les santés du "Prince et à la Princesse de Galles"

"A la famille royale," et chacune d'elles fut dignement accueillie.

Le président passa à la santé suivante "Au Gouverneur Général." Il fit en quelques mots l'éloge du représentant de Sa Majesté. C'est un gentilhomme environné du respect général, c'est un homme d'Etat d'une intelligence cultivée par l'étude des lettres et un voyageur illustre. Il a montré son habileté en gouvernant toujours ce pays d'une manière constitutionnelle. Jamais nous n'avons eu un gouverneur plus populaire en Canada. Il est certain que cette santé sera chaleureusement reçue et bue par l'assemblée car tous les canadiens savent que Lord Dufferin a toujours été leur ami et qu'il a reconnu qu'ils étaient dignes de prospérer à l'ombre du drapeau Britannique [Applaud].

Après cette santé, le président proposa celle du Président des Etats Unis.

Nos amis qui nous arrivent et nous mêmes ajouta-t-il, seront heureux d'honorer ce toast. Un soldat courageux et un politicien distingué préside en ce moment aux destinées américaines. Il a conduit jusqu'ici les affaires d'une main sûre et ferme. Je suis heureux de proposer sa santé en présence de tant de Canadiens qui ont reçu l'hospitalité du pays qu'il gouverne. Aussi cette assemblée a parmi elle le représentant du président. M. Dart est mon ami personnel et j'associe dans cette santé son nom à celui du Président Américain.

La fanfare fit entendre l'air "Yankee Doodle."

Le Consul-Général Dart s'exprima à peu près en ces termes; Je regrette de n'être pas capable de m'exprimer en français, mais cela ne m'empêche pas de dire dans une langue qui, pour n'être pas la vôtre, est com-

prise par la plupart d'entre vous, que mes sympathies les plus cordiales vous sont accordées et que j'admire cette grande démonstration. Tout ce qui intéresse les Canadiens-Français, Intéressent mes compatriotes. Je puis dire que les Etats-Unis ont été nourris dans leur enfance par une nourrice française (Appl.), et les noms de Washington et de Lafayette vivront dans l'histoire à côté de l'un de l'autre. (Appl.) Après avoir été témoin de cette grandiose procession, en voyant aujourd'hui les drapeaux de l'Angleterre, de la France, du Canada et des Etats-Unis flotter à l'unisson, je me suis surpris à penser que j'assistais au Millennium.

L'orateur termina en formulant l'espérance que les trois plus grandes nations du monde, l'Angleterre la France et les Etats-Unis marchent de concert dans les sentiers de la paix.

A ce moment le Président de la Société reçut la réponse à la dépêche envoyée précédemment à Sa Sainteté Pie IX, demandant humblement sa bénédiction apostolique. Il fit part du contenu de la réponse qui se lit comme suit "Sa Sainteté Pie IX apprend avec plaisir que les Canadiens se réunissent aujourd'hui pour célébrer la grande fête nationale et leur donne du plus profond de son cœur, sa bénédiction apostolique."

D'immenses acclamations, couvrirent la voix du Président. Un frémissement d'enthousiasme parcourut toute l'assemblée. Le sentiment religieux se réveilla avec toute sa force dans le cœur Canadien et ce fut le plus beau moment de la fête.

Le Président proposa la santé du captif du Vatican, du noble Pie IX.

La fanfare entonna la marche pontificale "Viva Pio Nono."

Puis vint le toast du Lieutenant-Gouverneur. Le Président décerna des éloges mérités à ce grand jurisconsulte, à cet homme intègre et la fanfare fit entendre l'air canadien "A la Claire-Fontaine."

Le toast au "gouvernement fédéral" fut vivement applaudi et l'hon. M. Fournier fut chargé d'y répondre.

Il dit qu'il était heureux d'assister à une démonstration aussi patriotique et aussi grandiose. Cette grande réunion de Canadiens-Français de ce pays et des Etats-Unis servira suivant lui à rattacher ces derniers au sol canadien, à les ramener pour toujours parmi nous. Le motto canadien "Liberté, Religion et Patrie" aura plus de force.

Pendant de l'affection que les canadiens français portent à la France, il exprima le regret qu'il n'y eut personne de ce pays pour être témoin de notre amour pour la mère-patrie. Il considéra que le peuple canadien pour être satisfait de sa condition n'en conserve pas moins ces tradi-

tions Il ajouta que l'émotion qu'il ressentait l'empêchait de trouver des mots pour exprimer sa pensée. Il conclut en disant que cette fête maintiendra et augmentera le patriotisme canadien.

A la santé du gouvernement local, la fanfare joua "A la claire Fontaine" et l'hon. Premier Ministre, M. G. de la Roche Oulmet répondit. C'est avec reconnaissance et avec bonheur qu'il voit que le toast actuel est proposé et accueilli avec autant d'enthousiasme et de sympathie. Il voit que le peuple canadien comprend sa position, et comme l'a dit l'hon. Ministre de l'intérieur qu'il est satisfait de sa condition. Tous sont ses sentiments et ses opinions. Il y a un jour où toutes les différences politiques doivent s'effacer, un jour où tout canadien peut sans crainte et sans amertume venir proclamer "Je suis Canadien français." Ce jour est arrivé pour nous. Il aime à parler en cette occasion de l'excellence de son pays natal et de sa religion. (Applaud.) Il ne dira rien du cabinet local et de ses membres. Il ne fera que remercier l'auditoire pour sa bienveillante sympathie. L'on oublie enfin la politique, l'on oublie toutes les divisions et la grande image de la patrie est seule considérée. Qu'il lui soit permis de féliciter les organisateurs de la fête nationale, du succès qu'ils ont obtenus. Il apprécie comme canadien les sacrifices et les labeurs qu'ils se sont imposés et il les en remercie. Personne mi-ux que les membres du Cabinet Local ne reconnaissent ce grand-œuvre. (Applaud.)

Ce mouvement sera favorisé. Il recevra toute la protection et l'encouragement possibles.

"Je voudrais, ajoute l'orateur, faire comprendre aux canadiens émigrés lorsqu'ils voudront revenir au pays ils trouveront ici, la protection sinon supérieure du moins égale à celle qui leur est accordée aux Etats-Unis.

L'hon. Monsieur reprend son siège au milieu des plus vifs applaudissements.

Le président proposa alors la santé du Clergé. Elle ne manqua pas d'être chaleureusement applaudie.

La fanfare joua la "Marche Pontificale" et le Révd. M. Valois fut appelé le premier à répondre à cette santé.

Rev. M. Valois: Une voix plus éloquente que la mienne devrait répondre à ce toast, mais ce que j'exprimerai viendra de mon cœur de canadien. Appl.

Depuis que Jacques-Cartier a fondé cette colonie, le clergé a toujours été le compagnon et le soutien du colon. Le peuple Canadien a reconnu les mérites de son clergé en lui accordant son respect et sa confiance.

Tel a été le gage de sa prospérité.

Telle a été la condition de son union.—

O mon bon pays, puisses-tu persévérer et être fidèle à tes saines traditions.

Je suis fier ce soir de te voir comblé de la bénédiction pontificale. Des trésors de force et de richesses vont descendre de cette bénédiction. Desormais, tu seras invincible, Dieu est avec toi et tu es béni par son vicaire.

Le Révd. M. Primeau, appelé à parler après M. l'abbé Valois, prononça un de ces discours pleins de justesse et de patriotisme, qu'il produisent toujours tant d'effet sur le public. Les applaudissements ne cessèrent pas, et il fut même rappelé plusieurs fois, son discours est un des meilleurs que nous ayons entendus. Nous regrettons de n'avoir pu le prendre en entier. Nous ne pouvons qu'en reproduire les courts extraits suivants :

"Dominus fuit memor nostros, et benedixit nos." "Le Seigneur s'est souvenu de nous, et il nous a bénis." Chargé de ce précieux dépôt, j'ai voulu vous amener nos 300,000 Canadiens, et faire mes efforts pour décider une partie d'entre eux à revenir vivre au pays. Mais le Moïse Canadien est peut-être encore au berceau. Dieu veuille seulement que nous ayons écrit aujourd'hui la première page de l'exode Canadien.

Le Pape est le premier qui se soit occupé spécialement des Canadiens des Etats-Unis. Lorsque les évêques des Etats-Unis vont à Rome, il leur demande de converser en français. Un jour que l'un d'eux s'excusait d'ignorer notre langue, il lui répondit: "Comment, vous avez chez vous 400,000 Canadiens, et vous ne connaissez pas la langue d'une partie si considérable de votre troupeau.

M. Primeau parla ici avec une éloquence admirable de la mission du prêtre, missionnaire et émigré par excellence et des progrès de la religion aux Etats-Unis. Le prêtre enseigne parce qu'il est apôtre.

D'ailleurs, le mot d'émigré ne saurait être pris en mauvais sens ici. Ne sommes-nous pas tous fils de français émigrés.

L'Eglise Catholique des Etats-Unis a été fondée par des prêtres du Canada et de la France. En 1808, il n'y avait qu'un seul évêque dans la République, Mgr. Carroll, élevé et instruit en France. Il eut pour successeur Mgr. de Cheverus. 30 évêques français sont depuis passés aux Etats-Unis. Il y en a onze actuellement, et le nombre des prêtres canadiens français est de 500. En 1808, il y avait 15,000 catholiques aux Etats-Unis; aujourd'hui il y en a 8 ou 9 millions. En 1808, il n'y avait qu'un évêque, il y en a 66 à présent. Il y avait 150 prêtres, il y en a 6,000.

Le prêtre canadien aux Etats-Unis est toujours patriote.

Si j'avais un conseil à donner aux Canadiens des deux pays, je leur dirais: Canadiens des Etats-Unis et du Canada

vous valez beaucoup mieux les uns et les autres que vous ne croyez.

Est-ce que le zèle déployé par les Canadiens des Etats-Unis ne nous prouve pas leur patriotisme. Ne se sont-ils pas montrés pleins d'ardeurs. Voyez leurs bannières et leurs insignes. Elles portent des inscriptions françaises et canadiennes. Je dis, et j'ai le droit de dire que le patriotisme des Canadiens des Etats-Unis ne saurait être mis en question. C'est la première fois que vous leur faites un appel; pou-
 yait-on y répondre mieux?

Canadiens des Etats-Unis et du Canada, je veux vous faire une prière. Avant de nous séparer, signons le véritable *Traité de Réciprocité*. Signons la *St. Alliance* avec le sceau de la Religion, et malheur au canadien qui brisera ce sceau et violera cette sainte alliance.

Le Président proposa la santé à "la Fête du Jour." MM. Chapleau et Fréchette y répondirent.

M. Chapleau,

M. le Président.

Je ne dirai pas que j'ai été trompé par le programme de cette fête et par l'ordre dans lequel les santés avaient été indiqués, ordre qui a été quelque peu modifié depuis; car chacun doit être capable de trouver dans son cœur sans avoir besoin d'être préparé quelques paroles pour peindre les sentiments qu'il éprouve dans un jour comme celui-ci. Deçu par le programme, j'avais tu le nom de M. Fréchette comme celui qui devait proposer cette santé et je m'étais proposé de cueillir parmi les belles fleurs d'éloquence que ce monsieur ne pouvait manquer de semer, de quoi orner le bouquet qu'à mon tour je vous devais présenter.

Je croyais que M. Fréchette l'un de nos plus distingués littérateurs, parlerait avant moi, mais on a décidé autrement et on me demande de parler d'abord.

Si je voulais imiter les orateurs populaires, je pourrais vous dire que du haut de cette enceinte quarante années contemplent pour la première fois la première grande Société St. Jean-Baptiste, fondée depuis quarante années.

Il y a quarante ans qu'un patriote dont je vois le portrait devant moi, l'immortel Ludger Duvernay fondait cette société à Montréal, et ces quarante années sont représentées ici par les emblèmes et les noms qui ornent cette salle et qui nous rappellent de si glorieux souvenirs.

Hier, j'essayais de fouiller le passé pour y choisir quelque trait ou quelque fait qui pût échauffer et inspirer mon patriotisme, je parcourais des journaux, des livres. Je voyais de beaux et grands noms.

Mais ce matin, quand le son des instruments de musique de nos sociétés sœurs, qui

venaient d'arriver, sont venus m'éveiller dans cet hôtel qui porte le nom de notre grand fleuve, j'ai fouillé dans mon cœur et j'ai trouvé les quelques mots que je vais vous dire. N'attendez pas de moi de l'éloquence. Soyez sûrs d'une chose, c'est que ces mots sortent du cœur. S'ils sont éloquentes, ce sera parcequ'ils sont ceux d'un frère qui embrasse un frère.

Messieurs, c'est à la santé de la fête de ce jour que vous m'appelez à répondre. Je voudrais être un historien pour vous faire l'histoire de cette belle fête. Je ne le suis pas. Je ne puis que vous parler des événements du jour.

La coupe de l'harmonie, la coupe de l'union, que nous avons tous bue et vidée ce soir; cette coupe, je l'ai plongée aux sources de la St. Jean-Baptiste de 1834.

Il y a aujourd'hui quarante ans, cette fête se célébrait, non pas dans une salle qui abritait des citoyens de toutes les origines, où tout le monde pouvait exprimer ses idées avec liberté; mais en particulier dans le jardin d'un patriote, le noble et brave M. MacDonnell, où l'on buvait et mangeait avec les étoiles et le firmament pour toit. Sous cet immense drapeau, en ces temps d'épreuves, on cherchait les moyens d'obtenir une liberté que le Canada, depuis lors, a conquise, parceque depuis trente ans nous avons toujours fêté St. Jean Baptiste, qui a été et sera chaque année le signe de notre ralliement. Quelques patriotes avaient alors formé une association de la Société des Fils de la liberté.

Je me rappelle que, dans le temps, cette société, présidée par un noble citoyen dont le nom est inscrit en face de moi, avait été inaugurée dans ce même jardin, où les Fils de la Liberté et les pères de la Liberté se réunissaient à cette St. Jean Baptiste de 1834. Cette St. Jean Baptiste se célébrait dans le temps que deux hommes, deux patriotes étaient en Angleterre et essayaient d'obtenir les libertés que la mère-patrie nous a accordées depuis cette époque.

Je lisais une des santés que l'on portait alors. C'est une santé à l'émigration, c'est-à-dire, à ceux qui fuyaient l'oppression par un exil volontaire.

Aujourd'hui les temps sont bien changés, et c'est heureux pour nous de pouvoir le constater. Aujourd'hui, si nous avons l'émigration, c'est une émigration volontaire, une émigration libre dans un pays libre. Nos compatriotes qui laissent la patrie, ne le font pas parcequ'ils veulent fuir l'oppression, ni pour chercher ailleurs une liberté qu'ils ont pleine et entière ici.

L'on proposait ensuite comme santé en 34, une autre santé, c'était celle de l'immortel fondateur qui faisait alors partie d'une société qu'on appelait; "Aide-toi, et le ciel t'aidera." Ce curieux programme et la santé qu'on portait au président de cette

société résume parfaitement l'histoire de nos luttes. Nous nous sommes aidés, nous avons vu l'horizon obscurci, nous avons été obligés de trouer avec nos balles le drapeau qui nous abritait alors; nous nous sommes aidés et le ciel nous a aidés. La Reine à laquelle nous adressions alors nos plaintes et nos reproches, est devenue la souveraine aimée de nous tous, et puisse-t-elle vivre longtemps pour nos libertés. c'est le vœu que nous faisons de tout cœur en ce jour.

Cette fête, dont le but est de cimenter l'union entre les canadiens, elle sera célébrée annuellement dans l'avenir comme fête nationale. Puisse nos petits neveux comprendre et réaliser, par leur union, l'idée qui l'a présidée.

En 35, une année après la fondation de la Société St. Jean-Baptiste, les patriotes se réunissaient dans un hôtel dont les murs existent encore aujourd'hui, l'hôtel Rasco, qui rappelle de si vifs souvenirs. En 35 l'on proposait encore d'autres san-tés. On faisait des vœux pour la liberté du pays. On exprimait les plaintes et les prières de la population, on les faisait porter au pied du trône.....

La St. Jean-Baptiste a réussi avec l'union, qui fait la force. L'hon. D. B. prési-dait encore, et, en 1836, il disait "chassez les soucis politiques de cette enceinte."

Les banquets d'alors, pour être ainsi organisés, n'en étaient pas moins gais et brillants. La lutte n'attriste pas outre mesure les vrais braves. Bien que les articles de l'étranger fussent alors volontairement proscrits par les patriotes, leurs festins, faits avec les seuls produits du pays, n'en étaient pas moins goûtés.....

Aujourd'hui nous mettons ce précepte en pratique. Les deux gouvernements, fédéral et local, se sont donné la main ici. En ce jour, nous devons oublier tous sujets de division et nous rappeler que l'union seule fait la force.

Après toutes les luttes que nous avons soutenues, peut-on perdre confiance dans l'avenir de notre race? Lira-t-on qu'un tel peuple pourra mourir? Nous ne voulons insulter aucune des races qui nous entourent. Nous sommes les frères aînés de toutes les nations qui habitent avec nous sur ce continent.

Nos pères ont été vaincus glorieusement par la nation qui a mis plus d'efforts, de générosité pour nous combattre que notre mère n'en avait malheureusement mis pour nous défendre. Nous n'avons pas pour cela perdu le souvenir de notre mère. L'Angleterre a droit à nos affections comme la patrie qui nous a donné nos grandes et belles institutions.

Noble Angleterre, qui a assez de gloire dans son drapeau pour abriter même les fils des croisés. Nous sommes véritable-

ment les fils des Croisés, et nous descendons des Croisés. Nous avons conservé précieusement l'héritage de nos pères, et nous arrivons jusqu'à Pie IX par nos Zouaves Pontificaux.

Il n'y a pas de pays où le canadien ne se soit porté... Les échos de toutes les parties de l'Amérique ont redit la valeur et l'héroïsme de nos ancêtres. Partout nos pères ont laissé des traces de leur grandeur et de leur courage. A Carillon ils ont combattu les ennemis de la France. A Chateauguay, ils eurent le cœur assez loyal pour défendre de la même manière le drapeau de l'Angleterre. (Applaudissements).....

Et de nos jours, lorsque l'Italie révolutionnaire déclara la guerre au Pape, les Canadiens furent les premiers à voler au secours du Chef de la Religion. Ils prirent les armes pour défendre le Saint-Siège et eurent à affronter vaillamment la mitraille piémontaise, comme nous le prouve le bras mutilé du noble soldat que je vois devant moi en ce moment (allusion à M. le chevalier Laococque qui se trouvait près de M. Chapleau)..... Animons-nous des belles traditions du passé, dont nous avons droit d'être fiers.....

Soyons-unis, et nous verrons encore de beaux jours. Si on émigre, c'est que le nid est trop étroit pour contenir les petits. Malgré leur jeunesse ils ont déjà l'œil assez grand et assez fort pour envisager l'aigle de la République américaine et les étoiles du drapeau étoilé.

M. FRECHETZ. C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole dans cette journée qui est destinée à laisser des souvenirs vivaces dans la mémoire de tous ceux qui y auront participé. Cette belle démonstration a éveillé en moi des souvenirs bien cuisants, car elle m'a rappelé l'époque où les circonstances m'ont forcé à aller chercher du pain dans la république voisine. Aussi, lorsque je voyais ce matin la belle réception fait aux Canadiens des Etats-Unis, je ne pouvais maîtriser mon émotion. Les autres n'accueilleraient que nos compatriotes, pour moi c'était plus, c'était des compagnons d'exil, et Dieu sait si la parenté du malheur crée des liens chers pour le cœur humain. (App.)

En voyant ces magnifiques bannières, ces sociétés que le souvenir national a formées à l'étranger, et dont j'ai eu l'honneur de faire partie, en voyant ce spectacle, je n'ai pu maîtriser mon émotion, et je me suis rappelé les cinq belles années que j'ai passées aux Etats-Unis. (App.)

Ces fanfares, je les connais-sais, ces bannières je les avais vues, elles me appelaient non-seulement la patrie que j'ai pleurée à l'étranger, mais la patrie si noble et si hospitalière, cette Amérique que j'aime encore et que tous, les canadiens

auxquels elle a donné abri ne peuvent se défendre d'aimer.. (Appl.)

L'amour de la patrie ne doit pas nous rendre injuste envers les autres peuples, il existe aussi le patriotisme de la philosophie celui qui aimait Lafayette lorsqu'il venait défendre la cause de l'émancipation de l'Amérique et qui inspirait nos pères lorsqu'ils sont venus porter la civilisation au Canada. (Adpt.)

J'étais appelé à répondre à la fête du jour, ce toast prime tous les autres et il me faudrait faire un long discours pour rappeler tout ce qui s'y rattache ! C'est un toast à notre histoire de trois cents ans d'héroïsme et de gloire, c'est un toast à la patrie et aux canadiens qui ont su conserver le souvenir sacré de la patrie. Applaudissements redoublés.

L'enseignement que nous devons tirer de cette solennité, je ne le dirai pas aujourd'hui, je craindrais d'aborder le terrain de la politique, et dans un jour comme celui-ci on doit oublier les divisions. Je vous dirai seulement : travaillons à réunir les tronçons épars de notre nationalité, car ce n'est que lorsque nous serons réunis que nous pourrons former un peuple célèbre et fort.

La santé de la France fut buë avec empressement et émotion. La fanfare joua la "Marseillaise."

Le président proposa la santé "A nos frères des Etats-Unis."

La fanfare joua l'air touchant : "Un canadien errant banni de ses foyers" et M. Gagnon, rédacteur de l'*Etendard National* et l'un des organisateurs de la démonstration répondit d'une manière vraiment admirable.

M. Gagnon s'exprima en ces termes :

M. le Président,

Compatriotes,

Depuis quelques années les Canadiens des Etats-Unis liaient avec une émotion bien vive, avec un sentiment de joie et de tristesse tout ensemble le compte-rendu de vos banquets patriotiques. Fiers et heureux, ils étaient, en voyant qu'ils n'étaient pas oubliés et qu'à chaque retour du 24 Juin, on avait une bonne parole à leur adresse. Cette marque d'attention fraternelle allait à l'ouvrier et leur rappelait la patrie avec ses joies et ses fêtes, ils s'attristaient de n'avoir pu chômer avec vous ce jour béni de la St. Jean-Baptiste, qu'ils célébraient avec tant d'éclat sur la terre étrangère. Aussi, dès que leur est parvenue votre invitation de venir se joindre à vous pour faire du 24 juin 1874 une démonstration nationale proprement dite, y ont-ils répondu avec enthousiasme ? Ils sont venus 18,000 et 60 sociétés sont ici représentées.

A la suite d'un hiver exceptionnellement difficile sous le rapport financier, ils n'ont pas craint les frais des préparatifs, mais spontanément ils ont dit : On nous invite au pays, la patrie nous appelle, Allons ! Et de l'Est, de l'Ouest, du Nord, du Sud, des Etats Unis, ils sont accourus à Montréal, et par ma bouche, ils vous offrent leurs remerciements pour l'estime que vous leur témoignez en présentant une santé en leur honneur.

Vous avez bu à leur prospérité, à leurs succès, à leur bonheur, merci pour eux.

Ils méritent, messieurs, cette attention de votre part, car ils sont vos frères par l'origine, par la foi, par le patriotisme. Je me permets de vous les faire connaître tels qu'ils sont, afin qu'on ne puisse les accuser de forfanterie. Je laisse là le rôle officiel qu'on m'a confié, et je m'adresse à vous comme journaliste canadien. Comme tel je suis de leur nombre sans être avec eux, car avant de leur appartenir j'appartiens à mon pays.

Vivant depuis six ans au milieu de mes compatriotes émigrés, ayant pris part à tous leurs mouvements patriotiques depuis cette époque, et je les connais, je les comprends et je puis, comme je viens de le dire, être leur panégyriste sans qu'on les accuse de se glorifier eux-mêmes.

Les jugeant tels qu'ils sont, sans rechercher les causes et les raisons plus ou moins plausibles de leur émigration, je vous dis en toute sincérité que vos frères des Etats-Unis méritent l'estime que vous semblez vouloir leur accorder et qu'ils font honneur à la nationalité qui les a produits comme au pays qui les a adoptés. Jetés au milieu de 38 millions d'hommes de croyances et d'origines différentes, leur patriotisme s'est développé et ils n'ont rien perdu de leur foi religieuse.

Hommes sans instruction, pour la plupart, venus des paroisses, car l'émigration des villes est la moins considérable, ces gens n'avaient jamais sondé leur cœur pour savoir si le patriotisme y avait de profonde racines.

Mais, à l'étranger, messieurs, ce qui était à l'état de rudiment est devenu action, le sentiment est devenu puissance.

L'association inconnue dans vos campagnes, fait leur force là bas. On s'associe dans les grands centres pour lutter contre les forces occultes, le travail lent mais sûr de l'élément étranger qui nous enveloppe, et pour conserver ce trésor précieux que nous a confié notre patrie, notre foi et notre langue.

Il y a aux Etats-Unis 85 Sociétés nationales Canadiennes-Françaises et 60 d'entre elles ont envoyé des représentants à cette grande fête. Lorsqu'il s'agit de démonstration propre à jeter de l'éclat sur la nationalité canadienne-française, toujours,

messieurs, vous trouverez vos frères des Etats-Unis au premier rang.

Ils ont le cœur canadien et dans le cœur du travailleur émigré il y a des vertus chrétiennes et des vertus sociales qui prennent de jour en jour leur expansion. Ces enfants si nombreux dont la patrie pleure l'absence, sur le sort desquels elle s'inquiète à bon droit, ne l'oublient pas dans leur exil, mais au contraire, leur patriotisme s'épure et lorsqu'ils pourront y revenir, ils n'en auront que plus de dévouement pour leur pays. Compatriotes, ne nous désespérons pas. Notre nationalité subsistera malgré les jours d'orage qui semblent poindre à l'horizon de son existence.

Tant qu'une nationalité produira des hommes qui, sur la terre étrangère, répondent à l'amalgame des croyances et des origines par ces devises qu'ils placent sur leurs drapeaux: "Avant tout soyons canadiens," Notre Religion, Notre Langue et Notre Patrie. Tant qu'une nationalité produira des hommes comme ceux du 24 Juin 1874, jamais, non jamais, cette nationalité ne disparaîtra.

La religion et la patrie béniront ces enfants dévoués qui, à l'étranger, professent si pieusement leur culte, et nous, messieurs, nous les estimerons davantage, et de plus en plus ardemment, nous souhaiterons leur retour.

Si nous voulons subsister comme nationalité distincte en Amérique, si nous voulons que les luttes héroïques de nos ancêtres n'aient pas été vaines, il nous faut l'union de toutes nos forces.

Si nous parvenions à grouper 1.200.000 des nôtres dans la province de Québec sur cette terre rugie du sang de nos pères, illustrée par leurs travaux et leurs vertus, nous formerions un noyau d'hommes qui, sous l'égide de la religion, prouverait au monde entier que l'esprit religieux et chevaleresque de la France du 15^e et du 16^e siècle a survécu, quelque part, à trois siècles d'impiété et d'égoïsme. Dispersés aux quatre points de l'Amérique nous serons de plus en plus impuissants. Que cette grande réunion de notre peuple nous profite, formons en ce beau jour l'alliance nationale. La main levée vers les noms de nos gloires nationales, qui ornent les murs de cette enceinte, jurons d'être toujours unis dans l'avenir. Depuis un demi siècle nous nous sommes faits les bienfaiteurs d'autres nationalités qui, aujourd'hui, méconnaissent et foulent aux pieds nos droits. Jusqu'à ce jour nous avons été un peuple de sacrifices.

Travaillons maintenant, un peu pour nous. Il en est temps, car notre prestige s'en va. Puisque dans ce siècle positif le nombre, la force priment le droit, devenons forts par l'union, par la concentration. Les

hommes revivent dans leurs actions. Les fruits de leur vie sont la nourriture de leur postérité.

Ceux qui dorment dans la poussière, dont nous célébrons aujourd'hui les vertus et dont nous honorons la mémoire, nous ont légué l'histoire de toute leur vie pour modèle. C'est notre devoir de faire en sorte que notre nation soit digne de leurs travaux et de leurs vertus, si nous voulons que leur mémoire soit immortelle, assurons l'existence perpétuelle de l'élément canadien français.

Pour cela, il nous faut grouper nos forces, il faut le retour au pays de la majorité de ceux qui l'ont laissé; à cette grande œuvre les canadiens des Etats-Unis s'associeront de tout cœur, ils seront toujours prêts à revenir à la patrie quand celle-ci sera prête à les recevoir.

Compatriotes de la Province de Québec, n'oubliez pas, ne vous divisez pas sur des questions de troisième et de quatrième ordres, lorsque l'existence de notre nationalité est menacée.

Travaillez tous ensemble à la prospérité de votre Province, et vous parviendrez à y créer l'abondance et l'industrie.

Vos frères des Etats-Unis s'empresseront alors de revenir vers la patrie.

Saluant avec respect le glorieux drapeau de la nation qui les a si généreusement accueillis, ils prendront la route de la frontière, apportant avec eux leur expérience dans les arts et l'industrie. Ils viendront offrir à leur pays la force de leurs bras, le dévouement de leur cœur et de leur intelligence.

M. Houde, rédacteur du *Foyer Canadien* et l'un des membres du comité, répondit aussi à la même santé. Il s'attira de vifs applaudissements et sut entretenir très-éloquemment son auditoire.

Le président fit part à l'assemblée d'une dépêche qu'il venait de recevoir des Canadiens de Vancouver.

Cette dépêche est conçue en ces termes: Les Canadiens-Français du Pacifique se joignent à leurs frères de l'est dans la célébration de la fête nationale.

Appaudissements.

À la santé "à nos sociétés nationales" la sauterie joua "Vive la Canadienne" et M. O'car Dunn, rédacteur du *Opinion Publique* prononça le magnifique discours qui suit:

M. le Président. Messieurs.

En ce jour unique qui voit réunis sous les mêmes étendards les représentants de tous les groupes canadiens-français disséminés, dispersés par la fortune sur ce vaste continent une pensée a dû venir également à tous les esprits et pénétrer tous les cœurs: en célébrant cette fête nationale, nous portons naturellement nos re-

gards vers le passé, nous nous souvenons des hommes courageux qui ont fait notre nationalité ce qu'elle est aujourd'hui, qui ont combattu pour nos droits, qui en un mot, ont préparé le présent dont nous jouissons et sur lequel nous rêvons d'asseoir un avenir brillant pour nos successeurs dans la vie; nous pronons à "nos gloires nationales."

Autrefois, dans les repas solennels, après avoir fait des libations aux dieux de l'Olympe, on buvait aux mânes des aïeux et des citoyens dont le génie, les vertus, les grandes actions avaient honoré la patrie. Cette coutume traditionnelle de l'antiquité a-t-elle sa raison d'être chez un peuple naissant, dont les annales datent d'hier dans la chronologie des siècles? Avons-nous, nous aussi, dans notre patrimoine national, des noms illustres, avons-nous des "gloires"? Oui, MM. et ne craignons pas de nous en vanter. Depuis Louis-Hébert, le premier colon du Canada, jusqu'à George Cartier, le dernier de nos morts illustres, la liste est longue de ceux qui ont bien mérité de ce pays.

Livré, sous la domination française, aux vicissitudes de mille événements divers mal gouvernés, exploité le plus souvent au profit des mignons du pouvoir; et, sous la domination de l'Angleterre, abandonné de ses principaux citoyens, oublié de son ancienne mère-patrie, en butte à la malveillance, même aux persécutions de ses nouveaux maîtres, le Canada-Français a présenté durant cette période mouvementée le spectacle le plus étrange comme le plus beau. Amant passionné de la liberté, qui est pour ainsi dire le culte naturel de tout cœur français, mais sage et fidèle observateur des lois, le peuple n'a cessé de réclamer le respect de ses droits, en donnant lui-même l'exemple du respect de l'autorité constituée. L'amour de la patrie est un sentiment inné chez l'homme, et nos ancêtres en ont donné des preuves qui ne diffèrent pas de celles que chaque nation met à son propre compte; mais où se manifeste l'originalité de leur patriotisme, c'est dans la persévérance de leur foi nationale après la cession du Canada à l'Angleterre. Montcalm, Lévis, et tous les hommes de cœur que la France nous a fournis, sont des grands noms sans doute et dont nous sommes fiers à juste titre, parce qu'ils appartiennent bien à notre héritage, mais, permettez-moi de le dire, MM., à cette gloire gagnée sur les champs de bataille, à ce patriotisme exprimé par le combat, c'est-à-dire d'une manière dont chacun trouve l'inspiration dans son cœur, à laquelle suffit parfois la seule impulsion d'une nature généreuse, je préfère la résolution calme du citoyen qui, se voyant abandonné par le chef de la nation, séparé par les mers du foyer où la colonie

pouvait trouver chaleur et vie, laissé à ses seules ressources, ne désespère pas cependant de cette petite famille française, de ce rameau séparé de son tronc. Il a foi en Dieu, il a confiance en lui-même, et il se dit que le rameau, planté dans cette terre féconde d'Amérique, pourra non-seulement conserver sa verdeur, mais devenir par la suite un arbre puissant. Il sait que la conquête n'a pas altéré le sang de ses veines, et il se dit, lui aussi, que le mot impossible n'est pas français. Il se met à l'œuvre. Mais quelle œuvre, Messieurs! Il n'est plus ici question de courir au devant des canons et de vaincre ou mourir. Cette action paraîtrait toute simple à leur valeur et satisfaisait leur amour de la gloire en leur promettant une place dans l'histoire; mais leur tâche est différente. Ils ont maintenant à lutter jour par jour, d'une année à l'autre, sur des questions étroites, toutes locales, sans bruit, avec la certitude que seule une poignée de français saura ce qu'ils font et leur en sera reconnaissante, et, par contre, avec l'incertitude du succès, sans voir distinctement dans l'avenir possible de leur nationalité. Ah! MM, voilà où il fallait du courage, ce véritable courage civique qui naît de la solidité des convictions soutenue par le patriotisme. Honorons la mémoire des grands hommes qui ont combattu pour notre cause les armes à la main; ils ont à nos yeux le double mérite de nous rappeler directement la France et d'être pour nous la plus noble ascendance: mais gardons-nous d'accorder une moindre estime aux citoyens indomptables qui, sous la domination anglaise, ont fait à notre nationalité la position qu'elle occupe maintenant. L'histoire des peuples n'offre peut-être pas un autre exemple de tant de courage et de bon sens, ces deux qualités mères de l'homme politique. Jetez un coup d'œil en arrière, comptez et mesurez les obstacles, puis voyez le présent, et dites-moi si jamais peuple en danger de périr a été mieux servi par ses chefs! Assurément ceux qui croient à la protection de la Providence sur notre foi nationale ne manquent pas de faits pour justifier leur croyance.

Après la conquête nos pères ont montré un attachement inébranlable à leur nationalité, une foi constante en l'avenir, et une habileté consommée dans la conduite; désintéressés, et, par suite, facilement unis pour la lutte, ils ont été forts, ils ont pu accomplir de grandes choses. Ils ont fait souche de peuple, de nationalité française sur ce continent anglais, et il me semble que cette gloire est une des plus nobles qu'il soit possible d'envisager. Gouverner un pays puissant et dont la grandeur est solidement assise depuis des siècles, et sans doute une tâche digne des ambitieux éle-

vées : mais faire une nation, attacher son nom à la naissance, au développement, à chaque progrès d'un peuple, voilà une fortune rare qui peut tenter les meilleurs génies. Washington est plus grand dans l'histoire que le plus célèbre des premiers ministres d'un vieux pays. Tel a été le rôle des hommes que nous honorons. Non seulement ils ont conservé la Nouvelle-France dans ses traditions, pendant que la Louisiane, l'Illinois, le Michigan devenaient anglais ; mais de plus ils ont fondé une nationalité qui va tous les jours s'affermissant et se développant. Honneur à eux, cent fois honneur !

En rappelant la mémoire des pères de la nationalité, nous ne pouvons nous empêcher de partager les regrets que doivent éprouver nos frères qui, laissant les foyers de la famille canadienne-française, ont cessé de travailler au champ paternel et vivent aujourd'hui sur la terre étrangère. Ah ! messieurs, vous qui êtes venus ici pour nous prouver que le nom de la patrie reste toujours grave dans vos cœurs, vous comprenez comme nous la grandeur de la mission accomplie par ces hommes vénérés et vous regrettez sans cesse que leurs nobles actions ne puissent vous servir d'exemples dans votre vie nationale. A votre respect pour leur mémoire se mêle un profond sentiment de tristesse, car le sol que vous habitez est stérile pour vous en souvenirs nationaux. Il vous rappelle un passé glorieux sans doute, mais auquel vous êtes étrangers, votre patrie est ailleurs, et votre patriotisme, ce sentiment si naturel, ce besoin du cœur, doit traverser la frontière pour trouver son aliment. Vous vivez sur les rivages des fleuves de Babylone en pensant à Jérusalem. Je ne discute pas ici les circonstances qui vous ont conduits en exil ; je me dis seulement : Comme vous devez être malheureux de ne posséder point chez vous ces traditions nationales qui forment en quelque sorte le complément des affections de famille et qui donnent au foyer domestique sa plus grande noblesse en le consultant le sanctuaire de la patrie et l'école des devoirs publics ! Votre travail est stérile au point de vue national, et je me figure votre désir incessant de venir de nouveau habiter le Canada.

Que de forces, MM., nous jetons à tous les vents ! Et quel surcroît de puissance nous aurions si nous étions tous groupés dans cette province de Québec, assez vaste pour contenir une grande nation, assez riche pour la nourrir ! Le fait de notre dissémination constitue pour nous le principal problème national. On a dit parfois qu'en nous répandant sur tout le continent, nous étions des précurseurs. J'avoue que j'ai peu de confiance dans une armée qui s'éparpille ainsi, et je préfère celle qui s'adosse de près à un quartier-général et

tout les mouvements rayonnent d'un centre unique au lieu de partir de plusieurs centres isolés les uns des autres. Au milieu d'une société démocratique surtout, il ne faut pas oublier que l'on n'est fort que par ses représentants élus, c'est-à-dire par le nombre dominant sur un point donné. Si vous étiez tous avec nous dans cette province, votre influence serait directe et immédiate sur le parlement.

Au fait la question est de savoir si nous voulons, oui ou non, fonder un peuple indépendant. Si nous n'entretenons pas cette noble ambition, si nous consentons à tourner le dos à notre passé, si tous les travaux, les lutes et les souffrances de nos glorieux devanciers ne nous obligent pas à l'honneur ; dispersons-nous, c'est bien ; promémons notre fortune dans tous les pays étrangers. Mais si nos regards portent plus haut, et si nous voulons être quelque chose par nous-mêmes et pour nous-mêmes, et avoir une patrie qui soit bien réellement à nous, songeons-y bien, il faut serrer nos rangs, il faut nous réunir tous sur un même point de territoire. A cette condition seule nous donnerons notre pleine mesure parmi les peuples, car la première condition d'existence nationale pour un peuple, c'est d'être localisé, fixé au sol. Une patrie est un domaine borné par une frontière ; choisissons la nôtre.

Le problème ne est simple pour nous ; être ou ne pas être. Être, c'est établir nos demeures dans un rayon déterminé, exploiter les richesses naturelles du sol, diriger nos pensées vers une même aspiration de grandeur, aimer et servir le même pays. Ne pas être, c'est nous disperser à l'étranger, travailler toujours sans fruit pour la patrie, conserver, il est vrai le respect des ancêtres, parce que ce sentiment s'impose à tout homme qui a conservé la dignité de sa nature, mais rompre forcément la chaîne de leurs traditions. De notre réunion dépend l'avenir. Il faut, MM. que nous allions à vous ou que vous veniez à nous. Portez la conviction dans nos esprits, nous dirons adieu à ces campagnes qui nous ont vu naître et grandir, que nous avons fécondées de nos sueurs, et, comme Enée emportant les restes de Troie, nous nous acheminons vers des régions nouvelles pour y asseoir notre fortune ; mais si vous croyez au contraire que ce pays témoin de la vie et des lutes de vos pères, a droit encore à votre travail comme à l'affection que vous ne cessez de lui porter, n'hésitez pas, hâtez-vous, revenez à nous, revenez au Canada !

Je comprends MM., l'attrait que possède la république américaine. Tout homme qui a respiré l'air d'Amérique a été vivifié, captivé par cette égalité et cette liberté qui y régne. Mais le Canada est-il inférieur sous ce rapport aux États-Unis ? Je ne le crois pas. Si l'on s'en

tient aux met. on dira sans doute qu'il y a là une république, tandis que nous vivons sous le régime monarchique; mais les esprits sérieux qui étudient l'ont des choses savent que la monarchie dans de certaines conditions peut être "la meilleure des républiques," et si on recherche la forme républicaine parce qu'elle assure au peuple sa souveraineté et un contrôle réel sur son gouvernement, je ne crains pas de dire que notre constitution est plus républicaine que celle des Etats Unis. D'abord, retranchez de nos institutions le nom du souverain anglais—et c'est à peu près le seul lien qui nous reste—supprimez notre Gouverneur élu tous les dix ans par les grands corps de l'état, et vous avez une république de droit: or, quelle différence cela ferait-il, pour la question de gouvernement, avec l'état de choses actuel, avec la république de fait que nous avons aujourd'hui? Ensuite, aux yeux des écrivains les plus autorisés, la constitution des Etats-Unis possède un défaut considérable: la responsabilité personnelle du Président et l'irresponsabilité de ses ministres. Je ne puis qu'indiquer ici cette question; mais on comprend de suite que, malgré les restrictions constitutionnelles, le Président, durant toute la durée de son mandat, est plus indépendant du peuple que ne le sont les ministres responsables sous notre régime.

J'irai plus loin, et je dirai: Lisez les auteurs, compulsez les qualités et les défauts qu'ils trouvent dans les diverses constitutions des peuples, et vous verrez que la nôtre possède presque toutes ces qualités, échappe à presque tous ces défauts. J'oserais dire qu'elle touche à l'idéal rêvé par les esprits éclairés. Ainsi en France on est à la recherche d'une "république conservatrice;" ce mot est l'exacte définition du système canadien. Et cette *Franche Nouvelle* dont Prévost-Paradol, dans un livre admirable, traçait le plan, elle existe ici, libre, heureuse, solidement organisée.

Eh bien! Messieurs, cette constitution modèle, c'est à nos illustres devanciers que nous en sommes redevables. Le premier qui ait parlé de "gouvernement responsable" dans ce pays, est un canadien-français, c'est Pierre Bédard, et celui qui a le plus contribué à l'établir, c'est encore un canadien-français, c'est Lafontaine. Notre nationalité a eu cet honneur de fournir les hommes d'état qui ont intronisé la liberté anglaise dans ce pays: c'est la seule vengeance que nous ayons tirée des conquérants. La tradition parmi les nôtres n'a pas cessé d'être une tradition de liberté, liberté sage, légale, respectant les droits d'autrui, ne réclamant pour elle qu'une place au soleil. Nous n'avons jamais été agresseurs; toujours sur la défensive, nous avons tr

autres comme nous voulions être traités nous-mêmes. C'est la liberté qui nous a sauvés, et c'est peut-être là ce qui explique qu'elle ait pu avoir des citoyens anglais pour ennemis à une époque de luttes que le présent nous fait oublier.

Je dis que certaines libertés sont oubliées. Par exemple, ne croyez pas que les noms des victimes de 37 que vous lisez sur ces murs, soient nos ombres du jour; s'ils l'étaient, nous aurions mauvaise grâce à conjurer nos frères exilés de revenir au Canada. Nous respectons ces hommes de cœur, victimes de l'amour de la patrie, mais ils ne sont point les modèles de notre temps, et cela, pour la bonne raison que nous sommes satisfaits de l'attitude de l'Angleterre à notre égard. Nos vrais modèles sont les grands parlementaires, depuis Bédard jusqu'à Cartier,—le premier entre tous—qui ont su chercher et trouver le salut dans le développement régulier des libertés constitutionnelles. 37 n'est pas une tradition. L'Angleterre, trompée pendant quelque temps nous a ensuite rendu justice, et maintenant le bonheur est notre hôte habituel. La réunion actuelle est elle-même un éclatant témoignage en faveur de nos libres institutions.

Dans une fête comme celle-ci, à tous les titres nous devons honorer nos morts illustres. Leur vie est le plus noble exemple que nous puissions suivre. A vous, Messieurs, exilés d'un jour, elle rappelle des traditions que vous ne voulez ni ne pouvez abandonner sans vous manquer à vous-mêmes. A nous, elle enseigne la persévérance, la liberté, l'union entre nous. Puisse-nous un jour, vivant tous dans cette belle province de Québec, poursuivre en commun les traditions du passé, et nous retrouver tous, à pareille date chaque année, pour honorer "nos gloires nationales"!

M. L. O. David appelle à répondre après M. Dunn; à la suite "à nos gloires nationales," s'exprime de la manière suivante:

M. le Président et Messieurs,

En me levant pour répondre au toast porté à nos gloires nationales, je me figure que je suis dans le panthéon que le peuple canadien élèvera un jour à ses grands hommes. De tous côtés s'offrent à mes regards des statuts et des tableaux représentant ceux qui ont illustré le nom canadien et les grandes choses qu'ils ont accomplies.

Sur le frontispice de ce temple je reconnais, à ses traits hardis, à ses yeux pénétrants, l'immortel navigateur qui vint le premier prendre possession du

Canada au nom de Dieu et du roi de France.

Voici groupés autour de lui ceux qui continuant son œuvre, bâtirent des villes et des colonies où il avait planté le drapeau de la France. C'est Champlain, digne de jeter les fondements de la ville la plus française de l'Amérique, de cette glorieuse citadelle dont chaque pierre chante la gloire de nos ancêtres. C'est Maisonneuve, l'illustre fondateur de Montréal qui avait les vertus d'un saint et le courage d'un héros, et qui méritait qu'on choisit la ville qu'il a illustrée par ses vertus et ses exploits pour être le théâtre de la plus belle démonstration nationale et religieuse qui ait jamais eu lieu dans ce pays. C'est De la Verendrie Joliet, de la Broquerie, de Varennes, tous ces hardis découvreurs et pionniers de la civilisation, qui, des bords du St. Laurent portèrent le drapeau de la France dans toutes les parties du continent américain et ouvrirent à la civilisation, des territoires immenses, où des millions d'hommes viennent de toutes les parties du monde bâtir des villes, où ils avaient planté leurs tentes et laisser quelquefois leurs os.

À côté des fondateurs, des pères de la patrie, il me semble voir expirant au milieu des tortures les plus terribles ces héroïques missionnaires, martyrs de leur amour pour Dieu et pour la France, les Brébœuf, les Lallemant, les Lejeune et plusieurs autres ; tous ces prêtres admirables, qui à l'exemple des Ollier, aidèrent nos pères à endurer leurs misères et leurs souffrances en les partageant, et furent les anges-gardiens de la nationalité canadienne française.

Ces grands évêques les Laval, les Brianel, les Plessis, les Lartigue, dont le dévouement n'a cessé de produire des œuvres et de créer des institutions qui sont autant de boulevards destinés à conserver l'héritage sacré de nos pères.

Quels sont donc ces hommes à l'air chevaleresque, qu'ombrage un drapeau français troué par les balles, déchiré par la mitraille ?

Ce sont ces guerriers si braves et si glorieux, tels que la France sait les

produire ; ces dignes compatriotes des Bayard, des Duguesclin, des Jean Bart. et des Tourville, qui ont répété sur le sol de la Nouvelle-France, l'histoire des exploits et des faits d'armes de la vieille France, chevaliers sans peur et sans reproche dont le sang a coulé pendant plus d'un siècle dans les champs glorieux de la vieille Acadie, aux bords de la Rivière Rouge, dans des combats gigantesques où ils avaient pris l'habitude de se battre un contre dix, un contre vingt, et de remporter la victoire.

Voyez au premier rang Lemoyne et ses sept fils, les Macchabés de la Nouvelle-France, qui presque tous périrent les armes à la main en vendant chèrement leur vie. "Celui-ci est d'Iberville, le plus illustre de la famille, qui rendit les armes de la France si redoutables depuis la Baie d'Hudson jusqu'à la Louisiane, passa sa vie à gagner des victoires, se battait en canot d'écorce contre des navires de guerre et prenait presque seul des villes.

Auprès de ces héros, voici les d'Aillebout, les Daulac, les Lambert Closse et les Lebert qui vinrent à bout d'empêcher les Iroquois d'étouffer la petite colonie de Ville-Marie dans son berceau en lui faisant un rempart de leurs corps, en s'exposant vingt fois par jour à la mort et au martyr. On ne peut faire un pas dans Montréal, à l'endroit même où nous sommes en ce moment, sans mettre le pied sur de la terre arrosée par le sang de ces héros.

Mais continuons. Voici les Vaudreuil, les de Rouville, les de Chambly, les de Montigny, les de Boucherville, les d'Eschambault, les de Contre-cœur, les Juchereau, les de Gaspé, les de St. Ours et combien d'autres.

Quel est donc ce brave qui tombe frappé d'une balle au moment, ou à la tête de 200 Canadiens et de 900 sauvages, il se précipite sur trois mille hommes de troupes aguerries ? C'est de Beaujeu, le vainqueur de la Monongahéla.

Quelle est cette jeune fille qui du haut des remparts tire sur les Iroquois et les met seule en fuite ?

C'est l'héroïne de Verchères qui

prouve que non-seulement on trouve en Canada, à toutes portes, les saintes femmes et les mères chrétiennes qui ont fait la France si grande, mais encore des Jeanne d'Arc.

Et ce champ de bataille où deux à trois mille hommes battent dix à douze mille ennemis, contemplons-le avec orgueil, car s'est Carillon.

Nous voici en face des plaines d'Abraham : une lutte effrayante est engagée ; des deux côtés on se bat avec acharnement, car l'issue de la bataille décidera si le Canada doit appartenir aux anglais ou rester à ceux qui l'ont découvert et conservé au prix de si héroïques sacrifices.

Ils sont là, les braves de Carillon, les débris de cette héroïque noblesse française, décimée dans les derniers combats, mais décidée à conserver même dans la défaite l'honneur du drapeau.

Quelle lutte grandiose et tragique que celle où l'on vit les deux chefs des armées ennemies, le vainqueur et le vaincu tomber ensemble sur le champ de bataille, presque enveloppés dans le même linceul. O Wolfe et Montcalm vous étiez dignes qu'on vous élevât un monument commun sur les lieux témoins de votre mort et de votre valeur.

À côté de ce tableau j'en vois un autre aussi émouvant : il représente la dernière victoire que nos pères remportèrent un an après, sur ces mêmes plaines d'Abraham, sous les ordres de Lévis, victoire glorieuse, mais inutile, puisque la France ne vint pas à leur secours.

Saluons en passant le Colonel de Salaberry qui prouva à Chateauguay que les Canadiens Français n'avaient pas perdu l'habitude de se battre et de vaincre un contre dix et passons à un autre groupe.

Voici les grands citoyens qui ont si vaillamment continué dans l'arène politique les luttes que nous avons faites sur les champs de bataille pour la conservation et l'honneur de notre race. Le drapeau anglais a remplacé sur la citadelle de Québec le drapeau blanc : Nous sommes devenus sujets de l'Angleterre. D'autres luttes commencent. Cette fois il s'agit de disputer à

un pouvoir arbitraire nos libertés politiques, nos droits religieux et nationaux !!!

Voici les patriotes !

Saluons les avec respect, car ils ont prouvé que dans les luttes politiques comme sur les champs de bataille, le nombre pouvait nous écraser, mais nous déshonorer jamais.

J'aperçois dans ce groupe Joseph Papineau, le patriote loyal et désintéressé, Pierre Bédard, l'un de nos plus grands hommes d'état, qui comprit, le premier, que, dans le gouvernement responsable se trouvait notre salut, et la paix du Bas-Canada ; Bédard qui fut jeté en prison pour avoir réclamé les droits de ses compatriotes et refusa d'en sortir tant qu'on ne lui ferait pas subir son procès ; Louis Joseph Papineau, le grand orateur, le tribun populaire dont la voix éloquente nous a autant fait respecter que l'épée des d'Iberville, des Montcalm, et des de Salaberry, Norbert Morin, l'honnête homme, le citoyen vertueux dont le génie égala la modestie ; Lafontaine qui sut tirer d'une constitution faite pour nous perdre les germes de liberté qu'elle contenait ; Sir Paschal Taché, Drummond et plusieurs autres morts ou vivants dont les noms seront historiques. Parmi ces défenseurs de nos libertés politiques, je reconnais aussi Ludger Duvernay l'un des premiers de la Presse dans ce pays, le fondateur de la Société St. Jean-Baptiste dont le souvenir doit occuper la première place dans un jour comme celui-ci.

Mais quel est donc ce groupe en deuil dont la vue arrache des larmes aux âmes sensibles patriotiques ?

Ce sont les victimes de 37.

C'est Chénier, tombant à St. Eustache comme un héros, Chénier qui dit aux braves qui lui demandent des armes, " Attendez, vous prendrez les fusils de ceux que nous aurons tués. " Chénier dont les ennemis auraient dû manger le cœur, au lieu de le porter au bout de leurs baïonnettes, afin de s'en donner. C'est Cardinal, De Lorimier, Duquette, Narbonne expiant sur l'échafaud le crime d'avoir aimé la patrie. On appelle leur dévouement à

folie ! Plût au ciel qu'il n'y eût dans le monde que de ces folies sublimes qui font les héros et sauvent les nations.

Oh ! oui, à vous ce toast, nobles victimes de la liberté, infortunés compatriotes arrachés si jeunes encore aux affections de la famille, aux illusions de la vie ! Honneur à l'échafaud sur lequel vous êtes morts, car de cet instrument de supplice et d'infamie vous avez fait un piédestal de gloire.

O généreux patriotes et vous tous vaillants guerriers, fondateurs de la nationalité Canadienne-française, qui avez souffert pour la patrie, puisse la démonstration dont Montréal est le théâtre, en ce moment, vous récompenser un peu de vos sacrifices et de votre dévouement.

Voyez comme ils sont venus de toutes les parties du continent américain, ces Canadiens-Français pour affirmer aux pieds des autels de la patrie, leur foi et leur fidélité aux nobles exemples que vous leur avez donnés.

Voyez comme ils sont restés dignes de vous, ces canadiens des États-Unis, comme ils ont conservé au milieu des nations étrangères les traditions de la patrie, le souvenir des lieux sacrés qui les ont vu naître. Leur première pensée en mettant le pied sur le sol étranger a été d'élever des autels à leur Dieu et de consacrer certains jours au culte de la patrie.

Voyez ces nobles enfants de l'Acadie, les martyrs, inébranlables aujourd'hui comme autrefois en face de la persécution, et les représentants de cet autre petit peuple de la Rivière Rouge, persécuté lui aussi parcequ'il veut conserver le sol et les traditions nationales que ses pères lui ont légués. N'êtes-vous pas contents de vos descendants ?

Il me semble que s'il leur était permis de répondre à cette question, ils nous diraient :

« Nous sommes satisfaits, nous avons aujourd'hui la preuve que notre sang n'est pas tombé sur une terre ingrate. Mais rappelez-vous que si vous n'avez pas à lutter comme nous sur les champs de bataille pour la patrie ; il est d'autres dangers moins apparents

« mais aussi funestes qui menacent vos destinées. Ce grand danger, c'est l'émigration, fléau plus terrible que la guerre, torrent dévastateur qui mutile l'arbre national et menace de le faire mourir.

« Ce ne sont plus des guerriers qu'il vous faut maintenant, mais des législateurs qui sachent détruire ce fléau, arrêter ce torrent.

« Faites votre devoir et soyez confiants dans l'avenir. La race française ne périra pas plus en Amérique que dans l'Europe, car elle a pour mission de porter à travers le monde les lumières de la foi et de l'intelligence ; *Gesta Dei per Francos*.

Le Président lut ensuite une dépêche conçue en ces termes, venant de Kankakee, Illinois : « 5 000 canadiens se joignent à leurs frères du Canada pour célébrer de coeur la fête de la St. Jean-Baptiste. »

Le président de la société St. Jean-Baptiste de Manitoba, a aussi envoyé la dépêche suivante qui fut reçue avec de vifs applaudissements. « Les canadiens de l'ouest félicitent sincèrement leurs frères du Canada. » *Vive la canadienne !*

Une dépêche de circonstance arriva des canadiens de New-York et eut le même accueil.

A ors le Président proposa la santé « Aux sociétés sœurs de la Puissance. »

M. HECTOZ FABRE.

M. H. Fabre, invité à répondre à son tour à la santé des sociétés sœurs de la Puissance du Canada s'exprima en ces termes :

M. le Président.—Messieurs,—L'heure avancée de la soirée ne me permet pas de répondre longuement à la santé à laquelle vous me faites l'honneur de m'inviter à répondre. Comme représentant de la Société St. Jean-Baptiste de Québec, je dois cependant vous apporter l'expression des souhaits et des vœux de mes concitoyens en ce beau jour de Fête Nationale. On a parlé d'une espèce de division, de jalousie, qui existerait entre Montréal et Québec, à l'occasion de cette démonstration. La preuve que cette jalousie n'existe pas, c'est que la Société de Québec a envoyé à ses représentants pour assister à la Grande Fête Nationale, et qu'elle a même choisi pour son délégué un ancien Montréalais. La ville de Québec nous a chargés de remercier les citoyens de Montréal de l'initiative qu'ils ont prise en cette circonstance, en offrant leur ville pour lieu de réunion des Canadiens et en organisant cette manifestation admirable.

Pour la gloire de Québec, je ferai cependant une réflexion à ce propos. Si nos amis, les Canadiens des Etats-Unis, veulent retrouver le Canada d'autrefois, ils devront pousser jusqu'à Québec. Québec est la ville vraiment française et canadienne par excellence de toute la Puissance. Montréal, c'est déjà l'Angleterre, et un peu même les Etats-Unis.

Dans les familles, il y a ordinairement deux sortes de membres; les membres aventureux et voyageurs, et les membres sédentaires. La famille canadienne a eu ces deux classes d'enfants. Nos frères des Etats-Unis sont les plus aventureux, les plus audacieux, nous, citoyens de Québec, sommes des sédentaires. Nous n'avons pas changé. Nous avons conservé ici ce que nos frères se sont chargés de répandre au dehors. Nous sommes restés au foyer, vous en avez répandu la flamme au dehors.

Vous vous trouvez dans un excellent moment, un moment d'union et de concorde. Mais je ne vous garantis pas que, si vous reveniez la semaine prochaine, vous ne verriez pas un spectacle différent. Ce soir, nous avons vu le gouvernement local et le gouvernement fédéral fraterniser ensemble. J'ai remarqué que M. Fournier, notre nouveau ministre de la Justice, avait été applaudi par les conservateurs, et M. Ouimet, premier-ministre de Québec, par les rouges. Moi-même je me suis surpris à applaudir M. Ouimet, (applaudissements et rires) et j'ajoute qu'après l'avoir entendu, je ne m'en suis pas repenti.

Le spectacle que nous offrons aujourd'hui, en ce moment d'union et de concorde, j'espère que nous pourrons l'offrir encore à nos compatriotes des Etats-Unis. Eux sont unis, ils nous en ont donné des preuves aujourd'hui; ils sont tellement unis qu'ils me font douter qu'ils soient encore français (rires). Essayons de lui emprunter cette qualité, qui nous a fait plus ou moins défaut jus qu'ici. Ils font honneur à notre pays à l'étranger, par leur esprit de patriotisme et d'union. Remercions-les pour la matière dont ils font honneur à notre patrie commune. Si nous représentons le passé, ils représentent l'avenir.

M. JOSEPH TASSÉ.

M. le Président, Messieurs,

J'ai lu quelque part que les tourments de la parole publique arrachèrent un jour à Cicéron ce cri plaintif: " Quel est l'orateur qui, au moment de parler, n'a senti ses cheveux se raidir et ses extrémités se glacer?" Si le célèbre orateur romain, avec son incomparable talent, a pu faire un pareil aveu, vous ne serez pas surpris qu'en présence d'une réunion aussi impo-

sante, qu'en présence de centaines de représentants de la grande famille franco-canadienne, venus pour ainsi dire de tous les points de ce vaste continent, je me sente dominé par une invincible émotion et surtout par le profond sentiment de mon impuissance à remplir dignement la tâche, que l'on m'a fait l'honneur de me confier.

Où, M. le Président, si jamais j'ai ambitionné le don de l'éloquence, si jamais j'ai désiré de pouvoir dérober un instant aux princes de la parole quelques-uns de leurs sublimes échos, quelque étincelle de leur feu sacré.—c'est bien en cette mémorable circonstance, où je voudrais pouvoir faire entendre des accents mieux inspirés, des accents dignes de cette grandiose manifestation, dignes de ce vaste auditoire, dignes des sociétés St. Jean-Baptiste—des sociétés sœurs—à la santé desquelles on m'a prié de répondre. Mais laissez là ces regrets superflus, et permettez à un ami sincère de son pays de vous exprimer quelques-uns des sentiments, que lui ont inspirés le grand événement, qui nous a valu l'être conviés à ces agapes véritablement fraternelles, à ces agapes véritablement nationales.

Je dois tout d'abord, M. le Président, au nom des sociétés sœurs, féliciter l'association St. Jean-Baptiste de Montréal d'avoir pris l'initiative de cette grande démonstration, qui porte assurément dans ses flancs d'immenses conséquences, et dont l'idée a été suggérée, il y a plus de dix ans, par un homme cher aux Canadiens-Français, M. Rameau. Si j'ai été de ceux qui ont regretté l'inactivité relative de la Société St. Jean-Baptiste de Montréal pendant bien des années, si j'ai été de ceux qui ont cru qu'elle eût pu tenir plus fermement le drapeau national en maintes circonstances importantes, je n'ai pas été non plus le dernier à applaudir lorsque j'ai vu courageusement à l'œuvre pour s'infuser une nouvelle vie, pour agrandir l'importance de son action et pour s'asseoir sur des bases larges et durables. Si on a pu croire que son patriotisme a été à l'état latent pendant trop longtemps, il a éclaté tout-à-coup comme la flamme qui, après avoir couvé sous la cendre, éclate soudainement avec une force irréalisable. Si son inactivité a pu paraître trop prolongée, c'était—si vous me permettez cette comparaison—à la manière du roi de la forêt, qui ne semble s'arracher à son long repos, que pour montrer sa force et sa toute-puissance.

Où, ce reveil de la Société St. Jean-Baptiste de Montréal fera époque non seulement dans les annales de cette association, mais dans l'histoire de notre pays, dans l'histoire de la race française tout-entière en Amérique. Car, non content d'avoir entrepris la tâche difficile de la réorganisation de cette société, non content

d'avoir constitué dix-neuf sections, dont une seule compte quatre cents membres, vous avez voulu, infatigables organisateurs de cette fête, que toute la nationalité canadienne vint pour ainsi dire saluer votre glorieux réveil et passer en revue, au jour de la célébration nationale, les forces dont nous pouvons disposer pour combattre les nobles combats de la patrie. Et de suite, comme par un mouvement électrique, sans songer aux obstacles, à la grandeur des difficultés, regardant seulement à l'immensité des résultats à atteindre, oubliant vos divisions ordinaires et n'écoulant que la voix puissante de votre patriotisme, vous fîtes un chaleureux appel à tous les membres de la nationalité, à nos compatriotes dispersés sur la vaste surface du Canada et des Etats-Unis, les invitant à accourir de tous les points, du nord et du midi, de l'orient et de l'occident, pour se réunir à vous, au jour de la St. Jean Baptiste, dans cet e belle et grande cité de Montréal, afin de nous prosterner tous ensemble aux mêmes autels, afin de resserrer nos rangs, afin d'affirmer notre union, notre vitalité, comme notre foi invincible dans les destinées des enfants de la France, des descendants de la grande nation sur ce sol d'Amérique.

S'il appartenait, Messieurs, à une société nationale de prendre l'initiative de cette grande croisade, s'il appartenait à une société nationale de convier tous les membres de la famille canadienne à cette fête de la patrie, c'était bien à l'Association St. Jean-Baptiste de Montréal. Car, votre cité l'emporte non seulement sur toutes les autres par son développement commercial et industriel, par la splendeur de ses édifices, par le chiffre de sa population; non seulement elle renferme le groupe franco-canadien le plus peuplé du continent, s'il n'est pas le plus ancien; mais elle peut encore revendiquer la gloire d'avoir été le berceau des sociétés St. Jean-Baptiste, et d'être l'*Alma Mater* de toutes nos associations nationales, qui nous ont donné en ce jour solennel une si haute idée de leur vitalité et de leur importance.

Oui, c'est ici qu'a germé et qu'a développé la patriotique idée de réunir tous les Canadiens-Français sous une même bannière, sous la protection de St. Jean-Baptiste, afin de pouvoir aux jours de lutttes et d'épreuves, se compter, se mesurer, pour défendre leurs libertés civiles, leurs libertés religieuses et leurs libertés politiques, chaque fois qu'elles seraient menacées. La Société St. Jean-Baptiste, une fois fondée, ne tarda pas sans doute à se ramifier, et aujourd'hui elle est devenue un arbre puissant dont les rameaux détachés croissent ça et là depuis les bouches du St. Laurent jusque sur les bords de la Rivière-Rouge, depuis les pittoresques montagnes du Vermont jusque sur les ri-

ves lointaines du majestueux Mississippi.

Mais répétons-le hautement, c'est Montréal qui a vu naître l'idée de nos sociétés St. Jean-Baptiste, et c'est M. Ludger Duvernay, l'un de ses plus nobles citoyens, l'un des plus vaillants défenseurs de la cause canadienne, qui a eu le mérite de la mettre le premier à exécution. Nous pouvons même voir de cette salle le vieil édifice de l'hôtel Rasco, où eu lieu plus d'un banquet national en ces jours tourmentés, où le patriotisme se traduisait par des lutttes à outrance et de tous les jours contre les ennemis de nos droits, — lutttes non moins ardentes, non moins vives, que celles des premiers jours de la colonie, où nos valeureux ancêtres tenaient d'une main la charrue et de l'autre le fusil pour défendre leur sol sans cesse envahi.

S'il appartenait, M. le Président, à la Société St. Jean-Baptiste de Montréal de prendre l'initiative de ce grand mouvement patriotique, elle peut s'enorgueillir aujourd'hui avec raison du succès éclatant, du succès inespéré, qui a couronné ses efforts. Son appel à tous les Canadiens-Français, son appel à toutes les sociétés sœurs, a produit l'un de ces frémissements électriques, qui remuent spontanément tout un pays, toute une nationalité. Son appel a trouvé partout de l'écho, et les milliers de compatriotes qui n'ont pu participer à ces grandes réjouissances de la patrie, n'en sont pas moins animés des mêmes sentiments, du même patriotisme, et leurs cœurs, j'en ai la certitude, ne battent pas avec moins de force à l'unisson des nôtres.

Les messages de congratulations patriotiques que viennent de nous adresser nos compatriotes de l'île lointaine de Vancouver, comme nos compatriotes de Manitoba, de Ste. Anne, de l'Illinois, et de New York, sont, du reste, la meilleure preuve de l'unanimité des sentiments qui dominent aujourd'hui toute la race franco-canadienne.

Non seulement nous avons vu des milliers de compatriotes venir de tous les coins de la province de Québec — ce boulevard inexpugnable de la nationalité —; non seulement nous avons vu des centaines de canadiens de la province d'Ontario et des représentants du noble peuple acadien venir resserrer les liens politiques et nationaux qui les unissent à nous; mais nous avons pu contempler surtout le spectacle inespéré de milliers de compatriotes, expatriés de l'autre côté de la ligne 45ème, partis des régions manufacturières de la Nouvelle Angleterre comme des vastes prairies de l'Illinois et du Minnesota, de l'extrême est comme du *far west* des Etats-Unis, pour venir attester en ce jour leur invincible attachement au sol natal. Oui, c'est avec un indicible

bonheur que nous avons vu un si grand nombre de ces compatriotes émigrés figurer, ce matin, dans les rangs de notre immense procession, revêtus de magnifiques costumes, des insignes de leurs sociétés respectives, défilant fièrement dans nos grandes rues, si bien pavoisées, si richement décorées, à l'ombre des couleurs nationales, au son joyeux de nos vieux airs canadiens, répercutés par tous les échos du Mont-Royal, par tous les échos de notre grand fleuve, et donnant un cachet si particulier et si touchant à cette imposante manifestation.

Car, nous qui avons tant de fois gémi sur l'émigration des Canadiens aux Etats-Unis; nous qui les avons vus si souvent s'arracher à tout ce qui leur était cher, à tout un monde de souvenirs, à leurs parents, à leurs amis, pour aller manger le pain de l'exil; nous qui les avons vus si souvent se disperser, comme autrefois les Troyens, aux quatre vents du ciel, nous étions loin de nous douter que nous serions un jour les heureux témoins d'une pareille réunion de frères. Nous étions loin de caresser l'espoir qu'un jour ils nous reviendraient en légions, pour chômer avec nous la fête de St. Jean-Baptiste, pour discuter avec nous les graves intérêts de la nationalité, pour retremper leur patriotisme à ses sources les plus vives, et pour respirer durant au moins quelques jours, les brises embaumées de la patrie.

Notre cœur saignait alors à la vue de leur éloignement, car nous savions que le Canada perdait en eux la sève, la fleur de sa jeunesse, beaucoup de ses meilleurs enfants, beaucoup de ses plus dignes citoyens, et nous craignons qu'une fois enserrés dans l'étreinte de 36,000,000 d'âmes, qu'une fois jetés çà et là au milieu des flots de ce peuple envahisseur, ils n'y perdissent leur caractère national, leur foi, leurs mœurs et leur langue, qui, suivant l'expression d'un grand poète, sont "les trois nobles joyaux de leur bel héritage."

Dieu soit béni! Toutes nos sinistres prévisions ne se sont pas réalisées, grâce à la vitalité, grâce à la force de conservation de l'élément franco-canadien partout où il s'implante.

Le séjour aux Etats-Unis a été funeste à un grand nombre de nos compatriotes — je ne crains pas de l'affirmer, — mais il n'a pas eu toutes les conséquences désastreuses que l'on en appréhendait. A fur et à mesure que les Canadiens émigrés ont pu s'agglomérer, ils se sont efforcés en beaucoup d'endroits de se donner une organisation sociale complète, ils ont fait élever des églises, des maisons d'écoles, des couvents, et ils ont soutenu leurs prêtres avec beaucoup de libéralité. Leur développement a été tel durant les dix dernières années, qu'ils

sont en voie de franciser certains états, de franciser les bords du magnifique lac Champlain, regagnant par leur pacifique envahissement ce que le sort des armes nous a fait perdre, et les seuls districts manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre joints au grand état de New-York comptent, à n'en pas douter, une population franco-canadienne d'environ 300,000 âmes. Les Canadiens de l'ouest sont au nombre d'à peu près 250,000, et tous les voyageurs s'accordent à dire qu'ils ont en général bien conservé les principaux traits du caractère national. Je lisais tout récemment que certaines paroisses de l'Illinois ressemblent en tous points à nos vieilles et bonnes paroisses de la province de Québec, et qu'elles semblent avoir été transplantés comme par enchantement dans cet état.

Nos compatriotes ont acquis tellement d'importance politique, qu'ils ont élu le premier lieutenant-gouverneur de l'Illinois, le regretté Colonel Ménard, et qu'ils ont élu tour à tour plusieurs sénateurs et membres des législatures d'état. Il n'y a pas longtemps, le Michigan envoyait au Congrès de Washington, un sénateur d'origine canadienne, M. Loranger, et l'un des rares sénateurs catholiques, qui siègent actuellement dans cette importante chambre, est un homme qui a également du sang canadien dans les veines, l'honorable M. Bougy, du Missouri.

Dans l'est comme dans l'ouest fleurissent un grand nombre de sociétés St. Jean-Baptiste, et tous ceux qui, comme moi, ont pu assister à quelques-unes de leurs démonstrations patriotiques, peuvent dire avec quel éclat et avec quel enthousiasme, ils savent chômer la fête de la patrie—dont on ne comprend jamais mieux les charmes que lorsqu'on est éloigné.

Somme tout, 500 à 600,000 Canadiens, au moins, sont éparpillés d'un océan à l'autre, dans l'immense rayon que couvrent les Etats-Unis, et il est facile de voir quelle serait notre force, quelle serait notre influence dans les conseils de la nation, si les Canadiens-français unis aux Acadiens, aux métis du Nord-Ouest, au lieu d'être 1,110,000 âmes, atteignaient le chiffre imposant de près de 2,000,000 d'habitants.

Sans doute il ne sera jamais possible de les faire revenir tous au pays, ceux de l'ouest surtout, vu qu'un grand nombre sont ancrés dans le sol, et sont propriétaires d'une partie de ces vastes étendues de terres, sur lesquelles les LaSalle, les Joliet, les Marquet, sont allés planter les premiers, au nom du roi de France, le drapeau aux fleurs de lis, le drapeau de la civilisation. Mais comme il est bien constaté que des milliers de ces compa-

triotas désirent reprendre le chemin de leur pays, et que le manque de ressources est souvent la seule raison qui les retient sur la terre étrangère, la question de leur rapatriement s'impose forcément à nous et mérite qu'on lui donne la plus sérieuse attention. Mieux vaut favoriser de toutes nos forces leur retour au Canada, que d'encourager, à prix d'or, une émigration étrangère, dont les avantages sont trop souvent problématiques.

Notre pays, je suis heureux de le proclamer, a bien grandi et a bien prospéré depuis le départ du plus grand nombre de nos compatriotes, et beaucoup de ceux qui ont assisté à cette fête, n'ont pas dû être peu surpris de notre progrès et de notre développement depuis un certain nombre d'années. Nous sommes fiers, et avec raison d'être déjà la troisième puissance maritime, en attendant que nous arrivions au second plan; nos ressources naturelles de tout genre sont illimitées et nous commençons à les exploiter sur une grande échelle; notre industrie fait de rapides progrès, notre pays est en voie de se couvrir d'un réseau de chemins de fer, et le sifflet de la locomotive se fera entendre avant longtemps dans les gorges les plus reculées de nos montagnes. Notre Nord-Ouest renferme les terres les plus fertiles de l'univers, dont elles deviendront l'inépuisable grenier, et les bords de ses grandes rivières, de ses lacs géants, se garniront plus tard de belles et importantes cités, les futures rivales de Chicago, de St. Louis et de Milwaukee; et avant qu'une autre década ne s'écoule, un chemin de fer sillonnera la région de la Saskatchewan, s'il n'escalade même pas les sommets neigeux des Montagnes Rocheuses.

Nous sommes en mesure de donner du pain, de l'espace et de la liberté—suivant un mot fameux du trop célèbre Chiniquy—et ceux qui voudront revenir au pays n'auront pas à regretter les oignons d'Égypte. La patrie qui, comme une autre Rachel, demande à grands cris les milliers d'enfants arrachés de son sein, leur tend aujourd'hui les bras: qu'ils ne soient pas sourds à ce pressant appel! Ils doivent y être d'autant sensibles, que le Canada marche aujourd'hui sûrement dans la voie de ses destinées, qu'il est en train de former une grande nation au nord de ce continent, et de réaliser la prédiction du célèbre Montalembert, que notre pays sera un jour le digne rival des États-Unis.

Quand bien même, M. le Président, cette grande réunion des Canadiens-Français n'aurait pas pour effet de faire revenir au pays un grand nombre de nos compatriotes des États-Unis, elle n'en serait pas moins féconde en résultats.

Cette imposante manifestation a d'abord

un caractère unique, un caractère exceptionnel. L'idée de réunir les membres épars de la nationalité canadienne en un jour donné, sur un même point, a été caressée depuis longtemps par plusieurs d'entre nous mais elle avait paru n'être jusqu'à présent qu'un beau rêve, qu'une chimère. Aujourd'hui, grâce à la haute intelligence, au zèle inaltérable de la Société St. Jean-Baptiste de Montréal; grâce au patriotisme et au généreux concours des Canadiens des États-Unis; grâce au dévouement des sociétés sœurs, ce rêve n'en est plus un, cette chimère est à jamais passée dans le domaine des faits.

On pouvait d'autant plus regarder ce projet comme irréalisable, que je ne connais pas dans toute l'histoire moderne, le seul exemple d'une nation qui ait mis à effet une aussi patriotique et aussi large idée. Si mes souvenirs ne me trompent pas, tout ce qui dans l'histoire du monde entier, a pu ressembler de près ou de loin à cette réunion de tout un peuple, à cette manifestation de toute la nationalité, ce sont les fêtes olympiennes à Athènes, auxquelles participaient non seulement les habitants de la Grèce, mais ceux des îles voisines, qui s'enorgueillissaient d'appartenir à la même origine qu'Homère et Démosthènes.

Cette manifestation, Messieurs, aura du retentissement non seulement sur les bords du St. Laurent, non seulement dans toutes les colonies françaises du Canada et des États-Unis, mais même de l'autre côté de l'Atlantique. La France, j'en suis sûr, tressaillera de bonheur, lorsque le fil électrique lui apportera l'écho bien affaibli pourtant de cette grande fête, elle se sentira fière de ce million et demi de ses enfants, restés invinciblement fidèles à ses nobles traditions, et c'est après cette éclatante démonstration de la nationalité canadienne, que le poète français, qui a salué en vers si éloquents, le passage de nos zouaves à travers l'ancienne mère-patrie, pourrait s'écrier de nouveau:
Français du nouveau monde allez vous en
 [mie.]

Cette grande réunion nationale aura d'abord pour effet de nous mieux faire connaître, de nous mieux faire apprécier de nos compatriotes des États-Unis, qui certaine ment n'ont jamais vu notre pays à une époque plus florissante. Elle devra faire disparaître tout sentiment d'infériorité qui aurait pu se glisser dans leurs esprits, et resserrer les liens qui les unissent à nous. Elle nous inspirera à tous une haute idée de notre force, de notre vitalité, de nos moyens d'action, et en ramenant la confiance dans nos rangs, elle contribuera puissamment à nous faire craindre et respecter de l'étranger. Car, les autres races qui ont pu contempler notre immense procession de ce matin, ont dû se dire qu'il

ne ferait pas bon d'attaquer impunément une nationalité qui a pu, avec tout de spontanéité, grouper sous son drapeau d'aussi gros bataillons.

Elle nous démontrera surtout l'importance de nous unir, l'importance d'oublier au besoin nos dissensions ordinaires, l'importance de nous rallier comme un seul homme sur les questions d'un intérêt vital, à l'ombre du drapeau national, à l'ombre de la bannière de St. Jean-Baptiste. Car l'union ne nous fut jamais plus nécessaire qu'à cette époque. Nous ne sommes plus sans doute au temps où il nous fallait sceller de notre sang l'acte de nos libertés politiques, mais nous n'en avons pas moins des luttes importantes, des luttes difficiles à soutenir, luttes où nous combattons un contre trois, un contre quatre, à l'instar de nos pères sur les champs de bataille, mais dont nous finirons par sortir victorieux, si nous savons montrer toujours un invincible dévouement à la cause de la patrie.

Nous avons jusqu'à présent, M. le Président, mérité l'admiration du monde entier par notre prodigieux développement, par notre attachement à la foi de nos pères, par la manière dont nous avons su conserver les plus beaux joyaux de notre couronne nationale. Eh ! bien, ne laissons pas notre tâche à demi, redoublons d'efforts; redoublons d'énergie, afin d'asseoir l'édifice de la nationalité sur des bases telles qu'il ne pourra plus être ébranlé par les tourments, qui aujourd'hui balayent tant de sociétés. Continuons de rester fidèles à tout ce que nos pères nous ont légué au prix de tant de sacrifices, et sachons de temps à autre attester notre un, notre force, notre importance, par d'imposantes démonstrations comme celle d'aujourd'hui, où nous viendrons raviver notre patriotisme.

Continuons de nous grouper sous la bannière de St. Jean Baptiste et fondons, dans tous les centres canadiens, des sociétés nationales, qui nous tiendront forts et unis, et contribueront puissamment à la conservation de toutes ces belles et grandes choses qui, après avoir fait notre force par le passé, peuvent seules assurer notre grandeur future. Et en terminant, Messieurs, laissez-moi espérer que le jour n'est pas éloigné où nous verrons nos compatriotes des Etats-Unis se joindre enco e à nous en nombre important pour chômer la célébration nationale, pour entonner ensemble une hymne de gloire en l'honneur de la nationalité, pour rattacher d'un commun accord—comme l'a dit en termes si émus M. l'abbé Primeau—le pacte de la Sainte Alliance que nous avons signé aujourd'hui—et pour attester à la face de ce pays, à la face du monde, que les Canadiens-Français, sous les couleurs étoilées comme sous celles d'Albion, reconnaissent avant tout

pour drapeau celui là seul qui renferme dans ses plis la conservation de la race franco-canadienne en Amérique.

Le Président proposa la santé "Aux Sociétés Nationales Etrangères."

M. l'échevin McShane, au nom de la société St. Patrice de Montréal, répondit. Il remercia l'assemblée de l'honneur qu'on lui avait fait en l'invitant à venir au banquet et à répondre à la santé des sociétés étrangères. Il dit que les sociétés St. Patrice de Montréal, l'avaient chargé de les représenter à cette fête et d'exprimer leurs sympathies aux Canadiens.

En apercevant les bannières des sociétés américaines et en voyant ces inscriptions de paix et ces inscriptions religieuses, il a constaté que les Canadiens des Etats-Unis ont conservé la foi de leurs ancêtres. Il exprima le souhait de voir le gouvernement fédéral adopter une politique protectionniste et modifier le tarif de manière à protéger nos manufactures. Ce qui cause l'émigration aux Etats-Unis, c'est le manque d'emploi dans les manufactures. Ils vont chercher cet emploi aux Etats-U is.

M. Mercer, président de la société anglaise de St. George de Montréal, prit ensuite la parole, et exprima les sympathies de la société qu'il représente, pour le peuple canadien-français. Quoique nous soyons d'origine différente, dit-il, nous sommes compatriotes, nous vivons dans le même pays, nous avons le même attachement pour notre Souveraine.

La loyauté des Canadiens est connue. Elle a été consacrée dans le sang de leurs ancêtres. Tout sujet de division entre les deux nationalités a disparu. Nous sommes unis comme un seul peuple, et nous travaillons ensemble à fonder un grand empire sur ce continent.

M. D. McKay, président de la Société écossaise St. André, exprima à peu près les mêmes idées, en français. Il dit qu'il avait droit de fraterniser avec les Canadiens-Français. Il est à Montréal depuis cinquante ans, il y est chez lui au même foyer avec la famille canadienne. Toutes les sociétés canadiennes sympathisent parfaitement, comme les races diverses qui composent le peuple canadien. Elles sont sœurs.

Le consul d'Allemagne, M. Bucher, parla à son tour en français et avec beaucoup de tact. Il fit l'éloge des Canadiens-français et des Français. Il parla des héritières fondations du Canada et dit que les nationalités qui composent le peuple canadien devaient être unies et vivre fraternellement. Avant d'être écossais, anglais, irlandais, français ou allemands, nous sommes des hommes, et nous devons nous aider et nous aimer les uns les autres.

La France a été malheureuse, mais ce qu'elle a fait pour la civilisation et le progrès reste toujours dans l'histoire en caractères indélébiles. Et, bien qu'elle ait été battue par la nation que je représente ici, cela ne saurait m'empêcher de reconnaître sa grandeur et d'exprimer les sympathies que j'éprouve pour la nation canadienne-française qui a si glorieusement perpétué ses traditions sur ce continent.

Le Président — "A la santé de la Presse."

MM. A. Dansereau et Beausoleil répondirent.

M. Dansereau.

A cette heure avancée de la soirée, dit-il, je me garderai bien de donner cours au flot de pensées qu'une telle satisfaction naître dans la tête d'un journaliste. Et je vous avoue que je ne reviendrai pas de l'homme qu'il y a de faire l'éloge de cette chose effroyable qui s'appelle la presse, si je ne m'en consolais par l'idée que la presse est aussi la plus digne, la plus noble et la plus glorieuse des branches de l'activité humaine. Le journaliste est la pire et la meilleure des carrières, parcequ'il peut être un fléau ou un bienfait. Et les journalistes en savent quelque chose, puisque tous les matins ils ont à choisir selon la classe de lecteurs qu'ils rencontrent ou l'opinion des journaux qu'ils ouvrent, entre un brevet de sublimité ou de scélératesse. Ils connaissent bien le nombre de veilles qu'un écrit leur coûtera, mais ils ne savent jamais si les tresses qu'ils préparent leur serviront de couronnes ou de verges.

C'est dans notre pays surtout que les membres de la presse ont le privilège insigne de passer tous les jours par le supplice. Mais quand on vient à considérer la somme de libertés dont jouit la presse au Canada, l'on finit encore par donner la préférence à cette guerre sauvage que la presse se fait à elle-même, si on la compare à la guerre que le pouvoir lui fait dans d'autres pays.

Un grand écrivain anglais, May fait remarquer que les seuls jours difficiles pour la presse furent ceux où elle eût à lutter contre la tyrannie des Stuarts, et que, du moment que ses rédacteurs ne furent plus exposés qu'aux coups de bâtons des à l'espriit de parti, elle éprouva le plus grand soulagement.

Jamais institution n'a eu une enfance aussi orageuse que celle de la presse, de même que jamais classe n'a montré autant d'énergie et de force de résistance que les journalistes.

L'histoire de la presse est partout la même, et celle du Canada n'a pas échappé à cette persécution. Ce n'est pas sans émotion que ces souvenirs reviennent à

ma pensée, car je n'oublie pas que si j'ai aujourd'hui l'honneur de parler pour la presse le jour de notre fête nationale, c'est parceque je représente l'œuvre d'un grand martyr de la presse, qui fut aussi le fondateur de la St. Jean-Baptiste.

Ce n'est point par égoïsme et par une arrière pensée de réclamer déplacée que je m'adresse à ce rapprochement. La sœur doit avoir le droit de saluer en passant sa sœur vénérée, et je ne pense pas que des hommages de cœur me permettraient d'ignorer, en ce jour, le nom de celui qui, tout entier à son pays, complétait sa noble idée, non seulement en trouvant une formule à ce patriotisme qui devait sauver la nationalité mais en lui donnant dans la presse d'alors une défense efficace et énergique.

M. Ludger Duvernay nous offre dans sa personne la preuve de la puissance de la presse. Homme du peuple, M. Duvernay s'est par la presse élevé en un jour à la hauteur des premiers hommes de son époque, et c'est de lui que disait un journal étranger le *Louisianais*, en date du 4 octobre 1839 : "On se rappellera que c'est au patriotique dévouement de ces deux illustres proscrits, Papineau et Duvernay, que les Canadiens doivent les quelques réformes que le Parlement de la Grande-Bretagne a décrétées de loin en loin en leur faveur."

Je fais abstraction du présent, auquel je n'ai pas le droit de faire allusion, pour contempler un instant cette belle figure qui n'appartient ni à un parti, ni à un journal, mais à la cause sacrée de la presse, dont il a réclamé les droits, au prix de la ruine, de l'exil et de la prison.

C'est Goldsmith qui disait qu'un homme en état de bien écrire a plus d'importance pour le gouvernement d'un pays que vingt fonctionnaires de la Chambre des Communes.

C'est un grand bonheur pour un pays de posséder une presse libre, parceque ce n'est pas tant un gouvernement irréprochable qu'il faut ambitionner, que les moyens de faire entendre les justes plaintes contre les actes d'un gouvernement.

La presse est devenue le grand auxiliaire de la pensée. Autrefois les idées faisaient lentement leur chemin. Il fallait l'éloquence de Demosthène, l'excentricité de Diogène, la sagesse et l'autorité de Socrate, ou plus tard, le courage héroïque des apôtres et des martyrs pour semer les idées nouvelles parmi une population.

Laissez tomber la moindre parcelle d'idée sur le bout des ailes de ce rapide oiseau, il ira en quelques jours le semer à l'autre bout du monde et porter à des régions inconnues une semence nouvelle et bienfaisante.

La pensée a fait une grande conquête en s'adjoignant la presse. D'impuissante qu'elle était, elle a pris des allures de

flamme, et dans un siècle où l'on n'a pas le temps d'être patient, l'instrument moderne de la pensée est une prolongation de la vie. La presse a créé des jouissances et des facultés que la pensée ignorait. Elle a tellement modifié les formes de gouvernement qu'aujourd'hui l'absolutisme serait chose impossible. La presse est la nation qui pense tout haut, et l'on sait qu'elle ne se gêne pas de penser.

Autrefois, on était obligé d'instituer des censeurs, comme à Rome, pour corriger les abus que la loi ne pouvait atteindre. La presse se charge aujourd'hui de cette magistrature avec un zèle dont personne ne saurait douter.

Lorsque les citoyens romains voulaient discuter sur les affaires du pays ils se rendaient au forum. La presse est maintenant le vrai forum où tout le pays peut en même temps entendre et discuter.

Les sages de l'antiquité n'avaient d'autres ressources que d'enseigner dans les rues. C'est la presse qui se charge aujourd'hui de ce rôle. Les malins même pourraient ajouter que si autrefois Démosthène aimait à se remplir la bouche de cailloux pour rendre son organe plus puissant devant les masses, aujourd'hui les Démosthènes de la publicité quotidienne se contentent de loger ces cailloux dans la bouche de leurs adversaires. Ils pourraient dire qu'au lieu de Diogène se promenant avec une lanterne, les Diogènes d'aujourd'hui donnent bien souvent des vessies pour des lanternes; et que si de son temps Socrate ne pouvait survivre à la ciguë, les Socrates de la plume ont appris à se jouer de tous les venins que peuvent inventer des adversaires.

Il suffisait autrefois d'être tribun pour jouer un rôle en politique; aujourd'hui il faut être homme d'état. L'homme politique qui a le monde entier pour auditoire ne manque pas de tomber, s'il n'unit le fonds de la pensée à la forme du langage. Nous avons la preuve de cette vérité en Angleterre qui, selon l'expression de Milton, a été la première à apprendre la vie aux nations.

Là, grâce à la presse, le talent d'un seul a souvent triomphé contre toute une chambre. Sheridan disait: "Donnez-moi seulement la liberté de la presse; de mon côté, je concéderai au ministère une chambre des pairs nouvelle; je lui donnerai une chambre des Communes servile et corrompue; je lui donnerai la libre disposition des emplois; je lui donnerai tout le pouvoir de l'influence ministérielle; je lui donnerai tous les moyens dont peut disposer un homme en place pour acheter la soumission et intimider la résistance. Pour moi, armé de la liberté de la plume, je me vengerai sans crainte à sa rencontre; j'attaquerai le puissant édifice qu'il a élevé avec cet engin plus puissant encore;

j'ébranlerai la corruption sur la hauteur qu'elle occupe; je l'en ferai tomber et je l'ensevelirai sous les ruines des abus qu'elle était destinée à abriter. Comme la goutte d'eau qui finit par creuser la pierre, la presse finit par miner les échafaudages qu'elle attaque. *Gutta cavat lapidem, non vi, sed sæpe cadendo.*

Je ne voudrais pas être taxé d'exagération en ne voyant que les côtés favorables de la presse. La presse est bonne plutôt par le mal qu'elle empêche que par le bien qu'elle fait. C'est une puissance extraordinaire, si étrangement mêlée de biens et de maux, que, sans elle, la liberté ne saurait nuire et qu'avec elle l'ordre peut à peine se maintenir.

C'est ce qui faisait dire à un député anglais en plein parlement: "Nous voulons bien admettre que la voix du peuple soit la voix de Dieu; mais ce n'est pas tous les jours le bon Dieu qui converse avec nous par l'organe du *Times*. Messieurs, j'admets tout cela; la presse est sujette à l'erreur; mais nul ne niera l'immense influence qu'exerce sur les destinées du monde entier un journal comme le *Times* par exemple de qui le *Saturday Review* disait, il n'y a pas très longtemps: "Le premier ministre actuel, le futur premier et le *Times* qui les gouverne tous deux.

Le *Times* est devenu le génie familier du peuple anglais. En 1834, lors de la loi sur les pauvres, la question n'était pas de savoir si la loi devait être adaptée; mais si le *Times* la supporterait. Le sort de gé néralions futures était au bout de la plume d'un journaliste.

La licence est, sans doute, inséparable de la liberté de la presse, pour la même raison que le soleil qui nous éclaire peut aussi parfois nous brûler les yeux. De même qu'un gouvernement vicieux est impuissant à étouffer la presse; de même la presse vicieuse est impuissante à attaquer un bon gouvernement. Il arrive que des individus sans mission, sans talent et ne représentant rien se mettent à écrire dans un journal. Ils ne donnent aucune garantie comme guide de l'opinion. Ils sont faux, traitres, hargueux et malfaisants. Ne nous en effrayons pas trop. La presse porte le remède en elle-même.

Plus il y aura d'éducation, plus la mauvaise presse deviendra impossible. Avec l'éducation, l'on ne verra jamais un faux journaliste obtenir beaucoup de crédit. Le succès du scandale ne dure qu'un jour. Il ne laisse ni sillon, ni écho, ni souvenir.

Quoiqu'il en soit des mérites de la presse, je puis constater une chose, c'est lorsqu'il s'agit de patriotisme, toute la presse du pays est unanime. L'on n'entend de toutes parts qu'un cri d'enthousiasme et les journalistes de toutes nuances s'accor-

dent et s'unissent pour célébrer la patrie.

C'est un bon signe, Messieurs; cela prouve que s'il y a une classe d'esprits convaincus, c'est celle des journalistes. Et dans ce beau jour consacré à la nationalité, dans cette véritable fête des journalistes, tous sont prêts à se donner la main afin que le spectacle d'aucun différend ou d'aucune aigreur n'afflige la patrie triomphale.

M. Beausoleil.

Monsieur le Président,

Je vous remercie de l'honneur que vous faites à la presse, d'avoir proposé sa santé, et vous messieurs, de l'avoir reçue avec autant d'enthousiasme. Je dois dire néanmoins que le compliment lui était dû et que la presse française, les services qu'elle a rendus autrefois et qu'elle rend encore aujourd'hui, ne sauraient être oubliés dans une fête nationale.

Car, Messieurs, la presse française a été fondée dans un moment où une politique maladroite exploitait les haines nationales engendrées par les longues guerres passées, et travaillait à faire disparaître le nom français du continent américain. Quarante-cinq années de possession paisible, le dévouement et la loyauté dont les canadiens avaient fait preuve durant la guerre d'indépendance, n'avaient point suffi à faire taire les craintes et à reconcilier le gouvernement colonial à l'idée d'une nationalité française au milieu d'une colonie britannique.

Toute la politique anglaise s'inspire donc de ce mauvais sentiment. Les gouverneurs qu'elle nous envoyait avaient tâche de détruire l'une après l'autre les clauses du Traité de Paris qui garantissaient à la fois nos droits religieux et nationaux. Ce n'est qu'au moment où le danger extérieur devenait pressant qu'elle changeait de tactique et tentait de concilier le peuple dont elle avait besoin.

Les gouverneurs qui jouissaient alors d'une autorité presque absolue, exagèrent cette tendance et ils trouvèrent dans la plupart des journaux anglais publiés à cette époque, des auxiliaires et des instruments serviles de leurs desseins.

La population toute entière, les prêtres à sa tête, résista courageusement à toutes les agressions et repoussa énergiquement toutes les attaques.

Les feuilles hostiles représentèrent la résistance du bon droit à l'injustice comme autant d'actes séditionnels et signalèrent les prêtres comme des conspirateurs. L'éternel refrain était toujours qu'il fallait que la province devint anglaise et protestante pour calmer les frayeurs d'Albion. On se mit à l'œuvre.

Pendant que le gouverneur établissait des écoles anglaises et qu'il se préparait à faire déclarer que personne ne pourrait

prendre le soin des âmes sans obtenir l'assentiment du gouverneur, et à faire disparaître l'autorité du Pape, le *Mercury* écrivait : " Cette province est déjà trop française pour une colonie anglaise. Quo nous soyons en guerre ou en paix, il est absolument nécessaire que nous fassions tous nos efforts par tous les moyens avouables, pour nous opposer à l'accroissement des Français et de leur influence. Après une possession de 47 ans, il est juste que cette province devienne anglaise."

Voyant qu'il importait de ne point laisser accroître en Angleterre des colomnies que l'on ne pourrait détruire et s'uraciner des préjugés qu'il serait plus tard impossible de faire disparaître; considérant qu'il leur fallait un moyen de communication, un signe de ralliement, une voix par laquelle ils pourraient avertir les soldats des dangers qui les menaçaient, les patriotes d'alors, les Bédard, les Taschereau et les Blanchet décidèrent de fonder un journal français qui serait à la fois un instrument pour détruire l'oligarchie qui écrasait notre race; un moyen de réfuter les calomnies et de répondre aux attaques et un drapeau autour duquel tout sauraient se rallier. C'est dans ces vues aussi nobles que patriotiques qu'en 1803, le *Canadien* fut établi.

L'œuvre que ses fondateurs entreprenaient était rude. Il y allait alors de la liberté, de l'honneur et, j'oserais dire, de la vie si l'on s'avisa de critiquer les actes d'une oligarchie infatuée d'elle-même et d'exercer le premier droit du libre citoyen anglais.

Les fondateurs du *Canadien* ne tardèrent pas à s'apprendre à leurs dépens quand ils allèrent gémir pendant des mois sous les verrous de la prison de Québec.

La voie était ouverte, et bien qu'elle fut rude, d'autres s'y jetèrent à la suite du *Canadien* et partagèrent avec ses premiers l'honneur de la victoire. Celui qui est seul resté sur la brèche, et dont le fondateur, M. Luther Duvernay, a laissé un souvenir inséparable de cette fête, est le *Mirroe*. Cette feuille eut, comme le *Canadien*, à subir les avanies du pouvoir; mais l'oligarchie d'alors est tombée pour ne se relever jamais; une nouvelle ère s'est levée sur notre pays, et les persécutions d'autrefois ont reçu leur récompense. Voilà quels furent les glorieux commencements de la presse canadienne-française.

Aujourd'hui, elle est devenue une puissance réelle. Elle a pris des développements que ses fondateurs n'avaient pas rêvés. Nous possédons sept grands journaux quotidiens, et toutes les localités un peu importantes ont des organes qui leur font honneur.

Malgré nos divisions politiques, Messieurs, je suis persuadé que la Presse fran-

çaise est toujours et avant tout patriote; qu'elle place avant tout le reste, la conservation de "notre religion, de nos institutions, de notre langue et de nos lois."

Le concours qu'elle a donné à cette grande démonstration en est la preuve.

La période des luttes dangereuses est passée pour elle; elle n'a plus à craindre les rigneurs d'un gouvernement arbitraire. Elle est libre et justiciable seulement du tribunal de l'honneur, de la conscience et de la loi. Mais sa mission n'est pas terminée. Le peuple a besoin encore de ses travaux, de ses veilles et de ses études pour s'éclairer, se mettre au courant des événements et pour se former une opinion intelligente des hommes et des choses. Elle doit travailler au développement de nos immenses ressources de toutes sortes, et surtout au repatriement des canadiens émigrés.

Et à propos de repatriement, je ne puis terminer sans vous dire un mot de nos confrères canadiens des Etats-Unis. Au milieu de difficultés sans nombre qui au-

raient fait reculer les plus braves, ils se sont implantés au milieu de la population française, l'ont ralliée autour du drapeau national, ont rétabli les liens de la fraternité, et si nous avons aujourd'hui l'avantage de voir figurer dans nos rangs nos frères des Etats-Unis en nombre imposant c'est à leurs efforts que nous le devons. Ils continueront aussi leur œuvre patriotique et avec des hommes comme MM. Gagnon, Houde, Lefebvre et Beaugrand que je vois autour de ces tables, il n'y a pas à douter qu'elle sera poussée énergiquement jusqu'au bout. Telle est l'œuvre à laquelle la presse canadienne du Canada et des Etats-Unis doit vouer ses efforts.

La santé des Dames fut ensuite proposée et M. L. O. Taillon y répondit par une heureuse improvisation, qu'il valut des applaudissements plusieurs fois répétés, et qui fut écoutée attentivement, malgré l'heure avancée.

Les convives se dispersèrent alors. Il était deux heures du matin.

CONVENTION CANADIENNE.

La réunion des Canadiens des Etats-Unis et du Canada, n'avait pas seulement pour objet l'immense démonstration de mercredi dernier: elle en avait un autre au moins aussi important: celui de discuter les questions d'un intérêt général pour notre race.

Aussi après la fête, les membres des sociétés de St. Jean-Baptiste des Etats-Unis et du Canada, au nombre d'environ quatre cents se réunissaient dans la salle académique du Collège des Jésuites.

M. Houde prit la parole pour expliquer qu'il y avait deux conventions présentes dans la salle et M. Gagnon proposa de les fusionner. La proposition fut acceptée. M. Houde nous fit un historique des conventions américaines qui s'étaient déjà réunies pendant dix années successives. Il fit voir le bien qui était résulté de ces réunions. Avant ces assemblés les Canadiens, étaient isolés, et parlant sans force. Depuis ils sont devenus puissants et peuvent se défendre.

Après le discours de M. Gagnon, il fut résolu que la réunion prendrait le nom de Convention générale des Canadiens-Français.

Appelé à prendre la parole, Hon. M. Chauveau traita en maître la question de l'Instruction Publique en Canada. Bien souvent les applaudissements de la foule réunie vinrent interrompre la voix de l'orateur, et rendre justice à ce discours si fortement pensé et si rempli de renseignements.

M. le Président et Messieurs,

En plaçant au nombre des sujets qui devaient être traités dans cette convention—celui de l'éducation du peuple, vous avez par là même proclamé toute l'importance que vous attachez à ses progrès, toute la prééminence que vous lui donnez dans votre pensée sur une foule d'autres matières, toute l'anxiété que vos cœurs éprouvent à l'égard de cette grande cause qui est à la fois celle de la religion, de la société, de la famille.

Le choix de ce sujet vaut à lui seul un discours; et cependant un tel discours pour être complet devrait être

tout un traité. Vous avez montré en le plaçant, pour bien dire, au premier rang que vous savez apprécier, d'un côté tout ce que l'éducation a fait pour le Canada, de l'autre tout ce que le Canada a fait pour l'éducation ; et quant à vous, Messieurs, qui de toutes les parties de l'Amérique vous êtes rendus à l'appel de la vieille patrie, vous nous avez déjà prouvé par des faits bien éloquentes que vous comprenez tout ce que l'éducation pourra faire pour vos jeunes et florissantes populations ; et que par conséquent vous ne lui marchanderez jamais ce que vous devez faire pour elle.

Ce que l'éducation a fait pour nous, Messieurs, notre histoire est là pour le dire. En très grand nombre, les premiers colons étaient instruits ; nos vieux régîtres en font preuve, le relevé qu'en ont fait M. Garneau, M. Ferland et l'abbé Tanguay constate qu'une très-forte proportion d'entr'eux savaient écrire. Mais ils avaient mieux que cela, c'était une génération forte et formée aux traditions religieuses et sociales du pays à cette époque le plus civilisé et le plus éclairé de l'Europe. L'éducation domestique la première, la plus essentielle, celle à laquelle l'instruction n'importe à quel degré ne supplée que difficilement, ne supplée aucunement si elle n'est appuyée sur l'idée religieuse, l'éducation domestique de ces premiers colons était excellente et c'est elle, qui transmise d'âge en âge a valu à leurs descendants le titre de peuple gentilhomme, titre qui je ne me trompe pas leur fut décerné pour la première fois par le célèbre Andrew Stuart. Permettez-moi de le dire en passant—il y a dans ce mot de quoi répondre à bien des dénigrements, de quoi nous consoler de bien des injustices ; il est à la fois un héritage à conserver et un glorieux trait d'union entre nous et la population britannique s'il nous a été décerné comme je le pense par un homme qui fut une des gloires de l'autre race, qui dans tous les cas fut le loyal et sympathique rival de nos tribuns de cette époque.

Ce que nous avons fait pour l'éducation notre histoire est là pour le dire :

soyons heureux si nous le voulons de ce qui se fait de nos jours, félicitons-nous des progrès que nous avons vu se réaliser dans un très court espace de temps ; aspirons généreusement à de plus grands progrès ; mais si nous nous intéressons au présent, si nous espérons beaucoup de l'avenir, soyons justes envers le passé, surtout lorsque ce passé est celui de nos héros, de nos missionnaires, de tous ces vaillants pionniers, braves enfants de la vieille France qui n'ont pas eu peur de ce rude et sauvage pays où les Français d'aujourd'hui ne s'aventurent qu'en hésitant ; qui n'ont craint ni ses hivers, ni ses forêts, ni ses terribles indigènes dans un siècle où les armes que l'homme avait pour lutter contre la nature étaient si faibles auprès de celles qu'il possède aujourd'hui.

La pensée qui portait le plus grand nombre d'entr'eux vers ces rives en apparence si inabornables était une pensée de civilisation et par conséquent d'éducation. C'était la conversion et l'éducation des peuples sauvages de ces contrées, population dont la foi robuste de nos ancêtres comptait bien faire suivre l'expression consacrée dans tous nos vieux récits, de bons enfants de l'Eglise et de fidèles sujets du Roi très-chrétien.

Admirons, Messieurs, la récompense de cette héroïque charité envers ces peuples barbares, car si les établissements fondés surtout pour eux n'ont pu accomplir que d'une manière très imparfaite cette partie de leur sublime mission, c'est de là que sont sorties, pour nous, la force la lumière, la vie, le salut de notre race ! C'est là que s'est formé ce clergé nombreux, zélé, moral et instruit qui a été la pierre fondamentale de notre nationalité, qui se répand aujourd'hui comme notre race elle-même sur toute la surface de l'Amérique, portant avec lui partout la consolation, la suprême philosophie, la science de la vie en vue des véritables destinées de l'homme. (App.)

C'est de là qu'est sorti ce barreau, cette magistrature, intègre, éclairée, patriotique, qui nous a donné les Bédard, les Moquin, les Papineau, les Vallières, les LaFontaine, les Morin,

les Cartier, pour ne parler que de ceux qui ne sont plus ; qui a toujours été à l'avant-garde pour la défense de nos libertés.

De là est parti tout le corps professionnel, hommes de science et de travail, médecins, notaires, arpenteurs, ingénieurs, fonctionnaires et employés publics de tout genre, si utiles à la société et remplissant quelquefois dans des conditions bien pénibles de bien honorables fonctions et parfois s'élevant par leur seul mérite aux premières charges de l'Etat.

C'est là que se sont formés les premiers instituteurs laïques peu nombreux à cette époque, dont la tâche a été si difficile, si ingrate si on la considère au point de vue matériel, si grande et si belle, si on l'envisage d'un point de vue plus élevé.

De ces institutions viennent aussi nos littérateurs, nos écrivains, poètes, historiens publicistes, journalistes, qui ont défendu et défendent si bien notre cause et commencent déjà à révéler à la France l'existence de sa fille aînée, la Nouvelle France si longtemps oubliée.

C'est de là qu'est sortie au moins en partie cette bourgeoisie active, industrielle, économe, persévérante, qui s'est fait peu à peu une place dans le commerce et l'industrie, malgré l'isolement auquel nous ont si longtemps condamnés notre brusque séparation de notre ancienne mère patrie et les préjugés mutuels qui nous éloignaient de ceux qui tenaient entre leurs mains le seul capital étranger accessible à notre pays.

C'est des premières institutions qui ont été fondées spécialement comme le disaient elles-mêmes ces femmes héroïques la Mère Marie de l'Incarnation et la Sœur Bourgeoise, pour la conversion et l'éducation des petites sauvagesses, que sont sorties ces femmes admirables qui ont béni et purifié le foyer de la famille canadienne, qui ont fait nos aïeules et nos mères ce qu'elles ont été et à qui nous devons peut-être ce qu'il y a de mieux en nous (vifs applaudissements.)

Se multipliant avec une prodigieuse rapidité ces institutions répondent à

tous les besoins, à toutes les aspirations depuis les plus élevées jusqu'aux plus humbles, s'implantent et se propagent sur tous les points de l'Amérique suivant—que dis-je ?—précédant même les populations catholiques qui s'y groupent de toute part et renouant aux extrémités du monde, dans les régions polaires même les traditions des premières héroïnes de notre histoire. Humbles, s'ignorant elles-mêmes, ces femmes dévouées marchent les premières à la conquête de ces pays lointains, et préparent les germes de la prospérité pour des sociétés nouvelles qui se demanderont peut-être un jour, avec indifférence, comme d'autres l'ont fait souvent, à quoi de pareilles choses peuvent être bonnes ?

Le génie de la nationalité et de la religion n'ignora rien de ce qui était nécessaire ou utile à cette époque éloignée ; il prévit ce qui devait se développer plus tard, et l'immortel Laval dans son plan d'éducation avait fait une place pour une école normale d'instituteurs et pour une école des arts et métiers qui existèrent même pendant quelque temps à St. Joachim.

Le peuple sut en général répondre à ces généreuses aspirations. Que de nobles sacrifices se sont imposés tant de nos bons cultivateurs pour faire instruire quelques-uns de leurs enfants ! Que d'efforts ont été faits dans ces temps reculés pour se procurer ce qui aujourd'hui est mis à la portée de tous !

En ce qui concerne l'instruction primaire il y eut sans doute comme une lacune, comme un temps d'épreuve ; mais comparée à l'étendue et à la durée de l'œuvre, cette période n'est pour bien dire qu'un moment d'hésitation causé par nos luttes politiques, par l'injustice des gouvernements et ne saurait être mis au compte ni du clergé ni des populations.

Les Frères Charaons, les premiers instituteurs des écoles avaient été remplacés quelquefois par les franciscains, quelquefois par des instituteurs laïques subventionnés par les jésuites, les sulpiciens, les curés et les fabriques. Mais déjà les besoins dépassaient les ressources du clergé, des particuliers et

des fondations. La question de l'instruction publique fut quelque temps à l'ordre du jour, mais le gouvernement était aux mains d'une oligarchie locale peu scrupuleuse et il faut le dire peu intelligente. Si l'Angleterre sut être juste pour nous dans plusieurs grandes occasions, si elle fut souvent inspirée par une politique intelligente et libérale, l'oligarchie s'était décidée à nous débarrasser de ce qui cependant ne nous gênait aucunement, notre langue et notre religion,—elle essaya d'importer tout d'une pièce un système d'écoles; elle fit venir des maîtres dont quelques-uns ignoraient la langue du pays pour enseigner dans des écoles où la religion du pays serait également ignorée: en un mot elle tenta d'établir ici le système que l'on veut imposer à nos frères les Acadiens du Nouveau Brunswick, et que nous avons repoussé comme ils le repoussent eux-mêmes. Avec une population homogène comme l'était alors celle de nos campagnes la lutte fut bien courte: les prêtres défendirent aux familles d'envoyer leurs enfants à ces écoles et vous le voyez: point d'enfants, point d'écoles. (Rires et app.)

La législature s'alarma avec raison de cet état de choses; elle fit diverses tentatives pour y remédier et elle eut des écoles assez nombreuses subventionnées en partie par elle et par les fabriques: c'était alors l'âge d'or de l'instruction publique, les membres du parlement étaient eux-mêmes inspecteurs d'école gratuitement et distribuaient des récompenses aux élèves. (Rires et app.)

De grands efforts furent faits dans ces temps par des citoyens généreux et influents qui prodiguaient leurs soins et leur argent pour fonder des sociétés comme la société d'éducation des *Messieurs* et celle des *Dames* de Québec, dont les écoles laïques ont été plus tard remplacées par celles des Frères et des *Sœurs de Charité*. Au premier rang parmi ces hommes zélés figurait M. Joseph François Perrault, dont nous voyons aujourd'hui le petit fils au nombre des organisateurs de cette grande démonstration nationale. (Vifs appl.)

Non content d'avoir publié un grand nombre de traités élémentaires sur la jurisprudence, l'agriculture, l'histoire du Canada et un grand nombre de livres d'écoles, M. Perrault, établit à ses frais plusieurs écoles où il fit même des essais d'horticulture, d'enseignement pratique des arts et métiers et où il introduisit le système lancastérien ou d'enseignement mutuel qui faisait alors fureur, mais qui est moins en vogue aujourd'hui. Je crois même que ce système a fonctionné en Canada avant que d'avoir été introduit aux États-Unis. Si c'est le cas, messieurs de la république, c'est toujours quelque chose que d'avoir devancé vos concitoyens sur un point. (Rires.)

Il en est des systèmes d'enseignement comme de bien d'autres choses, comme des systèmes politiques qui passent..... et repassent; et vous vous souvenez de cet homme d'esprit qui disait en parlant d'un remède: surtout servez vous-en pendant qu'il guérit. Si vous voulez me permettre de faire le savant, je vous dirai qu'il y a quatre systèmes d'enseignement: le premier, le système individuel n'est pas un système du tout, les autres sont le système mutuel, le simultané et le simultané-mutuel; c'est ce dernier que l'on suit aujourd'hui chez les Frères des écoles chrétiennes et dans nos écoles normales.

Mais cette loi de l'instruction primaire qui tirait tout son appui de la législature, dans laquelle les municipalités n'avaient aucun intérêt pécuniaire, cette loi, en vertu de laquelle chaque école recevait une subvention du gouvernement, en proportion du nombre d'enfants qui figuraient sur les rapports des instituteurs, était sujette à bien des abus. Tout imparfaite qu'elle fut cependant elle faisait un grand bien; mais il arriva ce qui se voyait souvent alors, dans ces temps de défiance mutuelle, les lois ne se passaient que temporairement et il y avait le système des *lois expirantes*. A la veille de nos troubles politiques, la vieille oligarchie représentée dans le Conseil Législatif, c'est-à-dire ceux-là mêmes qui nous accusaient sans cesse d'ignorance

dans les termes les plus insultants, refusa de renouveler la loi de l'éducation et elle *expira* ! Pour tout cela toutefois l'instruction publique ne mourut point ; elle eut seulement une subite défaillance.

Mais jamais à aucune époque les Canadiens-Français ne gémissent sous cette ignorance absolue que des touristes et des écrivains plus ou moins officiels et plus ou moins préjugés n'ont cessé de proclamer. Dans un excellent livre publié à Londres en 1830, M. Pierre de Latourrière a fait bonne justice de ces assertions et en particulier de celle qui a été si souvent répétée que la majorité ou un très-grand nombre de nos représentants était tout-à-fait illettré. Malheureusement, il l'a traitée avec trop de dédain et n'est pas entré dans des détails qu'il serait très-utile de constater maintenant. Cette vieille fable reparait de temps à autres, dans les livres et les journaux ; mais j'ai entendu dire moi-même à l'hon. L. J. Papineau, dont elle excitait justement l'indignation que le nombre de ceux qui se trouvaient dans ce cas était en réalité très-minime.

Après l'union sous la constitution de 1841, l'instruction primaire a pris les plus grands développements. A quel que chose malheur est bon, et l'exemple du Haut-Canada dont la population récemment venue d'Europe avait apporté avec elle le goût des institutions libres et du régime municipal, mit bientôt au nombre des compensations à ce régime injuste au moins dans le principe, une excellente loi d'éducation d'après laquelle le gouvernement, les municipalités et les pères de famille étaient appelés à faire chacun leur part au moyen de l'octroi public, de la cotisation foncière et de la rétribution mensuelle. Mais un obstacle formidable se dressa tout d'abord à l'exécution de cette loi.

Ici, messieurs, en vous disant ce que nous avons fait pour l'éducation et ce qu'elle a fait pour nous, si les bornes imposées à ce discours me le permettaient, j'aimerais à vous décrire cette lutte longue et opiniâtre d'un patriotisme plus éclairé contre les préjugés

qu'un patriotisme véritable et relativement juste dans le principe avait implantés et développés au cœur même des populations. De l'ancien régime français et des exactions de l'Intendant Bigot, l'*habitant canadien* avait conservé une sainte et légitime horreur de toute espèce d'impôts, horreur que les patriotes de toutes les nuances avaient cultivée avec soin sous l'ancienne constitution pour en faire la base de la résistance à l'oligarchie. Il fallut un grand courage à ceux qui les premiers bravèrent le mécontentement public et tentèrent de vaincre cette résistance des populations agricoles si difficile à combattre dans tous les pays, et dont nos voisins des provinces maritimes nous ont donné tout dernièrement un notable exemple.

A ceux qui les premiers se lancèrent avec les nouvelles lois de l'instruction publique sur ces vagues populaires si facilement soulevées, si difficilement apaisées, peut s'appliquer avec une juste peu commune les vers si souvent cités qu'Horace a dédiés aux premiers et audacieux navigateurs :

Il l'robur et œs triplex

Circæ peritus era.

A M. Morin et à M. LaFontaine qui firent voter les deux premières lois de l'instruction primaire, au Dr. Meilleur qui fut chargé de leur exécution, le pays doit une éternelle connaissance.

Mais de cette lutte à laquelle prirent part et les curés et nombre de citoyens zélés dans toutes les parties du pays sortit un résultat beaucoup plus grand que celui que l'on avait droit d'attendre. Rien ne réussit si bien que ce qui est contesté et discuté ; rien n'est apprécié comme ce qui est le prix des plus grands labeurs, des plus vives contradictions. Un élan puissant fut imprimé et il ne se bornera pas à l'instruction primaire et à l'action du gouvernement et des municipalités. Le clergé dont les ressources augmentaient et dont la sollicitude s'accroissait en proportion de sa tâche, multiplia les institutions de haute éducation et l'on en vint même à se demander si l'on n'avait point dépassé le but et à s'occuper sérieusement d'un genre d'institutions que l'on appelle en

Belgique l'enseignement moyen, et qui tient le milieu entre l'éducation classique et l'instruction primaire.

A mesure que l'œuvre s'étendait, à mesure qu'elle se développait, des besoins nouveaux se faisaient sentir, besoins qui rencontrèrent chaque fois et qui rencontrent encore aujourd'hui plus d'un formidable obstacle dans la concurrence que leur font d'autres nécessités publiques. Remarquez-le bien, messieurs, tandis que tous les autres services qui émarginent au budget sont anciens et depuis longtemps jugés indispensables ou bien sont appuyés par de puissants intérêts locaux ou individuels, le chapitre de l'instruction publique se présente avec son seul mérite, et charge nouvelle et croissante, il a encore à lutter contre toutes les critiques plus ou moins fondées auxquelles son administration est nécessairement exposée. Il y a plus, les subventions des écoles communes et celle de l'éducation supérieure ont pour les protéger, la première l'intérêt des masses qu'elle soulage directement pour autant au moins en apparence; la seconde, l'intérêt des corporations et des localités, tandis que les mesures administratives, les institutions spéciales du gouvernement, l'organisme même de l'instruction publique n'obtiennent et ne conservent que difficilement des allocations qui semblent être autant d'enlevé à des demandes qui jouissent d'une plus grande faveur.

Malgré ces difficultés sans cesse renaissantes et quelquefois aggravées par les passions politiques, l'instruction publique a pu obtenir et conserver jusqu'ici quelques-uns des moyens d'action indispensables à son développement et qui existent sous diverses formes dans tous les autres pays. C'est ainsi que nous avons eu successivement les bureaux d'examineurs pour l'admission des instituteurs, l'inspection des écoles, le conseil de l'instruction publique, les deux journaux de l'instruction publique, les conférences d'instituteurs, les écoles normales, la caisse d'économie des instituteurs, les écoles d'agriculture, les écoles de réforme et d'industrie, et tout dernièrement les écoles de science appliquées aux arts.

Par ces divers moyens d'action une meilleure méthode pédagogique se répand graduellement, une classe d'instituteurs mieux préparés à leurs importantes fonctions se forme et lutte avec courage contre les difficultés de leur état, les branches plus pratiques tels que les leçons de choses, le calcul mental, la tenue des livres recrutent un plus grand nombre d'élèves et le niveau de l'enseignement s'élève graduellement quoique pas aussi rapidement qu'on pourrait le désirer.

Ce n'est pas à dire qu'il ne reste beaucoup à faire et des choses très-importantes, urgentes même. L'enseignement du dessin, de l'algèbre et de la géométrie ont à se propager et à s'élever davantage dans nos écoles-modèles; celui de la lecture expressive et de la lecture raisonnée, et les leçons de choses, dans nos écoles élémentaires ont à faire des progrès analogues à ceux que l'analyse grammaticale, les dictées orthographiques et la calligraphie ont faits depuis quelques années, enfin l'enseignement moyen et l'enseignement spécial déjà représentés jusqu'à un certain point dans notre système par les écoles normales, les académies commerciales de nos grandes villes, par un certain nombre de nos collèges industriels et de nos écoles modèles dans les campagnes, l'enseignement moyen et l'enseignement spécial ou professionnel ont un très-grand besoin d'être développés.

La tendance des choses sur ce continent poussera nécessairement dans cette voie où l'on ne fait que d'entrer. Mais il ne faut point non plus rien exagérer et ne pas trop restreindre notre enseignement classique et supérieur auquel nous devons tant de succès. Nos rivaux des autres origines ont fait d'heureux efforts pour faire disparaître la supériorité qu'ils admettaient chez nous sur ce point et que Lord Durham lui-même a constaté dans son rapport; ne nous hâtons point de déposer une si belle couronne; parons-la de tous les accessoires utiles que nous voudrions; mais de grâce ne la laissons pas tomber du front de notre jeune nation.

C'est la culture des lettres, c'est l'en-

seignement classique qui élève les idées, qui fortifie les plus généreuses dispositions de l'homme, c'est elle qui, combinée avec l'éducation domestique de nos pères et rayonnant de nos collèges dans nos familles a conservé la distinction et la véritable noblesse des sentiments et a été l'une des sources les plus vives du patriotisme et de l'honneur civique. Cet enseignement n'est pas non plus aussi dédaigné qu'on le suppose, même chez les peuples les plus mercantiles, les plus pratiques. Le Haut-Canada a ses écoles de grammaire préparatoires à ses collèges, les Etats-Unis ont leur *High Schools*, et vous seriez étonnés du nombre auquel se tirent les éditions des classiques que Harper et Appleton impriment à l'usage de ces institutions. L'Écosse passe à bon droit pour contenir le peuple le plus apte au progrès moderne, le plus âpre aux choses de la vie; industriels et commerçants, les Écossais sont répandus sur tous les points du globe et l'on a dit de cette race hardie et aventureuse que partout où un chardon pouvait pousser un Écossais pouvait prospérer; eh bien, dans un grand nombre d'écoles de paroisse en Écosse on enseigne encore les rudiments des langues mortes comme préparation au collège. La Belgique est bien certainement le pays le plus industriel, le plus progressif de tous ceux où se parle la langue française; cependant ses écoles moyennes se divaient en deux classes, les athénées et les écoles moyennes proprement dites, et dans les premières on enseigne les littératures grecque, latine et française. Enfin la Prusse, le pays par excellence du positivisme, la Prusse a conservé l'enseignement classique jusque dans ses *real shule* ou *écoles pratiques*. Permettez-moi à ce sujet une anecdote ou plutôt un souvenir qui vous montrera en même temps quels honneurs l'Allemagne sait rendre aux professeurs et aux instituteurs de la jeunesse. En mars 1867, le vénérable M. Ranke, frère du célèbre Leopold Ranke qui a écrit cette remarquable histoire des Papes que vous connaissez; M. Ranke atteignait sa cinquantième année de professorat. On

lui fit une grande célébration ou *jubilé*; j'étais présent à cette fête; des drapeaux et banderolles ornaient comme ici aujourd'hui quelques rues de la ville et une foule émue et empressée contenant l'élite de la société se porta vers les trois institutions qu'avait dirigés l'heureux et noble vieillard, un collège, une école de demoiselles, et une école pratique. Il y eut discours, musique, poésie, et tout ce qui peut se désirer en pareille solennité; malheureusement pour moi dans les deux premières institutions presque tout se fit en allemand; ce ne fut qu'au *real-shule* d'où il m'avait semblé que les langues mortes devaient être bannies que j'eus le plaisir d'entendre du grec et surtout du latin, car pour le grec, je l'avoue à ma honte, c'était encore un peu de l'allemand pour moi. (Rires.) Peut-être le personnel du *real-shule* était-il comme bien d'autres en ce monde, appréciait-il mieux ce qui n'est que facultatif que ce qui est obligatoire.

N'exagérons donc point un mouvement bien nécessaire sans doute; mais faisons-le sans détruire ou amoindrir trop ce qui a fait notre gloire. Au sujet de l'éducation comme au sujet de la nationalité étendons, ne repoussons point, n'exaltons pas un moyen de succès aux dépens des autres; prenons-les tous et afin de donner la part large et juste à chacun, redoublons s'il le faut la somme totale de nos efforts et de nos sacrifices. Préparons-nous par les études pratiques, par les connaissances usuelles, préparons-nous aux grandes destinées qui s'ouvrent pour les deux rives du St. Laurent, formons des marchands, des ingénieurs, des chimistes, des manufacturiers; mais soyons certains aussi qu'un peu de littérature est un lustre qui ne nuit pas à l'éclat de l'or, que Virgile ou Racine ne contredisent rien de ce qu'enseigne Euclide et Barême. et que pour avoir commenté Homère, M. Gladstone n'en est pas moins un des plus grands économistes, un des plus grands financiers de l'Europe. Ne négligeons point non plus les beaux-arts qui au point de vue même de l'industrie ont une si grande portée et qui eux aussi élèvent les

idées et les aspirations du peuple. Vous surtout, messieurs, qui vivez à l'étranger, prenez ce qu'il vous faut du progrès moderne, mais ne renoncez pas au glorieux héritage du passé; ne vous en laissez pas imposer par ceux qui vous représentent vos pères ou vos frères comme des ignorants. Sous ce rapport comme sous tous les autres vous pouvez, suivant le mot d'Isidore Bédard; *marcher tête levée.*

Non, ils n'étaient pas, ils ne pouvaient être des ignorants ceux qui ont eu la suprême science : croire, espérer et attendre; ceux qui n'ont point abandonné l'idée religieuse et nationale dans les plus rudes épreuves, ceux qui ont préparé ce que nous voyons ! Cette magnifique démonstration, l'ordre, la décence, l'intelligence, les sentiments généreux, l'élévation qui y président nous ont fait voir que vous avez conservé sur tous les points de l'Amérique beaucoup plus intact qu'on ne le pensait le précieux dépôt de nos traditions et que vous rapportez ici avec vous et la langue que les orateurs choisis par vous ont si purement parlé et le titre glorieux de peuple gentilhomme dont vous savez vous montrer dignes. Soyez en fiers, revêtez-vous en comme d'un splendide vêtement afin que l'on dise de vous comme Virgile disait de ses compatriotes : *populum Romanum gentem que togatam.* (Applaudissements prolongés.)

Et tandis que j'y suis, messieurs, tout dernièrement encore on a voulu, pour justifier la guerre impie que l'on fait à nos frères les Acadiens sur ce terrain même de l'Instruction Publique, on a voulu contraster le chiffre des élèves de nos écoles avec celui des écoles du Haut-Canada, aussi celui des personnes sachant lire et écrire dans chaque province, d'après le dernier recensement. Disons de suite que ce recensement a fait justice du reproche d'exagération adressé à nos statistiques scolaires : le recensement publiant le nombre des enfants fréquentant les écoles un jour donné et la statistique scolaire celui de toute l'année, il doit nécessairement y avoir une différence. Or cette différence est proportionnelle-

ment la même pour Ontario que pour Québec; un rapport est donc confirmé par l'autre. Mais pour ce qui est de ce chiffre lui-même, ce n'est ni à l'enseignement religieux, ni au système scolaire qu'il faut s'en prendre. Qui ne connaît point les difficultés plus considérables qui existent dans notre pays, par le climat, par la richesse moins grande des populations dont on nous fait il est vrai également un crime, et surtout par la disposition des établissements qui sont plus compactes dans le Haut Canada où il y a beaucoup plus de petites villes et de villages? Il y aurait bien aussi quelque chose à dire sur l'étrange manie de tout apprécier uniquement par les chiffres, c'est-à-dire par la quantité et non point par la qualité. Un calcul à faire ce serait de trouver le nombre d'hommes ne sachant que lire et écrire qu'il faudrait réunir pour égaler la puissance réelle d'un homme véritablement instruit.

Quoiqu'il en soit, Messieurs, que ces reproches vous animent et nous animent nous aussi à de plus grands, et s'il est possible à de plus généreux efforts.

Une chose surtout ressort de cette mémorable réunion : c'est la solidarité de toutes les populations franco-canadiennes de l'Amérique. Ne craignez pas dans vos besoins de vous adresser à nous. Déjà dans bien des endroits nos prêtres et nos religieuses sont allés vous trouver et quelques-uns des élèves de nos écoles normales ont accepté la même mission. Je ne saurais vous dire avec quel orgueil nous voyons ici un d'entre eux, M. Leboeuf qui remplit maintenant aux Etats-Unis des fonctions judiciaires importantes. (Vifs appl.)

Jusqu'à un certain point, notre rôle envers vous est celui que la France, notre vieille mère-patrie a joué envers nous, et ce rôle les communautés les plus nombreuses, les mieux installées parmi vous pourront bientôt le remplir à l'égard de celles où les groupes français sont encore isolés. Déjà vous avez vos journaux et vos écoles; bientôt vous aurez vos livres et la langue française se sera implantée en plus d'un

endroit qu'on lui croyait fermé pour toujours.

Certes, messieurs, tout le monde ici sympathise avec le désir si énergiquement manifesté par plusieurs d'entre vous de repatrier en masse nos compatriotes; mais cette tâche ne pourra jamais s'accomplir que partiellement et graduellement et dans l'intérêt même de cette cause, il faut veiller à l'autonomie de ceux qui resteront. La manifestation d'aujourd'hui y contribuera puissamment; nous nous sommes comptés et suivant le mot si vrai de M. Gaillardet qui eut lui aussi cette grande idée de l'union des populations franco-américaines, c'est déjà quelque chose de se compter car, disait-il, si le droit est la force aux yeux de Dieu, le nombre est la force aux yeux des hommes!

L'instruction dans la langue maternelle, la lecture des livres français, celle des livres canadiens après le lien plus puissant encore de la religion sont les meilleurs gages de votre autonomie. Faites connaître à vos enfants le mouvement littéraire et intellectuel de votre pays depuis les jours où les Viger, les Morin et les Parent ont jeté les fondements de notre littérature et rendu à notre langue qui déjà commençait à s'altérer, sa pureté première, jusqu'à cette floraison si rapide qu'étaient aujourd'hui tant de jeunes et brillants écrivains. Faites-leur lire nos poètes, nos historiens, nos publicistes, ce sera un des meilleurs moyens de leur faire aimer notre nationalité.

Je sais que comme nous, plus encore que nous, vous avez besoin d'une autre langue; mais rien ne vous empêche de conserver en même temps la vôtre. C'est une grande et belle chose que de parler les deux plus belles langues des temps modernes, celles des deux plus grandes nations de l'Europe. C'est même un immense avantage au point de vue du développement de l'intelligence; car là où double, est la peine, double aussi est la récompense.

Messieurs, cette pensée de fraternité bien comprise qui vous a réunis de tous les coins de l'Amérique, elle sera utile aux plus grandes comme aux plus

petites communautés de notre origine. Ce que l'une fera pour les autres lui sera rendu au centuple. Déjà dans les limites de notre Confédération il n'est pas impossible que le salut de la plus grande province franco-canadienne, celle de Québec, ne soit dû un jour aux Acadiens des Provinces Maritimes ou aux Métis de Manitoba. Faites beaucoup pour les Acadiens, nous disait dans une conférence M. Rameau, faites beaucoup pour eux et soyez certains qu'un jour ils vous le rendront. Ce généreux Français, qui le premier s'est occupé sérieusement de nous, qui le premier nous a conseillé l'immigration française et belge comme moyen de réparer les pertes que nous ne pouvons pas entièrement empêcher,—car sur ce point encore je vous dirai: ne soyez pas exclusifs—ne repoussez pas un moyen de salut parce que vous en préférez un autre, employez-les tous et vous n'en aurez peut-être point trop.—M. Rameau nous disait que c'était la charité cosmopolite de la France qui sauverait un jour la France elle-même, et il nous donnait la même recette. Eh bien! elle peut s'appliquer et elle s'est déjà appliquée à l'instruction publique et c'est une gloire pour le Bas-Canada de songer que les établissements d'éducation catholiques et français qui se développent sur tant de points en dehors de nos limites sont dus en grande partie aux sacrifices des habitants de la vieille province, permettez moi de le dire, de la province mère!

Et même aujourd'hui la France sans presque le savoir continue sa glorieuse mission à notre égard: à nos prêtres et à nos religieuses cependant si nombreux viennent s'ajouter chaque jour ses prêtres et ses religieuses, et souvent prêtres français et prêtres canadiens, religieuses françaises et religieuses canadiennes partent ensemble pour les points les plus éloignés de ce continent.

Pour l'ignorer, messieurs, il ne faudrait connaître ni cette noble maison de St. Sulpice de Montréal, qui a fait encore, et qui fera longtemps de si grandes choses dans notre pays, ni cette illustre Compagnie si connue dans

notre histoire et qui nous donne aujourd'hui l'hospitalité; toutes deux, ainsi que tant d'autres ordres religieux, se recrutent encore plus en Europe que parmi nous. (Appl.)

Mais je m'oublie, messieurs, on ne m'avait donné que vingt minutes pour traiter ce grand sujet, pour vous dire ce que l'éducation a fait pour nous, ce que nous avons fait pour elle; et j'ai déjà dépassé ces limites: je demande quelques minutes de plus pour un acte de justice et de reconnaissance.

Je ne saurais laisser passer cette solennelle occasion de rendre témoignage à la mémoire d'un homme dont la mort a été un grand deuil public à Sir George Cartier qui m'a si puissamment aidé, et souvent je n'ai pas honte de le dire, si habilement dirigé, pendant mon administration scolaire. A son énergie, à sa persévérance sont dus la passation de plusieurs lois importantes sur l'instruction publique avant la Confédération; à son aide active celle qui, depuis, a réglé des questions importantes entre la majorité et la minorité religieuse. Dès le principe nous avons adopté une politique libérale qui a eu son contre coup dans le Haut-Canada tout en empêchant bien du mal chez nous; en allant plus loin encore nous aurons fait un grand bien à nos compatriotes des provinces maritimes; si la majorité qui les froisse dans ce qu'ils ont de plus cher, peut apprendre quelque chose de notre exemple ne fut-ce que d'avoir la moitié de la justice et de la libéralité que nous avons montrés.

J'ai aussi à remercier mon honorable successeur M. Ouimet, qui s'est mis à l'œuvre avec tant de zèle et d'habileté, des paroles beaucoup trop bienveillantes qu'il a eues pour moi dans ses discours publics et dans ses rapports officiels.

Enfin, monsieur le président et messieurs, j'ai à vous remercier et à vous demander pardon: à vous remercier de votre indulgente attention, à vous demander pardon d'avoir osé traiter dans un cadre nécessairement si restreint un pareil sujet. Mon excuse est dans l'obligeante invitation de votre comité, dans l'enthousiasme du jour, dans cette atmosphère toute imprégnée

d'un patriotisme tellement enivrant que ceux qui l'ont respirée ne doutent plus de rien.

Même dans les circonstances les plus défavorables il était impossible de refuser son concours à cette réunion fraternelle où sont accourues portés par l'électricité les félicitations, les sympathies de tous les groupes français de l'Amérique depuis Vancouver jusqu'aux rives de l'Atlantique, nobles témoignages qui ont été couronnés par la plus auguste et la plus émouvante de toutes les approbations, en un mot grande et belle journée dont le souvenir important sera lui-même une des pages de notre histoire.

Après M. Chauveau, M. Landry prit la parole et s'exprima à peu près en ces termes :

Messieurs,

J'arrive de l'ancienne Acadie pour prendre part à la fête nationale des Canadiens. J'voudrais pouvoir m'exprimer plus facilement en français, mais le malheur de notre position a voulu que mon instruction française ait été négative. Veuillez excuser mes fautes, en songeant que je suis resté Français par le cœur tout comme vous. J'ai été heureux d'entendre M. Chauveau parler de l'Acadie, et je l'en remercie; c'est la première fois dans cette fête que l'on a songé à nous. Mais n'oubliez pas qu'il y a là-bas une population qui vous est sympathique, des hommes qui sont vos frères et qui attendent de vous secours et protection. En ce moment, l'un et l'autre nous sont plus que jamais nécessaires, car jamais la persécution n'a été plus terrible contre nous.

Je sois d'une élection et j'ai été battu dans le comté de Westmoreland. Les élections ont tourné contre nous presque partout. Ce n'est pas son mérite qui a valu cette victoire au gouvernement, mais le fanatisme religieux qu'il a soulevé. Dans ce même comté, où nous ne comptons que pour un tiers, j'ai déjà été élu par 300 voix de majorité sur ceux qui étaient élus en même temps que moi. Vous savez qu'il y a trois ans, la loi nous permettait d'avoir des écoles séparées où nos enfants recevaient une instruction religieuse, suivant les désirs des parents, mais cette loi a été abrogée. Bien des protestants condamneront les écoles sans Dieu d'abord, et la majorité étaient contre ce système, mais on a soulevé le fanatisme religieux, et aujourd'hui les élections n'ont été que sous l'influence de ce mauvais conseiller. J'espère que nous aurons bientôt une nouvelle Convention, et que l'Acadie, alors

plus heureuse, sera représentée par plus de députés qu'aujourd'hui.

M. O. Loranger fit remarquer que nous venions d'entendre parler un représentant d'une population éloignée, et qu'il fallait aussi écouter la voix de Manitoba. Il invita M. l'abbé Lacombe à prendre la parole.

Le saint Missionnaire prononça un discours qui fut vivement applaudi.

L'orateur qui m'a précédé, s'est excusé de ne pouvoir parler français aussi correctement qu'il le voudrait. J'ai les mêmes excuses à faire, je suis missionnaire et il y a vingt quatre ans que je vis de la vie des sauvages. Je suis arrivé à parler leur langage et même à penser sauvage. Je n'ai pas regretté de ne pas parler plus souvent le français avant cette fois, mais aujourd'hui je le deplore vivement, car je ne puis exprimer tout ce que je ressens, je ne puis vous dire en français tout ce que je pense en sauvage [appl.]

Je suis heureux de représenter Manitoba et les grands territoires du Nord-Ouest dans cette assemblée de Canadiens; je suis heureux de vous dire que vous avez là bas de chauds amis qui ont sans cesse les yeux tournés de votre côté. Permettez-moi de vous le dire, mes sauvages et les Métis vous aiment et vous connaissent. Que de fois, ils me demandent des nouvelles "des Français du côté de Montréal" car c'est ainsi qu'ils désignent les Canadiens.

Moi qui ai été si longtemps éloigné du Canada, je me suis émerveillé de tout ce que j'ai vu hier. J'avais une souvenance des fêtes nationales d'autrefois, c'était resté grand dans mon imagination, mais la démonstration d'hier surpasse tout cela, j'en suis des plus heureux.

Depuis que je suis au Canada, je n'ai cessé d'attirer l'attention des Canadiens sur un sujet important et je vous demande un moment d'attention. Je veux vous parler de l'immigration à Manitoba.

Il nous faut une immigration française si nous voulons conserver notre position. Sachez qu'il y arrive en moyenne par mois, quarante familles d'Ontario. Manitoba est un beau pays, sa richesse attire nos voisins. Les laissez-vous seuls s'emparer d'un sol qui vous appartient autant qu'à eux. Venez au Manitoba, vous Canadiens des Etats-Unis, qui voulez revoir la patrie, venez là et vous vous trouverez chez vous. Le gouvernement vous offre 160 acres de terre moyennant \$10 et peut-être à meilleur condition. La patrie est là qui vous attend. Vous n'aurez qu'à passer la charrie dans cette terre fertile, y jeter des grains et vous aurez de belles moissons. Le froid n'y est pas aussi grand qu'on le dit, mais il est plus fort

qu'au Canada, cependant on n'y gèle pas. Il y a moins de neige qu'ici beaucoup moins et les animaux restent dans la prairie jusqu'à la fin de Décembre. Si quelqu'un voulait se mettre à la tête d'un mouvement en faveur de l'immigration, j'attendrais pour conduire les familles qui seraient prêtes à venir nous rejoindre. J'ai écrit dans les journaux des lettres sur l'immigration vers ce pays et je les ai signées *un ami de ses compatriotes* et depuis leur publication j'ai reçu beaucoup de lettres qui me demandent de nouveaux renseignements.

J'ai terminé en disant que nous Canadiens des Etats-Unis et de Manitoba, nous devons regarder la Province de Québec, comme celle-ci regardait jadis la France et que nous devons attendre d'elle ce qu'elle attendait de nos amis d'Europe.

Après M. Lacombe, M. l'abbé Lamarche prit la parole. Il nous dit qu'il croyait que tout ce que nous avons vu et entendu depuis deux jours reposait sur une grande idée: l'idée religieuse. Ce que les Canadiens aiment par-dessus tout, c'est la religion; le peuple canadien est le plus catholique du monde. Soyons fidèles à notre religion qui est la gardienne de notre nationalité. L'orateur développe cette idée et conclut en exprimant l'espoir que le Canada français restera fidèle à ses croyances et au Saint-Siège.

SEANCE DU SOIR.

A la séance du soir, après le dépouillement des lettres de créance, M. Courso fut élu président, M. Fréd Houde, vice-président, et M. Lebœuf, secrétaire.

Le rapport du comité de la convention, rédigé par M. Beausoleil, fut alors soumis à l'assemblée et pris en considération. Ce rapport est basé sur les réponses faites par les Canadiens des Etats-Unis aux questions qui leur avaient été adressées.

Une motion priant instamment les gouvernements local et fédéral d'établir des manufactures, fut alors proposée par M. H. Beaugrand et secondée par M. L. O. David et cette motion fut acceptée après une discussion intéressante à laquelle prirent part M. Beaugrand, rédacteur de l'*Echo du Canada*, M. Drapeau, d'Ontario, M. Houde du *Foyer Canadien*, M. Lebœuf, M. Bélanger, de Sherbrooke, et M. Thibault et M. Montmarquet.

M. Stanislas Drapeau proposa alors, secondé par M. J. O. Dion, une motion en faveur du repatriement et des moyens à prendre pour l'opérer.

Cette motion fut adoptée.

M. Chs. Thibault prit ensuite la parole et prononça le discours suivant :

Monsieur le Président,

Messieurs les Délégués des E. U.
et Messieurs.

Appelé, par les vœux des Canadiens de Troy, spécialement à prendre la parole dans cette circonstance mémorable, je ne puis me refuser d'accepter votre bienveillante invitation. Rien cependant ne vous autorisait MM. à me faire cet appel ; rien, si ce n'est peut-être les légers services que j'ai pu rendre à mes compatriotes du Canada et des E. U., soit en écrivant dans nos journaux des articles propres à revendiquer leur position, trop souvent méconnue, à relever leur courage, en leur montrant la sublimité de leur mission dans ces pays, soit encore en me rendant à leur appel, dans des circonstances analogues à celles qui nous réunissent ce soir, pour leur retracer les grandes et sublimes vertus de nos ancêtres ; leur faire aimer davantage la patrie absente et les encourager sur la terre de l'exil. D'ailleurs, pourquoi ne parlerais-je pas en ce jour où tout parle, tout chante, tout sourit ? La nature elle-même nous paraît plus grandiose, plus sereine et plus riante. Cette fête, bénie par la religion, ennoblie par le patriotisme, est belle entre toutes ; elle commande aux ris et à la joie avec plus d'autorité que la douleur ne commande aux larmes ; la douleur s'impose mais la gaieté véritable ne peut être que le résultat du bonheur comme celui qui vous enivre en ces jours. Vous travaillez, Messieurs, en ce moment à élever un temple magnifique à la concorde, à la fraternité chrétienne, à l'harmonie, à l'union des cœurs et des intelligences ; est-ce à la jeunesse de notre époque, dont j'ai l'honneur de faire partie, à hésiter d'entrer en lice pour engager le grand combat ? A se faire, à refuser d'apporter son grain de sable à la construction de ce temple auguste que j'entrevois comme résultat de vos nobles efforts, de votre patriotisme éclairé et de votre ardent désir à servir la cause sacrée de cette *Alma Mater*, qui est la patrie de vos cœurs, de vos intelligences, de vos souvenirs et de vos espérances ?

Pour être patriote, MM., il faut penser, agir et faire, ce que pense, agit et fait sa patrie ; or, ce soir, vous la représentez à mes yeux, et par vos cœurs, elle me demande à parler. Je le ferai, en réclamant toutefois cette indulgence que j'ai toujours rencontrée chez mes compatriotes ; cette indulgence que vous accordez toujours à ceux qui comme moi la sollicitent, à ceux qui comme moi en ont un si grand besoin. Tout d'abord, MM., qu'il me soit permis de souhaiter la bienvenue à nos compatriotes de l'exil et de leur témoigner ma reconnaissance pour s'être ainsi rendus à l'appel de la Patrie ; de leur dire qu'à la pensée de leur retour dans *Rama* on s'est livré à la joie, les lamentations ont cessé, la Patrie a retrouvé ses fils, et que de toute part il s'est fait, dans cette Province, un immense tressaillement d'allégresse, à la pensée de votre arrivée prochaine parmi nous. Eh ! bien, Amis ! Vous êtes venus, soyez des nôtres, puisque vous êtes nôtres, par le cœur, par le sang, par la foi, par la langue et par l'intelligence.

MM. il n'y a que quelques années, un grand artiste, Horace Vernet, célèbre peintre de la nature, traversait l'Océan : Or, comme une grande tempête s'élevait, ce peintre demanda aux matelots la faveur de l'attacher au mât du navire, pour pouvoir mieux contempler la sublime, l'épouvantable horreur de l'ouragan ! afin d'en mieux graver le souvenir dans son esprit et le retracer plus exactement sur la toile. Laissez moi, messieurs, vous attacher un instant au pied du grand arbre de la Patrie afin de mieux contempler :

- 1o. sa noble origine et ses luttes ;
- 2o. ses souffrances et son deuil à la vue de l'émigration de ses enfants ;
- 3o. ses succès et ses espérances. Enfin, en conclusion, quels sont les résultats pratiques qu'elle a droit d'attendre de cette fête.

10. NOBLE ORIGINE DE LA PATRIE ET SES LUTTES.

MM. A un moment donné dans la vie des nations, quand la colère du ciel s'appesantit sur elles, il se fait un tra-

vail de dissolution, de ruines et de mort. Alors, le Seigneur taille de larges zones dans les flancs du globe et appelant à lui le peu de Justes qu'il lui restent fidèles il leur donne pour patrie ces zones nouvelles; il les prend sous sa protection puissante, et, nouveaux missionnaires, ils les convoie à la conquête de ces nouveaux Pays qu'il leur destine. A l'approche de ses hommes les difficultés s'aplanissent, les obstacles s'écartent, les ennemis fuient, au son des trompettes retentissantes les murs de Jéricho nouvelles s'ébranlent, se brisent et s'écroulent avec fracas, entraînant sous leurs ruines, leurs prévaricateurs habitants. Voilà le secret de notre origine, MM. Defait, c'était presqu'au commencement de ce 16^e. siècle si corrompu en Europe, de ce siècle épouvantable où l'Eglise était plongée dans la plus lugubre tristesse. A cette époque où l'Europe vit les guerres funestes de 30 ans, celles des paysans, les guerres civiles de France, d'Allemagne, d'Angleterre et de Flandre! Les assassinats du prince d'Orange, de Charles 1^{er}. d'Henri III, de Marie Stuart, les massacres de Mérindol, de la St. Barthelemi. A cette époque néfaste où le moine Luther venait de lever l'étendard de la révolte la plus audacieuse contre sa mère, l'Eglise, et où, jetant ses principes de mort dans la société vermoulue du temps, avait contribué à saper les fondements sur lesquelles étaient assises les nations.

L'édifice social ainsi renversé, les plus mauvaises passions du cœur humain s'insurgèrent contre l'autorité; le monde européen, faiblissant à sa mission, allait à jamais s'engloutir dans l'abîme qui se creusait sous ses pas! La colombe de l'Eglise, triste et inquiète, ne sait où poser le pied! Partout l'erreur, partout la violence, partout la persécution. Or, voilà, que sur une plage, encore inconnue au vieux monde, vivaient, plongées dans les sombres ténèbres de l'idolatrie, de nombreuses peuplades. Au cadran du temps l'heure du Canada allait sonner. Voilà qu'un homme s'embarque sur un frêle vaisseau pour chercher ce monde nou-

veau dont l'idée avait longtemps travaillé le génie de Colomb. Et sur ce vaisseau ne voyez-vous pas, MM., la colombe de l'Eglise qui s'y repose avec confiance? Cette nouvelle arche fut donc notre berceau et notre destin, longtemps ballotté sur les flots de l'Atlantique, fut à jamais scellé sur ces rives enchantées de notre fleuve Roi, qui depuis cette époque redit les échos joyeux de nos fêtes, comme les plaintes déchirantes de nos amertumes et de nos discordes civiles, religieuses, et politiques.

Jacques Cartier, en abordant ces rives s'en empara au nom de son Dieu et de son Roi. Il plante une simple croix de bois pour annoncer que désormais le règne du Christ est arrivé et que sa volonté y sera faite à jamais.

Puis, remontant ce fleuve majestueux jusqu'à la bourgade d'Hochelaga, il peut s'aventurer, au milieu des scènes les plus grandioses et les plus nouvelles jusque sur les sommets enchanteurs de cette montagne, magnifique rempart de notre Cité, qu'il trouve si belle; qu'il l'appelle Mont-Royal. Là, dans la personne de Jacques Cartier, nous contractâmes cette solennelle alliance avec le ciel, que je prie ma patrie de conserver toujours. Comme au Père des Croyants, une nouvelle terre de Jessen fut donnée en partage à nos pères, à nous, et à nos descendants! Héritage sacré, contrat solennel, puissions-nous vous conserver toujours intacts malgré les violences, les persécutions et les difficultés.

Notre patrie, vous l'avez vu par sa noble origine, a une alliance intime, avec sa mère l'Eglise dont elle est la fille aînée la plus chérie en Amérique. Je viens de vous le démontrer, la foi émigra de l'ancienne France, autrefois florissante et glorieuse et aujourd'hui la Niobée des Nations pleurant en vaines deux dernières filles perdues sans retour, l'Alsace et la Lorraine, pourtant si patriotiques, si nobles, si malheureuses,—à cette France nouvelle si remplie d'espérance, de patriotisme, de foi et d'avenir. Mais pour atteindre à la position du jour que de luttes! que

de souffrances ! que d'héroïsme ! que de combats !

Suivez le parallélisme glorieux que je vais établir. La destinée de notre patrie est tellement subordonnée à celle de l'Eglise que ce que celle-ci souffrit en général, celle là le souffrit en particulier. Ici cette vérité est palpable ; les faits attestent pour elle.

A sa naissance, l'Eglise souffre toutes les persécutions les plus sangiantes et les plus cruelles de la part des Puissants de la terre, qui ne déposent le glaive que sous la victoire écrasante de la croix, portée triomphalement sur les étendards de Constantin : le sang des chrétiens coula à flot et cette semence fit croître des défenseurs et des adeptes à la religion. Au berceau du Canada, le farouche Indien, puissant tyran de la forêt, fera couler le sang de nos frères et de nos missionnaires et il ne déposera la hache sanglante du combat qu'épuisé et terrassé lui-même, par ce signe redoutable qu'avait entrevu Constantin le catholique. A la lutte infructueuse du sang, succéda contre l'église celle des schismes, de l'impiété, et du mensonge. Contre ces nouveaux ennemis la barque de l'Eglise tint ferme, elle appelle à elle des savants, les pères de l'Eglise, les conciles, les chrétiens fervents, les moines et les anachorètes, qui tous, forment une armée invincible avec laquelle l'Eglise triomphe et marche d'un pas assuré vers ses immortelles destinées.

Egalement pour notre Patrie MM. à la lutte sanglante que la barbarie lui a faite, elle eut à soutenir les plus graves assauts de la part du schisme, de l'impiété, de la force brutale, et du mensonge : notre patrie s'est vu abandonnée et reniée lâchement par la France, calomniée et traitée en vaincue, *vae victis*, par l'Angleterre, écrasée sous le talon du militaire grossier et insolent et quelquefois trahie par les siens, vendus d'avance à ses plus mortels ennemis ! Ni la coupe des tribulations, ni celle des ignominies ne lui furent épargnées. Cependant, s'armant alors d'une nouvelle énergie, appelant à elle tous ses enfants dévoués, ses héroïques défenseurs, elle accepte

toujours le combat pour finir sans cesse par la victoire, pour ne s'arrêter jamais sur le chemin de sa grande mission en Amérique.

Enfin, MM., une persécution *contemporaine*, sous une forme nouvelle, s'est livrée contre l'Eglise, c'est celle des loges et du *radicalisme* ; c'est le dernier combat possible, c'est le *ne plus ultra*, de la ruse, du mensonge et de l'hypocrisie. Je n'entre pas dans les détails, MM., ce serait abreuver vos cœurs d'angoisses dans un jour consacré à la joie.

Vous me pardonneriez, cependant, vous rappelant que sur la même lyre se retrouvent les accents du désespoir et de la félicité et que le cœur humain est un mystérieux instrument qui possède toutes les facultés à la fois ; celle du rire et des larmes, de la gaieté et de la douleur. Mais cela m'entraînerait trop loin, d'ailleurs, l'Eglise est certaine de sa victoire ; j'entends déjà son *hosanna* solennel dans les airs,

Dites le moi, notre pays, depuis les rives de l'Atlantique, à celles du Pacifique, ne souffre-t-il pas dans la personne de ses descendants français les plus hypocrites persécutions ; celle des loges et du *radicalisme*. D'un côté la tyrannie s'entendant nous refuse le libre exercice de nos droits religieux comme catholiques, de l'autre, le libre exercice de nos droits politiques comme peuple.

Cependant, ne vous découragez pas, MM., car à nos yeux, comme à ceux de l'armée du 1^{er}. Empereur Chrétien comme à ceux de l'Eglise brille le *Labarum* du salut, signe de notre *espérance* sur lequel sont gravés ces mots : "*In hoc signo vinces*". Aussi compte-t-on bientôt que les écoles athées du N. B. s'écrouleront d'elles-mêmes et que sur les ruines de leurs ennemis, les *Métis* de l'Ouest entonneront bientôt le chant de triomphe et *l'alleluia* de la délivrance.

20 SOUFFRANCE DE LA PATRIE ET SON DEUIL A LA VUE DE L'ÉMIGRATION DE SES ENFANTS.

MM., à la cession du Canada à l'Angleterre, cette Province se trouva isolée, abandonnée, meurtrie, appauvrie,

soumise à des maîtres étrangers, durs et impitoyables et Dieu seul sait tout ce que nous avons souffert, non seulement de souffrances morales, mais même de souffrances physiques ! Ce n'était pas assez de perdre la France, il fallait encore être abreuvés d'outrages et écrasés d'impôts, pour faire vivre une nuée d'étrangers, s'abattant, comme des oiseaux de mauvais augure, sur une proie faible et sans défense.

La culture de nos terres était abandonnée, les droits seigneuriaux, les *lods et ventes* surtout, nous ruinaient. Notre langue était menacée de prohibition ; le pays était pauvre, triste, découragé. Par une politique étroite et mal inspirée, avant '37-'38, au lieu de travailler aux grandes améliorations publiques de notre pays, on amassait, dans les coffres publics, ces monceaux d'or que la Maison *Baring & Cie.*, de Londres, devait engloutir après l'Union et que le Haut-Canada convoitait avec cet appétit qui ne s'est jamais démenti, chez ses habitants. Aussi, tandis que nous perdions notre temps en vaines disputes, après l'effort surhumain que nous virent tenter les tristes années 1837-1838 pour reconquérir nos libertés et nos franchises, vit-on le Haut-Canada à l'œuvre pour nous imposer cette *Union* bâtarde de 1841 que nous avons brisée, par la Confédération ; union qui a englouti notre or, nos espérances, nos richesses au détriment du B Canada et au profit d'Ontario seul. Cette Province, plus pratique, plus égoïste que nous, s'emparant alors de nos trésors, paya ses dettes, fit des améliorations publiques, agrandit ses canaux, construisit des *voies ferrées*, développa son agriculture et laissa périr sa province sœur du Bas-Canada. *Ce fut* après ces déplora- bles résultats, après 38. que commença cette douloureux exode de notre peuple vers les Etats-Unis. C'est alors que l'on vit les flots de l'Émigration se succédant sans interruption et entraînant par milliers nos compatriotes sur la terre étrangère. C'est depuis cette époque aussi que le Canada est plongé dans le deuil à la vue de ses campagnes fertiles, abandonnées et

qui attendent en vain le retour de leurs anciens possesseurs ; à la vue de ce torrent dévastateur qui nous décime et va grossissant toujours le flot qui chasse devant lui, vers des plages étrangères, nos populations, si laborieuses, si patriotiques, et si utiles à notre pays.

Comment pouvions-nous nous livrer à la joie quand on savait tant des *nôtres* éloignés de tout ce qu'ils ont de plus cher au monde, du toit qui les abrita pendant leur jeunesse, du sol qui les nourrit, *des tombeaux de leurs ancêtres* des souvenirs d'enfance, des joies de la famille, etc, etc.

Assurément le plus grand secret de notre réunion de ce jour touche : le à ce mystère du cœur humain qui a nom le Patriotisme, 2e à l'état avantageux que notre Pays offre maintenant à ceux qui veulent y revenir. Assez longtemps, compatriotes, *vous vous êtes* assis sur les flegves de l'*Exil* et assez longtemps, vous y avez pleuré. Assez longtemps, comme les restes d'Israël, vous avez craint d'être toujours privés de la Patrie : *Patria privari verébantur*, assez longtemps, Rachel a gémi sur ces enfants, sur ceux qu'elle croyait à jamais perdus, voici le moment favorable, voici le moment du retour, vivez-vous tous à l'espérance, applaudissez tous, car. je viens vous apporter une bonne nouvelle. Celles de nos succès et nos espérances.

3e SUCCÈS ET ESPÉRANCES DE LA PATRIE.

MM., ayant jeté un coup d'œil sur notre origine, nos luttes, nos souffrances et notre deuil. Reposons-nous un instant, comme le voyageur fatigué de la route parcourue et des obstacles franchis, à la vue de nos succès et de nos espérances légitimes.

A votre départ de ce pays, MM., des E. U. il y a 20, 25 ou 30 ans, comme nous venons de le voir, le pays était plongé dans le découragement ; mais voilà que tout à coup à l'orage politique qui nous avait décimés succède des jours de calme et de travaux un système nouveau s'inaugure : des patriotes a dents apparaissent, travailleurs infatigables, ils ont renouvelé la face de notre pays. A dater de la fameuse

coalition de 1854, nous sommes entrés à pleines voiles dans la voie du progrès. Toutes les difficultés s'applanissent. Le système féodal s'effondre. Le pays se sillonne de voies ferrées : Le Pont Victoria s'érige, l'International se construit ; nos canaux s'agrandissent, se creusent, se multiplient, nos fleuves sont explorés, notre marine est créée, nos forêts reculent, notre culture fleurit, notre commerce se développe, notre industrie, protégée suffisamment, s'agrandit chaque jour. Voyez partout, nos usines, nos chantiers, nos manufactures et du côté d'Hochelaga, ne voyez-vous pas la grande filature Hudon lançant du haut de son site pittoresque et historique, un encourageant défit à de semblables entreprises ?

Nos cités se multiplient, reculent leurs limites, regorgent de population, d'espérance et d'avenir. Et pour grossir nos rangs, disséminés et amoindris, par la malheureuse émigration de nos compatriotes, nous dûmes ouvrir nos portes aux peuples malheureux du vieux monde. Aussi ceux qui n'avaient plus de Patrie, de famille, ni d'amis retrouvaient ici tous ces biens inappréciables. Nous sècheions les larmes de Campbell, mettant dans la bouche des Irlandais proscrits, ces tristes lamentations :

“ Where is my cabin door fast by the
 Where is my sire that wept for its fall ?
 Where is the mother that watch'd over
 Where is my bosom friend dearer than all ?
 Sad is my fate said the heart broken
 The wild deer and wolf to a covert can
 But I have no refuge from famine and
 A home and a country remain not for me.

¶ Ce n'était pas assez d'avoir fait tant de grandes choses, créé tant de merveilles, fondé de si belles institutions, fallait leur donner une sanction légale et les protéger de toute atteinte. Le Code Civil, qui nous assure ces choses, nous est donné.

¶ Ce n'est pas tout. Dans notre mouvement progressif l'on se trouve comme à l'étroit dans d'immenses possessions,

l'on se souvient que des frères nous restent, non seulement aux E. U., mais encore au N. Brunswick, à Manitoba et même jusqu'aux bords lointains du Pacifique. Alors un projet gigantesque est mis au jour.

On se souvient de l'alliance contractée sur cette montagne témoin de notre foi et de nos serments. L'on veut reprendre, par une révolution pacifique, toutefois, notre héritage, toutes les terres sises entre les deux grands Océans et que l'injustice des armes nous avait fait perdre. Le plan de notre immense Confédération est conçu, élaboré, mis à exécution. Nous voilà un grand peuple. Nos frères les *métis* et les Acadiens nous sont rendus et il ne nous reste plus, qu'à repatrier nos frères dispersés des E. U. pour être le peuple le plus prospère et le plus heureux de la terre, pour pouvoir s'écrier, avec beaucoup plus de raison que le poète ancien : “ *Deus nobis hæc otix fecit.*”

Ne craignez pas, MM., que je fasse, ici de l'amplification ; les faits sont là, patents pour tous et ce n'est pas quand la lumière vous éblouit, que vous en nieriez l'effet. D'ailleurs il y a un argument brutal auquel on ne résiste guère, c'est celui des chiffres. C'est ce criterium de la vérité que je vais vous exposer en deux mots : En 1854, MM., le commerce total des Canadas Unis était de \$63,548,515,00. En 1872, pour ces deux mêmes provinces il s'était élevé à \$153,990,704,00, c'est-à-dire, avait augmenté dans une proportion d'au-delà de 142 pour 100. Il n'y a pas un peuple sur ce globe qui n'aurait pas lieu de s'enorgueillir d'un pareil succès.

Maintenant je prends le dernier rapport de l'hon. ministre des Finances, tel que posé dernièrement devant nos chambres. Le commerce de la Puissance s'est élevé pour l'année finissant au 30 juin dernier à la somme de \$216,000,000,00 laquelle répartie sur une population de 4 millions représente \$54,00 par tête de toute la population de la Puissance.

MM. une petite comparaison vous fera mieux comprendre l'importance de

notre commerce. Je la prends chez nos voisins, les Américains, le peuple le plus extraordinaire en fait d'industrie et de commerce. Eh ! bien, le commerce total des E. U. pour 1870 a été de \$961,420,145, que je vous prie de répartir sur une population de 38 millions, ce qui ne s'élève qu'à \$25,30 par tête, tandis que le nôtre, pour la même période s'élève à \$54,00 par tête.

Si vous mettez en considération, MM., que ce n'est que depuis 20 ans que nous avons construit tous nos chemins de fer et fait nos grandes améliorations, soutenues par nos subsides, vous en viendrez à la conclusion qu'un pays qui peut se vanter d'un aussi grand résultat, dans une période aussi restreinte, peut se livrer à l'espérance la plus légitime et s'avancer résolûment et fièrement, vers les progrès qui l'attendent dans l'avenir.

III

RÉSULTATS PRATIQUES DE NOTRE FÊTE.

Aux temps hébraïques, il existait une loi sévère qui obligeait chaque homme, à une époque fixe, de se transporter au lieu natal pour s'y faire enrégistrer et montrer la force de la nation à ses ennemis.

Aujourd'hui MM., sans autre loi que celle de l'amour, nos compatriotes des E. U. viennent en ce jour montrer à la patrie sa force et lui témoigner leur attachement ; aussi y eut-il jamais un plus beau jour ! De tous les points de notre immense cité l'on voyait flotter dans l'air, ces bannières magnifiques, ces drapeaux symboliques, mariant leurs couleurs différentes dans d'universelles alliances. Toutes ces couleurs, M., forment celle de l'arc-en ciel. Ah ! Puissent-elles donc être le gage de notre nouvelle alliance politique et religieuse et l'assurance qu'il n'y aura plus parmi nous de divisions, de tempêtes ni d'orages au dessus de nos têtes ! Voilà un des grands résultats que je vous supplie d'obtenir à tout prix.

De fait, qui peut s'opposer aujourd'hui à notre union ? Depuis longtemps nous la sollicitons et déjà en 1857 même le pouvoir d'alors la faisait offrir à l'opposition du temps.

Aujourd'hui plus que jamais, puisque la persécution redouble nous avons besoin de resserrer nos rangs—cette fête nous le prouve. Il faut absolument montrer un front ferme à nos ennemis, faire mentir le vieil adage dirigé contre les races latines que leur destin est la discorde et la désunion par la haine.

"I was fate they say, a way ward fate,
Your web of discord wove,
And while your tyrants joyed in hate
You never joined in love.

• Donc 1er résultat ; nous avons compté nos forces, nous nous sommes réunis. J'en trouve la preuve dans l'enthousiasme du peuple qui rivalisa de zèle pour préparer cette grande démonstration. Cette marche imposante de toute une nation s'avançant processionnellement vers la maison de son Dieu pour y renouveler sa foi et demander au maître de la vie la continuation de ses faveurs est le spectacle le plus sublime qu'il soit donné à la terre de contempler.

Là, hier matin, aux pieds des autels du Dieu vivant, comme sur la montagne qui entendit le serment de de Vergara, poitrine contre poitrine, cœur contre cœur, "ceux qui avaient été ennemis s'appelaient frères ; ceux qui avaient fait un pacte avec la di-vision, se donnaient le baiser de paix ; ceux qui n'avaient jusque là échangé que la haine échangeaient le salut de l'amitié." Ceux qui s'étaient toujours méconnus s'appréciaient mutuellement.

Nous sentions que nous étions enfants d'une même mère.

Et s'il nous fallait, MM., porter à l'ordre du jour tous ceux qui ont rivalisé de zèle pour le bien, l'union et l'honneur en cette circonstance, il faudrait nommer tous les Canadiens ou ne nommer personne selon cette belle parole de *Charette* au ministre de la guerre, à propos de ses Zouaves, après la

sanglante hécatombe des collines de Patay.

MM., autrefois un peuple tiré d'esclavage s'avancait vers l'avenir qui lui était préparé, protégé par *Jehova*, conduit par ses chefs, qui, comme la plupart des nôtres ne devaient pas voir la terre promise, marchait sous l'égide d'une nuée généreuse qui les éclairait pendant la nuit, les garantissait, pendant le jour, des ardeurs du soleil.

N'avons-nous pas, MM., jout du même privilège jusqu'à ce jour ? Notre patriotisme religieux n'a-t-il pas été pour nous comme la nuée pour Israël, notre protecteur, notre guide et notre soutien ? Ah ! il est vrai que nous avons souvent méconnu notre devoir au détriment de l'union mais plus d'antipathie, plus d'obstacle, plus de division, et comme autrefois dans la Judée, quand on trouvait le cadavre d'un homme assassiné sur la route, on faisait assembler tous les habitants de la ville près de laquelle gisait cette victime et là, la main étendue vers elle chacun jurait de ne pas avoir participé à ce crime. Eh bien, vous tous, hommes de partis, je vous conjure, venez et la main étendue sur la Patrie mutilée et assassinée par vos haines et vos divisions, venez jurer que vous n'êtes pas coupables du terrible état dans lequel vous avez plongé la Patrie et alors unissons-nous. Un poète polonais a composé un apologue touchant pour sa Patrie, laissez-moi la livrer à vos méditations : " Une femme étant tombée en léthargie, son fils appela des médecins. Je le traiterai selon la méthode de Brown, disent les uns ; qu'elle meure plutôt que d'être traitée selon Brown ; je la traiterai selon la méthode d'Hanemann, disent les autres ; qu'elle meure plutôt que d'être traitée selon Hanemann ! alors, dans son désespoir, le fils s'écria : ma mère, et cette femme se réveilla guérie." Eh bien ! la patrie est notre mère à tous, criez-lui donc du fond de vos cœurs unis et elle se réveillera pleine de vie, d'amour, de force et d'espérance. Ainsi, MM., tout nous invite à l'union intime entre nous : union politique, union religieuse.

Tout est préparé pour cette universelle entente. La patrie nous y sollicite, des écrivains de talents nous en supplient, le Patriotisme l'exige, l'avenir le commande, la *Religion* le prescrit, le salut commun l'ordonne. Voix impérieuses auxquelles vous tous ne sauriez résister sans être traîtres et parjures à la Patrie. Donc l'union entre nous sera le 2e. résultat obtenu par notre fête.

En 3o. lieu, MM., cette visite de nos compatriotes ici aura un merveilleux effet, celui de créer de nouvelles relations avec notre pays, puis surtout de ranimer le patriotisme. Il y avait autrefois un géant énorme qui, fils de la terre, reprenait une vigueur extraordinaire chaque fois qu'il touchait sa mère et son ennemi pour le terrasser et le vaincre dut l'enlever dans les airs ainsi en sera-t-il des Canadiens des E. U. Ils auront touché au sol de la Patrie, qui est leur mère aussi et désormais il seront invincibles, car, ils auront bu à la source du véritable patriotisme ; ils auront raffermi leur espérance en notre avenir, après avoir constaté nos succès.

Puis, notre pays a besoin, pour exploiter nos richesses, et développer notre industrie et nos manufactures de mains habiles, où pourrions-nous en trouver de plus expérimentées que parmi nos compatriotes qui ont grandi au sein des manufactures américaines ; ainsi au lieu de faire venir à grands frais d'Europe des étrangers, ne serait-il pas plus avantageux d'ouvrir ici une carrière lucrative à nos proches, à nos amis, en favorisant leur repatriement ? Puisse cette convention forcer nos gouvernements à créer un tarif protecteur et en offrant de grands avantages à la colonisation réaliser aussi cette légitime espérance. Qu'on ne voit plus de barrière morale entre les Canadiens de cette province et ceux des Etats-Unis. Qu'il n'y ait plus de ligue, c'est-à-dire d'obstacle sérieux au repatriement de nos frères ! Voilà à quoi doit tendre cette démonstration ; car il faut absolument arriver à une idée fertile de repatriement en cette cir-

constance, sinon notre fête n'a plus de signification. Un ancien empereur s'écriait avec désespoir : "Varus, rends moi mes légions."—Eh ! bien, un demi-million de Canadiens dispersés aux quatre points de la république américaine vous crient : "Rendez-nous notre Patrie !" Eh ! bien, rendons la leur.

Non, MM., il ne faut pas seulement étaler pompeusement nos *fastes* il faut arriver à un résultat pratique et comme les anciens Romains, si nous demandons des plaisirs, tâchons aussi de donner du *Pain* à ceux qui désirent revenir à nous. Travaillons à agrandir le champ de notre industrie, à attirer le commerce de toutes les nations parmi nous. Opposons-nous, de toutes nos forces, à toutes les entreprises préjudiciables à notre agrandissement, et tandis que nous nous livrons à la joie surveillons nos affaires de manière à ne pas perdre, à Montréal, le monopole du grand commerce qui fait notre fortune, en faisant le canal Caughnawaga, à notre détriment et en tolérant que le Pacifique n'ait pas son terminus au milieu de nous.

De plus, MM., pour donner une grande confiance à nos compatriotes, protégeons-nous mutuellement, revendiquons nos droits et sachons les faire respecter, c'est à ce prix que les Canadiens des E. U. reprendront la confiance qu'ils ont perdue et qu'ils reviendront, non pas seulement, s'asseoir un instant au banquet de notre fête nationale, mais qu'ils reviendront reprendre parmi nous la position véritable à laquelle ils ont droit par leur énergie, leur intelligence, leur patriotisme et leur foi.

C'est alors, MM., que notre joie sera complète, et que nos forces seront centuplées de manière à résister à tous les ouragans qui nous assaillent de toute part, alors, MM., le vaisseau qui porte nos destinées pourra étendre ses voiles, depuis les rives de l'Atlantique à celle du Pacifique, et voguer majestueusement vers le brillant avenir qui est destiné à notre nation sur cette terre d'Amérique.

Voici le

Rapport à la Convention des Délégués.

Sur les réponses aux questions posées par le comité d'organisation de Montréal aux sociétés canadiennes des Etats-Unis.

MESSIEURS,

Le comité d'organisation de la société St Jean-Baptiste de Montréal, n'a pas vu dans la célébration de la fête nationale seulement une occasion de déployer un *fasto* plus ou moins considérable de membres et de faire parcourir les rues de notre grande ville par une procession plus ou moins nombreuse. Il a pensé, sans doute, qu'un peuple doit savoir s'affirmer en toute occasion et témoigner à la fois de sa force, de son nombre et de son union patriotique. Il n'a pas douté que les circonstances ne fussent favorables à un déploiement aussi imposant que possible et il attend de la magnifique démonstration qui vient d'avoir lieu un redoublement de respect de la part des nationalités qui nous environnent et nous pressent de tous côtés.

Mais il avait en vue un autre résultat non moins grand, non moins noble et qu'il se flâte d'obtenir avec non moins d'efficacité.

Depuis vingt-cinq ans, la province de Québec souffre d'un fléau qui la dépeuple. Lui fait plus de mal que la guerre ne pourrait lui en causer. Des milliers de ses habitants, tous jeunes, vigoureux, pleins de sève et de vie partent chaque année, quittant patrie, famille, amis, tout ce qu'ils ont appris à chérir, pour aller vivre sur une terre étrangère dont ils ignorent la langue, les mœurs et les lois, où ils n'ont point de secours religieux et de ressources pour l'instruction de leurs enfants. Vous parcourez les campagnes et à chaque pas vous rencontrez des maisons abandonnées et des terres en friche, vous vous informez des causes de cette désolation et vous apprenez que la famille est partie pour les Etats-Unis après avoir veodu tout son rouant.

La guerre civile même n'a pas détournée le courant de l'émigration, et dans les foyers de sang qui ont coulé sur les champs de bataille pendant cinq ans, il y avait du sang, beaucoup de sang canadien.

Toutes les mesures prises jusqu'à présent pour arrêter le fléau ont été vaines. Il a fallu les efforts du clergé et du Parlement, et il continue de sévir, emportant chaque année 25, 30 et même 40 mille de nos compatriotes sur la terre étrangère.

Le comité d'organisation a pensé qu'il y avait ici une œuvre patriotique à entreprendre. Ne doutant point du patriotisme

me de nos compatriotes émigrés; sachant qu'ils ont conservé l'amour du pays et celui de leur religion; qu'ils chérissent la langue et les institutions de leur patrie, il a décidé de les inviter à prendre leur place dans la grande démonstration nationale et à désigner des représentants à cette convention, afin que le Canada apprenne de leur propre bouche, les causes de leur départ, et ce qui les engagerait à revenir.

Car nous comprenons ici et nous sentons parfaitement que le nombre est devenu, dans notre système politique, la grande puissance; que c'est lui qui gouverne, lui qui travaille, consume, enrichit un peuple et fait vivre une nation libre.

Nous savons que la race française ne peut s'implanter solidement en Amérique et maintenir son terrain dans ce Canada, arrosé du sang de nos pères et conservé au prix de tant de sacrifices, que par le concours de toutes ses forces. Plus qu'à aucune autre époque de notre histoire, nous réalisons l'indispensable nécessité de l'union de tous les cœurs dans un même sentiment patriotique, de tous les bras et de toutes les intelligences dans le travail et la lutte qui devront nous assurer notre place dans le jeu de la constitution comme élément distinct.

Le comité d'organisation n'a pas eu à chercher pour savoir où se trouve le salut, la force et l'avenir de notre nationalité. Il a vu de l'autre côté des lignes un demi-million de patriotes dont le retour placera la province de Québec à la tête de la Confédération, et il s'est dit: voyons s'il ne serait point possible de les revoir de nouveau à la grande famille, au centre du foyer national.

Le but de la convention est donc de rechercher les moyens de rapatrier les canadiens-français émigrés. Afin de préparer ses travaux, un questionnaire a été adressé aux diverses sociétés avec prière d'y répondre le plus tôt possible.

Les questions portent spécialement sur les trois points suivants:

10. Le nombre et les occupations des Canadiens français émigrés aux États-Unis;

20. Leur position sociale, religieuse et politique;

30. Le nombre de ceux qui désiraient revenir au Canada; le genre d'occupations qu'ils rechercheraient et les avantages qui les induiraient à se livrer à l'agriculture et à la colonisation.

Le nombre comparativement limité de réponses reçues entre nos mains ne nous permet pas de préciser quant au chiffre exact des Canadiens émigrés; mais on sait déjà, et personne n'ignore, qu'il dépasse considérablement un demi-million.

On sait également que la plupart de nos compatriotes émigrés sont employés dans les diverses manufactures qui couvrent la république voisine, telles que les fabriques de coton, de laine, de chaussures et de métaux. Beaucoup y travaillent comme ouvriers, c'est-à-dire hommes du métier, et les autres en qualité de journaliers ou d'aides.

Un certain nombre sont menuisiers et charpentiers, d'autres forgerons.

Il y a quelques commis, un certain nombre de médecins, trois ou quatre avocats et plusieurs prêtres. Bien peu s'occupent de travaux agricoles, excepté dans les États de l'Ouest où cette classe est plus importante.

Le plus grand malheur des Canadiens émigrés est l'absence presque totale d'hommes instruits. A part quelques centres populaires et plus favorisés, ils sont livrés à eux-mêmes, sans guide, sans point d'appui et sans personne qui s'occupe de leurs affaires et fasse valoir leurs intérêts.

On peut juger de la position sociale d'une population par le nombre d'hommes qu'elle fournit aux situations influentes de la société, instruits, capables de jouer un rôle dans le gouvernement de la nation: Ceux-ci sont les chefs naturels d'un peuple: ce sont eux qui représentent son intelligence et le développent, se font les interprètes de ses vœux et font triompher sa cause.

Or, les Canadiens qui émigrent appartiennent pour la majeure partie à la classe agricole qui n'a eu que peu d'occasions de s'instruire ou à la classe ouvrière dont l'instruction est assez légère. Ce n'est que depuis peu d'années que des prêtres et des médecins sont allés s'établir aux États-Unis. Partout, ils ont reçu le plus chaleureux accueil et produit le plus grand bien.

La chose se comprend facilement. La plupart de nos compatriotes ne parlent pas l'anglais. Les prêtres qui desservent les congrégations irlandaises ne comprennent point le français, et il en résulte pour les Canadiens un état d'isolement qui leur est fort pénible, car ils sont restés aussi attachés que nous à la religion de nos pères. La vue d'un prêtre leur fait plaisir et ils n'apprennent pas plutôt la présence de quelqu'un au milieu d'eux qu'ils s'empressent d'aller se joindre à ses genoux. On cite à ce sujet des exemples qui font le plus grand honneur à nos compatriotes, mais qui témoignent en même temps combien est sérieuse la lacune dont ils se plaignent.

Un autre danger non moins grand est celui qui résulte de l'absence d'écoles catholiques et françaises pour les enfants des deux sexes. Les écoles catholiques sont assez rares aux États-Unis, mais les écoles françaises le sont bien davantage.

Car le français étant une langue étrangère n'est enseigné que d'une manière très imparfaite et dans les centres les plus populeux et les plus riches seulement. Les Canadiens sont donc obligés d'envoyer leurs enfants aux écoles publiques où les leçons qu'ils reçoivent et qui ne les entretiennent que des Etats-Unis menacent de leur faire perdre les souvenirs et l'amour de la Patrie qu'ils ont puisés au sein de la famille. C'est ainsi que les américains finiront par assimiler la population canadienne-française, si nous ne nous hâtons de la rappeler au Canada.

On conçoit que dans ces circonstances, nos compatriotes ne peuvent exercer une influence petite que sensible. La plupart ne sont pas naturalisés, ne prennent aucun intérêt à la politique, ne votent point aux élections et vivent pour ainsi dire, en dehors de la société qui les entoure. Le nombre des hommes riches est très minime, plusieurs vivent à l'aise; mais la majorité vit au jour le jour, du salaire de son travail qui varie de \$1 50 à \$2 50 suivant les saisons et l'habileté qu'ils déploient dans leurs métiers respectifs.

Leur position, à tous les points de vue, laisse donc beaucoup à désirer, et il n'est pas étonnant qu'ils témoignent en général un désir très-vif de revenir au pays où ils trouveraient des compatriotes, des amis, un clergé nombreux et dévoué, une organisation puissante et un système politique où ils exerceraient naturellement tous les droits qui appartiennent à des hommes libres.

Sur ce point les réponses sont pour ainsi dire unanimes. Mais un obstacle s'oppose à cet élan; un obstacle sérieux et qui nécessite l'intervention du Parlement fédéral et de la Législature provinciale.

Les Canadiens-français ont émigré, non point par goût, mais par une dure nécessité; parce qu'ils ne pouvaient trouver ici les moyens d'élever et d'établir leurs enfants. Ils ont trouvé chez les américains des occupations et des avantages auxquels ils ne peuvent reconter, à moins que le Canada ne leur en offre d'équivalents. Comme ce point est de beaucoup le plus important, nous ferons quelques extraits des réponses qui nous ont été communiquées.

Les canadiens de Westborough écrivent: "Un grand nombre seraient désireux de se rapatrier, s'ils étaient certains de trouver de l'ouvrage dans leur pays. Etablissez des manufactures et vous aurez le moyen de rapatrier."

La société St. Jean-Baptiste de Ware, Mass., suggère comme moyens de rapatriement "l'encouragement des manufactures, l'octroi gratuit des terres et un "encouragement libéral de la part du "gouvernement."

La société de Lowell, le grand cent: 6

manufacturier de Massachusetts, qui compte au-delà de 4,000 Canadiens, répond: "Tous ont le désir de se rapatrier, si seulement vous leur offriez les mêmes avantages qu'ils ont ici. Quelques-uns désirent se livrer à l'agriculture, mais la plupart préfèrent les manufactures, en particulier les chefs de famille, vu que les enfants, et surtout les filles, y trouvent de l'emploi."

On n'en finirait plus, s'il fallait tout citer; mais tous insistent sur ce point: que la plus grande partie des Canadiens émigrés rechercheraient au Canada le travail industriel qu'ils laisseraient aux Etats-Unis.

Il ne faut pas oublier en effet que les familles qui sont parties depuis dix ans ou plus ont contracté des habitudes qu'ils ne peuvent changer du jour au lendemain. Les enfants, à mesure qu'ils ont grandi, ont appris des métiers, sont entrés dans des fabriques, ont acquis des connaissances spéciales qui suffisent à assurer leur existence, et plus tard celle de leurs familles. Demander à ces jeunes hommes de s'établir sur des terres incultes et de commencer des travaux de défrichement auxquels ils ne sont pas habitués, serait évidemment une absurdité. Il faut donner à chacun une occupation qui convienne à ses goûts et à ses penchants naturels.

C'est donc dans le développement des diverses industries que l'on trouvera le secret du rapatriement d'une forte proportion des Canadiens émigrés.

Les autres, et ce sont ceux qui ont quitté des terres pour se rendre aux Etats-Unis, seraient assez disposés à venir reprendre les travaux des champs, mais dans le cas seulement où ils auraient des garanties sérieuses que ce ne serait point pour reprendre la misère. Ce qu'ils demandent, c'est une législation généreuse, dont les traits caractéristiques seraient:

1o. Des octrois gratuits de terres, dont le titre ne leur serait livré qu'après un certain nombre d'années de résidence et l'exécution de travaux de défrichements spécifiés.

2o. Des avances pour l'achat de grains de semence, d'instruments aratoires, de maisons, d'habitations, remboursables à longs termes.

3o. La confection de bons chemins qui mettent les nouveaux établissements en communications rapides et faciles avec les grands centres.

4o. La préférence donnée aux colons pour les travaux de colonisation et les approvisionnements.

5o. L'octroi de billets gratuits de passage des divers points des Etats-Unis à Montréal.

6o. L'établissement en cette ville d'une grande agence centrale chargée de fournir les renseignements, de placer les nouveaux

venus, de les diriger vers les terres qui leur sont destinées, en un mot, qui en prenne soin depuis leur arrivée jusqu'au moment où ils seront bien établis.

7o Enfin, pourvoir avant tout aux besoins religieux par la construction d'églises et l'état li-vement de bonnes écoles.

Tels sont, dans leur ensemble et dans leurs détails, les désirs formulés par nos compatriotes des Etats-Unis ; ils sont les renseignements qu'ils nous ont eux-mêmes fournis sur la position qu'ils occupent dans la république voisine.

Les différents points qui ne sont ici qu'indiqués seront sans doute l'objet, devant cette convention d'une discussion approfondie.

Des voix autorisées se feront entendre qui retireront du haut de la tribune les avantages que la législation récente confère aux émigrants, les sacrifices que le gouvernement s'impose pour augmenter la population et les chances que nos compatriotes auraient, en revenant, d'améliorer leur position.

Mais rien n'empêche que nous ne signalions les progrès que notre province a faits depuis quelques années ; l'aspect nouveau que présente nos villes ; les développements de nos ressources agricoles, industrielles et minières, et celui dont elles sont susceptibles. Il n'y a peut-être pas de pays au monde que la nature ait mieux doué que la Province de Québec. Et la ne manque de rien de ce qui est essentiel pour assurer sa grandeur, sa puissance et sa prospérité. Ses terres sont fertiles et ne demandent qu'une agriculture améliorée pour récompenser largement le travail du fermier. Ses facilités industrielles sont incomparables. Nous avons dans nos fleuves et nos rivières le pouvoir moteur que les autres nations empruntent si cher à la vapeur. Nos mines de toutes sortes sont d'une richesse fabuleuse.

Enfin, sous peu de jours pourrions-nous dire, l'immense marché américain nous sera ouvert par le traité de réciprocité, et le Canada y trouvera les consommateurs qu'il craignait de ne point avoir en nombre suffisant dans ses propres limites.

Le moment ne saura t donc être mieux choisi pour le rapatriement, et s'il fallait quelque chose de plus, la convention pourra le demander en adoptant la forme qu'elle jugera convenable.

Nous n'avons aucun doute que les représentations d'un corps aussi imposant ne manqueront pas de recevoir des pouvoirs qui nous gouvernement toute l'attention qu'elle méritent.

SEANCE DE VENDREDI.

La Convention des Sociétés Nationales se réunit vendredi pour la dernière fois. Elle siègea depuis dix heures a. m. jusqu'à 2 heures p. m. Des résolutions importantes

furent adoptées à cette réunion. Le nom de la Convention fut déterminé après une longue discussion. Un comité provisoire chargé d'élaborer une constitution fut nommé. Plusieurs autres mesures furent aussi adoptées.

La discussion s'ouvrit sur le nom de la Convention. M. Joson Perreault commença le débat en proposant une motion qui changeait par une de ses clauses le nom de "Convention Canadienne-française" et celui de "Convention française." La discussion se fit sur ces deux mots. La plupart des délégués prirent la parole chacun à son tour. M. Thibeault se prononça contre la clause, ainsi que le Rev. M. Michon, curé de Lawrence, M. L. O. David, M. Marchand, M. P., M. Lebœuf, etc.

M. Beaugrand, qui avait secondé la motion, défendit la clause en question, et dit que la Convention devait comprendre tous les français des Etats-Unis et du Canada, et par conséquent s'appeler "Convention française" et non "Convention Canadienne-française."

M. le Major Mallst, délégué des Canadiens de Washington, dit qu'il connaît bien les Français des Etats-Unis et les Canadiens, et qu'il est convaincu qu'il est impossible de les unir. Ils sont trop portés à la discorde et à la division. Il sait que les Français catholiques, aux Etats-Unis, sont nos meilleurs amis, mais que les Français impies et irréligieux n'aiment pas notre race et ne nous font pas bon accueil. Ce qu'il nous faut, c'est une Association de Canadiens-français, ayant les mêmes sympathies religieuses et sociales. Avec cette condition, il est impossible de pouvoir nous allier étroitement avec tous les Français d'Amérique et de leur ouvrir l'accès à notre Convention.

Mais c'est là une question d'importance relativement secondaire. Au lieu de perdre à ces discussions un temps que nous pourrions employer plus utilement à jeter les bases d'une organisation solide, nous levions procéder de suite à la nomination d'un comité qui serait chargé de régler cette question, en élaborant une constitution.

M. Bélanger, rédacteur du *Pionnier de Sherbrooke*, combat aussi la motion de M. Perreault. Il dit qu'en repoussant le nom de canadien, et en travaillant à former une union française, nous risquerions d'aveugler les soupçons des races anglaises de ce continent. Nous avons des susceptibilités à ménager, et, dans toutes nos démarches, nous devons tenir compte du fait que nous partageons en commun notre sol et le gouvernement du pays avec les races étrangères.

A propos de la politique à adopter en vue de la colonisation et du rapatriement, il est d'avis que le gouvernement ne soit

pas appelé à établir cette politique en vue de nos compatriotes seuls, et d'une manière exclusive, de crainte d'exciter le mécontentement de nos compatriotes des autres origines, qui contribuent comme nous au revenu public. Le gouvernement devrait être invité à travailler en général au repatriement des Canadiens qui ont émigré en faisant la colonisation et en facilitant l'immigration en général de toutes les nationalités.

M. Marchand, député d'Iberville, approuve parfaitement cette idée et applaudit.

M. le Shérif Quesnel, d'Arthabaska, parlant du nom à donner à la Convention, dit que les Délégués n'ont pas le pouvoir étant envoyés par des sociétés canadiennes françaises, de changer le nom de l'association. Ils sont des délégués canadiens, et ne sont pas autorisés à changer ce nom pour celui de français.

M. Taassé exprime la même idée. Les délégués doivent tenir à honneur de conserver à la Convention son nom de "Canadienne-Française." Nous recevons certainement un vote de censure des sociétés qui nous ont envoyés des délégués si nous changeons le titre de notre association. Nous ne voulons aucunement, pour cela, exclure les français qui voudraient se rallier à nous. Nous serons au contraire toujours heureux de les accueillir. Les sociétés canadiennes des Etats Unis comptent présentement un bon nombre de français et nous en voyons même quelques-uns parmi les délégués ici présents. Tout ce que nous voulons, c'est que le nom de la Convention ne soit pas changé.

M. Lebeuf dit que si l'on ne donnait d'autre nom à la convention que celui de française, cela enlèverait à beaucoup de canadiens le désir d'entrer dans l'association, qui aurait perdu son caractère national et canadien. Il suffit que nous puissions accepter les français qui se présentent et qui nous conviennent.

Le second amendement, proposé par M. Marchand, et demandant de donner à la Convention le nom d'Union Canadienne Française d'Amérique et d'y admettre tous les américains d'origine française ou canadienne-française, fut alors mis aux voix et perdu.

Le premier amendement ayant ensuite été accepté, la motion principale telle qu'amendée fut adoptée. En voici la teneur :

Considérant qu'avec une organisation nationale puissante, les Canadiens-Français d'Amérique pourraient avoir une large part d'influence, il est proposé :

1^o Que une association composée des sociétés nationales canadienne-française et de secours mutuels de l'Amérique, soit créée sous le nom d'Union Nationale et Canadienne-Française de l'Amérique."

2^o Que le siège de cette association soit fixé à Montréal.

3^o Qu'un bureau de direction provisoire soit nommé et qu'il soit composé d'un délégué, ou, à défaut d'un délégué, du président de chacune des sociétés nationales canadienne-françaises en Amérique et de leurs sections, avec pouvoir d'adopter une constitution et d'y apporter les mesures nécessaires pour la faire fonctionner.

4^o Que MM. le juge Coursol, F. Houle, H. Fabre, L. O. Davit, Lorenger, Beauregard, Gagnon, Dolet, Bélanger, Rivd. Pimeau, Larreau, Drapeau, Rivd. Thérien, Rivd. Père Lacombe, Larrey, Marchand et le moteur; forment un comité d'organisation chargé de mettre immédiatement en rapport avec les différents sociétés nationales, et avec leur concours et appeler une convention de leurs délégués, chargés de l'adoption de la constitution.

M. Pagnuelo fait alors remarquer que les canadiens et les amis de Manitoba ne sont pas représentés dans ce comité et il propose que le nom de Louis Riel soit ajouté à ceux qui composent le comité d'organisation. Cette idée rencontre de l'opposition de la salle.

M. Coursol, président de la Convention étant arrivé à ce moment dans la salle, et invité par le vice-président M. Houle, à prendre la parole.

M. Coursol prononça un discours plein de tact, de convenance et de modération.

A propos de la discussion qui a lieu à cet instant, il dit que ses sympathies pour la cause des Métis et des Riel sont bien connues. Il a lui-même, à la tête de la démonstration qui a eu lieu en l'honneur de Mgr Taché, lu l'adresse que les citoyens de Montréal ont présentée à ce vénérable évêque. Cependant, en ce moment, il partage l'avis de ceux qui s'objectent à la proposition.

L'objet principal de la Convention était de trouver les moyens de repatrier les Canadiens émigrés aux Etats-Unis. Il comprend toute l'importance de cet objet, et combien il est nécessaire de réunir tous nos efforts pour l'obtenir. L'entreprise est grande, et nous aurons beaucoup de difficultés à surmonter pour l'exécuter. L'ouvrage du comité sera assez difficile sans susciter d'autres questions que celles qui concernent spécialement la Convention. L'appel de M. Riel à la convention donnerait à penser que nous voulons faire une démonstration politique, et nuirait à notre entreprise et changerait son caractère. (C'est bien! c'est bien!)

Nous ne devons pas oublier que nous ne sommes pas seuls en Bas-Canada. Nous devons penser qu'il y a d'autres nationalités parmi nous. Parmi ces nationalités nous avons des amis, des hommes, des

hommes dont nous avons besoin et dont nous avons conquis les sympathies. Nous devons nous rappeler qu'au-dessus de nous flotte le drapeau d'une puissance qui a garanti nos droits et nos libertés, une puissance qui est la plus forte et la plus libre du monde. (Appl.)

Les Etats-Unis sont aussi un pays libre, et ceux qui vont y habiter, sont aussi protégés et y jouissent de la liberté. Là nous avons des droits égaux avec toutes les nationalités. Les terres, les forêts et les avantages naturels du pays nous sont ouverts. Nous aurons notre juste part pour nous et nos compatriotes, et la seule question qui doit nous occuper en ce moment et que nous ne devons pas perdre de vue est de savoir comment opérer le rapatriement de nos compatriotes.

Le moyen qu'on suggère à cet effet, est d'obtenir des concessions de terres publiques et d'argent, d'ouvrir des chemins de colonisation et de construire d'autres travaux publics; et c'est au comité à déterminer quelles seront les mesures les plus justes et les plus expédientes dans ces circonstances. Nous avons eu hier une discussion intéressante sur cette question, et, n'ayant pas eu l'avantage de voyager aux Etats-Unis, j'ai appris des faits importants en écoutant ce débat. Repatrions nos compatriotes et favorisons leur établissement parmi nous, c'est une grande et belle entreprise; mais n'oublions pas que les autres nationalités ont aussi droit de participer aux mêmes avantages, et suivant la mesure de leur contribution aux revenus communs.

Que les fils de l'Angleterre, des Etats-Unis, de l'Irlande, viennent ici. Nous devons les accueillir à bras ouverts. Justice égale pour tous, telle doit être notre maxime. Nous demandons notre juste part parmi les octrois qui doivent être accordés pour faciliter le rapatriement, sans vouloir empêcher les autres nationalités d'avoir part à ces octrois dans la proportion à laquelle leur donne droit leur part de contribution au revenu public. Nous ne pouvons demander une politique exclusivement en vue du rapatriement des Canadiens-Français. Nous devons seulement tâcher d'obtenir une bonne politique de colonisation qui facilite l'établissement des colons, et par conséquent le retour de nos compatriotes, sans limiter toutefois ces facilités aux seuls Canadiens-français, ce qui créerait inévitablement des mécontentements parmi les races étrangères.

Le Révérend M. Michon dit qu'il ne peut approuver la proposition, et que la motion ne peut avoir d'effet, pour la raison que M. Riel n'est pas délégué et ne peut par conséquent faire partie du comité.

M. Pagnuelo croit malgré les opinions contraires qui viennent d'être exprimées, que sa proposition d'ajouter le nom de M.

Riel à ceux des membres du comité d'organisation, comme représentant des Canadiens et Métis de Manitoba, est juste et devrait être acceptée par la Convention, si nous voulons avoir l'influence à laquelle nous avons droit, nous ne devons pas courber le dos lâchement quand on nous frappe. C'est en montrant de l'énergie dans la réclamation de nos droits que nous parviendrons à établir nos droits et à obtenir justice. Nous devons soutenir et appuyer surtout ceux qui soutiennent nos droits, comme M. Riel.

M. Jason Perrault combat les arguments de M. Pagnuelo. Il dit qu'il n'est pas plus question de Riel ici que de l'empereur de la Chine. Il propose qu'on laisse ce débat de côté et qu'on en vienne à la question principale, celle de la nomination d'un comité chargé d'élaborer une constitution. D'abord, personne ne connaît la mesure de Riel. Quant à lui, il déclare qu'il résignera comme membre du comité si la proposition est acceptée et le nom de M. Riel ajouté à ceux des membres qui composent le comité.

M. Pagnuelo finit par retirer sa motion. En proposition de quelques membres, les noms suivants sont ensuite ajoutés au comité d'organisation chargé d'élaborer un projet de constitution et de le soumettre aux différentes sociétés nationales ou de bienfaisance: Bélanger, Lareau, Drapeau, Paré, Gagnon, Révds. MM. Thérien, Primeau, Michon.

M. Joseph Tassé proposa ensuite la résolution suivante, secondé par M. J. C. Bélanger:

Considérant qu'un grand nombre de nos compatriotes émigrés aux Etats-Unis tesirent retourner au Canada et qu'ils sont pour la plupart employés dans les manufactures de la Nouvelle-Angleterre;

Considérant qu'ils ne reviendraient en grand nombre au pays que dans le cas où nous pourrions leur offrir le même travail qu'ils obtiennent dans ces manufactures;

Considérant que nous ne saurions développer notre industrie manufacturière sans l'adoption du système protecteur qui prévaut dans tous les pays où cette industrie a pris de l'importance et de l'extension;

Il est résolu que, pour atteindre cette double fin, l'établissement des manufactures et le rapatriement de nos compatriotes émigrés, il importe qu'une protection suffisante soit accordée à nos manufactures dans les branches d'industries les plus propres au pays, pour leur permettre de lutter avantageusement avec ceux de l'étranger.

M. Tassé dit qu'il n'accompagnera pas cette résolution de longs commentaires, malgré son extrême importance. Il sait que la Province de Québec est favorable presque tout entière à une protection sa-

ge et modérée qui favoriseraient le développement de notre industrie manufacturière, et il sait aussi que la grande majorité des délégués de la convention ne pensent pas autrement sur cette question. Il se contentera de faire remarquer que c'est la protection qui a créé l'industrie manufacturière en Angleterre, en France, aux États-Unis et dans tous les pays où elle a été le plus de développement. Elle aura pour notre pays les mêmes avantages et elle lui assurerait en peu de temps une position importante parmi les peuples manufacturiers. S'il n'y a pas de meilleur moyen pour faire revenir au pays le plus grand nombre de nos compatriotes émigrés, que d'établir des manufactures, on ne saurait adopter un moyen plus efficace que celui qui lui est indiqué dans cette résolution. Ces remarques dont nous tenons la substance furent vivement applaudies par les assistants dont elles exprimaient évidemment les opinions.

M. David déclara que la protection est considérée d'une autre manière actuellement par les manufacturiers qui sont le mieux en état de juger de la question. Les manufacturiers sont d'avis que le libre-échange avec les États-Unis serait plus avantageux que la protection pour notre industrie. Pendant que le gouvernement fédéral est à préparer un traité de libre-échange des produits manufacturiers, il se peut être inopportun d'agiter cette question. Si les manufacturiers sont d'opinion qu'il faut la protection contre l'Angleterre et le libre-échange avec les États-Unis, ne doit-on pas penser qu'ils sont en état de juger la question mieux que tout autre? Du moment qu'ils se prononcent, leur opinion doit prévaloir.

M. Béanger dit que ce qu'il faut offrir aux Canadiens des États-Unis c'est le travail des manufacturiers. Il avertit que le désir de nos compatriotes émigrés de voir ici des manufacturiers et de revenu y travailler. La résolution de M. Tassé demandant la protection pour ces manufactures, elle ne peut donc qu'être favorablement accueillie par nos compatriotes des États-Unis.

Demandaux au gouvernement fédéral de remanier le tarif de tenir compte de la condition où se trouve la province de Québec, du fait de l'émigration. Je suis certain que nos ministres ne peuvent se refuser à reconnaître l'importance de cette question et la nécessité de la protection industrielle, qu'un ami, M. David, montrait lui-même en termes si éloquents pas plus tard qu'il n'est soir.

M. Marchand dit qu'il est très-langoureux, en économie politique d'affirmer un principe d'une manière absolue. Tout est relatif dans ces sortes de questions. Il croit qu'un traité de République serait favorable à l'industrie canadienne.

La motion de M. Tassé est alors mise aux voix et adoptée par une forte majorité.

La motion suivante est ensuite proposée par M. Féri. Gagnon, secondé par M. Chs. Tribault, et adoptée à l'unanimité :

« Que cette Convention générale des délégués du peuple Canadien-Français désire affirmer solennellement les principes catholiques qui sont la base de la nationalité canadienne-française, Il est résolu qu'une adresse signée des noms des délégués de toutes les Sociétés, par le Président de cette Convention, représentée à cette Convention, soit envoyée au St. Père, le remerciant pour sa bénédiction papale et lui offrant les vœux du peuple canadien pour son bonheur et le prolongement de son existence jusqu'à ce qu'il puisse voir le jour de son triomphe; que le Grand-Auditoire de l'Association St. Jean Baptiste de Montréal soit prié de préparer et transmettre cette adresse au Souverain Pontife.

M. Mallet, délégué de Washington proposait à son tour une adresse pour affirmer d'une manière officielle les principes religieux de la Convention.

Les Canadiens-Français doivent être fiers de leur foi et se trouver heureux d'être nés au sein de l'Église catholique. C'est notre devoir de la défendre. nous devons sympathiser avec les catholiques persécutés d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne. Après quelques objections de M. Jason Perreault, qui trouve que la résolution qui vient d'être adoptée affirme assez les principes de l'association, sans qu'il soit besoin d'une deuxième.

Cette motion est adoptée.
Le Rév. M. Thérien, curé de Notre-Dame du Desert, lut les résolutions suivantes :

1. Que le gouvernement de Québec soit respectueusement requis d'ouvrir de nouveaux chemins de colonisation, et d'améliorer ceux qui existent déjà, spécialement sur la Gatineau et la Rivière-aux-Lèvres ;

2. Qu'on crée en divers endroits des établissements colons pour recevoir et loger les nouveaux colons sans ressources comme on fait pour les immigrants européens ;

3. Qu'on donne avis dans les journaux du Canada et des États-Unis de l'état des terres publiques, du prix, des conditions et des avantages de la colonisation, et toutes les autres informations nécessaires, contenant la valeur des produits de la ferme, le salaire des travailleurs et les moyens d'arriver aux terres publiques ;

4. Que les agents des terres soient requis de visiter les sections et de fournir des rapports sur la qualité du sol, les progrès de la colonisation et les avantages que ces sections offrent, etc.

M. Thérien développa ces idées dans un

discours remarquable : les résolutions furent adoptées à l'unanimité.

M. P. gnuelo présente ensuite une nouvelle résolution exprimant des sympathies de la Convention pour Riel, et proposant d'adresser une pétition au gouvernement fédéral pour demander l'amnistie.

M. J. Perrault et quelques autres combattent cette proposition. M. Perrault dit que plusieurs membres de la Convention donneront leur démission, si elle est adoptée. Suit un débat des plus violents.

M. Montmarquet, délégué de Ke-sville, dit qu'il ne croit pas que l'on bannisse ainsi le nom de Riel d'une assemblée canadienne, et qu'on craigne de prononcer ce nom dans une Convention nationale comme celle-ci. Si vous avez peur ici de parler de Riel, nous, délégués des canadiens des Etats-Unis, nous ne craignons pas d'affirmer un principe, lorsqu'on nous demande de le faire. Dans queques jours quand nous serons de retour sur le territoire américain, nous pourrions affirmer nos opinions sur ce point, si on nous interdit de le faire ici et de saisir la seule occasion que nous ayons d'affirmer nos sympathies pour la cause des canadiens et mets du Nord-Ouest.

A ce moment M. Frédéric Houde laisse le fauteuil présidentiel, pour pouvoir prendre part à la discussion.

Il prononce un discours des plus énergiques, en faveur de Riel et de la motion qui est devant la Convention. Il dit que les Canadiens ne doivent pas avoir peur de lever la tête et de faire connaître leurs sentiments. On a eu recours partout au fanatisme pour combattre Riel. Dans le Haut-Canada, les sociétés n'ont pas eu peur d'affirmer leurs sympathies pour Scott et leur haine pour Riel. Des résolutions incendiaires ont été passées partout, même en plein parlement, à la face des canadiens courbant la tête. Et nous n'avons pas le courage de demander un acte de justice, lorsque les adversaires de notre race sont si énergiques pour demander une injustice. Nous aurions peur lorsqu'ils montrent cette au face! C'est le moyen de nous faire écraser tout-a-fait.

Si les Canadiens-Français n'avaient pas courbé l'échine sous la verge du fanatisme, à la dernière session fédérale la question de Riel ne serait pas si désespérée aujourd'hui. Nous avons enhardi le fanatisme par notre lâcheté.

M. Charles Thibault propose de modifier la résolution de la manière suivante :

Que nos gouvernants protègent également et rendent justice égale à nos compatriotes du Manitoba et des autres provinces. Le fanatisme les guette pour les assassiner, que nos gouvernants les protègent.

M. Montmarquet : *Le fanatisme les*

guette pour les assassiner, parce que nous avons peur; parce que nous n'osons pas combattre le fanatisme.

Un délégué de Hull dit qu'il n'aurait pas présenté lui-même la motion, mais que, puisqu'il le est devant la Convention, il considère de son devoir de voter pour.

M. Houde : Si le parti actuellement au pouvoir croit s'attirer des sympathies des Canadiens des Etats-Unis et les encourager à revenir en Canada, en abandonnant comme il le fait nos compatriotes des autres provinces, il se trompe grossièrement.

M. J. Perrault. Nous voulons faire notre devoir, mais il y a souvent plus de courage à montrer de la prudence qu'à casser les vitres. La résolution qui est devant la Convention ne peut pas être adoptée. Nous n'avons pas d'épithètes injurieuses à lancer aux ennemis de Riel. Nous ne disons pas qu'ils sont des fanatiques. Si nous voulons avoir la liberté de défendre Riel, donnons aux autres la liberté d'approuver Scott.

M. Houde : Quand les autres étaient au pouvoir, vous ne chantiez pas sur ce ton-là.

M. Perrault : Je propose la contre-motion suivante :

Que cette Convention sympathise avec les efforts du gouvernement fédéral pour régler la question si regrettable du Nord-Ouest et pour obtenir la justice pour M. Riel.

Une voix : Où sont les efforts du gouvernement pour obtenir tout cela ?

M. Perrault : Vous ne les voyez peut-être pas : mais ils n'en sont pas moins réels.

La chaleur de la discussion qui suivit empêcha M. Perrault de continuer. Enfin une motion de M. Mallet, délégué de Washington, pour renvoyer la question à plus tard fut adoptée par la Convention, qui se dispersa, après s'être ajournée *sine die*, et avoir laissé au comité provisoire le règlement des questions d'organisation.

CONCERT PIQUE-NIQUE A L'ILE STE. HELENE.

Nous voudrions avoir l'espace et le temps de donner un compte-rendu de ce jubilé national dont le succès l'emporte sur tout ce que nous avons jamais réalisé en Canada sous le rapport moral. De bonne heure, les promeneurs partirent en foule et toute la journée les tâtaveurs tra-versiers regorgèrent de monde, à tel point, que près de 18 à 20,000 personnes furent transportées sur l'île Ste. Helene. Nous avons vu cette multitude immense tressail-

tir aux accents vigoureux de la musique martiale et du noble chant canadien.

Les fanfares des Etats-Unis ont rendu à merveille le cantate de M. J. Bté. Labelle, organiste de Notre-Dame. Le concert était sous sa direction. Il a mérité de chaudes félicitations et les présidents des corps de musique américains lui présentèrent des adresses de remerciement.

Certes le concert a été à la hauteur de la grande fête nationale et vers 6 heures Montréal recevait ses patriotiques enfants et ceux qui pour avoir longtemps vécu sur le sol étranger, venaient au jour marquer cimenter l'union que la communauté d'origine établit entre nous.

FÊTE AU CARRÉ VIGER.

Attirée par la nouvelle que nous avions annoncée, la semaine dernière, que des corps de musique américains donneraient un concert au Carré Viger, une foule immense se rendit à cet endroit. La musique ne se fit entendre qu'à 9½ heures.

Entre chaque morceau, des fusées, des chandelles romaines et autres pièces furent lancées de chez M. Duvernay, aux grands applaudissements de la foule. Au moment où les musiciens quittaient le jardin, M. Duvernay les invita à entrer chez lui et à prendre quelques rafraichissements. Ils acceptèrent l'invitation. Après avoir passé quelques instants chez lui ils prirent congé en jouant *Auld Lang Song* et *Home Sweet Home*.

on
u-
eura
u-
ut





